LA DÉMOCRATIE

ET

LE DROIT DE SUFFRAGE

II.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL (1).

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en afflige, le suffrage universel est devenu une des lois fondamentales de la société française. La révolution qui nous l'a donné n'a peut-être pas été très opportune ni très heureuse pour notre pays. Nous avons fait comme un navigateur impatient qui se jette à la nage pour arriver plus vite à la côte; malheureusement nous avions trop présumé de nous-mêmes : soit que nos forces nous aient trahis, soit que le courage nous ait manqué, le progrès hâtif et prématuré du droit de suffrage nous a coûté tout le patrimoine des libertés que nous avions amassées depuis un demi-siècle. Notre république, improvisée en un jour, abattue de même, ne s'est pas seulement montrée incapable d'assurer ses propres conquêtes, elle n'a même pas su conserver le glorieux héritage du régime qu'elle était venue détruire.

Il est donc permis de le dire : au seul point de vue de la liberté, le trop brusque avénement du suffrage universel n'a pas été un bonheur pour la France. Il a jeté nos destinées aux mains d'une

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

foule ignorante et sans expérience qui a renoncé d'elle-même à les diriger; il a confié la garde de nos droits et de nos franchises à une milice indisciplinée qui ne savait pas encore les défendre, qui n'en pouvait pas même sentir le prix. En perdant nos anciennes libertés ou plutôt en les abdiquant, nous avons d'ailleurs perdu le plus puissant instrument d'éducation populaire, le seul qui pût nous élever à la hauteur de la tâche difficile que la démocratie nous impose. Depuis l'établissement du suffrage universel, la politique de la France tourne dans un cercle vicieux : obligée plus que jamais de se faire libérale pour le salut de la démocratie, poussée par la démocratie elle-même dans les bras du pouvoir absolu; mais enfin c'est une chose faite, et il serait absurde d'y revenir. Les fleuves peuvent être retardés dans leur cours, ils ne remontent jamais vers leur source, et, comme disait Royer-Collard en 1820 aux partisans de l'ancien régime, « les événemens accomplis ne rentrent pas dans le néant. » La politique des regrets impuissans n'est ni patriotique, ni courageuse, ni sage. Au lieu de gémir inutilement sur les défauts du suffrage universel, au lieu d'y chercher des raisons pour désespérer de notre avenir et des prétextes pour abandonner lâchement nos affaires, tâchons de savoir ce que vaut cette forme de suffrage, quelles sont les conditions nécessaires pour qu'elle soit pratiquée avec succès, quels sont les moyens à employer pour que nous puissions en tirer parti.

Et d'abord le suffrage universel mérite-t-il l'admiration qu'affiche pour lui le patriotisme officiel? Mérite-t-il au contraire la terreur qu'il inspire à beaucoup d'honnêtes gens timorés? Est-il, comme on le professe publiquement chez nous, la parfaite expression de la justice idéale, le fondement naturel de tous les pouvoirs légitimes, ou bien, comme beaucoup de gens persistent encore à le penser, est-il une iniquité révoltante, la ruine de tout ordre social, le fléau de toute liberté régulière et sage? L'opinion vraie de la France en cette matière est fort difficile à connaître, car les voix qui proclament le plus haut les vertus du suffrage universel sont les premières à déclarer qu'il est incapable de se conduire tout seul, que le pouvoir absolu est le contre-poids nécessaire de la démocratie. Quant à nous, nous inclinons à penser qu'il faut beaucoup rabattre et des louanges qu'on lui prodigue et des critiques qu'on ne lui ménage pas. Nous avons vu dans une précédente étude que la doctrine du suffrage universel n'était pas, en théorie, toujours conforme à la vraie justice; nous allons voir que dans la pratique l'institution du suffrage universel n'est pas toujours nécessairement une injustice et une absurdité.

Il nous paraît que les inconvéniens de ce mode de suffrage tien-

nent moins à sa nature même qu'à la manière dont il a été établi et pratiqué dans notre pays. A tout prendre, c'est un mode de suffrage aussi bon qu'un autre quand les peuples sont accoutumés à s'en servir. C'est même, si l'on veut, le meilleur de tous, en ce qu'il suppose chez la nation qui l'emploie une éducation politique bien supérieure, une civilisation beaucoup plus avancée et un état social beaucoup plus favorable à l'intérêt du plus grand nombre. Il ouvre d'ailleurs à l'ambition et à l'énergie de chaque citoyen un champ plus disputé, mais plus vaste; chaque citoyen, même le plus humble, peut prétendre et parvenir à tout; chacun, même le plus élevé, doit gagner ses grades à la pointe de son épée comme sur un champ de bataille. Enfin le plus grand avantage de la démocratie franchement acceptée, c'est qu'elle apaise ces haines sociales que l'inégalité naturelle engendre toujours quand elle paraît s'appuyer sur le privilége; au contraire la démocratie mal pratiquée, mal comprise, les nourrit, les envenime et les fomente. Lorsqu'un peuple a pris le grand parti de livrer ses destinées à la souveraineté du suffrage universel, ou bien il tombe au-dessous de lui-même, ou bien il s'élève au-dessus de tous les autres. L'établissement de la démocratie peut être le signal de sa décadence ou le commencement de sa grandeur et de sa liberté. Telle est l'alternative que les événemens font depuis vingt années à la France, et qu'elle ne semble pas encore avoir comprise après tant et de si rudes leçons.

I.

Tous les reproches que l'on adresse à l'institution du suffrage universel peuvent se résumer en un seul, c'est qu'elle établit dans la société le gouvernement d'une classe, l'oppression de la minorité par la masse; c'est qu'à l'influence bienfaisante et éclairée de l'intelligence, à l'influence prudente et conservatrice des intérêts pécuniaires, elle substitue l'influence brutale de la multitude; c'est qu'elle écrase la pensée sous le joug de la matière; c'est qu'en consacrant la doctrine absolue de la souveraineté du nombre elle confère en réalité la toute-puissance qui en découle au bras le plus vigoureux plutôt qu'à la tête la plus forte; c'est en un mot qu'elle fait reposer la seule autorité légitime qu'elle admette sur le fondement grossier de la force musculaire, et qu'à cette puissance aveugle et matérielle les amis de la liberté sont obligés à leur tour d'opposer la force, de façon que la démocratie, cette application supérieure du droit idéal au gouvernement des sociétés humaines, ne serait en réalité que le règne effréné de la violence et le retour de ce droit barbare qui s'appelle le droit du plus fort.

Il y a une grande part de vérité dans ces reproches, et nous n'avons aucune peine à reconnaître que la démocratie, poussée à l'extrême, serait la négation même de toute justice et de tout ordre social; mais on en pourrait dire autant de tous les autres modes de suffrage et de toutes les autres formes de gouvernement. Chacune a ses vices particuliers, qui deviendraient intolérables, si l'institution pouvait se développer jusqu'à ses dernières conséquences, et si la nature des choses ne mettait un frein salutaire à la logique exclusive des principes. Il faut toujours dans une société politique qu'il y ait un élément qui domine un peu au détriment des autres. Dans tel gouvernement, c'est la richesse; dans tel autre, c'est l'intelligence; ailleurs encore, c'est la naissance, l'autorité d'un corps établi ou la faveur d'un prince; dans la démocratie, c'est le nombre qui est l'élément prépondérant et souverain. Est-ce à dire que dans la démocratie toutes les autres influences soient rendues impuissantes? est-ce à dire que le suffrage universel soit incompatible avec cette justice distributive que la nature elle-même nous enseigne, et à laquelle elle plie malgré eux les peuples qui voudraient la méconnaître? Il nous paraît au contraire qu'en dépit de tous ses défauts théoriques le suffrage universel, sincèrement et librement pratiqué, est de tous les systèmes de suffrage celui qui assure le plus libre jeu aux lois de l'équité naturelle.

L'institution du suffrage universel ne répond pas toujours très fidèlement à son principe. Elle est sans doute l'application de cette doctrine absolue qui ne veut pas voir de différence entre les créatures humaines, et qui croit faire acte de justice en nous refoulant tous au même niveau; mais cette égalité rigoureuse, qui est le dogme idéal de la démocratie, elle ne parvient pas à la réaliser dans les sociétés humaines, elle ne peut pas la transporter des idées dans les faits. On peut bien mettre l'égalité dans le droit, on ne peut pas la mettre dans le pouvoir. La mît-on dans ce pouvoir même, quel moyen de la faire passer dans l'usage que chaque citoyen peut en faire? Qu'on égalise tant qu'on le voudra les conditions, on n'égalisera ni les intelligences ni les caractères. L'inégalité, exilée de partout, se réfugiera dans ce dernier asile; elle subsistera en dépit de tous les efforts que la législation fera pour la détruire. C'est qu'il est impossible de violer les lois de la nature; elles ne tiennent pas compte de tous les systèmes que les hommes combinent pour les enchaîner, et les sociétés qui veulent s'en affranchir les subissent elles-mêmes sans le savoir.

Voilà pourquoi le suffrage universel n'est pas aussi dangereux qu'on se l'imagine sur la foi des théories. L'espèce d'égalité qu'il établit dans le droit électoral n'est ni oppressive ni tyrannique,

car c'est une égalité de droit et non pas, comme on pourrait le croire, une égalité de pouvoir matériel. Si la même faculté légale est également accordée à tous, ce n'est pas une raison pour que toutes les volontés pèsent exactement du même poids. Il en est du droit de suffrage comme d'un instrument de travail ou d'une arme de guerre qu'on met dans la main de chacun et dont chacun se sert selon son courage, selon son adresse ou selon sa force. Comme le disait Royer-Collard, défendant l'égalité du droit de vote en termes qui pouvaient aussi bien s'appliquer au suffrage universel qu'au suffrage restreint, « l'inévitable inégalité de fait n'est point éludée pour cela, n'est point étouffée : elle ne peut pas l'être; mais elle est réduite aux influences morales qui l'accompagnent toujours. » Au lieu de s'appuyer sur un privilége légal ou sur l'emploi pur et simple de la force, les inégalités naturelles se traduisent d'elles-mêmes à la faveur de la liberté. L'intérêt bien entendu se substitue à la contrainte, la persuasion remplace l'obéissance et la crainte, l'estime et le respect prennent la place du privilége, et M. Stuart Mill a raison de dire que, sous le régime du suffrage égal et universel sincèrement pratiqué, « toutes les influences sociales agiront politiquement dans toute la mesure de leur valeur réelle. »

Que se passe-t-il en effet dans une démocratie libre lorsque le pays est appelé à donner son avis sur ses affaires? Les citoyens se décident-ils dans la solitude de leur conscience et dans l'indépendance de leur raison? Ferment-ils l'oreille à tous les conseils, à tous les avertissemens, à toutes les exhortations, à toutes les influences étrangères, pour mieux écouter la voix intérieure qui leur dicte le choix de leur opinion? Les électeurs doivent-ils se prononcer comme des philosophes qui examinent une question de métaphysique ou comme des moralistes qui méditent sur un cas de conscience? A supposer même qu'ils en eussent le loisir et la capacité, les résolutions du pays seraient alors bien lentes sans peut-être en devenir plus sages, et les événemens auraient le temps de s'accomplir avant que ce long travail fût achevé. Non, ce n'est pas ainsi que peuvent et doivent se former au sein d'un pays libre les résolutions de l'opinion publique. Il faut qu'elles soient rapides, improvisées, instantanées, comme les événemens eux-mêmes, et c'est le concours des intelligences, la liberté de la discussion, la mutuelle communication des idées, qui suppléent à la maturité, à la sagesse, à la science politique, dont la plupart des membres du corps électoral sont à peu près dépourvus. C'est par l'échange des opinions, par la diffusion des lumières, par la contagion des croyances, par l'autorité qui s'attache à l'expérience, à la moralité ou même à une position supérieure, par l'empire insensible des

intérêts et des habitudes, que se produit le concert des volontés individuelles. Toutes ces influences naturelles et légitimes s'exercent librement sur le terrain nivelé de la démocratie quand elles ne sont pas emprisonnées par les barrières artificielles qu'y élève un pouvoir jaloux. Il se forme alors des groupes d'électeurs qui ont des intérêts ou des croyances semblables, qui se conforment au même programme, et qui obéissent aux mêmes chefs. Les citoyens prennent l'habitude de s'entr'aider et de s'unir; le plus fort vient au secours du plus faible, le plus riche assiste le plus pauvre, le plus ignorant se laisse guider par le plus sage. Chacun apporte sa contribution à l'œuvre commune, chacun obtient dans cette espèce de communauté passagère la place qui convient à son caractère, à sa position ou à ses services. Il en est des influences sociales comme de la loi d'attraction qui gouverne les corps célestes et qui les maintient dans une dépendance mutuelle sans les priver de leur action propre. Les petites planètes deviennent les satellites des grosses et se laissent entraîner dans leur orbite; de même les petites existences et les petits intérêts se laissent attirer par les grandes puissances, se rassemblent et s'amassent autour d'elles, prennent l'habitude de leur faire cortége et de partager leurs opinions, comme ils s'associent à leur fortune. Il n'est pas besoin d'intimidation ni de violence pour que ces légitimes influences se fassent sentir dans la société : il leur suffit de la seule force morale qu'elles puisent dans la persuasion et dans l'exemple. Est-ce que le chef d'industrie, lorsqu'il est honnête, a besoin de promesses ou de menaces pour obtenir une grande influence sur le vote des ouvriers qu'il emploie? Est-ce que l'homme riche et éclairé, le grand propriétaire agriculteur dans les campagnes, le grand industriel dans les villes, n'exerce pas une action considérable sur les opinions de ses voisins? Est-ce que l'ascendant moral du magistrat, du prêtre, de l'orateur, de l'écrivain célèbre, n'est pas un pouvoir social qui s'ajoute au pouvoir légal et qui en augmente la valeur? Et non-seulement un sacerdoce, une fonction publique, une réputation politique ou littéraire, mais l'âge, l'autorité du père de famille, l'expérience de l'homme mûr et exercé aux affaires, l'honnêteté connue qui inspire la confiance, la conviction qui persuade et qui anime, sont des puissances naturelles qui agissent sur l'esprit des hommes. C'est surtout dans la démocratie que cette parole de M. Stuart Mill devient vraie : « un homme qui a une croyance est un pouvoir social égal à quatre-vingt-dix-neuf qui n'en ont pas. »

Non, il n'est pas nécessaire de confirmer ces supériorités naturelles en y attachant un privilége, qui est toujours plus ou moins arbitraire, et qui les expose infailliblement à la jalousie du peuple.

Il faut les laisser se faire leur place elles-mêmes, et les accoutumer à voir dans l'influence qu'elles obtiennent, non pas un droit de leur nature, mais une récompense de leurs efforts. Elles sauront bien d'ailleurs se faire rendre justice le jour où elles voudront s'en donner la peine. Il n'y a pas de démocratie si effrénée, pourvu seulement que tout le monde y soit libre, où les sentimens conservateurs n'acquièrent une grande puissance, lorsqu'ils consentent à descendre dans l'arène et à disputer la domination de la place publique aux passions violentes qui ordinairement s'en emparent. Lors même que les classes qui représentent dans la société les principes conservateurs se tiennent à l'écart des affaires publiques, le seul poids des intérêts groupés autour d'elles suffit quelquefois pour faire pencher de leur côté la balance des volontés populaires. Il n'y a pas de démagogie si aveugle et si obtuse où les saines idées ne pénètrent quand elles sont prêchées avec franchise et défendues avec courage. Ceux qui se défient de la démocratie et qui désespèrent de son avenir sont ceux qui redoutent les devoirs nouveaux qu'elle leur impose, et qui ne se sentent pas la force de se faire leur place eux-mêmes au grand jour de la liberté.

Le suffrage universel n'a donc pas pour résultat nécessaire la souveraineté absolue du nombre et le règne exclusif de la force brutale. L'intelligence, la richesse, la volonté, la conviction, le patriotisme, tous les pouvoirs moraux ou matériels dont nous avons admis la légitime influence, se font respecter et reconnaître sans le secours d'aucun privilége, et l'équilibre des forces naturelles se trouve rétabli dans la pratique sans que les lois interviennent pour les répartir à nouveau sur le fondement artificiel d'une équité toujours boiteuse. C'est en ce sens que le suffrage universel, si faux et si mauvais qu'il puisse paraître dans son principe, doit être considéré en définitive comme le mode de suffrage le plus équitable et le plus naturel. Tout en affichant la prétention de corriger les inégalités qui existent naturellement entre les hommes, il les respecte au contraire mieux que tout autre, car il n'entreprend ni de les classer, ni de les régir, et il les laisse s'exprimer comme elles l'entendent et comme elles le peuvent. Il ne risque ni de les diminuer, ni de les grossir, ni de les protéger outre mesure, ni de leur nuire injustement. Le suffrage universel est comme un champ de courses ouvert à tout le monde sans conditions : le point de départ est le même pour tous, mais les uns vont à pied, les autres à cheval, d'autres en voiture, quelques-uns même se font porter par leurs compagnons, de manière que les chances du combat sont matériellement fort inégales. Il peut arriver quelquefois qu'un hardi coureur dépasse un cavalier porté par un cheval vigoureux; mais l'a-

vantage reste ordinairement au concurrent le plus habile et le mieux monté.

On voit que le suffrage universel n'étouffe aucune des influences qui se disputent l'empire des sociétés humaines, à moins cependant qu'on ne les enchaîne et qu'on ne leur refuse la liberté. C'est dans l'intérêt même des idées d'ordre et des principes conservateurs que la concurrence électorale doit être affranchie de toute entrave. Sous le régime du suffrage restreint, les intérêts conservateurs pouvaient se reposer à l'abri de leurs priviléges sans le secours de la liberté commune; mais depuis que le niveau du suffrage universel a passé sur la France, cette liberté si calomniée devient leur seule défense, et ils se désarmeraient eux-mêmes en refusant d'accepter ses services. Puisqu'on a fait tomber toutes les barrières qui partageaient et protégeaient autrefois la société politique, il faut qu'à cet esprit de réglementation mesquine qui limitait et parquait, pour ainsi dire, les droits et les libertés des citoyens succède un esprit libéral et large, digne en tout point des idées nouvelles auxquelles s'est converti notre temps. Il faut que dorénavant l'on comprenne que les affaires publiques sont celles de tout le monde, qu'il est permis de s'en occuper à tout propos et à toute heure, et que chacun doit avoir le droit de mettre au service de ses opinions ou de ses intérêts politiques tout ce que la nature et la société réunies lui ont donné de puissance et d'autorité sur ses semblables, à la seule condition d'en user avec loyauté. Il faut que le prêtre dans son église, le professeur dans son école, le magistrat dans son tribunal, aient le droit d'émettre un avis sur les affaires publiques, et un avis souvent contraire à celui du gouvernement qui les nomme, sans qu'aussitôt l'on crie à l'ingratitude et à l'usurpation; il faut que l'on permette au fabricant, au cultivateur, au commerçant, au propriétaire, d'agir par ses conseils sur l'esprit de ceux qu'il emploie ou dont l'existence dépend de la sienne sans qu'on l'accuse de corruption et de violence; il faut que l'écrivain puisse user librement de sa plume, l'orateur assembler ses voisins sur la place publique et leur parler librement des hommes et des choses sans encourir le reproche de diffamation, de calomnie, d'outrage envers le gouvernement ou envers les personnes, et sans aller expier sa faute imaginaire sous les verrous d'une prison. Il importe que toutes les barrières tombent, que toutes les chaînes soient brisées, que l'air et la lumière circulent partout, et que le mal même, s'il le faut absolument, puisse se produire sans danger à côté du bien. Ces excès, toujours si redoutables sous le régime du privilége ou du bon plaisir, quand ils se produisent à la faveur d'un silence universel et sans éveiller la contradiction qui les corrige, la liberté se charge d'en faire

justice et de les châtier de ses propres mains. Elle étouffe les voix calomnieuses ou séditieuses dans le bruit de ses discussions pacifiques et régulières. En les dédaignant, elle les rend impuissantes, et elle habitue le peuple à son tour à les entendre sans s'émouvoir. Assurément nous ne voulons pas dire que la liberté ne puisse donner lieu, comme toute chose, à des excès et à des abus regrettables; mais pour que les bonnes influences soient toujours certaines de triompher, pour qu'elles n'emploient jamais que des moyens légitimes, pour que leur empire ne soit pas le résultat d'un accident ou d'un caprice, pour que jamais on ne les soupçonne d'escamoter le vœu populaire et de ne maintenir leur autorité que par la force, il faut que les mauvaises soient au moins aussi libres que les bonnes. C'est à cette condition seulement que le suffrage universel déjouera les espérances qu'il inspire à ses adversaires, et fera mentir les craintes que ses amis eux-mêmes ont encore trop de raisons de concevoir pour son avenir.

La démocratie porte en elle-même son remède, pourvu qu'on lui donne la liberté, non pas cette liberté timide et avare, accordée de mauvaise grâce, appliquée avec terreur, défendue pièce à pièce et abandonnée lambeau par lambeau avec la défiance et le chagrin d'un regret à peine déguisé, hérissée d'ailleurs de restrictions et de menaces qui en feraient un piége plutôt qu'une arme pour ceux qui essaieraient de s'en servir, — non pas cette liberté d'exception et de circonstance dont l'exercice intermittent ne reparaît qu'à de longs intervalles, — non pas enfin cette liberté qui pourrait se comprendre sous un régime d'aristocratie ou de privilége, et qui est un non-sens au sein de la démocratie moderne, — mais la liberté vraie, la liberté pleine, égale pour tous, mise à la portée et sous la main de tous, fondée, si ce n'est avec le nom, du moins avec l'esprit du droit commun, la liberté que la loi s'efforce de rendre facile, au lieu de semer son chemin d'embarras et d'obstacles et de lui imposer, en l'émancipant, le harnais de la servitude, en un mot la seule liberté qui convienne à un pays de suffrage universel. C'est un lieu commun très répandu et très accrédité parmi nos têtes sages que la liberté doit décroître en raison même des progrès de la démocratie, qu'il faut lui mettre plus d'entraves à mesure qu'elle devient plus forte, et, pour nous servir des paroles mêmes de l'homme d'état qui représente le mieux ces timidités conservatrices, « qu'il faut à ce courant démocratique si large un plus fort contre-poids que par le passé. » Ne nous arrêtons point à examiner si l'on a le droit d'invoquer de tels prétextes contre les libertés qu'on veut proscrire, quand on a contribué plus que personne à ouvrir un lit plus vaste au torrent dont on veut contenir les ravages. Attachons-nous à

l'idée elle-même, et voyons si ce n'est pas là encore un de ces sophismes spécieux qui aveuglent un pays sur ses besoins véritables et le condamnent à tourner éternellement dans le cercle vicieux de l'impuissance et de la peur. Autant vaudrait dire qu'un homme adulte et arrivé à sa pleine croissance respire moins d'air et occupe moins de place que ne le fait un enfant, que la voile à peine suffisante pour faire mouvoir une petite barque sur les eaux calmes d'un lac mettra en péril un gros navire voguant sur la grande mer.

Si tel était le contre-poids nécessaire du suffrage universel, qui ne préférerait cent fois une aristocratie vivante, agissante et libre, à cette démocratie étiolée, abâtardie, desséchée comme une momie sous les liens du pouvoir absolu? La liberté dans le gouvernement populaire, c'est l'air respirable qui entretient la vie, c'est la flamme qui réchauffe et renouvelle le sang corrompu. Refuser à la démocratie ce premier de tous les alimens, la gorgeât-on d'ailleurs de jouissances et de richesses, c'est la condamner à une asphyxie lente et à une fatale décrépitude, c'est perpétuer la maladie dont on a entrepris la guérison. Bien loin qu'il faille rien retrancher aux libertés des régimes passés, elles ne peuvent plus aujourd'hui suffire aux nécessités de la société nouvelle. Il faut un levier plus puissant pour mettre en mouvement les masses populaires que pour entretenir une activité superficielle dans la classe étroite qui s'appelait autrefois le pays légal. La voix qui se fait écouter sans peine dans l'enceinte d'une assemblée ou d'un théâtre se perdra dans le tumulte et dans l'immensité de la place publique. Sans doute on conçoit l'étonnement et presque l'épouvante de l'orateur accoutumé à parler devant un sénat discret et sage, et qui se trouve jeté tout d'un coup face à face avec une multitude innombrable et inconnue; mais, s'il a la ferme volonté de dominer son redoutable auditoire, s'il a confiance dans l'honnêteté de sa cause et dans la puissance de ses convictions, est-ce qu'il ne redoublera pas d'efforts pour se faire entendre? est-ce qu'il ne provoquera pas ses adversaires à comparaître devant leurs juges et à lutter avec lui corps à corps en face du tribunal assemblé? est-ce qu'il ne se fera pas assister par des amis énergiques et fidèles qui se répandront autour de lui dans la foule, propageant ses doctrines et répétant ses paroles partout où elles n'ont pas pénétré? Mais si, au lieu d'enfler sa voix, il la contient et l'étouffe, si, au lieu de s'emporter contre l'obstacle et de le vaincre, on le voit balbutier, murmurer, perdre contenance et disperser les comices qu'il a convoqués lui-même, que pensera-t-on alors et que dira-t-on de lui, sinon qu'il a joué une triste comédie, et qu'il n'est pas fondé à se

plaindre de l'ignorance ou de l'injustice du peuple, quand il n'a pas eu le courage de se fier à son bon sens? Tel est cependant le portrait de cette liberté étranglée à laquelle on prétend que l'avénement de la démocratie nous condamne. On ne veut pas comprendre que, sur cet immense forum qui couvre un pays tout entier, où plusieurs millions d'hommes délibèrent à la fois sans se voir et sans se connaître, il n'y a pas de vérité qui puisse se faire entendre, pas d'intérêt qui puisse se faire respecter, pas de droit méconnu qui puisse obtenir justice, sans employer, si j'ose ainsi dire, le porte-voix de la liberté. Le gouvernement de la démocratie, quand la liberté n'y règne pas entière, ressemble à un spectacle que des bateleurs donnent dans une langue étrangère à une grande foule de peuple assemblé; elle en aperçoit de loin la pantomime et elle en entend parfois le bruit confus, mais sans pouvoir distinguer les paroles ni encore moins en comprendre le sens.

Cette véritable liberté démocratique, sans laquelle il n'est pas de salut pour le suffrage universel, combien nous sommes loin de la soupçonner encore! Nous croyons avoir beaucoup fait pour la liberté lorsque nous avons arraché à nos gouvernemens la faculté qu'ils s'arrogeaient d'étouffer l'expression de la pensée avant même qu'elle ne se fût produite. Quant à ces mille formalités qui entravent encore l'exercice de nos droits, quant aux obstacles matériels et pécuniaires qui en rendent l'usage si difficile, si dispendieux, quant à l'intimidation que font encore peser sur nous des lois draconiennes, on les regarde volontiers comme des épreuves salutaires et comme la légitime rançon de la liberté. On reconnaît aux citoyens le droit de se réunir et de s'entendre pour discuter les affaires sur lesquelles ils sont appelés à se prononcer; mais on entoure ce droit de tant de restrictions et de menaces, on se défie à tel point de l'esprit de discipline et d'indépendance que pourrait contracter la démocratie dans le trop libre exercice de son autorité souveraine, qu'il n'est guère à espérer ni à craindre que cette liberté ait grande influence sur le tempérament du suffrage universel. En un mot, nous admettons volontiers la liberté politique en principe, mais nous faisons tout au monde pour en contrarier ou pour en paralyser l'usage. Or dans la démocratie la liberté n'est pas tant un principe qu'une nécessité sociale impérieuse, une condition indispensable de sécurité et de sagesse. Il ne suffit pas qu'elle effleure la surface du pays et qu'elle fasse jaillir de temps en temps quelques étincelles brillantes, mais sans flamme et sans chaleur : c'eût été bon peut-être sous ce régime du suffrage restreint qui nous inspire un dédain si superbe, et dont cependant la liberté serait pour nous un sujet d'épouvante. Il faut maintenant qu'elle

descende jusqu'à nos entrailles, que la nation tout entière y soit baignée, qu'elle s'y retrempe et s'y rajeunisse, que chacun soit libre de parler et d'écrire, de rassembler ses concitoyens, de s'unir à eux publiquement, de former avec eux des associations permanentes, de publier son opinion de toute façon et à toute heure, sans avoir besoin d'implorer la tolérance d'une administration omnipotente ou de tricher avec les lois de son pays. Il faut que la démocratie bannisse de chez elle ces formalités compliquées, ce cérémonial gênant et minutieux qu'on impose encore à la liberté, qu'elle la délivre de ces pénalités extraordinaires qui la terrifient et de ces charges exceptionnelles qui ne sont que des entraves déguisées. Est-il raisonnable ou seulement possible que, sous un régime qui met le peuple entier sur le trône et qui fait de chaque homme un souverain, le simple usage des libertés publiques soit une chose si dangereuse et si difficile que, pour essayer seulement de les exercer, il faille avoir beaucoup de courage, beaucoup de loisir et beaucoup d'argent? Non, il ne peut pas se faire que la profession d'homme politique soit traitée dans une démocratie tantôt comme un monopole d'argent, tantôt comme une industrie insalubre ou honteuse. L'existence de la démocratie n'est possible qu'à la condition qu'elle nous donne non pas seulement, comme cela est trop aisé à dire, la liberté de droit commun, mais la liberté facile, usuelle et à bon marché.

A ceux qui contesteraient encore ces vérités si évidentes, et qui persisteraient à vouloir la démocratie sans la liberté, il n'y aurait vraiment plus rien à répondre, si ce n'est qu'ils veulent des choses contradictoires, et que les gouvernemens qui s'obstineraient dans cette erreur fatale ne tarderaient pas à en payer la peine. Ils ne trouveraient pas plus d'appui dans le suffrage universel au jour du danger qu'ils n'y auraient trouvé de résistance au jour de leur puissance et de leur prospérité. Cette foule si peu habituée à leur demander compte de leurs actes les verrait s'écrouler avec la même résignation ou la même insouciance, et elle prêterait à leurs ennemis le même genre d'obéissance machinale, si encore elle ne se livrait, par je ne sais quel vague instinct de représailles, à un stupide emportement contre son idole abattue. La persévérance et la sagesse des peuples, leur fidélité aux gouvernemens qu'ils ont établis eux-mêmes, doivent se mesurer à la constance qu'ils déploient pour la défense de leurs libertés. Ceux qui n'ont pas assez de courage pour tenir tête au pouvoir quand il les opprime en ont rarement assez pour le soutenir quand il chancelle. Loin de redouter la liberté et le contrôle qui tiennent les nations éveillées, les bons gouvernemens ne devraient craindre que ce silence de la solitude

qu'ils aiment à faire autour d'eux, et que, suivant la parole de Tacite, « ils appellent la paix... » Imprudens surtout ceux qui, s'appuyant sur la volonté populaire, ont peur de l'associer continuellement aux affaires publiques, qui traitent la démocratie comme un enfant dénué de raison à qui l'on ne dit qu'il est le maître que pour lui faire mieux accepter son esclavage, qui la cajolent et la rudoient à tour de rôle, suivant qu'elle les flatte ou leur résiste, et qui s'étonnent après cela qu'elle ait encore les caprices, les aveuglemens, les faiblesses et quelquefois les fureurs d'un enfant gâté, qui se plaignent qu'elle soit ignorante, et qui ne permettent pas qu'on l'instruise, qui lui reprochent tous les jours d'être un sable mouvant sur lequel on ne peut rien bâtir de solide, et qui n'osent pas appeler franchement à leur aide cette grande puissance conservatrice qu'on appelle l'organisation des partis.

II.

C'est là, nous le savons bien, un mot qui sonne assez mal dans notre belle langue française, où les mots d'autorité et de centralisation administrative ont au contraire un si grand charme et une si pénétrante douceur. Aux yeux de beaucoup d'hommes qui semblent cependant raisonnables, et qui très certainement sont animés d'une sorte d'instinct libéral un peu vague, mais extrêmement sincère, l'organisation des partis est une abomination monstrueuse, le symbole même de la tyrannie démagogique et révolutionnaire, un composé exécrable de l'anarchie et de l'usurpation. Dans ce pays où l'on se défie si peu de l'influence du gouvernement sur les citoyens, on croit avoir tout à redouter de l'action des citoyens les uns sur les autres. On voudrait anéantir toutes les influences locales ou privées, même toutes les influences générales et collectives, à moins qu'elles ne se produisent sous la protection administrative et avec le caractère officiel. C'est ce qu'on appelle protéger la liberté du citoyen et mettre chacun des membres de la nation souveraine en relation directe avec le gouvernement, son mandataire. Si quelque intermédiaire intéressé venait à se glisser dans leurs confidences, la sincérité de leurs rapports en serait, dit-on, gravement altérée, et il pourrait s'élever entre eux des malentendus qui fausseraient leur jugement. Toute la vie politique d'un pays libre doit donc se réduire, suivant cette théorie, à une espèce de dialogue intime entre le citoyen, souverain légitime, et le gouvernement, ministre de ses volontés. Le secret et la solitude sont la condition de notre indépendance. L'électeur ne pourra pas donner librement son suffrage, à moins qu'il ne demeure isolé dans son ignorance et

dans sa faiblesse individuelle. L'idéal de cette liberté serait un cachot bien épais et bien sombre où le geôlier viendrait de temps à autre demander les ordres de son prisonnier.

Nous l'avons déjà démontré, tel n'est pas le train des affaires humaines : ce captif éternellement enfermé dans ses méditations solitaires, si même il avait le bonheur d'échapper à la folie ou à la stupidité finale, ne serait point assurément un souverain des plus éclairés. Qui ne voit d'ailleurs que dans ce tête-à-tête entre l'état, ce personnage si puissant, si florissant, si redoutable, et l'individu, chétif, maigre et désarmé, l'état peut trop aisément se donner raison? Pour se défendre contre les entreprises de ce géant toujours vorace, les citoyens n'ont d'autre ressource que de se coaliser fortement. Aussi les démocrates éclairés d'à présent n'en sont-ils plus depuis longtemps à cette erreur surannée de l'école de Rousseau. Ce sont les conservateurs qui ont hérité de cette doctrine, et qui essaient de s'en faire une arme contre la démocratie moderne, sous couleur d'un zèle suspect ou tout au moins inattendu. Nous entendons tous les jours des hommes qui retireraient volontiers le droit de suffrage au peuple s'indigner de l'influence coupable et de la tyrannie des partis, qui attentent à sa liberté. Seulement, — et c'est là le secret de leur soudain enthousiasme pour l'inviolabilité de la conscience populaire, — ils entendent réserver à l'état toute l'influence qu'ils refusent aux partis. Ils n'hésitent pas à déclarer que l'état doit assumer la charge et la direction des consciences, que ce qui est violence et corruption chez les partis n'est plus de sa part qu'intervention paternelle et louable sollicitude, qu'enfin le gouvernement doit prendre chaque citoyen par la main, ou le pousser, s'il en est besoin, par les épaules, parce que tel est le seul moyen de discipliner la démocratie et de gouverner d'accord avec elle. A tous les maux de la société moderne, ils ne voient pas d'autre guérison que l'emploi direct ou déguisé de la force. Autant dire que la démocratie est une guerre sourde et permanente entre la caserne et les barricades, et qu'il vaut mieux la mener à coups de plat de sabre que d'avoir à la réprimer à coups de canon.

Il n'y a qu'un moyen pour assurer la paix au sein d'une société démocratique, c'est de permettre et de favoriser autant qu'on le peut la formation des grands partis politiques. On ne veut point parler ici de cette paix apparente et silencieuse qui recouvre souvent des inimitiés profondes et qui est le bienfait comme le danger du pouvoir absolu. L'espèce de repos qui doit régner dans la démocratie n'étouffe en rien l'activité de ces luttes légales et régulières dont la salutaire agitation ne sert justement qu'à maintenir la paix.

L'organisation des partis n'est ni la confusion ni la tyrannie; ce n'est pas, comme on le prétend, l'organisation de la guerre civile; ce n'est pas non plus une façon détournée d'imposer à la démocratie cette espèce de captivité universelle qu'on nous représente comme le seul moyen d'échapper à l'anarchie : c'est à la fois le résultat le plus heureux et la meilleure sauvegarde des libertés publiques, c'est la plus solide garantie de l'ordre et de la sécurité des pays libres; c'est en un mot l'exercice naturel de l'instinct le plus utile qui ait été donné à l'homme, celui de se réunir à ses semblables et de travailler avec eux pour le bien commun.

Il y a en effet deux manières de faire régner la paix parmi les hommes : la première consiste à les enchaîner séparément et à leur interdire tout commerce, toute dispute, tout échange même bienveillant de services ou de paroles; la seconde consiste à les réunir, à leur montrer leurs intérêts véritables et à laisser libre cours à leurs discussions jusqu'à ce qu'ils aient nommé des arbitres ou conclu eux-mêmes des conventions pacifiques. Dans le premier cas, l'accord est tout extérieur, et il doit cesser avec les causes matérielles qui le maintiennent; dans l'autre cas au contraire, il repose sur des besoins communs, sur des promesses mutuelles, sur un concert de volontés intelligentes. Le litige se poursuivra tant que les intérêts ne seront pas conciliés, mais suivant les règles établies par le consentement des parties. De cette façon, une sorte de légalité s'introduira dans leurs disputes, et ces ennemis que tout à l'heure il fallait enchaîner pour les empêcher d'en venir aux mains deviendront des plaideurs paisibles, tout occupés de gagner l'oreille de leur juge, c'est-à-dire la faveur de l'opinion publique. Grâce à l'habitude de délibérer et d'agir en commun, la passion de l'intérêt collectif remplacera celle de l'intérêt personnel, le sentiment du droit et de la discipline succédera à cette farouche indépendance primitive qui ne pouvait se dompter que par la servitude. Il se formera enfin au sein de cette foule d'abord confuse deux ou trois groupes appelés partis qui finiront par l'englober tout entière, qui se surveilleront, se contiendront incessamment les uns les autres, et qui, tour à tour vainqueurs et vaincus, remettront d'un commun accord le jugement des procès qui les divisent au tribunal suprême de la majorité.

Telle est l'histoire de tous les peuples libres, et c'est là le miracle fort naturel qu'une puissante organisation des partis est seule capable d'accomplir au sein de la démocratie moderne. Elle seule peut, sans confisquer les droits de la souveraineté populaire, sans porter atteinte aux libertés publiques, en s'appuyant au contraire sur ces libertés mêmes, imprimer à la démocratie cette di-

rection forte et sage qui est nécessaire à sa durée. Elle seule peut lui enseigner la persévérance, la modération, l'esprit de conduite, et introduire un ordre rigoureux jusque dans les plus libres manifestations de la vie nationale. Plus une démocratie est ignorante, capricieuse, inexpérimentée, inhabile à se conduire elle-même et à gouverner directement les affaires, plus il est nécessaire que l'organisation des partis soit indépendante et forte. Qui ne sait en effet que dans les armées la valeur personnelle des hommes importe moins que l'esprit de corps et l'habitude de la discipline, qu'il suffit d'avoir de bons cadres pour former rapidement de bons soldats? Les partis sont comme des cadres qui enveloppent et soutiennent les citoyens dans la vie publique. Supprimez-les ou empêchez-les de naître, et la démocratie n'est plus qu'une poussière qui prend aisément l'empreinte qu'on lui donne, mais qui ne la garde pas plus d'une heure et qui se disperse au premier coup de vent. Le prestige d'une dictature fondée sur un grand nom, la lassitude générale qui succède toujours aux révolutions, la puissance d'un gouvernement qui a rassemblé sous sa main toutes les forces d'une nation, pourraient y maintenir quelque temps un ordre extérieur et une obéissance un peu machinale; mais en face du parti du gouvernement, toujours organisé, toujours compacte, toujours armé jusqu'aux dents contre un ennemi souvent imaginaire, il n'y aurait rien que des factions obscures, incapables de guider l'opinion publique, impuissantes à la rallier sous leur bannière, bonnes tout au plus dans l'heure du danger à ajouter par leurs divisions stériles à la confusion du pays. Si par malheur le colosse commençait à chanceler sur sa base, si la majorité, longtemps craintive ou confiante, commençait enfin à douter de sa force, faudrait-il donc qu'il entraînât la société tout entière dans sa ruine? C'est ce qui arriverait infailliblement, si à la force armée du pouvoir on n'opposait la force morale des grands partis politiques, si à côté de l'organisation administrative et officielle on ne trouvait, pour ainsi dire, un gouvernement de rechange, prêt à succéder aux droits et aux devoirs de celui qui aurait succombé. Alors au contraire les gouvernemens auraient plus de solidité et de souplesse; un changement de politique n'amènerait pas toujours le bouleversement des institutions nationales, et quand même la force des choses rendrait un pareil malheur inévitable, le pays saurait bien trouver dans l'organisation toujours vivante des deux ou trois partis qui le divisent de quoi échapper à ces redoutables interrègnes qui sont le grand danger des révolutions.

L'organisation des partis n'est pas seulement le correctif nécessaire des défauts de la démocratie, elle en est aussi le seul remède

efficace, le seul qui suffise à la guérison. Tous les autres sont impuissans quand on néglige celui-là, et ils deviennent inutiles aussitôt qu'on l'emploie. De ce nombre est le système bien connu du suffrage à plusieurs degrés, idée certainement spécieuse et séduisante, et qui surtout paraît reprendre faveur depuis l'avénement du suffrage universel. Beaucoup d'esprits éclairés, appartenant pour la plupart à cette opinion libérale que les docilités de la démocratie n'effraient pas moins que ses violences, en sont venus à cette conclusion qu'une certaine hiérarchie électorale est le seul moyen qui nous reste pour ramener à la raison le nouveau souverain de la société moderne, sans cependant porter atteinte aux droits qu'on lui a reconnus. Nous ne saurions, quant à nous, approuver ce système, car nous pensons avec M. Stuart Mill que c'est là un de ces subterfuges fâcheux qui compromettent une cause sans la servir. Ce n'est pas à dire cependant que nous partagions absolument les préventions injustes de certains démocrates français qui regardent l'élection à deux degrés comme un piége tendu par la bourgeoisie aux classes populaires et comme une confiscation détournée de la souveraineté du suffrage universel. Ici encore nous nous entendons plus aisément avec les démocrates utilitaires et raisonneurs de l'école anglaise qu'avec leurs frères les démocrates sentimentaux du continent. Quand nous repoussons le suffrage à deux degrés, ce n'est pas que nous y découvrions rien de déloyal ou de perfide, c'est simplement parce que nous le croyons aussi inutile qu'inoffensif. Si les deux degrés pouvaient servir à discipliner la démocratie et à donner plus d'ascendant aux influences morales qui s'en disputent l'empire, ce n'est pas nous assurément qui ferions fi de cet avantage; mais nous n'y pouvons voir qu'une de ces formalités vaines, un de ces rouages de luxe qui compliquent le mécanisme électoral sans en changer en rien le mouvement. Si la vie politique ne pénètre point jusqu'au fond du corps électoral, le suffrage universel, de quelque façon qu'on l'organise, ne peut pas être une institution sérieuse ni un appui solide pour les gouvernemens tirés de son sein; il passera toujours par les mêmes alternatives d'obéissance machinale ou d'aveuglement furieux. Si au contraire le suffrage universel s'élève à l'intelligence de ses droits, s'il apprend à s'intéresser aux affaires publiques, comment croire qu'il ne veuille pas s'en occuper lui-même et sans accepter d'intermédiaires entre lui et ses mandataires élus? Comment s'imaginer qu'il puisse jamais consentir à déléguer aux citoyens investis de la fonction du suffrage autre chose qu'une apparence de pouvoir paralysée par un mandat impératif? Le vote à deux degrés ne sera plus alors qu'un procédé électoral sans inconvéniens comme sans avantages, une forme indif-

férente qui laissera leur libre jeu aux influences souveraines des grands partis organisés. Les électeurs seront choisis non pas en leur nom personnel, à cause de leur expérience ou de leurs mérites, mais comme membres de l'un des partis qui s'arment l'un contre l'autre. En acceptant le dépôt qui leur sera confié, ils s'engageront à en faire l'usage qui leur sera formellement prescrit. Ils ne seront plus que des serviteurs revêtus d'un titre honorable, des hommes d'affaires obligés de se conformer à la lettre au programme du parti qui les emploie. C'est ainsi que les choses se passent dans toutes les vraies démocraties. Aux États-Unis par exemple, où le vote à deux degrés subsiste encore pour l'élection du président, on n'entend pas dire que ce mode de suffrage altère en aucune façon la volonté nationale; le second degré n'est qu'une pure cérémonie qui constate et légalise le résultat déjà certain des élections. La démocratie, quand elle est vivante et forte, ne se laisse pas éluder par de tels subterfuges; elle ne se laisse prendre à des filets aussi fragiles que lorsqu'elle est incapable de jouer dignement son rôle. Alors il n'est pas besoin d'employer le suffrage à deux degrés pour confisquer la volonté nationale et pervertir le vœu populaire. L'élection unique et immédiate offre pour cela des facilités suffisantes aux gouvernemens qui veulent s'en servir.

Le système des deux degrés pourrait donc tout au plus servir à ménager la transition toujours dangereuse du suffrage restreint au suffrage universel; mais quand un pays en est arrivé au régime de la démocratie pure, ce serait une folie que de revenir sur les concessions déjà faites. Alors on ne peut plus espérer de salut que dans le progrès de la démocratie elle-même, dans l'énergique organisation des élémens conservateurs qu'elle renferme, dans le judicieux emploi des forces cachées qu'elle réserve à ceux qui sauront y faire appel. Il faut, comme le disait La Boétie dans son naïf et frappant langage, « pour fendre le bois, se faire des coings du bois même, » c'est-à-dire accepter la démocratie sans réserve et se fier hardiment pour tout le reste à la protection puissante de la liberté.

Nous qui nous vantons d'avoir été les apôtres et les initiateurs de la liberté dans le monde, nous sommes peut-être le peuple qui en méconnaît le plus le bienfaisant caractère. La liberté a eu chez nous le grand malheur d'avoir l'échafaud pour premier trône. Trompés par les douloureux souvenirs de notre histoire, nous nous sommes habitués à la confondre avec ces violences révolutionnaires dont elle est toujours la première victime. Nous avons cessé de respecter en elle la gardienne paisible de nos intérêts et de nos consciences pour n'y plus voir qu'une puissance destructive et menaçante. Ses partisans les plus zélés en apparence ont contribué

plus que personne à accréditer cette erreur funeste : ils en ont fait une déesse austère, reléguée parmi les orages et les précipices, et uniquement occupée à se venger de ses ennemis. La liberté, pour bien des Français, ne consiste pas à être indépendant dans sa personne et dans ses biens, dans ses opinions et dans son langage, à ne relever que de soi-même et des lois de son pays. Depuis qu'elle ne s'amuse plus à couper des têtes et à allumer des feux de joie avec le mobilier des palais, elle consiste à chanter *la Marseillaise*, à s'appeler « citoyen, » et à planter des arbres de la liberté remplacés dès le lendemain par l'écusson monarchique. Elle nous apparaît tour à tour comme une espèce d'instrument de torture et de macération glorieuse ou comme un carnaval populaire semblable à ces saturnales romaines où les valets et les maîtres changeaient de rôle pour quelques jours. C'est un intermède burlesque ou tragique entre deux gouvernemens éphémères, pendant lequel la société, campée sur des ruines, appelle à grands cris la venue d'un libérateur ou d'un maître.

Tout cependant n'est pas fait dans notre histoire pour donner une idée aussi injuste et aussi fausse de la liberté. A côté des souvenirs mauvais qui nous engagent à nous défier d'elle, elle nous en a laissé plusieurs que nous nous rappelons avec complaisance, et que les conservateurs eux-mêmes commencent à regretter un peu. D'ailleurs, pour qui sait voir et entendre, l'histoire même de nos malheurs et de nos vicissitudes passées n'est qu'une exhortation continuelle à la liberté. Poussés brusquement dans la démocratie par une secousse imprévue autant que violente, nous n'avons pas le temps de nous retenir sur la pente et de nous arrêter à moitié chemin. Il importe que nous improvisions en quelques années ce que nous aurions mûri pendant un demi-siècle; il nous faut acquérir sans retard cette chose plus solide que les institutions les plus anciennes, plus sûre que les pouvoirs les plus forts et les mieux armés, cette chose utile à tous les gouvernemens du monde, mais indispensable à la démocratie, et que la liberté peut seule nous donner, — des mœurs publiques.

III.

Malheureusement les raisons mêmes qui rendent désirable une liberté large et franche tendent aussi à éloigner l'opinion publique des idées libérales. C'est parce que nos institutions sont démocratiques que toutes les libertés nous sont nécessaires à la fois, et c'est pour cette raison même que la France conservatrice en a peur. Il y a quinze ans, elle se jetait dans les bras d'une dictature qu'elle suppliait de la sauver. Maintenant encore, s'il fallait l'en croire, on

devrait ajourner éternellement la liberté. On dirait qu'elle ne se sent pas le courage d'affronter le combat auquel la démocratie la provoque, et qu'elle a accepté sans le savoir le jour où elle a proclamé le suffrage universel.

Reconnaissons-le tout d'abord, la France est excusable dans sa faiblesse. Elle n'a pas reçu la démocratie tout à fait de son plein gré; elle a été prise au dépourvu par des événemens qui l'ont dominée avant de lui laisser le temps de réfléchir. Elle a sauté dans le suffrage universel en fermant les yeux, elle s'est conduite un peu comme ce personnage de la fable qui se jetait dans la rivière de crainte d'être mouillé; puis, effrayée de la puissance du courant qui l'entraînait, elle a eu recours à la dictature pour endiguer le torrent démocratique et pour l'enfermer dans de fortes écluses au risque d'en faire un marécage. Voilà pourquoi nous ne craignons pas de dire en face même de la démocratie que le suffrage universel a été établi prématurément. Nous n'en voulons pas d'autres preuves que la peur même qu'il inspire et la facilité avec laquelle on l'a dirigé. Si le droit de suffrage avait été véritablement la satisfaction d'un besoin populaire, la France ne l'exercerait pas avec tant d'apathie. Ce qui atteste l'existence du droit électoral, c'est la ferme volonté de l'obtenir et de le conserver. Ajoutons que, lorsqu'un peuple est mûr pour une réforme, il ne la laisse pas improductive et ne s'en dégoûte pas dès le lendemain. Or quel usage avons-nous fait de la faculté du suffrage depuis le jour où nous la possédons? Comment avons-nous mis en œuvre ce principe de la souveraineté populaire, auquel nous nous croyons si passionnément attachés? Sauf dans quelques grandes villes dont les habitans sont depuis longues années dignes d'entrer dans la vie politique, la France en général n'a guère usé de ses droits que pour les abdiquer entre les mains du gouvernement. A voir la négligence avec laquelle nous nous acquittons des devoirs que le suffrage universel nous impose, on se prendrait à penser que c'est là non point une de ces conquêtes nationales qui sont le signe d'une vie politique plus abondante et plus large, le résultat d'un progrès nouveau dans les idées libérales, mais l'œuvre artificielle de quelques théoriciens absolus amoureux de la logique seule et de quelques enthousiastes élevés au pouvoir par la loterie des révolutions.

Certes il est pénible d'avouer que l'institution fondamentale de la société française, cette institution qui devrait être le couronnement naturel du progrès démocratique et libéral, n'a été établie que par un accident et par une surprise. Il est cruel de dire à ceux qui l'ont payée de leur sang que leur sacrifice est resté stérile pour la génération contemporaine. Il n'en est pas moins vrai que, le jour même où la démocratie fut fondée, la nation ne la vou-

lait point encore, et que dès le lendemain de la révolution elle s'est mise à regretter ce qu'elle avait fait. Qu'est-ce donc qui a précipité la France avant l'heure dans cette démarche imprudente? qu'est-ce donc qui l'a fait sortir de la voie libérale et sage où elle semblait engagée depuis trente ans? La réponse, à notre avis, n'est pas douteuse, c'est la résistance maladroite et coupable de l'aristocratie d'argent, qui gouvernait alors la France, aux réformes démocratiques les plus insignifiantes et aux réclamations les plus modérées du parti populaire, c'est l'entêtement pusillanime d'un pouvoir trop orgueilleux, qui ne voulait rien céder à l'opinion du dehors, en même temps qu'il redoutait les innovations les plus inoffensives à l'égal des plus grands bouleversemens. Le suffrage universel est l'œuvre involontaire de la bourgeoisie de la restauration et de 1830, de cette bourgeoisie qui en 1847 repoussait la réforme électorale, qui acclamait en 1848 l'avénement de la démocratie républicaine, et qui trois ans après s'est jetée dans les bras de l'empire pour échapper aux conséquences de la révolution qu'elle avait provoquée.

A Dieu ne plaise que nous montrions de la colère ou de l'amertume contre une classe de la société française qui a eu l'immortel honneur de fonder et de faire régner pendant trente ans le gouvernement représentatif! Mais, si c'est elle qui a fondé le gouvernement parlementaire en France, nous ne pouvons pas non plus oublier que c'est elle aussi qui l'a perdu. La bourgeoisie de 1830 ou plutôt celle de 89, dont elle était la légitime héritière, depuis le moment où elle est apparue sur la scène de l'histoire jusqu'à celui où elle a vaincu les derniers débris de l'ancien régime, a certainement déployé des qualités héroïques dont ses descendans ont lieu d'être fiers: mais cette vertu, que l'adversité avait fait naître, s'est énervée, comme il arrive souvent, au sein d'une trop grande prospérité. La bourgeoisie avait lutté courageusement pour la liberté tant qu'elle était elle-même opprimée ou tant qu'elle se croyait menacée dans la possession de ses droits par ce fantôme d'ancien régime que la restauration a vainement évoqué contre elle; mais sitôt qu'elle s'est vue en pleine possession du pouvoir, elle a cédé à ce penchant funeste de tous les parvenus qui veulent jouir à leur aise. Elle s'est établie dans le gouvernement comme dans un pays conquis, se distribuant les titres, les traitemens, les places, les honneurs, étalant avec ostentation ses richesses récentes, aimant à se confondre aux rangs des aristocraties passées ou à les humilier de sa grandeur, toujours frondeuse par habitude, mais égoïste par position, et poussant l'esprit de conservation jusqu'au plus déplorable aveuglement. Sans doute tout n'a pas été stérile dans l'œuvre des dix-huit ans qu'elle a passés au pouvoir : elle a donné à la France une sécu-

rité depuis longtemps inconnue, une liberté peut-être insuffisante, mais dont nous n'osons même plus demander le retour; elle a surtout augmenté les ressources matérielles du pays sans le précipiter dans les désordres et dans les orgies de la spéculation. C'est son avarice tant raillée qui a jeté les fondemens de cette prospérité industrielle extraordinaire dont on a fait honneur au nouveau régime, et qui ne lui a pas été fidèle jusqu'à ce jour. Il y avait alors un mot qui peignait à merveille l'état de la France, et qui aurait pu être employé plus tard avec encore plus de raison : la bourgeoisie française était *satisfaite*, c'est-à-dire qu'elle voulait rester immobile. Elle craignait tout ce qui pouvait la troubler dans la jouissance de son repos. Si les puissances étrangères insultaient ou menaçaient la France, on voulait éviter la guerre à tout prix; si le peuple impatient s'agitait au dehors et frappait à la porte du *pays légal*, on répondait dédaigneusement que la maison était pleine, et qu'on n'y laisserait plus entrer personne. On ne semblait occupé qu'à barrer la voie aux nouveau-venus qui essayaient d'en forcer le passage. La bourgeoisie oubliait qu'elle était elle-même issue du peuple et qu'elle s'y recrutait encore tous les jours; elle s'habituait à le considérer comme une espèce de nation distincte dont il fallait comprimer les ambitions insolentes; elle croyait éterniser son pouvoir en repoussant les envahissemens populaires et en refusant les concessions qui l'auraient sauvée. On vit trop bien alors qu'à l'exception d'une minorité courageuse et qui devait rester toujours fidèle dans la bonne ou dans la mauvaise fortune à la cause de la liberté, la bourgeoisie dite libérale de la restauration et du gouvernement de juillet n'était que le grand parti des parvenus de la révolution et de l'empire, alarmés un instant dans leur existence par le retour de l'ancienne monarchie de droit divin, endormis ensuite dans les satisfactions matérielles que la richesse procure. Voilà ce qui a perdu le régime libéral et sage que la révolution de 1830 avait inauguré pour la France. Plus on regrette la douceur de ce régime, moins on doit avoir d'indulgence pour ceux qui l'ont laissé périr entre leurs mains.

L'oligarchie étroite des électeurs censitaires à 300 ou à 200 francs ne pouvait durer qu'à la condition de s'élargir sans cesse. Insoutenable en théorie et en justice pure, elle pouvait du moins servir de point de départ à un progrès sage et continu. Il fallait faire comme l'aristocratie anglaise, appelant les classes moyennes à partager son pouvoir, comme les classes moyennes, émancipant à leur tour par degrés les classes populaires; il fallait, par ces fréquentes infusions d'un sang nouveau, vivifier et fortifier graduellement le corps politique. C'est ainsi que l'avaient entendu les fondateurs eux-mêmes du suffrage restreint, quand l'école doctrinaire disait

par la voix de M. Royer-Collard, son oracle : « Les incapacités ne sont ni personnelles ni définitives, elles ne sont que suspensives et temporaires; » mais à partir de 1830 il sembla que l'oligarchie électorale, au lieu de s'étendre et de s'élargir suivant le vœu du pays, serrât chaque année ses rangs davantage et se montrât plus fière et plus dédaigneuse envers ceux qu'elle avait exclus. Au lieu de se rapprocher du but, elle paraissait s'en éloigner tous les jours. Simple *plutocratie* composée d'élémens mobiles et grossie sans cesse d'hommes nouveaux, elle contractait tous les sentimens, tous les préjugés, toutes les prétentions étroites d'une aristocratie de naissance. Cette avant-garde de la démocratie, montée la première à l'assaut des priviléges, au lieu de tendre la main à ceux qui venaient après elle pour les aider à s'introduire dans la place, s'était postée d'un air menaçant sur la brèche, et avait pris l'attitude hautaine d'une arrière-garde de l'ancien régime. Assurément cette parodie d'un temps qui était passé pour jamais n'avait rien de bien redoutable pour l'avenir de la démocratie moderne. Faut-il s'étonner pourtant que le peuple ait pris en méfiance ces compagnons d'armes qui reniaient son alliance? Faut-il s'étonner que les inimitiés des classes aient persisté dans un temps où elles n'avaient plus de raison sérieuse, et que le châtiment, comme toujours, ait de beaucoup dépassé la faute?

Rudement réveillée par la secousse formidable qui termina son règne, la bourgeoisie se remit à l'œuvre, et la nécessité lui fit déployer de nouveau des qualités vraiment grandes. Sans autres ressources que celles qu'elle puisa dans son énergie, dans le sentiment de son devoir et dans l'imminence même du danger, elle sut conserver l'ordre au milieu de ce terrible bouleversement. Surprise par l'avénement du suffrage universel sans avoir eu le temps ni de protester ni de se recueillir, elle sut d'un jour à l'autre s'y accommoder, le discipliner, l'intimider par sa fermeté, le gagner par la persuasion, et à la fois s'en rendre maîtresse sans lui imposer aucune contrainte. Après les fluctuations inévitables qui suivent toujours les grandes commotions sociales, on vit le suffrage universel, à la faveur d'une liberté presque sans limites, envoyer à l'assemblée nationale une majorité de représentans conservateurs. On put même espérer que la république allait se fonder d'une manière durable; mais, hélas! la pure démocratie était alors trop contraire aux mœurs de la France. L'effort du premier jour s'épuisa vite: la confiance se retira au moment même où la victoire était assurée. Tout en imprimant au suffrage universel une direction sage, on ne cessa pas d'en avoir peur. D'abord on n'avait songé qu'à se défendre; dans le premier feu de la bataille, on n'avait pas eu le loisir de craindre. Quand la paix fut revenue, la réflexion

revint avec elle; la France mesura avec épouvante l'abîme où elle avait roulé, elle chercha partout un refuge, et elle n'en trouva pas d'autre que celui du pouvoir absolu.

C'est qu'alors en effet, pour ceux qui ne voulaient pas de la liberté, la dictature était le seul refuge, et aujourd'hui encore il n'y en a pas d'autre. Ceux qui se flatteraient de pouvoir échapper au gouvernement absolu sans accepter franchement la démocratie avec toutes ses conséquences les plus radicales, ceux-là sont dans une illusion bien grande et seront cruellement détrompés. A quelle tradition ou à quel système espèrent-ils donc se rattacher? Nous avons encore chez nous beaucoup de préjugés et de rancunes, nous n'avons malheureusement plus de traditions. Nous ressemblons à un terrain ravagé où poussent beaucoup d'herbes folles et de rejetons obstinés et inutiles, mais que n'ombrage aucun grand arbre qui puisse nous servir d'abri. Nous n'avons plus qu'à y passer bravement la charrue, et à y répandre à pleines mains la semence de la démocratie future. Par quel coup d'état ou quel stratagème nos conservateurs espéreraient-ils encore se délivrer du suffrage universel? Quel débris vermoulu du passé voudraient-ils exhumer pour mettre à sa place? Par quelle maladroite restauration de l'ancien régime, par quelle invention nouvelle et chimérique pourraient-ils échapper aux lois de l'égalité moderne? Est-ce par les listes de notabilité du consulat et de l'empire? par les colléges départementaux de 1815? par les censitaires de 1817 ou de 1830? — Est-ce même par les trois journées de travail de la première assemblée constituante, ou par cette loi d'exclusion du 31 mai, si modérée, mais si compromettante et si inutile, que les assemblées de la seconde république ont essayé d'imposer à la démocratie dans l'intérêt même de son indépendance et de son honnêteté? Qui oserait aujourd'hui rien proposer de semblable? Tous ces systèmes ont été condamnés, soit par la raison, soit par l'histoire. Nous avons assisté à trop d'essais et d'avortemens de tout genre pour tenter de nous rattacher encore à quelqu'un de ces bâtons flottans. En moins de quatre-vingts ans, la France a traversé plus de douze lois électorales. Elle a passé tour à tour de l'absolutisme de la vieille monarchie au règne absolu de la démocratie, puis de nouveau la démocratie a fait place au despotisme du premier empire, et la liberté n'est revenue qu'à la faveur de l'oligarchie. Le suffrage universel a été appelé à voter des constitutions, à nommer des dictateurs et des dynasties, et il se voit encore interdire l'élection de ses magistrats municipaux! Rien n'égale le désordre et la confusion de notre histoire, si ce n'est la mobilité et l'inconséquence de notre génie. Au lieu de nous cramponner timidement aux épaves des régimes détruits et de nous engloutir de gaîté de cœur dans leur naufrage irréparable, il faut

nous jeter en pleine eau et tâcher d'y nager tout seuls. C'est ce que nous avons fait il y a vingt ans, au lendemain d'une guerre civile épouvantable, au milieu même des eaux troublées de la tourmente révolutionnaire, et cependant la France ne s'est pas noyée. A ceux qui ne seraient pas rassurés par le calme profond qui a succédé à cette tempête et que rien jusqu'à présent n'est venu interrompre, nous aurions alors le droit de dire : A quoi donc a servi votre remède, et que faisons-nous depuis dix-huit ans?

Nous n'ignorons pas que cette mobilité même et ce désordre de notre histoire inspirent à beaucoup de gens graves de folles espérances de réaction. A force de voir la politique de notre pays osciller sans cesse d'un pôle à l'autre, on a fini par penser que tout était possible en France, et que rien surtout ne pouvait résister au tranchant ou au pommeau d'un sabre. La convention n'avait-elle pas déjà proclamé le suffrage universel absolu? et la restauration, vingt ans plus tard, n'en a-t-elle pas moins restreint sans résistance le corps électoral tout entier à 90,000 électeurs? Qui sait, disent nos têtes sages, si l'avenir ne nous ménage pas un retour pareil? Qui sait si un accident ne rétablira pas un jour ce qu'un accident a renversé? C'est leur scepticisme même qui engendre leur confiance et leur incrédulité qui les porte à croire. Tristes et fragiles espérances que celles qui se fondent sur le hasard et sur le mépris qu'on a de son pays!

Nous ne croyons pas, quant à nous, à cette résurrection du passé. L'exemple de la restauration, qui éveille tant d'appréhensions et d'espérances, n'est ici qu'un anachronisme auquel il serait vain de s'arrêter. L'état de la France après le premier empire n'avait que des analogies superficielles avec l'état présent. Il faut avoir la franchise de le dire : Napoléon Ier, qu'on a qualifié de Robespierre à cheval, et qui avait, dit-on, organisé la révolution française, l'avait au contraire absolument étouffée. A la chute du premier empire, la révolution était comme nulle et non avenue au point de vue politique. Il n'en restait de traces que dans les lois civiles, dans le passage des terres des émigrés à de nouvelles mains, dans la nouvelle situation du clergé, mis à la solde du pouvoir civil, et dans l'avénement d'une nouvelle classe de privilégiés, d'une nouvelle noblesse tirée du sein de la roture. Du reste Napoléon ne visait qu'à remplacer et à rajeunir l'ancien régime en reconstituant une nouvelle féodalité militaire européenne sur les débris des vieilles monarchies. Son affectation singulière à se dire le successeur de Charlemagne prouve à quelles origines il aimait à se rattacher, quel régime il aspirait à fonder en Europe. Si sa puissance avait duré, s'il avait eu la sagesse d'accepter les propositions généreuses qu'on lui faisait encore à la fin de son règne,

on n'aurait pas tardé à voir où il voulait ramener la société française, — à moins pourtant que la semence révolutionnaire qui était restée dans le sol n'eût fructifié de nouveau à la faveur de la paix, et n'eût rongé intérieurement les fondations de l'édifice impérial. Il n'a pas eu le temps de montrer au monde et à l'histoire quel admirable successeur avait trouvé en lui l'ancien régime, et combien il était digne de s'asseoir sur le trône de la vieille royauté française en posant sur sa tête le diadème des césars. Son œuvre de reconstruction monarchique est restée incomplète sous le rapport social; mais au point de vue politique elle était pleinement terminée le jour de sa chute. Il avait anéanti la liberté sous toutes ses formes, il en avait effacé jusqu'aux dernières traces inoffensives, il en avait étouffé jusqu'au fond des consciences les secrètes velléités et les regrets impuissans. Il nous avait rendu en fait de liberté notre robe virginale, et, revenus à notre état d'innocence première, nous eûmes à recommencer notre apprentissage. Tout était à refaire et tout était remis en question.

Il n'en est point de même à présent. Le second empire, Dieu merci, ne nous a pas pétris aussi fortement à son image. Grâces d'ailleurs lui en soient rendues, il est bien loin de nous avoir ramenés à notre état d'innocence naturelle. Nous sommes des pécheurs pénitens qui ont humblement expié leurs fautes, mais qui n'ont pu rompre avec le vieil homme. Le péché a conservé en nous des attaches secrètes et obstinées. Pour avoir perdu le goût et le regret de la liberté, nous n'en avons pas abjuré formellement les croyances. Nous n'avons pas cessé de rendre hommage au principe de la souveraineté populaire, alors même que nous cherchions à l'éluder ou à l'abattre. Une tradition libérale affaiblie, mais invaincue, a persévéré jusqu'à nous dans l'éclipse même de nos libertés. Enfin, pendant que les classes moyennes s'engourdissaient dans leur bien-être, l'aisance et l'instruction qui pénètrent dans les classes populaires y élevaient peu à peu le niveau des esprits et des caractères. En un mot, rien n'a été fait pour accélérer le progrès des temps, mais rien non plus n'a pu l'interrompre, et nous pouvons dire sans vanité que la France de nos jours, bien qu'à moitié endormie encore, se trouvera, dès l'heure de son réveil, plus mûre pour la démocratie que la France de 1814 ou même celle de 1830.

La raison d'ailleurs en est simple et doit frapper tous les esprits. Le second empire ne voulait pas être la copie du premier, et il ne pouvait pas, quand il l'aurait voulu, façonner aussi aisément la France à l'ancien moule impérial. Ses prétentions étaient plus bourgeoises; ses titres à l'admiration et à la reconnaissance du pays étaient d'un ordre plus modeste et moins imposant. Sa puissance était moins

surhumaine, pour ne pas dire plus faible ou plus douce. Autant la révolution de 1848 avait été plus bénigne que l'autre, autant la réaction devait à son tour être moins forte. Le second empire n'avait pas les compensations de la gloire militaire à offrir à la France pour lui faire oublier la liberté. Né seulement des discordes civiles, il n'avait pas le même prestige que s'il avait réclamé la dictature pour prix du salut de la France et de l'humiliation de l'Europe. Si quelques patriotes belliqueux ont cru qu'il allait nous rendre les jours brillans d'Austerlitz et d'Iéna, ils doivent être détrompés à l'heure présente. Ce n'était pas là ce que le pays demandait à l'élu du 10 décembre; ce ne pouvait pas être, comme on dit, sa mission historique. Elle était contenue, ce nous semble, dans ces paroles mémorables et malheureusement trop oubliées : « L'empire, c'est la paix. » Sa plus grande faute, si jamais il en a commis quelqu'une, est d'avoir dévié trop souvent de ce programme encore si populaire. Couronné au lendemain d'une révolution qui avait fait beaucoup de bruit dans le monde, mais qui n'avait rien ébranlé ni rien détruit d'essentiel dans la société française, et dont le plus grand tort était d'avoir fait peur, — à peu de distance d'une monarchie pacifique et libérale dont les souvenirs étaient encore tout vivans, il n'avait rien à réparer ni à reconstruire, et son rôle naturel devait consister simplement à rassurer les intérêts follement effrayés. Le premier empire avait été la dictature de la gloire, le second devait être celle des intérêts matériels. Issu d'une république dont il se disait le continuateur, son principal mérite aux yeux de la France était de concilier la forme des institutions démocratiques qu'on n'osait abolir avec la profonde tranquillité dont on était alors si avide. Pour légitimer enfin sa dictature temporaire et pour la faire respecter du reste du monde, il ne lui suffisait pas d'avoir la force ou même l'assentiment silencieux de la France, il devait encore appuyer son pouvoir sur ce principe démocratique qu'il était appelé lui-même à contenir; il devait lui faire dans ses institutions une place permanente afin de prouver qu'il n'était pas infidèle à son origine et qu'il ne craignait pas le regard du peuple. Le premier empire avait simplement supprimé les institutions représentatives, le second se contenta de les affaiblir et d'en diminuer le rôle. Le premier empire s'arrogeait lui-même hardiment la nomination des assemblées chargées de préparer et de voter les lois, le second se contenta de limiter leurs attributions et de s'emparer indirectement du pouvoir électoral. Là où le premier empire commandait en maître, le second louvoyait et insinuait; là où le premier empire tranchait avec son sabre, le second frappait tout au plus avec le plat de l'épée; le premier gouvernait surtout par l'autorité militaire, le second par l'influence administrative. Voilà pourquoi le

principe représentatif n'a pas été exilé de la société française, voilà comment la démocratie a pu subsister et grandir encore au milieu même de la réaction qui menaçait de l'étouffer.

La pratique du système représentatif semblait un peu fictive au début du règne, l'unanimité était acquise d'avance à tout ce que le gouvernement avait décidé; mais les fictions, quand elles durent longtemps, finissent toujours par devenir vraies. Quoique réduite excessivement par les institutions du nouveau régime, l'influence des assemblées représentatives a suivi la loi de toutes les libertés politiques, *vires acquirit eundo*. La part que le gouvernement prenait dans les élections pouvait être exagérée; mais il suffisait que les élections restassent nominalement populaires pour qu'elles tendissent sérieusement à le devenir, et pour que l'exercice de cette fonction souveraine prît à chaque fois une importance plus grande; il suffisait que le principe fût conservé pour que déjà la réalité fût en partie reconquise. Lors même qu'il a consenti à se laisser museler et mener en laisse, le suffrage universel ne s'en est pas moins accoutumé à considérer son autorité comme un droit, il a même montré çà et là de quel esprit d'entente et de quelle énergie virile il serait capable le jour où son éducation politique serait faite, et où il aurait dans les mains l'instrument de la liberté. Il peut exercer mollement les droits qu'on lui a donnés, mais il ne souffrirait plus aujourd'hui que personne vînt ouvertement lui en contester la possession. Le suffrage universel a quelque ressemblance avec ces potentats asiatiques qui se laissent griser d'encens et de flatteries, et qui abandonnent volontiers la réalité du pouvoir à un favori devenu leur maître. Les gouvernemens qui voudraient l'endormir n'y parviendraient qu'à force de complimens; ils devraient lui répéter tous les jours qu'il est l'unique souverain des sociétés modernes, que tous les pouvoirs découlent de lui seul, et que tous doivent se retremper à leur source. Comment veut-on qu'il ne finisse pas par le croire et par se prendre lui-même au sérieux? Si indifférent et si désintéressé qu'on le suppose, il doit s'attacher aux hommages extérieurs qui lui sont rendus. Il consentira peut-être à ce qu'on gouverne à sa place, mais à la condition que ce soit en son nom. Ce roi fainéant se révolterait, si, joignant les mots aux choses, on voulait le dépouiller des insignes de sa royauté.

L'établissement du suffrage universel nous paraît donc une chose définitive et irrévocable; bien imprudent et bien téméraire qui tenterait aujourd'hui de le détruire! Celui-là courrait de gaîté de cœur au-devant d'une ruine certaine, et il ne ferait que rendre service au suffrage universel lui-même en lui fournissant une occasion de montrer sa puissance. Bien plus, et c'est là ce qui doit paraître, sinon précisément étrange, au moins instructif et inattendu aux

conservateurs effrayés qui ont fait l'empire, c'est l'empire qui, en patronnant et en prônant le suffrage universel, en s'en faisant, si j'ose ainsi dire, un instrument de pouvoir, a contribué plus que tout autre régime, plus que la république de 1848 elle-même, à l'enraciner sur notre sol; c'est l'empire qui, à la grande confusion de ceux qui s'étaient jetés dans ses bras pour échapper à la démocratie, a consacré lui-même le principe fondamental de la démocratie moderne, et rendu inévitable l'application de toutes ses conséquences dans un avenir prochain. L'empire en effet n'a pas voulu étouffer violemment la démocratie; il a voulu seulement retarder sa croissance et s'emparer de sa direction. Il n'a guère employé pour la contenir que des expédiens et des conseils; or les expédiens ne réussissent pas toujours, et les conseils ne sont pas longtemps écoutés. Un jour vient où l'enfant le plus docile et le mieux séquestré du monde apprend à penser tout seul et à réclamer sa liberté. La tutelle étroite et minutieuse à laquelle on a soumis le suffrage universel ne l'empêchera pas de s'émanciper et de parler en maître.

Il y a des gens qui, à cette attitude indécise et relativement libérale du second empire, préfèrent la rude franchise et (qu'on nous passe le mot) l'héroïque brutalité du premier. Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne sommes pas de ce nombre. Nous savons gré au second empire d'avoir fait de la démocratie sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose. Nous sommes même tout prêts à croire, pour peu qu'il le désire lui-même, qu'il l'a fait en pleine connaissance de cause et dans une intention patriotique. Nous consentons, si cela peut lui plaire, à saluer en lui l'initiateur de la démocratie française, et à lui promettre notre reconnaissance pour le jour où il aura terminé son œuvre. Cela nous donne lieu d'espérer qu'il ne tardera pas à nous rendre les libertés sans lesquelles la démocratie ne serait qu'un vain mot.

IV.

Il nous est impossible de plaindre cette classe de conservateurs timorés dont l'empire a trompé les espérances. Si les événemens tournent contre eux, ils seront justement châtiés d'avoir sacrifié à leur repos égoïste la liberté de leur pays. Quand même la démocratie justifierait toutes les terreurs qu'elle leur inspire, quand même elle devrait les opprimer et les fouler sous ses pieds, la justice de l'histoire serait pour eux sans pitié. Un peuple se condamne lui-même lorsqu'il cherche son salut dans de tels remèdes. La morale publique n'aurait qu'à s'applaudir de l'impression salutaire que ce châtiment pourrait produire sur les nations qui seraient ten-

tées de suivre notre exemple; mais nous avons peine à nous élever jusqu'à cette hauteur philosophique où les considérations de patrie disparaissent : nous ne pouvons nous résigner à assister, les bras croisés et avec un désintéressement stoïque, à la ruine de notre pays. Il nous est impossible de ne pas souhaiter que la France se rattache franchement à la seule forme de gouvernement qui puisse encore lui convenir, et de ne pas consacrer tous nos efforts à l'en rendre digne.

Si le danger était aussi grand que certains esprits chagrins aiment à le croire, la France, il faut l'avouer, jouerait un rôle bien ridicule et bien lâche. Elle ressemblerait à un navire en détresse dont l'équipage se laisse sombrer tranquillement, sans même avoir l'esprit de mettre une chaloupe à la mer, sans même essayer de se faire un radeau solide avec les débris du naufrage. Elle ferait comme une armée endormie dans son camp à l'heure même où l'ennemi la menace, et qui lapide, au lieu de se défendre, les hommes vigilans qui l'ont avertie. Nous ne voulons, quant à nous, ni contribuer à entretenir ces frayeurs puériles, ni montrer aucune indulgence pour ce volontaire aveuglement. Au risque de passer aux yeux des conservateurs pour des anarchistes et des démagogues, nous ne nous lasserons pas de leur répéter que la démocratie est le seul espoir de la France, et que le salut du pays est dans leurs mains.

Rien n'est plus faux que cet esprit de système qui attache *a priori* le bonheur ou le malheur des peuples à telle ou telle forme de gouvernement. Le sort des gouvernemens dépend encore moins de leur principe que de la manière dont on les pratique et dont on sait en tirer parti. Quand la bourgeoisie française se voile le visage au seul nom de la démocratie, elle est comme un homme qui fait un mauvais rêve et qui se cache la tête pour ne pas voir l'objet de ses terreurs imaginaires, tandis qu'il lui suffirait d'ouvrir les yeux pour le faire évanouir. Il est temps d'en finir avec l'épouvantail suranné du spectre rouge; il est temps que la bourgeoisie française se lasse d'être dupée par ces conservateurs qui spéculent sur ses craintes et sont au fond ses pires ennemis; il est temps qu'elle se décide à sortir du sac de Scapin.

Ce n'est pas l'avénement de la démocratie qui nous donne les plus grands sujets de crainte. Ce qui doit nous inspirer de plus vives alarmes que le règne définitif du suffrage universel, c'est le maintien de la confusion déplorable où la société française est tombée par le fait de ses révolutions trop fréquentes, et dont peut seule triompher l'habitude de la liberté; c'est la contradiction qui partout s'y rencontre entre les idées et les choses, entre les principes et les mœurs, entre les institutions et les hommes; c'est ce mélange

incohérent de craintes et d'espérances, d'imprudences et de timidités, d'indulgences et de rancunes, de crédulités et de défiances, d'aspirations libérales et d'instincts dociles, — ce perpétuel conflit de sentimens et d'idées qui fait de notre caractère une espèce d'énigme, et qui jette tant d'obscurité sur notre avenir; c'est enfin cette division sourde et cette secrète hostilité des classes, qui subsiste, dit-on, sous les apparences de l'union et de la paix. Interrogeons-nous avec franchise, tâchons pour un instant d'emprunter le regard impartial de l'histoire, et de nous considérer, s'il est possible, comme le ferait un étranger désintéressé de nos affaires et indifférent à notre pays. Qu'est-ce que la France à cette heure, et qu'y voyons-nous depuis un siècle? — Un peuple qui fait des révolutions tous les quinze ou vingt ans quand il n'en fait pas plusieurs dans le cours de la même année, et qui le lendemain se laisse mettre des lisières sans résistance, en professant lui-même que cette tutelle lui est bonne, — qui se révolte contre la loi quand elle est indulgente et qui adore l'arbitraire quand il est brutal, — qui aime l'égalité à tel point qu'il lui sacrifie ses libertés les plus nécessaires et qui recherche toutes les distinctions avec une avidité puérile, — qui fait profession de mépriser la naissance et à qui rien ne coûte pour obtenir un titre honorifique ou un bout de ruban, — qui a horreur des priviléges, et dont l'unique ambition est d'en avoir, — qui se croit démocratique et qui se sépare en trois ou quatre classes ennemies, — où les castes à peine abolies se reforment d'elles-mêmes comme autrefois, — où le gouvernement, tenant son existence de la souveraineté du suffrage populaire, se croit en devoir de lui refuser toutes les libertés qui lui donneraient la vie. Et cependant ce peuple est brave, généreux, éclairé; il a été pendant longtemps le foyer intellectuel du monde; il a plus contribué que tout autre à répandre en Europe la semence des idées libérales; il n'a pas renoncé encore à cet apostolat glorieux. Que sommes-nous donc enfin? Il est temps pour nous de le savoir.

C'est un lieu commun établi et enraciné par l'usage que la France est une démocratie depuis la révolution de 89. « La démocratie, s'écriait Royer-Collard il y a bientôt quarante ans, la démocratie coule à pleins bords dans la société française. » On ne s'imaginait pas dans ce temps-là que le torrent pût rompre ses digues et en dépasser le niveau. Aujourd'hui cette opinion peut nous paraître plus fondée, et elle est devenue, comme tout ce qui nous touche, un de nos sujets d'orgueil national. On voit des hommes qui au fond du cœur n'ont aucune espèce d'affection ni d'estime pour les institutions démocratiques aller partout se glorifiant de ce que la France est la nation démocratique par excellence, le modèle et la terre promise de la véritable démocratie. — C'est là de leur part

une prétention fausse et une dangereuse erreur. Comme l'a si bien compris le génie sagace de M. de Tocqueville, la société française de nos jours n'est pas une société démocratique; c'est, chose bien différente, une société en révolution. Elle se transforme en démocratie, mais sa métamorphose est loin d'être achevée. On se trompe quand on dit que la France a pour passion dominante le goût de l'égalité : elle en a peut-être la passion, elle n'en a pas encore le respect. Ce qu'on prend chez elle pour un profond amour de l'égalité n'est encore qu'un sentiment d'envie et de jalousie haineuse contre quiconque est au-dessus de nous. Chaque classe pratique volontiers l'égalité au-dessus d'elle, mais le courage lui manque pour la pratiquer au-dessous. On ne se trompe pas moins quand on dit que la France a le culte de la souveraineté nationale, et que même dans ses égaremens elle fait passer avant toute chose ce principe supérieur et sacré. Ce que l'on prend chez nous pour le respect de la volonté populaire n'est que le désir conçu par chaque citoyen de s'élever lui-même au pouvoir ou d'y pousser ses amis, et de gouverner dans le seul intérêt de sa classe. Toutes nos révolutions ont eu jusqu'à présent ce triste caractère du soulèvement d'une classe contre une autre et de la conquête à main armée suivie de l'oppression des vaincus. Chaque classe d'ailleurs, à peine victorieuse de celles qui l'avaient opprimée, ne songeait plus qu'à se réserver leurs dépouilles, et à disputer les fruits de sa victoire aux ambitions que son exemple avait éveillées. L'esprit de conservation et l'esprit de conquête, l'égoïsme satisfait et l'avidité jalouse, le désir de se mettre à la place des autres et la peur de se laisser prendre celle qu'on occupe, ce sont les passions dominantes qui ont dirigé jusqu'à présent la politique de notre pays. La bourgeoisie a commencé par déposséder la noblesse, c'est le peuple à présent qui voudrait déposséder la bourgeoisie. En se substituant au pouvoir de l'aristocratie abattue, les classes moyennes se sont en même temps substituées à ses préjugés et à son orgueil. En détrônant à leur tour les classes moyennes, la classe qu'on appelle plus particulièrement le peuple a voulu aussi les humilier et les dépouiller. Nos divisions de parti ne sont guère au fond que des divisions de classes; elles tiennent moins à nos idées qu'à l'argent que nous avons dans notre bourse ou à la couleur du costume que nous portons. N'avons-nous pas vu dans tous les momens de trouble la société française se diviser d'elle-même en deux factions ennemies, celle des blouses et celle des habits noirs? Il faut nous l'avouer franchement pour tâcher d'y porter remède, le grand malheur de la France est qu'elle n'en a pas encore fini avec ces passions haineuses qui accompagnent toujours les grandes métamorphoses sociales. La seule question que tout le monde comprenne et dont

tout le monde soit ému, la seule qui existe aux yeux de l'immense majorité de la nation française, c'est encore l'éternel combat de la richesse ou de l'aisance contre la misère ou la pauvreté. En fait de principes ou d'opinions politiques, la masse du pays ne connaît encore que la voix de ses appétits.

Non certes, une société pareille n'a pas encore le droit de s'appeler une démocratie. Nous concevons toutes les inquiétudes de ceux qui croient cette confusion éternelle et qui n'ont pas comme nous une confiance entière dans la puissance régulatrice de la liberté. Nous comprendrions qu'on vît avec douleur la souveraineté livrée à la multitude, si la multitude devait rester perpétuellement ce qu'elle était il y a vingt ans, ce qu'elle est peut-être encore aujourd'hui. Alors la société française finirait par se détruire de ses propres mains, le règne du suffrage universel ne serait qu'un continuel passage d'une subordination aveugle et moutonnière à des accès de licence anarchique, et la démocratie, au lieu d'être pour notre pays un moyen de salut et de régénération morale, ne serait plus que l'instrument prédestiné de notre ruine. Tel n'est pas, tel ne peut pas être le sort de la France. Nous ne sommes pas encore une de ces nations à moitié mortes dont il faut se contenter de ralentir la décadence et de prolonger quelques jours la vie. Nous sommes une nation dont la croissance n'est pas encore achevée, qui n'a pas encore trouvé sa forme définitive, et qui ne peut rester éternellement dans l'état de crise où nous la voyons. Nous ne sommes pas encore une démocratie, mais nous tendons à le devenir; nous sommes, pour ainsi parler, une démocratie *en formation*, et, s'il faut en juger par l'espace que nous avons déjà parcouru, par le chemin qui nous reste à faire, c'est moins que jamais le moment d'opposer au courant qui nous entraîne des barrières qui l'irriteraient sans pouvoir le contenir.

Faut-il s'étonner que la transition soit longue? Est-ce que l'enfantement du nouveau régime pouvait se faire sans effort et sans trouble? Vit-on jamais dans l'histoire transformation pareille à celle que nous avons subie depuis quatre-vingts ans? Si humiliés que nous devions être de l'affaissement temporaire et de la décadence apparente de la France, nous ne pouvons pas fermer les yeux au progrès accompli. Il y a quatre-vingts ans, quoique miné profondément par l'esprit de la société nouvelle, le principe de la monarchie absolue et de la propriété des rois sur les peuples était encore debout dans notre pays. Est-ce trop d'un siècle de révolutions pour passer du droit divin à la liberté démocratique moderne? Les principes que les révolutions portent dans leur sein et qu'elles doivent un jour mettre au monde demeurent longtemps cachés sous les con-

voitises et sous les appétits qu'elles déchaînent; ils ne se développent que par le jeu des passions naturelles au cœur de l'homme. Le mal lui-même a sa place marquée dans ce développement providentiel des sociétés humaines, où rien n'est inutile au progrès. Les révolutions les plus justes et les plus heureuses dans leurs conséquences ont eu pour instrumens et pour auxiliaires les instincts les plus mauvais et les plus grossiers de la nature humaine. C'est par l'expérience et par le choc des intérêts contraires que les passions apprennent à se modérer, à se dominer, à se contenir, et que ce qui n'était que la satisfaction d'un appétit devient l'exercice régulier d'un droit. Qu'on ne s'effraie donc pas outre mesure des rancunes et des jalousies de classes qui divisent encore la société française. C'est par le chemin de l'envie que l'égalité pénètre et s'établit parmi les hommes, et l'envie des basses classes cesse d'être dangereuse le jour où les classes supérieures cessent elles-mêmes d'être défiantes et jalouses.

N'est-ce pas à elles d'ailleurs à donner l'exemple? Comment mériteront-elles la confiance et le respect de la démocratie, si elles ne lui témoignent elles-mêmes que de l'aversion et du mépris? Comment peuvent-elles s'étonner des injustes préventions de l'ignorance populaire, si elles nourrissent de leur côté contre les classes inférieures des sentimens de malveillance et de dépit à peine déguisés? De quel droit peuvent-elles accuser les passions de la multitude, si leur richesse, leur expérience, leurs lumières, si la plus grande impartialité, que donne toujours une position plus haute, ne leur sert pas à s'élever elles-mêmes au-dessus des sentimens étroits qu'elles gourmandent chez leurs rivales? Est-ce donc enfin la bonne manière de ramener le peuple à des idées sages que de lui répéter tous les jours qu'on désespère de son avenir, et qu'on le regarde comme un ennemi? Prenons garde que nos classes moyennes, pour avoir eu trop peur de la démocratie, ne se rendent involontairement responsables de tous les excès qu'elle pourra commettre. Prenons garde que le jour où la puissance aura passé dans les mains du parti populaire, accoutumé par nous à ne respecter et à n'adorer que la force, nous ne venions en vain lui faire entendre le langage de la justice et de la raison.

Il est temps de changer de route, c'est l'intérêt particulier des classes moyennes comme l'intérêt général du pays, c'est le salut même de la France qui nous l'ordonne. Il faut en finir au plus vite avec cette période de transition, toujours si agitée, si douloureuse, si stérile. Il importe à la cause de l'ordre que notre démocratie naissante atteigne au plus tôt son âge viril, qu'elle entre en pleine possession d'elle-même, c'est-à-dire en pleine possession de la

liberté. Nous voudrions que la France conservatrice, au lieu de se laisser traîner avec répugnance à la suite de la démocratie victorieuse, comme une esclave enchaînée au char du triomphateur, se mît bravement à la tête du progrès libéral. Nous voudrions la voir agir au lieu de trembler et de dormir. Quand par hasard elle se réveille de la torpeur où elle est plongée, c'est pour jeter sur l'avenir un regard d'épouvante, c'est pour s'écrier que la société est perdue, et qu'il faut opposer au fléau de la démocratie cette résistance désespérée qui ne sert qu'à retarder les catastrophes sans pouvoir les prévenir. Elle ne voit pas que le danger est dans la terreur même qui la paralyse et dans la lâche inaction qui l'étiole.

Oui, la bourgeoisie française est perdue, si elle persévère dans son insouciance et dans son inertie, si elle ne sait que tendre au pouvoir des mains suppliantes en l'implorant comme un sauveur, si au continuel progrès des classes populaires elle ne sait opposer qu'un désespoir stupide ou une résignation plus stupide encore; si aux illusions et aux ambitions juvéniles de la démocratie elle ne répond que par l'emploi de la violence et par l'invocation du sabre, si elle s'en fait détester par ses provocations maladroites et mépriser en même temps à cause de sa peur. Alors la démocratie la supplantera, lui passera impitoyablement sur le corps; alors la bourgeoisie sera écrasée, à moins pourtant qu'elle n'aille au-devant de la servitude, et qu'elle ne tende elle-même le cou au joug de ce nouveau maître. Si au contraire elle envisage résolûment l'avenir qui lui est réservé, si elle accepte la démocratie avec franchise, si pour la modérer elle sait lui emprunter ses propres armes, si elle renonce à toute autre influence que celle de la justice et de la raison, alors, bien loin d'être perdue, nous osons dire que la bourgeoisie ne courra plus aucun danger. Elle se rendra nécessaire à la démocratie, elle jouera le rôle auquel l'appellent naturellement sa position et ses lumières, le rôle de conseillère et de guide du peuple; elle pourra même ressaisir par ce moyen une grande partie de son autorité perdue. Les classes moyennes ne sont pas si désarmées qu'il leur plaît de le dire pour justifier leur découragement et leur mollesse. Elles ont pour soutien l'immense majorité conservatrice de la France, et elles auront pour alliée la démocratie tout entière le jour où elles voudront combattre avec elle pour la revendication de nos libertés. Qu'ont-elles enfin de si précieux à perdre? Que leur reste-t-il aujourd'hui à défendre qu'elles n'aient pas abdiqué d'avance en proclamant le suffrage universel? Nous connaissons déjà tous les inconvéniens du gouvernement populaire, nous n'en connaissons pas les avantages. Il faut choisir entre la démocratie avec toutes ses conséquences libérales et l'emploi systématique, indéfini, du

pouvoir absolu, aboutissant d'abord à la suppression de toutes nos libertés, ensuite à une catastrophe qui serait le châtiment des classes moyennes.

Nous ne demandons pas même à la bourgeoisie de faire une profession de foi démocratique ardente et de jurer à la cause populaire un dévouement désintéressé qu'elle ne ressentirait point. Non, il n'est point nécessaire qu'à tant de faiblesses déplorables elle ajoute l'hypocrisie. Il suffit qu'en acceptant la démocratie elle en exerce les droits pour son propre compte, il suffit qu'elle sorte de l'inaction fataliste où elle s'est complu depuis vingt ans, qu'elle s'exerce aux luttes politiques qui lui furent autrefois familières, qu'elle recouvre en un mot son ancienne virilité. Si elle persiste à voir dans la démocratie moderne une ennemie irréconciliable et éternelle, que du moins elle apprenne à se défendre et à la combattre. Malgré l'apparente sécurité dont elle jouit à cette heure, la bourgeoisie ne trouvera pas toujours auprès d'elle un protecteur qui lui réponde de son salut. S'il est des pouvoirs assez imprudens pour faire aux nations de pareilles promesses, il n'en est pas d'assez forts pour contracter ces engagemens téméraires avec la pleine assurance de les remplir. Que la bourgeoisie ne l'oublie point, le jour n'est pas loin peut-être où il lui faudra défendre à son tour ceux qu'elle avait choisis pour la protéger. Les abandonnât-elle, après une si longue obéissance, aux conséquences irréparables des fautes dont elle est elle-même la complice, il faut toujours qu'elle apprenne à se soutenir de ses propres mains. Autrement elle n'aurait même pas le droit de se plaindre de sa ruine; elle serait submergée sans résistance par la première marée révolutionnaire, et l'histoire ne se souviendrait d'elle que pour proclamer que c'était justice.

Il y a environ quinze siècles, le monde romain se débattait contre les barbares qui pressaient de tous côtés ses frontières. Les digues tenaient ferme contre le flot qui venait les assaillir, et l'empire se flattait de pouvoir résister toujours. Les barbares étaient d'ailleurs ses alliés ou ses tributaires, et il comptait pour les retenir sur la terreur du nom romain; mais ce n'était plus l'ancienne Rome, celle qui avait asservi et dominé le monde. A la vieille et forte race des sept collines étaient venues se joindre vingt nations englobées dans l'empire et admises successivement aux bénéfices du droit de cité. Au sein même de la ville impériale, le sang quiritaire s'était mêlé à celui des affranchis et des fils d'esclaves, descendans dégénérés des nations soumises, où il s'était délayé plutôt que rajeuni. Le peuple romain était puissant encore, mais il n'avait plus cette vertu virile qui est aussi nécessaire pour se conserver que pour s'accroître. Enrichi des dépouilles du monde et absorbé dans les jouissances ma-

térielles, au lieu de veiller lui-même à sa défense comme aux jours de la liberté républicaine, il avait confié le soin de le sauver aux empereurs, chefs et favoris de l'armée. Ceux-ci le défendirent quelque temps avec leurs légions recrutées parmi les barbares, ils les établirent sur les terres de l'empire pour s'en faire des instrumens de domination et pour intimider leurs concitoyens, ils les comblèrent de titres et de richesses, de cajoleries et d'honneurs; mais toute la discipline de ces mercenaires ne put tenir contre l'assaut des multitudes qui venaient se ruer l'une après l'autre sur la proie du monde romain. Le jour vint où les digues furent rompues et où l'inondation barbare se répandit tumultueusement sur l'Europe, pour la dévaster d'abord, ensuite pour la rajeunir et pour la régénérer.

Loin de nous la pensée de dire que l'état actuel de la société française ressemble à cette triste peinture de la décadence de l'empire romain! Voilà pourtant ce que voudraient nous faire croire, si nous consentions à écouter leurs doléances, ces conservateurs effrayés qui n'ont plus ni le courage de se conserver eux-mêmes, ni la sagesse de se résigner. C'est à ces classes bourgeoises paralysées par la peur, à cette Rome d'à présent, sénile et endormie comme l'autre, que nous voudrions crier de toutes nos forces : Il est temps de vous réveiller. La ligne du Rhin et du Danube est franchie; les barbares sont entrés dans la citadelle, appelés par les empereurs. Les digues de la démocratie sont rompues, le flot s'avance lentement, mais sûrement. N'attendez pas qu'il vous surprenne dans votre lit. Levez-vous, marchez à sa rencontre, lâchez toutes les écluses, ouvrez tous les canaux de la vie publique, aidez vous-mêmes la démocratie à se répandre sur la société française, tâchez que cette inondation soit fécondante pour notre sol tant de fois ravagé. Ou bien, si vous persistez à la craindre, faites comme ces bûcherons qui repoussent un incendie par un autre, armez-vous pour la combattre des forces mêmes de la liberté. Ce que vous ne faites point par patriotisme ou par esprit d'équité, faites-le du moins par égoïsme et par intérêt bien entendu. Faites respecter en vous-mêmes les droits que vous avez méconnus, rétablissez à votre profit les libertés que vous avez détruites. Le temps viendra où ces libertés seront votre unique sauvegarde, et où vous serez trop heureux de trouver un refuge à l'abri de ces principes de justice que vous avez si imprudemment ébranlés.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XII.

L'EXCOMMUNICATION ET LE SECOND MARIAGE DE L'EMPEREUR.

PREMIÈRE PARTIE.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Il nous semble que toute histoire risque d'être incomplète quand elle n'indique pas l'effet produit par les événemens qu'elle raconte sur la génération qui les a vus s'accomplir. Le brusque enlèvement du pape à Rome, son séjour momentané à Grenoble, sa transportation définitive à Savone, n'ont pas été à coup sûr des faits sans importance pour les contemporains d'un règne qui a donné à la France et à l'Europe tant de spectacles extraordinaires. Si l'on cherche cependant à se rendre compte de l'impression alors ressentie par le public, l'embarras est assez grand, et quelques distinctions deviennent nécessaires. Ainsi que nous l'avons constaté dans notre précédente étude (1), l'émotion avait été extrême sur tout le par-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1868.

cours des lieux qu'avait traversés ce cortége singulier d'un pape emmené prisonnier par des gendarmes. Cette émotion, déjà considérable en Italie, avait redoublé quand l'illustre captif avait mis le pied sur le territoire de l'empire français. Les Alpes une fois franchies, le commandant de l'escorte, le capitaine Boissard, avait reconnu l'impossibilité de contenir la foule toujours croissante des gens de la campagne qui se pressaient à chaque village pour saluer Pie VII et recevoir à genoux sa bénédiction. Les mêmes scènes s'étaient continuées à Grenoble. Durant les dix jours que le pape avait passés dans ses murs, du 21 juillet au 1er août 1809, le chef-lieu de l'Isère avait été envahi par des bandes de paysans et de paysannes, accourues non-seulement des communes environnantes, mais de plusieurs des départemens voisins. L'empressement n'avait pas été moins sympathique de la part de toutes les classes de la population urbaine; le maire de la cité dauphinoise avait été le premier à donner l'exemple d'une respectueuse déférence envers le chef de la catholicité. Cette attitude manifestement bienveillante de tous ses administrés avait même forcé la main au conseiller de préfecture chargé en l'absence du préfet de faire face aux difficultés d'une situation pour laquelle il n'avait à l'avance reçu aucune espèce d'instructions. Ce fonctionnaire, assez médiocre d'esprit, plus grossier d'ailleurs que malintentionné, avait été visiblement embarrassé de ses fonctions, et plus d'une fois les murmures de la multitude l'avertirent du mauvais effet que produisait sur elle la familiarité peu séante de ses manières à l'égard d'un hôte aussi vénérable. Quand l'ordre était arrivé de Paris de faire repartir le saint-père pour une résidence qui devait rester encore inconnue, le commandant de la gendarmerie et le conseiller de préfecture, prévoyant le vif désappointement des habitans de Grenoble et résolus de couper court à des manifestations incommodes, avaient dû se concerter pour mettre le pape en voiture pendant la nuit et le diriger sur Valence avant que personne ne pût dans la ville se douter de leur dessein (1).

Ces précautions n'avaient pas été suffisantes. A Valence et sur tous les chemins, le pape avait été aussitôt reconnu, et l'affluence des populations rurales n'avait pas diminué. Partout, malgré le secret gardé sur l'itinéraire qu'il devait suivre, le bruit de l'arrivée du saint-père avait devancé sa présence. Aux approches d'Avignon, le concours était devenu si prodigieux et les manifestations avaient pris un tel caractère, que le commandant Boissard avait non sans raison jugé prudent de ne point s'arrêter dans une ville qui avait

(1) Relation manuscrite en italien du premier valet de chambre de Pie VII. — *British Museum*, n° 8,389.

pendant si longtemps servi jadis de résidence aux souverains pontifes et leur appartenait encore avant la révolution de 89. Pour plus de sûreté, il avait fait amener les chevaux de poste en dehors des remparts d'Avignon, qui sont encore au nombre des plus curieuses constructions dont cette cité est redevable à la magnificence des papes; mais, l'éveil donné, l'intérieur de la ville était tout à coup resté désert. En un clin d'œil, tous les habitans, sans distinction de rang, d'âge et de sexe, s'étaient précipités au-devant de Pie VII. Ce n'était plus, comme aux relais de village, de simples bandes de paysans; c'étaient les personnages les plus considérables de la noblesse et de la bourgeoisie, tout le petit commerce, tout le monde des artisans, qui se confondaient ensemble dans un même mouvement de patriotisme local pour faire honneur au successeur de leurs anciens souverains. Les femmes se faisaient principalement remarquer dans la foule, moins encore par leur nombre que par la vivacité de leurs démonstrations, qui bientôt ne connurent plus de bornes quand apparut le cortége de sa sainteté. Pendant vingt minutes, un assaut incessant, un tumulte indicible, écartèrent les gendarmes; ils durent céder devant la fougue méridionale des mères qui se faisaient un bouclier de leurs enfans qu'elles présentaient à bénir à Pie VII, des jeunes filles qui se glissaient sous le ventre des chevaux, qui montaient sur les roues de la voiture pour y jeter des fleurs et faire toucher leurs chapelets au saint-père. Séparé de l'escorte qui le gardait et salué des acclamations enthousiastes de son entourage féminin, Pie VII avait pu se croire un instant rendu à l'ardente affection de ses sujets, qui naguère, dans ses promenades autour de Rome, lui avaient maintes fois improvisé de pareilles ovations. Si le cœur du saint-père en fut pour un moment consolé, l'inquiétude du commandant Boissard s'en était démesurément accrue. Désormais il prit soin d'éviter autant que possible les grandes villes et de conduire son prisonnier par les routes de traverse les moins fréquentées. On avait ainsi évité Marseille et Toulon; mais, pour se rendre à Savone, il fallait bien suivre l'unique chemin qui longe les bords de la Méditerranée. Quand le saint-père était arrivé au pont du Var, il avait trouvé tous les habitans de la ville de Nice, tous les paysans et les marins du littoral groupés de l'autre côté du fleuve sur la rive italienne. Parmi cette population récemment enlevée à la domination de la maison de Savoie, ce n'était plus le même pêle-mêle de conditions et d'états qui avait partout régné sur le sol de la France. Un certain ordre avait présidé à l'arrangement de la réception qui attendait le souverain pontife. Les ecclésiastiques, revêtus de leurs habits sacerdotaux, s'étaient formés en un groupe séparé. Le corps de la noblesse avait arboré ses antiques devises. Les négocians étaient rangés sous les diverses

bannières particulières à leur négoce, les simples artisans portaient les insignes de leur profession. Innombrable était la foule des spectateurs qui, échelonnés sur les collines environnantes, se tenaient respectueusement à distance, et, la tête découverte, souhaitaient la bienvenue au saint-père par leurs acclamations. Un beau soleil couchant éclairait cette scène; le pape en parut saisi de surprise autant que d'attendrissement, car cet accueil des Niçois lui rappelait d'une façon inattendue celui qu'il avait jadis rencontré à son entrée en France, lorsque, traversant le Rhône à Lyon, il se rendait à Paris afin de couronner l'empereur. Traversant à pied le pont de bateaux, dont la longueur était considérable, Pie VII rencontra à l'extrémité l'ancienne reine d'Étrurie, qui avait voulu être la première à se précipiter à ses genoux. La ferveur tout espagnole avec laquelle cette princesse dépossédée de ses états se mit à solliciter pour elle et pour ses deux enfans la bénédiction du malheureux pontife errant et prisonnier frappa vivement la multitude, et ce fut au milieu de l'émotion générale que, suivi de tous ceux qui s'étaient portés au-devant de lui, Pie VII fit à la nuit tombante son entrée à Nice, dont les rues étaient toutes parsemées de fleurs. Quelques instans après son arrivée, les maisons s'étaient illuminées comme par enchantement. Il en fut ainsi tous les soirs pendant les trois jours que le saint-père passa dans cette ville. Ce furent trois jours de véritable fête. Après avoir erré sur les places publiques à la façon italienne, des bandes de villageois venaient le soir, grâce à la douceur du climat, bivouaquer à la belle étoile autour de la maison du pape, et de temps à autre d'une voix pieuse et triste entonnaient des hymnes sacrées sous ses fenêtres. Lorsque Pie VII quitta Nice pour suivre la route à peine ébauchée de la Corniche, il trouva partout sur son passage les jolies villes du littoral, Monaco, Oneglia et Finale, coquettement pavoisées de drapeaux. Les habitans de la côte avaient construit à la hâte des ponts provisoires en bois et en feuillage sur les torrens les plus difficiles à franchir. Dans les endroits véritablement dangereux, où la litière du saint-père aurait eu peine à passer, les marins en dételaient les chevaux de force et revendiquaient pour eux-mêmes l'honneur de la porter. Si la nuit surprenait le cortége pontifical, des feux s'allumaient à l'instant sur les points de la route qui restaient à parcourir, et des porteurs de torches couraient en avant pour éclairer les pas des chevaux. Loin de se ralentir, ce concours des populations avait toujours été en grandissant jusqu'à l'arrivée du pape à sa destination. Soit donc que l'on consulte les rapports officiels des autorités impériales, soit que l'on s'en rapporte aux relations manuscrites laissées par les Italiens de la suite de Pie VII, soit enfin qu'on prête plus volontiers créance aux souvenirs traditionnellement conservés dans les pays

traversés par le cortége pontifical, il faut reconnaître que de Grenoble à Savone le voyage du saint-père ne fut qu'une longue suite d'ovations. De tous les divers témoignages que nous avons soigneusement consultés, il résulte que, sauf dans de rares localités où grâce à de minutieuses précautions son passage fut habilement dissimulé, la vue du pontife prisonnier ébranla toutes les âmes, et que l'imagination populaire se montra particulièrement frappée par le spectacle d'une si touchante infortune.

Mais hâtons-nous aussi de reconnaître et notons comme un signe caractéristique des temps dont nous nous occupons que cette émotion, très vive et très sincère dans les contrées traversées par le saint-père, ne s'étendit guère au-delà. Dans le reste de la France, à Paris même, on ne sut rien ou l'on sut peu de chose des scènes que nous venons de reproduire. A peine les gens d'église avaient-ils osé s'interroger les uns les autres et se demander entre eux dans leurs sacristies ce qu'on avait fait du chef de la catholicité. Le gros du public ne s'en inquiétait qu'assez médiocrement; son attention était pour le moment tournée d'un autre côté. Depuis l'ouverture de la dernière campagne contre l'Autriche, les esprits avaient suivi avec anxiété les combats qui avaient précédé la grande bataille de Wagram; on commençait maintenant à s'étonner, quoiqu'à tort, du peu de parti que l'empereur avait tiré de sa victoire. A demi rassuré par l'armistice signé à Znaïm, le public attendait avec une impatience fiévreuse l'annonce très désirée d'une paix qu'il savait bien devoir être glorieuse, et qu'il aurait tant souhaité de pouvoir considérer comme définitive. Cette forte diversion imprimée aux préoccupations de la France par les événemens d'Allemagne n'était pas la seule cause de l'indifférence où notre pays était tombé au sujet du pape et des affaires de Rome. Il faut ajouter que depuis assez longtemps il n'en entendait plus du tout parler. Habitué à supprimer les nouvelles qu'il jugeait défavorables à sa cause, ne s'étant d'ailleurs arrêté encore à aucun parti définitif sur ce qu'il ferait du pape, fidèle à son constant système de ne point laisser les journaux toucher de près ou de loin aux questions religieuses, l'empereur avait, de Schœnbrunn, expressément recommandé à tous ses agens de garder et d'imposer le silence le plus absolu sur l'enlèvement de Pie VII à Rome, sur sa venue en France et sur sa translation à Savone. De tous les ordres qu'il pouvait recevoir de ce maître exigeant, si difficile à contenter, qui dans ce moment même se plaignait qu'on se fût en cette délicate occurrence mépris sur ses véritables intentions, la prescription du secret était celle que son ministre de la police, déjà un peu ébranlé dans son crédit personnel, était le plus porté à faire exécuter en toute rigueur. Fouché s'y employa de son mieux. Il avait bien souhaité de faire

le vide absolu autour du saint-père, mais cela n'avait pas été possible. A moins de l'entourer d'une force armée considérable, comment avec quelques gendarmes tenir à distance des masses entières? Ce qui rentrait dans les fonctions du duc d'Otrante, ce à quoi il s'était appliqué avec un zèle extraordinaire et un succès complet, c'était d'empêcher Pie VII de recevoir la visite d'aucune personne considérable, particulièrement celle des ecclésiastiques, qui auraient pu écouter ses doléances avec sympathie et entrer avec lui dans des communications contraires aux desseins de l'empereur. La première mesure prise par Fouché avait été de retenir près de lui à Paris M. Fourier, préfet de l'Isère, sous prétexte, disait-il, de lui épargner une situation désagréable. M. Fourier était un savant distingué qui avait accompagné Napoléon dans la campagne d'Égypte; novice pendant deux ans à l'abbaye de Saint-Benoît, il s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique et passait pour homme de bonne compagnie. Fouché préférait confier l'exécution de ses ordres rigoureux au fonctionnaire subalterne qui le remplaçait provisoirement à Grenoble. Il avait donc chargé le conseiller de préfecture Girard de surveiller attentivement les démarches du saint-père; il lui avait recommandé de ne laisser arriver près de lui ni l'évêque de Grenoble, ni aucun membre important du clergé. Il lui avait surtout prescrit d'intercepter et de garder toutes les lettres qui seraient adressées à sa sainteté. Obéissant scrupuleusement à ses instructions, M. Girard ne permit même pas aux grands-vicaires envoyés de Lyon par le cardinal Fesch de saluer en son nom Pie VII et de lui remettre de la part de son éminence quelque argent qu'ils avaient apporté sur eux, procédé dont l'oncle de l'empereur s'était montré très offensé, et dont il se plaignit assez vivement au ministre des cultes (1).

Cependant l'attention du ministre de la police était surtout portée du côté des journaux. A aucun prix, il ne fallait que les papiers publics, qui relevaient de son département, prononçassent seulement le nom de Pie VII. Il leur était interdit de savoir s'il était en Italie ou en France ou ailleurs; cela ne les regardait à aucun degré. Depuis que le pape avait quitté Rome, il n'était plus arrivé à Paris aucune nouvelle quelconque de cette capitale du monde catholique. Dans *le Moniteur*, qui naguère parlait continuellement des états

(1) « Le conseiller de préfecture, M. Girard, s'est obstiné de défendre à mon grand-vicaire tout accès auprès du pape. En vain cet ecclésiastique a présenté la lettre originale par laquelle votre excellence m'assurait que sa sainteté était libre de recevoir qui il lui plaisait. Mgr de Grenoble lui-même n'a pas été plus heureux; il n'a pas pu voir le pape, ni obtenir qu'on lui remît les lettres de leurs éminences les cardinaux Caprara et Maury... Il est désolant que les agens du gouvernement tel que ce conseiller de préfecture en agissent avec le pape d'une manière aussi dure... » (Lettre du cardinal Fesch à M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 7 août 1809.)

romains et vantait le bonheur que les gens du pays avaient éprouvé à se voir réunis à l'empire français, il n'était plus question que des provinces du nord et du midi de l'Italie. Ce qui s'était passé aux bords du Tibre, l'assaut donné au Quirinal, la main mise sur la personne du pape, c'étaient là autant d'événemens que les lecteurs de la feuille officielle devaient ignorer complétement. Quand *le Moniteur* se taisait, quel journal aurait osé parler? Le mot d'ordre avait été donné partout. Afin d'obéir à la consigne générale, la feuille préfectorale de Grenoble, où la présence du saint-père avait jeté tant d'émoi, avait dû rester également muette, comme si rien ne s'était passé dans ses murs. Cependant le silence lui-même ne parut pas encore suffisant à Fouché.

En dépit de tant d'efforts, la nouvelle avait transpiré; au conseil d'état, composé des plus dévoués serviteurs de l'empire, elle avait été accueillie avec une sorte de stupeur. M. Regnault de Saint-Jean d'Angely lui-même, malgré son hostilité connue contre la puissance ecclésiastique, se tut quand on la lui annonça et baissa tristement la tête. La société parisienne, déjà façonnée à l'habitude d'assister avec une impassibilité au moins apparente à tant d'actes d'oppression et de violence, s'était étonnée tout bas d'une mesure qui portait à un si haut degré le caractère de la force opprimant la faiblesse, et qui était entachée à ses yeux d'une si monstrueuse ingratitude. Contre cette opinion, d'ailleurs soigneusement cachée, des fonctionnaires publics et des cercles bien informés, il n'y avait rien à tenter. De ce côté, la police impériale était sans prise. D'après les instructions si précises de Napoléon, l'important était d'empêcher la masse de la nation et surtout le bas clergé de s'occuper d'un sujet qui commençait à émouvoir les classes élevées de la société. Comment y parvenir? Assurer officiellement que le pape n'avait pas quitté Rome, c'était impossible. Il était également malaisé de nier absolument qu'il eût mis le pied en France. Quel moyen d'accréditer la version que l'empereur désirait répandre, à savoir que Pie VII s'était de son propre mouvement transporté à Savone? Il y fallait renoncer. Pour dérouter au moins les masses populaires, et pour mieux leur persuader qu'il n'y avait pas le moindre fondement aux bruits malveillans que les vieux partis faisaient courir sur sa prétendue arrestation et sur le séjour momentané qu'il aurait fait à Grenoble, l'esprit inventif de Fouché s'était avisé d'un expédient des plus étranges. Au moment où la curiosité des nouvellistes de la capitale était le plus excitée, alors que chacun était avide de savoir comment *le Moniteur* prendrait sur lui de s'expliquer sur les pérégrinations du saint-père, le ministre inspirateur du bureau de l'esprit public jugea opportun de faire insérer dans la feuille officielle une lettre datée de Grenoble le 1er août 1809. Le

1er août était précisément le jour où, sur les ordres venus du ministère de la police, Pie VII avait été, au grand désappointement des habitans de la cité dauphinoise, brusquement transporté hors de leurs murs. En voyant la date de cette lettre et le nom de la ville d'où elle était écrite, les lecteurs assidus de la feuille officielle s'imaginèrent sans doute qu'ils allaient enfin apprendre quelque chose sur le grand événement auquel chacun s'intéressait autour d'eux. Quelle ne dut pas être la surprise de tous et l'indignation de quelques-uns quand tombèrent sous leurs yeux les lignes que voici : « Les esprits sont ici très préoccupés du passage, dans la commune de Bornin (commune traversée par le pape lors de son arrivée à Grenoble), d'un animal inconnu, que les traces qu'il a laissées font présumer être un reptile d'une grosseur extraordinaire ! » Suivaient pendant une demi-page les détails les plus circonstanciés sur le chemin parcouru par le reptile, qui, après avoir occupé à un si haut degré l'attention publique, avait fini, au dire de la feuille officielle, par s'aller perdre dans un torrent (1). On ne sait en vérité que penser et que dire quand on voit des ministres honorés de la confiance de Napoléon, de cet homme de génie qui avait fait tant et de si grandes choses, qui à l'heure même en accomplissait de si extraordinaires en Allemagne, quoique désormais sans profit et déjà dangereuses pour la patrie, s'abaisser, afin de lui complaire, jusqu'à des ruses aussi grossières. Telle est pourtant la misère fondamentale des pouvoirs absolus, qu'ils ne peuvent, au faîte même de la fortune, se décider à laisser libre cours à la vérité. C'est leur honte d'être obligés d'employer parfois pour la dissimuler les plus misérables subterfuges, et c'est aussi leur châtiment que, surpris tôt ou tard dans ces bas manéges, ils en sont considérablement diminués, et deviennent aux yeux de la postérité non plus seulement odieux, mais ridicules.

II.

Il y avait cependant une cause sérieuse, d'autant plus inavouée qu'elle était plus personnelle, à la mauvaise humeur qu'avait inspirée à l'empereur l'apparition momentanée du saint-père sur le sol de l'empire français. Lorsque, dans sa correspondance datée de Schœnbrunn, il dénonçait à ses ministres ce qu'il appelait couramment la démence de Pie VII, lorsque, dans les lettres mêmes où il rendait justice à l'honnêteté de ses sentimens, il n'hésitait pas à le traiter de prêtre ignorant et fanatique, Napoléon ne cédait pas exclusivement à l'impatience qu'excitait en lui la prolongation de ses

(1) *Moniteur* du 9 août 1809, p. 221.

différends avec la cour de Rome (1). Ce n'était pas non plus seulement pour se venger de sa résistance, pour rendre plus cruelle la situation de son malheureux prisonnier, qu'il avait ordonné à Fouché de faire le silence et le vide autour du pape, et de veiller surtout à ce qu'il ne pût, durant son séjour en France, communiquer avec aucun personnage un peu considérable. La politique lui avait, comme à l'ordinaire, dicté ces rigoureuses prescriptions. Ce qui préoccupait alors l'empereur, c'était de dérober autant que possible à la connaissance de ses sujets le seul acte d'agression, la seule mesure de représaille irritée et violente que, pendant le cours de leur longue querelle, son inoffensif adversaire ait jamais osé hasarder contre lui : nous voulons parler de la bulle d'excommunication.

Il en avait été de la bulle d'excommunication, un moment affichée dans Rome par ordre de Pie VII, comme de sa venue à Grenoble. Tout le monde en avait vaguement entendu parler en France. Excepté parmi les partisans obscurs et d'ailleurs mal renseignés du régime impérial, personne n'en mettait l'existence en doute; mais quelle en était au juste la teneur, dans quelles circonstances et de quelle manière avait-elle été publiée? Nul ne le savait. Chose singulière, c'était précisément dans les régions du pouvoir que circulaient à ce sujet les rumeurs les plus erronées, et, circonstance non moins étrange, c'étaient les propres dépêches des agens de l'empereur à Rome qui avaient accrédité certains récits où figuraient des scènes dramatiques purement imaginaires et de l'effet le plus fâcheux pour le gouvernement. Commentant la lettre de Radet au ministre de la guerre, que nous avons précédemment produite, ou citant les relations officielles du général Miollis à l'empereur, les uns prétendaient qu'après avoir fulminé l'excommunication du haut du balcon du Quirinal le saint-père avait parcouru les rues de Rome, le crucifix à la main, pour ameuter le peuple contre les Français. D'autres racontaient qu'il avait fallu lui livrer un assaut en règle dans son palais, et que Pie VII ne s'était rendu que forcé dans ses derniers retranchemens. La vérité est que, pour justifier auprès du maître la grave résolution qu'il avait été hypothétiquement autorisé à prendre, et qui avait été surtout motivée de sa part par la publication de la bulle d'excommunication, le gouverneur-général de Rome, moins scrupuleux dans sa correspondance qu'il n'était sage dans sa conduite, avait lui-même singulièrement amplifié et presque travesti la nature des événemens qui s'étaient passés à Rome (2). Il en

(1) Voir les lettres du 18 juillet, du 6 août et du 15 septembre 1809; la lettre du 15 septembre, quoique citée dans le second volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

(2) « ..... Le pape s'est opposé à l'arrestation du cardinal Pacca *par des barricades* et une défense qui l'ont entraîné lui-même avec le cardinal. » Le général Miollis à l'em-

était résulté que, ne sachant trop d'abord à quoi s'en tenir sur l'effet que pourrait produire en France un acte que Miollis lui dépeignait comme ayant si fort agité les esprits à Rome, l'empereur commença par se résoudre à faire les plus grands efforts pour l'ensevelir, autant qu'il dépendrait de lui, dans un oubli profond, affectant de n'y attacher pour son compte aucune espèce d'importance. En réalité, rien de plus faux. Ce grief, quoique habilement dissimulé, a toujours été profondément ressenti par l'empereur. Il lui a, d'après les circonstances, inspiré successivement des conduites très diverses, et arraché, suivant l'humeur du jour, des paroles empreintes tour à tour de la colère la plus insultante ou du plus hautain mépris. Jamais, au fond, la blessure n'a été complétement cicatrisée. Ce fut, sans qu'il en voulût jamais rien laisser paraître, le sentiment de l'injure reçue qui convertit en un duel à mort la lutte maintenant engagée par le souverain français contre le chef de la catholicité, et nous méconnaîtrions étrangement les nécessités de notre sujet, si nous évitions de donner à cet épisode de l'excommunication la place qu'elle mérite d'occuper dans l'étude que nous avons entreprise.

« Parmi les singularités qui forment une partie si considérable de l'histoire de ces dernières années, écrivait l'abbé de Pradt en 1818 (1), aucune peut-être n'a présenté des caractères aussi frappans que cette bulle d'excommunication lancée contre le prince le plus puissant de son temps... Il y avait mille ans d'intervalle entre la dernière et celle-ci. Après une si longue interruption, la nouvelle apparition de ce fantôme dut paraître bien étrange, et Rome put à raison passer pour n'avoir guère consulté l'art de vérifier les dates. Lorsque les anciens papes recouraient à l'usage de cette arme, continue l'ancien archevêque de Malines, ils faisaient ce qui était dans l'esprit de leur temps. L'excommunication était alors tout ce qu'il y avait de plus redoutable dans la main qui en était armée et le pire des maux pour ceux qui en étaient atteints. Il y avait par conséquent de l'harmonie entre le principe de l'action et son résultat; mais quand une autre disposition des esprits a créé un autre ordre de choses, lorsque le glaive qui perçait les plus fortes cuirasses se trouve émoussé, et lorsque ce qui était le plus redoutable a cessé d'être redouté, par suite du même principe qui a fait agir dans un temps, il aurait maintenant fallu s'abstenir. Quand des armes de cette espèce ne tuent pas sur la place, il faut les laisser dans le fourreau. Quelque considération peut s'attacher à leur repos et quelque vertu à l'incertitude

pereur, 6 juillet 1809. — « Lorsque le général Radet fut parvenu *à son dernier retranchement*... » — « ... Il se fit en même temps un rassemblement tumultueux où l'on criait : « *Mort aux excommuniés !..* » Le général Miollis à l'empereur, 7 juillet 1809.

(1) *Les Quatre Concordats*, t. II, p. 394.

de leur effet, car on ne peut juger d'une machine dont on n'a point fait l'essai, tandis que la déconsidération la plus complète est le résultat le plus inévitable d'une tentative avortée. Alors on risque de se tuer soi-même par l'usage de l'arme que l'on destinait à tuer son adversaire. C'est ce qu'a éprouvé le pape... Beaucoup de personnes ne pouvaient consentir à croire à l'existence de la bulle d'excommunication et la regardaient comme une supposition inventée dans une vue hostile au pape, tant ses résultats étaient clairs. En effet, cette démarche partageait les torts entre Pie VII et Napoléon. Elle enlevait au premier ce qui lui avait exclusivement appartenu jusqu'alors, l'intérêt combiné de ses fonctions et de sa faiblesse, de son caractère et de ses malheurs... On commença à croire que Napoléon pouvait avoir moins de torts qu'on ne l'avait supposé jusque-là. On se rapprocha de lui comme de l'objet d'une attaque offensante pour l'esprit humain;... peu s'en fallut que de persécuteur qu'on l'accusait d'être il ne parût à son tour persécuté, et la cour de Rome avait trouvé là le moyen de gâter une belle cause... »

Nous avons reproduit ce passage de l'auteur des *Quatre Concordats* parce qu'il représente assez bien, quoique avec un peu d'exagération, l'impression alors ressentie non-seulement par le public en général, mais aussi, il ne faut pas le dissimuler, par une partie notable des membres de ce clergé impérialiste parmi lesquels l'archevêque nommé de Malines allait jouer un rôle désormais très actif et parfois assez prépondérant. Où l'abbé de Pradt se trompe complétement, c'est quand il suppose que, d'accord avec les ennemis de l'empereur, et fondant quelques espérances sur les embarras militaires qui suivirent la bataille d'Essling, Pie VII avait intentionnellement lancé la bulle d'excommunication au moment où la fortune de Napoléon lui avait paru chanceler en Allemagne. Nos lecteurs savent qu'il n'en est rien, et que le pape ne choisit pas son jour. Ce fut à l'heure même de la prise de possession de ses états, pendant que retentissait à ses oreilles le bruit des salves d'artillerie qui saluaient le drapeau français arboré au château Saint-Ange, que Pie VII, violemment indigné de cet acte de spoliation et cédant aux vives instances de son secrétaire d'état, le cardinal Pacca, avait ordonné la publication immédiate de la bulle d'excommunication, qui avait été pendant la nuit affichée sur les murailles des principales églises de Rome. Peut-être se souvient-on aussi que, relisant une dernière fois l'œuvre depuis longtemps élaborée par le cardinal di Pietro, le saint-père avait un instant témoigné quelque inquiétude sur la teneur de la bulle et *trouvé bien fortes les expressions qu'on y employait contre le gouvernement français.* Cependant, les circonstances pressant, il avait signé, non sans trouble, cette pièce, dont le moindre tort était d'être fort longue

et passablement diffuse. Le docte et pieux cardinal di Pietro, très aimé du souverain pontife, n'en avait pas été le seul rédacteur. Il s'était aidé du concours de deux théologiens renommés pour leur science canonique, les abbés Fontana et Gregori.

Le mérite et les vertus de ces trois auteurs de la bulle étaient au-dessus de toute contestation, mais c'était un mérite et des vertus purement ecclésiastiques. Il n'y avait pas un seul d'entre eux qui fût le moins du monde versé dans les affaires de son temps ou seulement capable de discerner instinctivement quels écueils il importait d'éviter, et quel langage il convenait en si grave occurrence de faire tenir au chef de la catholicité. Non-seulement celui qu'ils avaient mis dans la bouche de Pie VII était intempestivement emprunté aux plus vieilles formules de la chancellerie pontificale, mais il contrastait étrangement par un accent dur et presque altier avec le style ordinaire du modeste pontife. Rien ne rappelait moins sa douceur inaltérable que le ton général de cette pièce et certaines maximes imprudemment hasardées par ses malencontreux interprètes. Que dans cette bulle, destinée à un si grand retentissement, d'une autorité si considérable sous le rapport de la religion et de si grande conséquence en politique, on eût confondu ensemble d'un bout à l'autre, à chaque page, presque dans chaque phrase, les reproches de l'ordre purement temporel et ceux d'un caractère exclusivement spirituel, que dans l'énumération infiniment détaillée des griefs du pape on les eût tous mis pêle-mêle sur le même plan, les plus sérieux venant à la suite des plus futiles, cela était évidemment une maladresse bien dommageable pour la cour de Rome; mais cette première maladresse devenait presque insignifiante en comparaison de celle qui consistait, lorsqu'on avait à se plaindre d'un souverain — objet de la jalousie et des rancunes de tant d'autres princes qu'il avait vaincus et humiliés, à proclamer en même temps certaines doctrines qui semblaient tout justement calculées pour ranger contre soi et du côté de l'empereur tant d'alliés naturels. A coup sûr, en Europe comme en France, les partisans éclairés de la cause du saint-siége durent se demander ce qu'était devenue la sagesse traditionnelle du Vatican, lorsqu'ils découvrirent au beau milieu de la sentence pontificale ce paragraphe : « si nous ne voulons pas être accusé d'indifférence et de lâcheté, ou même d'avoir honteusement abandonné la cause du Seigneur, il ne nous reste plus qu'à faire taire toute considération humaine et toute prudence charnelle pour mettre en pratique ce précepte de l'Évangile : *s'il refuse d'écouter l'église, qu'il soit à vos yeux comme un païen et un publicain.* Que nos persécuteurs apprennent donc une fois que la loi de Jésus-Christ les a soumis à notre autorité et à notre trône, *car*,

nous aussi, nous portons le sceptre, et nous pouvons même dire que notre puissance est bien supérieure à la leur, à moins qu'on ne prétende qu'il est juste que l'esprit le cède à la chair, et que les intérêts du ciel passent après ceux de la terre (1). »

Telle était la teneur des passages qui avaient le don fatal d'exciter à la fois la colère sourde et les sarcasmes affichés et bruyans de l'empereur des Français. On devine avec quelle habileté il savait s'en servir pour plaisanter sur son excommunication, pour se moquer rudement, quelquefois devant eux, des cardinaux et des évêques, qui n'en communiquaient pas moins avec lui *in divinis*, et, malgré les prescriptions de leur chef, ne se faisaient pas faute d'assister tous les dimanches à la messe de celui qu'ils avaient reçu ordre de fuir comme un païen et comme un publicain. L'abbé de Pradt ne rapporte donc que la vérité quand il met ainsi l'empereur en action dans des scènes qui se sont le plus souvent passées sous ses yeux. Peut-être a-t-il cependant le tort de n'avoir pas suffisamment indiqué que c'était particulièrement devant les ecclésiastiques comme lui que Napoléon se livrait à ces sortes de plaisanteries. Ce dédain dont il faisait parade devant eux cessait assez vite hors de leur présence, et ce mépris affecté faisait place à un tout autre sentiment quand il en parlait soit aux ministres exécuteurs de ses volontés, soit même aux membres du conseil d'état qui possédaient sa confiance. Il n'avait pas en effet échappé à la perspicacité de l'empereur que la mesure prise par le souverain pontife pouvait produire des effets très fâcheux dans les pays catholiques nouvellement annexés, restés en communication intime avec le saint-siége et de vieille date habitués à lui obéir ponctuellement, comme en Belgique par exemple et dans les Flandres, où les prières *pro imperatore* furent en réalité presque complétement supprimées à cette époque, au moins pour quelque temps. Il en craignait également les conséquences possibles en Bretagne, en Normandie, dans la Vendée, au sein de toutes ces populations qui écoutaient encore volontiers la voix de leurs prêtres, parmi lesquelles la conscription n'avait jamais été populaire, et dont la soumission commençait à être mise à si rude épreuve par les fréquentes levées d'hommes. D'inquiétudes tout à fait sérieuses, il n'en éprouvait pas encore; mais ce serait méconnaître la prévoyance naturelle de l'empereur et ses dispositions facilement ombrageuses que de s'imaginer qu'il n'ait pas d'abord été frappé des dangers qui pouvaient résulter

(1) Bulle d'excommunication publiée et affichée dans Rome le 10 juin 1809. Cette bulle, comme toutes les pièces officielles émanées de la chancellerie pontificale, est écrite en latin. Elle porte en tête : *Pius. P. P. VII, ad perpetuam memoriam.* Elle commence par ces mots. *Quum memoranda...* Nous avons suivi la traduction donnée dans les *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. Ier, p. 129.

pour lui de la publicité donnée à la bulle d'excommunication. A peine avait-il reçu à Schœnbrunn l'exemplaire latin qui lui avait été directement adressé par le général Miollis, qu'il avait immédiatement ordonné à son nouveau ministre des cultes, M. le comte Bigot de Préameneu, de le faire traduire en grand secret, de lui mander ce qu'il pensait de la bulle d'excommunication, et quel parti il valait mieux prendre à ce sujet.

Les matières sur lesquelles il était consulté n'étaient à aucun degré nouvelles pour ce correspondant de l'empereur. Élevé au séminaire de Rennes, qu'il avait ensuite quitté pour étudier exclusivement le droit, avocat au barreau de Bretagne en 1778 et reçu en la même qualité l'année suivante au parlement de Paris, M. Bigot de Préameneu avait été lié dès sa jeunesse avec M. Portalis, non-seulement par les affinités de leur commune profession, mais par le goût élevé des mêmes études et par une certaine analogie d'opinions. Membre de l'ancienne assemblée législative, M. Bigot y avait fait preuve de modération autant que de courage à propos des affaires du clergé et des mesures sévères prises contre les prêtres insermentés. Retenu à Paris pendant la terreur, il n'avait dû la liberté et la vie qu'au 9 thermidor. Les dangers qu'il venait de courir l'ayant à cette époque profondément dégoûté de la vie publique, l'ancien avocat était tout naturellement retourné à ses études favorites du droit. Sa réputation comme jurisconsulte n'avait pas tardé à le faire admettre en 1799 à l'Institut dans la section des sciences morales et politiques. Ce fut dans le sein de ce corps illustre que le premier consul vint le prendre après le 18 brumaire pour le nommer commissaire du gouvernement près du tribunal de cassation. Quelques mois après, il le désignait, avec Tronchet et Portalis, pour rédiger le projet préliminaire de code civil destiné à être érigé en loi générale. L'exposé des motifs du titre des absens, celui de la paternité et de la filiation, celui des donations entre vifs et des testamens, qui étaient l'œuvre personnelle de M. Bigot, furent alors particulièrement remarqués, et lui valurent l'entrée au conseil d'état (21 décembre 1801). Peu de temps après, 20 août 1802, il devenait président de la section de législation en remplacement de M. Boulay de la Meurthe. On le voit, tous les précédens de sa carrière, sa liaison restée intime avec M. Portalis, désignaient particulièrement M. Bigot de Préameneu au choix de l'empereur quand, au mois d'août 1807, il eut le malheur de perdre son habile ministre des cultes, au moment où les différends avec la cour de Rome, jusque-là plutôt politiques, prenaient tout à coup une tournure presque exclusivement religieuse et de la plus extrême gravité. Les nuances mêmes, soit d'opinion, soit de caractère, qui sur ces questions délicates avaient toujours séparé lé-

gèrement les deux amis étaient de nature à déterminer en cette occasion les préférences du chef de l'état. M. Bigot de Préameneu, de mœurs graves et gallican de principes comme M. Portalis, avait plus que lui gardé contre les doctrines et les pratiques traditionnelles du saint-siége quelque chose des profondes méfiances et de la sourde hostilité qui, sous l'ancien régime, constituaient le véritable esprit de corps des parlemens français, particulièrement ceux des barreaux de Paris et de la Bretagne. Dans sa présente tendance à s'armer de toutes pièces contre les agressions spirituelles du pape et les théories ultramontaines, dans sa disposition actuelle à punir suivant toute la rigueur des lois civiles les moindres velléités de résistance du clergé, Napoléon était assuré de trouver chez son nouveau ministre des cultes, outre la déférence qui n'a jamais fait défaut à aucun des fonctionnaires de l'empire, cette ardeur empressée qui résulte de la ferme persuasion qu'on s'acquitte d'une tâche pénible peut-être, mais juste et nécessaire. Hâtons-nous d'ajouter que la douceur de M. Bigot de Préameneu et l'aménité de ses formes ne laissaient rien à désirer. Personne n'avait moins que lui de goût pour les mesures de persécution ou seulement de contrainte. S'il détestait les maximes de ses adversaires ultramontains, il était sans animosité contre leurs personnes. Autant qu'il dépendait de lui, il les protégea toujours, sans en rien dire, contre les violentes colères du chef de l'état. Obligé par sa position d'exécuter ponctuellement les sévérités parfois impitoyables de Napoléon, il s'appliqua le plus souvent à les tempérer, au moins en secret; plus d'une fois il y réussit, et les pièces nombreuses qui nous ont passé sous les yeux témoignent de la façon la plus honorable pour sa mémoire à quel point, lorsqu'éclatèrent les orages de 1809 et de 1811, les cardinaux italiens et les évêques français, objet du courroux de l'empereur, durent s'estimer heureux de rencontrer pour intermédiaire auprès d'un maître si redoutable un ministre à coup sûr très soumis à ses volontés, mais qui, sans lui désobéir et sans trop se compromettre, fort de la confiance qu'il était sûr d'inspirer, savait au besoin prendre sur lui d'adoucir quelque peu les mesures auxquelles il n'était pas toujours en son pouvoir de s'opposer.

Les convictions foncièrement gallicanes qui étaient de vieille date celles de M. Bigot de Préameneu, sa tendance naturelle à entrer dans les vues de l'empereur avec le secret désir de les mitiger un peu, nous semblent se révéler, telles que nous avons essayé de les indiquer, dans le mémoire substantiel qu'en réponse aux lettres venues d'Allemagne le nouveau ministre des cultes s'empressa d'adresser à l'empereur le 3 juillet 1809, c'est-à-dire juste trois jours avant que ne fût livrée la décisive bataille de Wagram. Après avoir assuré à Napoléon qu'il avait, suivant ses or-

dres et pour plus de secret, dicté lui-même la traduction de la bulle d'excommunication au secrétaire-général du ministère, M. Bigot exprimait en ces termes l'impression qu'il en avait reçue.

« Il paraît, disait-il en commençant, que le pape a senti lui-même que les excès dans lesquels les anciens pontifes avaient donné en attribuant à leurs excommunications des effets relatifs aux droits des souverains et à l'obéissance des peuples seraient aujourd'hui ridicules, s'ils n'étaient considérés comme des crimes d'état. Il s'est expliqué à cet égard par la phrase suivante : « mais tandis que nous sommes forcé de faire sortir du fourreau le glaive de la vérité, nous ne pouvons oublier que nous tenons aussi sur la terre, malgré notre indignité, la place de celui qui, en exerçant sa justice, ne cesse pas d'être le Dieu de la miséricorde; c'est pourquoi nous défendons expressément, en vertu de la sainte obéissance, à tous les peuples chrétiens et surtout à nos sujets de causer, à l'occasion des présentes lettres ou sous quelque prétexte que ce soit, le moindre tort, le moindre préjudice, le moindre dommage à ceux que ces censures regardent, soit dans leurs biens, soit dans leurs droits ou prérogatives... » On ne remarque pas moins ici, poursuivait le comte Bigot de Préameneu, la subtilité et les prétentions de la cour de Rome, en ce que le pape ne semble faire que par rémission et par indulgence ce qui eût été de sa part, s'il l'eût osé, l'excès le plus coupable.

« Il est encore vrai qu'en même temps qu'il parle du maintien de la soumission aux autorités, le saint-père cherche à peindre avec les couleurs les plus noires les mauvais traitemens et les vexations qu'il assure avoir essuyés depuis le 2 février dernier. Il répète ce qu'il a déjà avancé dans les protestations et les allocutions que votre majesté connaît. On ne peut se dissimuler que la publicité qu'il cherche à donner à ces actes n'ait été dans l'intention de former un parti; mais votre majesté sait aussi combien cette tentative a été et restera nulle et sans effet, et je ne vois aucune portion de l'empire où la nouvelle forme donnée au gouvernement de Rome fasse une impression qui puisse causer quelque trouble ou donner seulement la moindre inquiétude. S'il y a dans le nord de la Belgique quelque fermentation, elle est demeurée jusqu'à présent sans conséquences. J'ai d'ailleurs écrit aux évêques de se tenir sur leurs gardes et de m'avertir exactement. De leur côté, les ministres de la police et de la guerre exercent la plus sévère surveillance. Ainsi la bulle peut être considérée comme une vaine et inutile protestation, du genre de celles que votre majesté a toujours laissées tomber d'elles-mêmes (1). »

Après avoir ainsi rassuré l'empereur sur ce qui pouvait exciter le plus vivement son inquiétude, c'est-à-dire sur les atteintes que

(1) Lettre de M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, à l'empereur Napoléon Ier, 3 juillet 1809.

la mesure du saint-père pouvait porter à l'exercice de son pouvoir, M. Bigot examinait s'il était à craindre que la bulle d'excommunication eût, comme censure et peine ecclésiastique, des effets extérieurs.

« Je ne le pense pas, disait-il; votre majesté n'est nulle part nommée. Or il est de règle, remarquent les canonistes, que l'église ne veut pas comprendre les souverains dans les peines prononcées pour entreprise des seigneurs temporels. Ainsi elle ne croirait pas s'expliquer assez en disant : *quoiqu'ils brillent de l'honneur de quelque grande dignité que ce soit, quoique ce soient des personnes dignes d'être notées spécialement* (1). Or ce sont les expressions de la bulle du 10 juin. Ainsi, dans le système même des canonistes, on doit décider que l'intention du saint-père n'a pas été que votre majesté fût atteinte par sa bulle, puisqu'il savait que ces désignations étaient insuffisantes. Il y a plus, la bulle ne frappe qui que ce soit... Nul n'étant spécialement frappé de l'anathème, il faut dire ou qu'elle n'atteint personne, ou qu'elle s'étend aux administrateurs et agens de tous les degrés, à tous les militaires et généralement à tous les citoyens qui reconnaîtront le nouveau gouvernement, et comprendre ainsi tout le monde dans une même mesure, c'est en réalité la rendre tout à fait illusoire.

« Quelles sont d'ailleurs les peines de l'excommunication prononcées par les canons, et notamment par le concile de Trente, cité dans la bulle? C'est de n'être pas admis à la communion avec les fidèles, et, si on ne vient pas à résipiscence dans l'année après les mentions légitimes, d'être poursuivi canoniquement comme suspect d'hérésie; mais comment éloigner de cette communion celui contre lequel il n'y a pas de condamnation? Il ne peut donc y avoir, sous les rapports ecclésiastiques comme sous les rapports civils, aucun effet extérieur à cette bulle, que le pape ne charge personne d'exécuter. Elle doit être uniquement considérée comme une dernière protestation, ce qui en pareille circonstance est insignifiant. Sans doute, ajoutait l'ancien président de la section de législation, si cette bulle était portée à votre conseil d'état, toutes les voix se réuniraient pour la rejeter avec les plus fortes qualifications, parce que, sur les points les plus importans, elle est absolument contraire aux libertés de l'église gallicane, et encore parce que le pape, sans dire un mot des causes qui lui ont fait retirer le pouvoir temporel, se livre à toutes les injures qu'il a pu imaginer. »

Cependant le comte Bigot de Préameneu ne pensait pas qu'il fallût avoir en cette circonstance recours au conseil d'état. Si sa majesté lui permettait d'énoncer son opinion, il persistait au contraire à croire qu'il valait mieux ne pas produire du tout cette

(1) *Mémoires du clergé*, t. VI, p. 978.

pièce, d'abord parce qu'elle n'était qu'une protestation sans force, ajoutée à tant d'autres qui avaient été sans conséquences, mais surtout parce que l'intervention du conseil ne pouvait avoir pour but que d'empêcher la bulle d'être publiée et exécutée dans l'empire. Or, disait le nouveau ministre des cultes avec une assurance parfaitement fondée, nulle autorité ne la publiera, et ne cherche, même secrètement, à la répandre, et quant à l'exécution, elle ne peut non plus en avoir aucune, par rapport aux droits temporels de ceux qu'elle concerne, puisque ces droits sont réservés, et par rapport au spirituel à cause de sa généralité. S'il y avait enfin des têtes exaltées en faveur du pape, c'était par voie de police qu'il faudrait les contenir. L'annulation de la bulle par le conseil d'état, loin de refroidir les esprits, fixerait encore plus l'attention, et la malveillance en profiterait. Il ne s'agissait nullement en effet d'une bulle par laquelle le pape cherchât à engager les sujets de l'empereur à agir contre sa personne ou contre son gouvernement. « Le pape est dépossédé, disait le ministre en terminant; il se sert de ses armes spirituelles pour déterminer ceux qui le dépossèdent à le remettre en possession, et le conseil d'état n'a pas à connaître des intentions politiques de votre majesté. » Après avoir pris la liberté d'exprimer ainsi son opinion, M. Bigot n'attendait plus que les ordres de l'empereur pour les exécuter (1).

Soit que les raisons de son ministre aient eu le don de le persuader, soit plutôt que le gain récent de la bataille de Wagram l'eût disposé à reprendre sa confiance accoutumée dans son ascendant sur l'Europe et dans la soumission plus que jamais assurée de ses sujets, particulièrement des membres de son clergé, l'empereur se contenta de répondre à M. Bigot de Préameneu que la bulle d'excommunication était une pièce si ridicule qu'elle ne méritait pas qu'on y fît attention (2). A cette époque, Napoléon ignorait encore l'arrestation du pape à Rome et sa courte apparition à Grenoble. Sitôt qu'il en fut informé, l'idée lui vint que les personnes faisant partie de la suite de sa sainteté pourraient divulguer en France la nouvelle d'une mesure à l'égard de laquelle il affectait, nous l'avons dit, de manifester une si complète insouciance, mais qui ne laissait pas de troubler quelque peu son apparente quiétude. Des ordres furent immédiatement donnés, et nous voyons par les récits du cardinal Pacca et par ceux des serviteurs du saint-père que recommandation expresse leur avait été faite, sous peine des plus terribles châtimens, de ne pas laisser échapper le formidable se-

(1) Lettre de M. le comte Bigot de Préameneu à l'empereur Napoléon Ier, 3 juillet 1809.

(2) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 246.

cret, encore si bien gardé, mais déjà vaguement soupçonné en France. Aux insistances d'un habitant d'Avignon qui s'était glissé près de lui pour s'informer bien bas de ce qui en était de l'excommunication lancée par le pape contre l'empereur, le valet de chambre de Pie VII avait répondu plus bas encore qu'il ne pouvait rien dire, et qu'il y allait de sa vie (1).

C'était surtout à cause de la part prise à la publication de la bulle, de l'honneur qu'il prétendait en tirer et du soin qu'il aurait probablement pris, s'il était resté libre, à la faire partout connaître, que l'ancien secrétaire d'état du pape, le cardinal Pacca, avait été tenu au secret à Grenoble, et, pendant les quatre années qu'il passa étroitement renfermé à Fenestrelle, privé de toute communication au dehors; mais là ne se bornaient point les précautions de l'empereur. Elles s'étendirent sur une autre bulle fort ancienne interdite de tout temps en France, mais bien connue en Italie sous le nom de la bulle *In cœna Domini*. D'ordinaire ce sont les premiers mots d'une bulle qui servent à la désigner : celle-ci, dont on ignore l'origine, retouchée par plusieurs papes, notamment par Jules II (Della Rovère), par Paul V (Borghèse), et en dernier lieu par Alexandre VII (Chigi), s'intitulait ainsi parce qu'on la lisait publiquement le jeudi saint en présence du pape, entouré des membres du sacré-collége et des évêques romains. D'après un vieil usage conservé jusqu'en 1773, le pape, après la lecture, prenait un flambeau allumé et le jetait à terre sur la place publique en signe d'anathème contre ceux qui d'une façon quelconque porteraient atteinte aux biens temporels de l'église. C'était à cette bulle que Pie VII avait emprunté plusieurs des dispositions contenues dans celle du 10 juin 1809. Comme toutes les bulles des papes, elle se trouvait en vente chez les libraires d'Italie, et peut-être quelques-uns d'entre eux l'avaient-ils en cette occasion exposée à dessein devant les regards des curieux. Toujours est-il qu'un décret pris en Italie la déclara incontinent attentatoire à l'autorité impériale et subversive de tout gouvernement. Défense fut faite à toutes personnes, de quelque état et dignité qu'elles fussent, laïques ou ecclésiastiques, de lui donner une publicité quelconque, sous peine de voir procéder extraordinairement contre elles pour avoir troublé le repos public (2).

En ce qui concernait la France, l'empereur se croyait fondé à penser que personne ne s'aviserait de donner la moindre publicité à la bulle du 10 juin. Il se tenait assuré de tous les évêques, et par eux

(1) Relation manuscrite italienne de la transportation du saint-père à Savone, par son premier valet de chambre. — *British Museum*, n° 8,389.

(2) Rapport sur un mémoire du vice-roi d'Italie concernant la bulle *In cœna Domini*, 5 août 1809.

de tous les curés. Il n'était pas aussi tranquille à l'endroit des prêtres réguliers, et non pas seulement des jésuites, qu'il ne pouvait souffrir, mais des missionnaires, qui, n'appartenant à aucun diocèse en particulier, pouvaient plus aisément échapper à la surveillance de son ministre de la police et devenir les dangereux colporteurs de la bulle d'excommunication. Il se hâta donc de pourvoir à ce péril. « Je ne veux point de missions en France, écrit-il le 12 septembre 1809 à M. Bigot de Préameneu. Vous voudrez bien écrire une circulaire aux archevêques et évêques pour leur dire que je ne connais qu'eux, les curés et les succursaux, et que je n'entends pas que des missionnaires faisant profession de prédicateurs errans parcourent l'empire. Je donne des ordres dans ce sens au ministre de la police... Je ne veux plus de missions quelconques. J'avais permis un établissement de missionnaires à Paris, et je leur avais accordé une maison; je rapporte tout. Je me contente d'exercer la religion chez moi; je ne me soucie point de la propager à l'étranger. Ces missionnaires d'ailleurs sont pour qui les paie, pour les Anglais, s'ils veulent s'en servir. Présentez-moi un projet de décret là-dessus; je veux en finir. Je vous rends responsable si au 1er octobre il y a encore en France des missions et les congrégations (1). » Trois jours après, ses soupçons se portaient sur les conférences que faisait à Saint-Sulpice M. de Frayssinous, l'un des protégés de son oncle, le cardinal Fesch, maintenant trop porté à ses yeux pour le saint-père. N'était-il pas à craindre qu'on ne s'y occupât, sous prétexte d'exercices religieux, de la bulle d'excommunication? C'était un risque qu'il ne voulait point courir pendant son absence. « ... Il paraîtrait, écrit l'empereur de Schœnbrunn à son ministre de la police, que dans les conférences qui se tiennent à Saint-Sulpice les prêtres se conduisent mal et excitent le cagotisme. Il est convenable que vous insinuiez sans bruit aux vicaires de Paris, si les conférences ont lieu, de les ajourner jusqu'à l'avent, et dans cet intervalle de leur faire bien comprendre que je ne peux plus tolérer ces conférences. Si elles ne se tiennent plus, conseillez-leur sur-le-champ de ne pas les laisser renouveler, car je n'entends pas qu'elles aient lieu davantage (2). » La semaine suivante, il demandait à Fouché de lui envoyer promptement un rapport sur un complot « que des cagots tramaient à Bordeaux (3); » mais il ne suffisait pas de surveiller des prêtres obscurs, il était bon d'avoir aussi sous sa puissance immédiate les personnages considérables qui avaient eu le tort de mettre

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 459.

(2) Lettre de l'empereur au comte Fouché. Schœnbrunn, 15 septembre 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 477.

(3) Lettre de l'empereur au comte Fouché. Schœnbrunn, 23 septembre.

eux-mêmes la main à la bulle d'excommunication, et particulièrement le principal auteur de celle-ci, le cardinal di Pietro. « Réitérez, écrivait l'empereur à M. Bigot, l'ordre au général Miollis de faire partir sur-le-champ tous les cardinaux qui sont encore à Rome, entre autres le cardinal di Pietro. Cet ordre sera exécuté dans les vingt-quatre heures après la réception de notre lettre sous peine de désobéissance (1). » Les théologiens qui avaient travaillé en sous-ordre à la bulle n'étaient pas non plus oubliés. — « Donnez ordre au général Miollis d'envoyer à Paris Mgr Gregori et généralement tous ceux qui montreront des pouvoirs pour les affaires spirituelles, qui ne doivent plus être gérées à Rome (2). »

C'était quelque chose à coup sûr d'avoir arrêté en cette circonstance la circulation des nouvelles fâcheuses, et d'avoir supprimé les documens qui pouvaient ébranler son crédit; mais l'empereur croyait encore n'avoir rien fait quand, après avoir coupé court aux discussions incommodes et interdit la propagation des idées qui lui déplaisaient, il n'avait pas à l'avance dirigé sourdement l'opinion dans le sens conforme à ses desseins. Si occupé qu'il fût de mettre la dernière main aux arrangemens léonins qu'il était en train de dicter à l'Autriche, il avait, conformément à ses habitudes, trouvé le temps d'écrire de Schœnbrunn à M. Bigot de Préameneu pour lui recommander de faire préparer « deux ouvrages soignés qui passeraient sous ses yeux, l'un ayant pour titre : *le Concordat de Léon X*, l'autre : *Histoire des guerres que les papes ont faites à la puissance qui avait de la prépondérance en Italie et spécialement à la France.* » L'idée primordiale de ce dernier ouvrage devait être « que les papes ont fait constamment la guerre à toute puissance qui acquérait de la prépondérance en Italie, qu'alors ils employaient les armes spirituelles pour soutenir le temporel : de là des désordres incalculables dans l'église; que les papes n'ont jamais été engagés dans des guerres que dans des vues mondaines et pour donner des souverainetés à leurs neveux. » Cet ouvrage devait être fait « par un homme qui resterait constamment dans les principes de la religion, en se tenant rigoureusement sur la limite qui distingue le temporel du spirituel (3). » Plusieurs ouvrages commandés dans cet esprit furent en effet présentés à Napoléon, mais il ne semble pas qu'il en ait été très content. « Le travail du sieur André, écrit-il le 15 décembre à son ministre des relations extérieures,

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu. Trianon, 18 septembre 1809. Cette lettre n'a pas été insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

(2) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, 13 janvier 1810. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 128.

(3) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu. Schœnbrunn, 3 octobre 1809. — *Correspondance de l'empereur Napoleon Ier*, t. XIX, p. 546.

ne me paraît pas remplir mon but (1). » Dans cette même lettre à M. de Champagny, après avoir énuméré toutes les thèses que l'auteur devrait traiter, l'empereur exprime le désir de voir terminer ce travail par une sorte de consultation établissant « qu'il y avait deux partis à prendre à l'égard du saint-siége : le premier, d'établir un patriarche et de se séparer de la cour de Rome, comme avait fait l'Angleterre (discuter les avantages et les inconvéniens de ce parti); le deuxième, de détruire le pouvoir temporel en réunissant les états romains à l'empire français (établir l'obligation, dans les circonstances actuelles, de cette mesure, légitimée par la conduite de Rome). » En attendant qu'il rencontrât le livre qui devait enfin le satisfaire complétement, Napoléon était si possédé de son idée de dénoncer le saint-siége à l'indignation de ses sujets soit de France, soit d'Italie, qu'il n'avait pas hésité à s'adresser en même temps à ses ministres des cultes dans les deux pays. « Je vous prie de me faire un mémoire historique, mandait-il à M. Aldini, tendant à prouver la question suivante : les papes ont toujours été les ennemis de la puissance qui prédominait en Italie; quand les Allemands triomphaient, ils appelaient les Français; quand la victoire avait rendu les Français les maîtres, ils se liguaient avec les Allemands et les chassaient (2). » — « Dans votre rapport, écrit-il peu de temps après à M. Bigot de Préameneu, parlez du pape et de ses criailleries contre les articles organiques (3). »

Il est inutile, croyons-nous, de poursuivre ces citations, et nous avons assez montré à quel point, quoiqu'il n'en ait jamais voulu convenir, l'empereur avait ressenti l'excommunication lancée contre lui par Pie VII. Nous n'en avons pas toutefois fini encore avec elle. Le souvenir irritant n'en sera que trop souvent ramené dans notre récit; nous la verrons à plusieurs reprises et de la façon la plus fâcheuse s'introduire à nouveau dans les discussions du concile national, et toujours citée par des partisans dévoués de l'empire, qui la jetaient comme un reproche sanglant à la tête de leurs adversaires. Quant au pape, depuis qu'il avait mis les pieds en France, jamais il ne lui arriva d'en ouvrir la bouche. Il n'en parla pas une seule fois aux évêques qui lui furent députés à Savone. La regardait-il comme non avenue ou comme n'ayant jamais été destinée à atteindre personnellement Napoléon? jugeait-il seulement qu'il était plus prudent de n'en faire aucune mention? Cela serait

(1) Lettre de l'empereur à M. de Champagny, duc de Cadore, ministre des relations extérieures, 15 décembre 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 65.

(2) Lettre au comte Aldini, ministre secrétaire d'état du royaume d'Italie, en résidence à Paris, 28 octobre 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 16.

(3) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, 24 janvier 1810. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIV, p. 139.

difficile à deviner aujourd'hui. Toujours est-il qu'il ne songea pas un instant à objecter cette bulle comme un obstacle aux arrangemens nouveaux qu'on le pressa longtemps de conclure avec celui qu'elle semblait excommunier. Dans les pourparlers qui précédèrent les arrangemens souscrits à Fontainebleau, non plus que dans la lettre pleine de douleur et de remords écrite peu de jours après pour les rétracter, il ne voulut rompre ce silence. Un grand doute plane donc, suivant nous, sur la portée canonique intentionnellement donnée par Pie VII à la bulle du 10 juin, quant à l'excommunication directe et personnelle du chef de l'empire français. Ce qui nous paraît ressortir clairement des faits que nous avons racontés et des paroles que nous avons citées, c'est que cette mesure, ressentie à tort ou à raison par l'empereur comme une mortelle injure, influa de la façon la plus désastreuse sur ses rapports ultérieurs avec le saint-père. Avant de remettre de nouveau en présence, cette fois sur le terrain purement religieux, ces deux antagonistes qui se sont fait réciproquement tant de mal, il nous reste à parler des circonstances relatives à l'annulation du lien religieux qui avait uni l'empereur Napoléon à l'impératrice Joséphine, et de la consécration donnée par le cardinal Fesch à son mariage avec Marie-Louise.

III.

Nous avons déjà eu l'occasion de raconter les efforts tentés depuis longtemps par l'entourage de Napoléon, et surtout par les membres de sa famille, afin de le décider à rompre son union avec une compagne qui ne pouvait plus donner d'héritier à sa couronne. Au moment du sacre, les mêmes personnes s'étaient toutes entendues entre elles pour lui représenter comme une faute politique des plus graves l'intention qu'il laissait voir de faire couronner Joséphine à ses côtés, et s'étaient récriées sur l'inconvénient qu'il y avait pour lui à resserrer ainsi les liens qui l'unissaient à elle; mais les manœuvres de ses ennemis avaient alors tourné contre eux, et l'impératrice, un instant menacée, était sortie victorieuse et même fortifiée de cette lutte. Non-seulement elle avait été sacrée en même temps que son glorieux époux et couronnée de ses mains avec une tendresse remarquée de tous les assistans, mais, ce que peu de gens savaient, par l'adroite confidence faite à propos au saint-père, elle avait obtenu de faire bénir religieusement en grand secret, dans la nuit qui précéda le sacre, leur ancienne union, qui n'avait encore été contractée que devant l'autorité civile. L'empereur en avait d'abord fortement voulu à Joséphine de sa demande, soit qu'il la regardât comme portant atteinte à la considération de sa vie passée,

soit plutôt que, sans vouloir prendre actuellement de parti contre elle, il lui répugnât de rendre plus indissoluble un engagement que la politique pouvait plus tard lui conseiller de rompre; mais sa mauvaise humeur n'avait pas été de longue durée. Somme toute, il restait profondément et sincèrement attaché à cette femme pleine de charmes et de grâce, qui s'était donnée à lui quand rien ne faisait encore présager sa prodigieuse fortune. Il se rappelait combien les nombreuses relations sociales de la veuve du comte de Beauharnais, son esprit charmant et sa douceur conciliante avaient servi à aplanir au début les difficultés semées sur sa route. N'était-ce pas elle qui, sous le directoire et pendant les premières années du consulat, avait su grouper avec tant d'art autour de lui nombre de gens autrefois attachés à l'ancienne cour, maintenant heureux de se servir d'elle comme du plus gracieux intermédiaire pour ménager leur paix avec le régime nouveau? elle encore qui plus tard avait retenu autour de lui, quand il était monté sur le trône, tant de révolutionnaires mécontens et difficiles à courber sous le joug? Plus d'une fois, repoussant les insinuations répétées de ses frères, Napoléon, avec une sorte d'instinct superstitieux qui lui fut toujours assez naturel, et que les événemens n'ont que trop justifié, s'était plu à leur représenter Joséphine comme un bon génie chargé de veiller sur sa destinée et d'en détourner les orages. Rien de plus sincère que ces témoignages rendus par l'empereur à la séduisante compagne qui, malgré des torts réciproques, restait encore la première de ses affections, mais rien de plus extraordinaire aussi que la nature des relations établies entre les deux époux, et qui semblaient emprunter quelque chose à la bizarrerie de leur destinée. Éminemment nécessaires l'un à l'autre, ils n'avaient pas craint en plus d'une occasion de prendre leur entourage pour confident et pour témoin de leurs brouilles domestiques. Restée en France pendant la campagne d'Égypte, Joséphine avait si peu dissimulé les distractions qu'elle s'était permises, que Napoléon fut sur le point de rompre complétement avec elle. Depuis ce moment, où la leçon avait failli être si sévère, elle avait encore commis plus d'une imprudence, ce qui ne l'empêchait nullement de se montrer à son égard pleine de jalousie. Napoléon supportait sans trop d'impatience ses scènes de dépit; il avait pris son parti de les provoquer sans cesse et de ne s'en fâcher jamais. Ce furent des préoccupations d'un autre genre qui peu à peu modifièrent le cours de ses idées et le déterminèrent à se choisir une nouvelle compagne parmi les familles souveraines qui régnaient alors en Europe. A quel instant précis cette résolution fut-elle arrêtée dans son esprit? Aucun membre de sa famille, aucune des personnes admises dans son intimité ne l'a jamais pu dire, car il avait depuis quatre ou cinq ans

pris le parti de ne plus agiter cette hypothèse avec ses familiers, encore moins avec ses frères, maintenant éloignés de lui et placés sur des trônes qui leur avaient créé des intérêts trop différens des siens. Sa pensée ne s'en était pas toutefois distraite, et des observateurs attentifs auraient pu découvrir de temps à autre, par la nature des sujets de conversation qu'il se plaisait à mettre sur le tapis, combien ce projet de divorce, dont il ne s'ouvrait pas encore directement, prenait pourtant chaque jour plus de consistance. Nous en citerons un exemple.

Au mois d'avril 1808, l'empereur, se rendant à Bayonne, s'était arrêté quelques jours à Bordeaux. Il n'était pas d'attentions aimables qu'il n'eût alors montrées pour le respectable évêque de cette ville, Mgr d'Aviau, dont nous aurons souvent l'occasion de parler plus tard à propos du concile de 1811, et qui a laissé dans son diocèse une grande réputation de sainteté et de charité. Napoléon n'avait rien négligé pour se rendre favorable le clergé de Bordeaux; il avait poussé la recherche jusqu'à s'enquérir de ses moindres besoins. Reprochant doucement à l'évêque d'être mal logé et de ne pas prendre dans son abnégation assez soin de lui-même, ce qui était parfaitement vrai, il lui avait donné sur sa cassette une somme de 80,000 francs pour s'acheter une maison de campagne. Napoléon avait donc à ce premier passage laissé tous les ecclésiastiques de la Gironde charmés de son affabilité. A son retour de Bayonne, recevant de nouveau l'évêque et le clergé de ce diocèse, qu'il avait tant de raisons de croire si bien disposés pour lui, l'empereur, devenu tout à coup casuiste et évidemment afin de sonder l'opinion des ecclésiastiques qui l'entouraient, se mit à disserter à fond sur la convenance du divorce. Aussitôt un abbé Thierry, vieux docteur de Sorbonne, qui était bien loin de soupçonner ses intentions, essaya de lui objecter le passage connu de l'Évangile: « il n'appartient pas à l'homme de séparer ce que Dieu à uni. — Oui, cela est bon, reprit l'empereur, dans les cas ordinaires de la vie, sans quoi il n'y aurait plus rien de stable dans l'institution du mariage; mais lorsque des causes majeures interviennent, lorsque le bien de l'état l'exige, cela ne peut être. » Son interlocuteur obstiné soutint intrépidement que le précepte de l'Évangile n'admettait pas d'exceptions.—« Eh quoi! monsieur l'abbé, s'écria l'empereur, êtes-vous donc protestant?—Comment! reprit le grand-vicaire, très étonné de cette accusation. — Vous ne reconnaissez pas la tradition. — La tradition est unanime comme l'Écriture sur l'indissolubilité du lien conjugal. — Non, affirma de nouveau l'empereur, la tradition est pour moi. Ne l'ai-je pas vu dans la Pologne, dans le grand-duché de Posen, dans les états de Hongrie et autres pays du nord où j'étais il y a si peu de temps? » L'empereur inter-

pella alors directement, pour avoir son avis, le supérieur-général du grand séminaire de Bordeaux. Au lieu d'abonder dans le sens du théologien couronné, celui-ci vint en aide à son collègue et se mit à expliquer assez longuement que les cas de dissolution dont l'empereur voulait parler n'étaient communément que des cas antérieurs de nullité. Étonné de la contradiction inattendue que lui opposaient successivement des ecclésiastiques plus versés à coup sûr dans la science du droit canon que dans les affaires de ce monde, et qui probablement ignoraient sur quel terrain brûlant ils avaient été appelés, Napoléon congédia brusquement Mgr d'Aviau et ses grands-vicaires. Il était rouge de colère, raconte l'abbé Lyonnet, à qui nous empruntons ces détails, et pendant quelque temps on le vit, à l'issue de ce colloque, se promener en long et en large dans son appartement sans faire aucune attention aux personnes qu'on lui annonçait. Quelques brèves paroles échappées par intervalles de sa bouche témoignaient de son vif mécontentement. « De quels hommes s'entoure donc cet archevêque de Bordeaux? Il n'y a pas un seul théologien parmi eux; mais du moins les ai-je bien mis au sac (1). » Il eût été heureux pour les ecclésiastiques que nous venons de nommer que, satisfait de les avoir, à son sens, si péremptoirement réfutés, leur impérial contradicteur n'eût pas encore voulu en avoir raison d'une tout autre façon. Peu de jours après son retour dans sa capitale, Napoléon donnait ordre à M. Bigot de Préameneu de faire savoir à Mgr d'Aviau qu'il ne reconnaissait plus M. Thierry pour grand-vicaire, M. Delort pour secrétaire-général, ni M. Lacroix pour supérieur du grand séminaire de Bordeaux. C'était dire en style officiel qu'il fallait les destituer, et l'archevêque, consterné, dut, avec un regret infini, pour des motifs purement politiques, se séparer à tout jamais des auxiliaires qu'il avait jugés les plus capables de l'aider dans sa mission religieuse.

Lorsque l'empereur ne reculait pas devant des violences aussi singulières, on peut à bon droit supposer que sa résolution de se séparer de Joséphine était déjà tacitement arrêtée. Il est également permis de supposer, sans risquer de se tromper beaucoup, que le désir de s'allier à la famille de quelques-uns des puissans souverains de l'Europe fut encore fortifié par les dernières agressions de l'Autriche, qui étaient venues le surprendre si incommodément pendant que ses meilleures troupes étaient engagées au fond de l'Espagne. Déjà en 1806, avant Austerlitz, et plus tard, pendant la campagne d'Iéna, il avait été frappé de l'effrayante facilité avec la-

(1) *Histoire de Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, archevêque de Vienne et de Bordeaux*, par l'abbé Lyonnet, aujourd'hui évêque d'Albi, t. II, p. 561.

quelle toutes les alliances politiques qu'il avait jusque-là contractées sur le continent s'étaient toujours brusquement rompues. Peu à peu la conviction s'était formée chez lui qu'il n'en serait peut-être pas de même de celles qui seraient resserrées par un lien domestique. La Russie, par exemple, qui ne l'avait que si faiblement assisté pendant sa dernière lutte, n'aurait-elle pas montré un peu plus d'ardeur, s'il avait été l'époux d'une grande-duchesse, sœur de l'empereur Alexandre? Au moment où il poursuivait partout, pour les chasser de leurs trônes, les princes de la maison de Bourbon, ne serait-il pas d'une bonne politique de donner aux autres grandes familles souveraines, par quelque alliance matrimoniale contractée avec elles, l'assurance qu'il n'était pas un césar démagogue se proposant de faire table rase des dynasties européennes? Placé à la tête des monarques du continent, que pouvait-il faire de mieux que de mêler son sang avec le leur? N'était-ce pas le seul moyen de calmer leurs ombrages naturels, de désarmer les mouvemens de susceptibilité et d'orgueil, auxquels il attribuait, bien à tort suivant nous, les froideurs secrètes et les sourdes trahisons qu'il se plaignait d'avoir toujours rencontrées dans ses relations antérieures avec les cabinets étrangers?

Ces idées avaient surtout germé dans la tête de Napoléon durant les quelques semaines d'anxiété militaire qui avaient suivi les combats incertains livrés, dans le courant de mai et de juin 1810, autour de Vienne. Arrivé après Wagram au faîte de sa puissance, l'empereur, comblé de gloire, mais gardant l'impression des dangers qu'il venait de courir, arrêta définitivement le projet de dissoudre, à son retour en France, une union qui ne pouvait plus lui donner d'héritier, et d'assurer par un mariage à l'étranger l'avenir du grand établissement que tant de belles victoires avaient sans doute contribué à fonder, qu'elles n'avaient pas cependant, à ses propres yeux, suffisamment consolidé. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire, cette secrète résolution, dont il n'avait parlé à personne, avait été pressentie à l'avance par la plupart de ceux qui avaient intérêt à la connaître. Seul, le sage et discret Cambacérès fut, le jour même de son arrivée aux Tuileries (14 novembre 1810), admis à recevoir les confidences du maître; mais, suivant son usage, l'archi-chancelier s'était d'autant plus gardé d'en laisser rien transpirer qu'il n'approuvait pas entièrement les ambitieux desseins qui lui furent alors développés avec une hauteur de langage dont cet ancien conseiller du premier consul se sentit lui-même effrayé, non pas qu'il craignît de voir diminuer son propre crédit, qu'il savait inébranlable, mais parce qu'il jugeait qu'il est « des ménagemens délicats, toujours nécessaires à garder pour conduire un peuple

libre, ou qui veut du moins paraître tel (1). » Ceux-là mêmes qui n'étaient pas admis à l'honneur de pareilles confidences ne doutèrent plus des projets de l'empereur quand ils virent arriver successivement à Paris presque tous les membres de la famille impériale. Ce concours officiel leur parut évidemment ménagé en vue de la scène qui allait s'accomplir. D'autres détails plus intimes encore avaient attiré l'attention des familiers. Ils avaient remarqué qu'à son retour d'Allemagne Napoléon, arrivant au palais des Tuileries quelques instans avant l'heure qu'il avait lui-même fixée, avait affecté de témoigner quelque mécontentement de n'y point rencontrer Joséphine, toujours si exacte, et cette fois si particulièrement intéressée à devancer tout le monde auprès de son glorieux époux. Ils avaient commenté entre eux les reproches immérités que l'empereur lui avait assez rudement adressés et dont elle avait paru transpercée comme s'ils avaient eu pour but de lui signifier sa sentence de mort. Il ne leur avait pas échappé non plus que l'empereur, peut-être afin de se donner des forces contre lui-même, et pour amener par quelque scène d'éclat une rupture qui ne laissait pas de lui coûter beaucoup, s'était mis à afficher d'une façon presque blessante ses attentions pour quelques-unes des femmes jeunes et belles qui ornaient sa cour, alors plus resplendissante que jamais. Ils avaient remarqué que Joséphine, aussi peu maîtresse d'elle-même que d'habitude, n'avait pas su de son côté s'interdire quelques scènes de jalousie des moins opportunes au sujet d'une Mme Matheo, Piémontaise d'origine, attachée à la maison impériale, et qui passait pour être en ce moment l'objet des soins particuliers de l'empereur. Ainsi la brouille régnait à la veille même de leur séparation, et pour les motifs les plus vulgaires, entre ce couple dont l'union allait être dissoute en vue des plus graves intérêts de l'état. Ce fut inopinément, à la suite d'un repas fait en tête-à-tête dans un morne silence, que Napoléon, fatigué de se contenir depuis trop longtemps, provoqua l'explication fatale, devançant, quoi qu'il en eût d'abord résolu, l'arrivée de son fils adoptif, le prince Eugène, qu'il aurait souhaité de voir auprès de sa mère dans ce cruel moment. Aux premiers mots sortis de la bouche de son époux, l'impératrice, suffoquée par ses larmes, était tombée évanouie sur le parquet. Aussi effrayé qu'ému de l'effet qu'il venait de produire, Napoléon entr'ouvrit la porte de son cabinet, et appela à son aide le chambellan de service, M. de Bausset; l'évanouissement durant toujours, il lui demanda si, pour éviter toute esclandre dans le palais, il se sentait

(1) Passage des mémoires du prince Cambacérès, cité par M. Thiers. — *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. II, p. 322.

la force de porter l'impératrice jusque dans ses appartemens, qui communiquaient avec les siens par un petit escalier dérobé. M. de Bausset prit l'impératrice dans ses bras, et l'empereur, marchant le premier à reculons, lui soutenait soigneusement les pieds; ils descendirent ainsi l'escalier. Rien n'avait paru feint ni arrangé à M. de Bausset dans la triste scène dont il était l'involontaire témoin; cependant, ses jambes s'étant un moment embarrassées dans son épée tandis qu'il descendait cet escalier étroit, comme il se raidissait afin de ne pas laisser tomber son précieux fardeau, la surprise de M. de Bausset fut assez grande d'entendre Joséphine lui dire tout bas : « Prenez garde, monsieur, vous me serrez trop fort (1). » Quelques momens après, l'impératrice était remise aux soins de sa fille, la reine de Hollande, et Napoléon resta encore auprès d'elle le temps nécessaire pour s'assurer que cette crise nerveuse se passerait sans danger. Après le retentissement qu'avait eu dans l'intérieur des Tuileries la nouvelle de l'indisposition subite de l'impératrice, tout marcha assez rapidement. Plutôt résignée que consentante, cédant aux conseils de ses deux enfans, le prince Eugène et la reine Hortense, en partie soulagée par l'intérêt sérieux et tendre que lui témoignait l'empereur, Joséphine ne se refusa plus à se prêter aux démarches que les circonstances exigeaient d'elle. Son consentement était en effet indispensable aussi bien pour la rupture du contrat civil que pour l'annulation du lien religieux qui avaient uni son sort à celui du chef de l'empire.

La cassation du mariage civil ne pouvait rencontrer de grandes difficultés, quoiqu'elle fût positivement contraire aux dispositions les plus formelles du décret du 30 mars 1806, qui avait réglé les conditions d'existence des princes de la dynastie napoléonienne. « Le divorce est interdit, disait l'article 7, aux membres de la maison impériale de tout sexe et de tout âge (2); » mais cette interdiction imposée aux personnes de sa famille, l'empereur n'entendait pas apparemment se l'appliquer à lui-même. La raison d'état, hautement invoquée, devait suffire à tout justifier. Elle résultait, suivant lui, de la nécessité où il se trouvait de se procurer des héritiers directs, qu'il n'espérait plus de l'impératrice Joséphine, et qui pouvaient seuls assurer la sécurité et le bonheur de l'empire. Il est curieux de lire dans *le Moniteur* toutes les tournures de phrases dont était enveloppée l'annonce d'une détermination qu'on assurait être parfaitement volontaire de la part de la malheureuse femme qui avait été si évidemment forcée de la subir. Sa douleur éclata surtout à l'assemblée de famille qui se tint aux Tuileries dans la soirée du 15 dé-

(1) *Mémoires du chevalier de Bausset.*
(2) Voyez le décret du 30 mars 1806.

cembre, et devant laquelle les deux époux annoncèrent leur mutuelle résolution. Suivant un programme convenu d'avance, Napoléon lui-même, visiblement ému, avait lu un discours dans lequel il avait affectueusement parlé de la compagne qu'il avait, disait-il, couronnée de sa main, et dont le souvenir toujours cher resterait à jamais gravé dans son cœur. Quand vint pour Joséphine le moment de lire à son tour le papier qu'elle tenait à la main, les sanglots lui coupèrent la voix. Elle ne trouva pas la force de prononcer elle-même les paroles de consentement qu'on avait mises dans sa bouche, et ce fut M. Regnault de Saint-Jean d'Angely qui en donna lecture. La séance d'apparat qui eut lieu le lendemain au sénat pour recevoir la déclaration des deux époux et statuer sur leur résolution, sans paraître aussi dramatique, ne laissa pas d'être assez émouvante. Jusque-là le fils adoptif de l'empereur, le prince Eugène, n'avait pas encore été siéger comme prince de la famille impériale sur les bancs de ce grand corps de l'état. L'empereur exigea qu'il y parût pour la première fois le jour où devait avoir lieu la délibération qui allait changer si douloureusement la situation de sa mère. Il dut même prendre le premier la parole pour provoquer la résolution du sénat, en ajoutant au consentement déjà donné par Joséphine le poids de son adhésion personnelle et de celle de sa sœur la reine de Hollande, dont il se portait garant. Après cette manifestation peut-être surabondante, et qui surprit un peu le public, on pense bien qu'il ne fut pas malaisé d'obtenir l'adhésion complète du sénat. L'orateur du gouvernement lui avait donné le signal dans ce langage empreint d'ardent enthousiasme et de sensiblerie déclamatoire qui était alors à la mode. — « Comme souverain et comme époux, l'empereur et l'impératrice ont tout fait, ont tout dit, s'écria M. Regnault de Saint-Jean d'Angely; il ne nous reste qu'à les aimer, à les bénir et à les admirer. Acceptez, messieurs, au nom de la France attendrie, aux yeux de l'Europe étonnée, ce sacrifice, le plus grand qui ait été fait sur la terre, et, pleins de la plus profonde émotion, hâtez-vous de porter aux pieds du trône, dans le tribut de nos sentimens, des sentimens de tous les Français, le seul prix qui soit digne du courage de nos souverains, la seule consolation qui soit digne de leurs cœurs (1). »

Tout était donc à peu près consommé; il ne restait plus à l'infortunée Joséphine, laissée en possession, par décret du sénat, du titre d'*impératrice* et de *reine couronnée*, qu'à céder la place à la future épouse destinée à venir bientôt lui succéder, et qui, d'après les bruits alors généralement répandus, n'était autre que la grande-duchesse Olga, sœur de l'empereur de Russie. Rien de plus

(1) *Moniteur* du 16 décembre 1810.

curieux que le spectacle offert en ce moment par la cour impériale aux yeux d'un observateur attentif, car jamais peut-être familiers d'un prince n'avaient été mis à plus rude épreuve, et c'était plaisir d'assister aux visibles efforts que chacun s'imposait afin de bien régler sa contenance. Il fallait d'abord et avant tout approuver hautement la résolution du maître et songer à tirer parti des changemens qu'allait amener la formation d'une nouvelle maison pour la future impératrice. Cependant Joséphine gardait aussi la sienne; s'éloigner d'elle quand on lui avait été attaché pendant de longues années, c'était en soi-même un procédé peu honorable, et qui risquerait en outre de déplaire beaucoup à l'empereur, car il voulait que l'impératrice dépossédée demeurât non-seulement fort considérée, mais entourée des mêmes respects et des mêmes hommages que par le passé. Peut-être après tout serait-ce elle qui garderait la plus grande part dans ses affections et qui jouirait encore de la principale influence, et puis de quel côté se tourner à l'avance pour être sûr d'avoir été des premiers à saluer le soleil levant? A bien peu d'exceptions près, raconte le scrupuleux témoin à qui nous empruntons ces détails, on pouvait lire ce comique embarras sur les visages de tant de gens qui avaient un parti à prendre. Il devint surtout remarquable à la soirée que présida l'impératrice Joséphine avant de quitter les Tuileries. Il y avait grand cercle à la cour. Tous les appartemens impériaux étaient remplis; suivant l'usage, un souper avait été servi pour les femmes dans la galerie de Diane, sur un grand nombre de petites tables. Joséphine était assise à celle du milieu, et les courtisans circulaient autour, la regardant, l'étudiant, pour ainsi dire, avec une curiosité assez mal dissimulée et se tenant prêts à recevoir cette gracieuse inclination de tête par laquelle elle avait l'habitude de saluer ceux qu'elle connaissait particulièrement. Il était impossible de n'être pas frappé de la convenance de son maintien en présence de tout un monde qui l'entourait encore de ses hommages, mais qui n'ignorait pas que c'était pour la dernière fois, et que dans une heure peut-être elle allait descendre de ce haut rang qu'elle avait si longtemps occupé pour se rendre seule et désolée à la modeste résidence de la Malmaison. Peut-être n'appartient-il qu'aux femmes de se tirer avec une mesure si parfaite et tant de charmante dignité d'une épreuve si difficile. On peut dire qu'elle assistait avec une grâce sans pareille aux funérailles de sa propre grandeur, tandis que Napoléon, visiblement contraint, se montra tout à fait à son désavantage, et sa contenance aux yeux même de ses plus constans admirateurs fut sensiblement moins bonne que celle de sa victime.

Parmi les personnes qui venaient de prendre ainsi congé de l'impératrice dépossédée, il y en avait plus d'une qui avait toute raison

de se croire en possession du secret de l'avenir, et qui, d'un air de complaisance, s'était empressée de révéler à ses interlocuteurs moins favorisés à quelle puissance étrangère était réservé l'honneur de donner prochainement une nouvelle souveraine à la France. De proche en proche, l'indiscrétion avait si bien fait son chemin qu'avant la fin de la soirée toute la cour ou à peu près avait été mise dans la confidence, et n'ignorait plus que les négociations entamées à Saint-Pétersbourg par M. de Caulaincourt étaient présentement assez avancées pour que déjà le tsar eût à peu près promis de donner à l'empereur Napoléon sa propre sœur, la grande-duchesse Olga. Ce fut précisément pendant que la foule des invités s'écoulait doucement des salons impériaux pour regagner ses voitures et tandis que Joséphine, retirée dans ses appartemens, faisait ses derniers préparatifs pour se rendre la nuit même à la Malmaison, que s'engagea sur les marches de l'escalier des Tuileries la conversation qui allait ouvrir de nouvelles perspectives à l'ambition de l'empereur et changer complétement en bien peu de temps la face des choses. Au nombre des courtisans bien instruits qui venaient de colporter le bruit du mariage russe, se trouvait un personnage de beaucoup d'esprit et du plus délié, déjà fort connu et non dépourvu d'importance, qui jouissait à ce point de la confiance du duc de Bassano, que celui-ci avait plus d'une fois pressé l'empereur d'en faire son préfet de police; nous voulons parler de M. de Sémonville. Causer tout haut et sans aucune espèce de gêne des choses qui faisaient tout bas le sujet des réflexions réservées de chacun était l'un des goûts et l'une des aptitudes de M. de Sémonville. Le hasard fit qu'il se rencontra côte à côte avec M. Floret, premier secrétaire de l'ambassade d'Autriche, au moment où tous deux descendaient de l'étage supérieur du palais pour aller attendre leurs voitures dans le vestibule. « Eh bien! voilà qui est fini, dit M. de Sémonville au diplomate autrichien, et c'est maintenant une affaire faite! Pourquoi n'avez-vous pas voulu la faire? — Qui vous dit que nous ne l'ayons pas voulu? — On le croit... Serait-ce une erreur? — Peut-être. — Quoi! on serait disposé?... Vous peut-être; mais l'ambassadeur? — Je réponds du prince de Schwarzenberg. — Mais le prince de Metternich? — Point de difficultés. — Mais l'empereur? — Pas davantage. — Et l'impératrice, qui nous déteste? — Vous ne la connaissez pas; elle est ambitieuse, on l'y aurait amenée. » Sur ces paroles, prononcées dans le va-et-vient d'une conversation souvent interrompue par le passage des souverains étrangers et des grands personnages de l'état dont on annonçait à haute voix les équipages, les deux interlocuteurs s'étaient séparés; mais M. de Sémonville n'était pas homme à laisser tomber à terre de semblables paroles. Quelques minutes après les avoir recueillies, il était dans le cabinet de son

ami le duc de Bassano, qu'il trouva, suivant ses laborieuses habitudes, occupé au milieu de ses secrétaires à expédier quelques dépêches pressées qui avaient justement trait à l'alliance projetée avec la Russie. « Quoi de nouveau au cercle de l'impératrice, où je n'ai pu aller ce soir? — Je vous le dirai quand nous serons seuls. » Les secrétaires renvoyés, M. de Sémonville se mit à conter son affaire. « Voilà qui est très grave, reprit M. de Bassano. Asseyez-vous là et mettez-moi tout cela par écrit. » Le lendemain matin, c'était le tour du ministre des relations extérieures de surprendre l'empereur par le récit de la conversation de M. Floret. Aux premiers mots prononcés par le duc de Bassano, la figure de l'empereur s'était illuminée de joie. L'idée de faire entrer dans son lit impérial la fille des césars, la nièce de l'altière reine de Naples et de l'ancienne reine de France, la conscience de l'étonnement qu'éprouverait l'Europe en voyant un simple soldat élevé par son peuple sur le pavois s'allier à la plus ancienne et à la plus illustre des maisons régnantes, les conséquences politiques d'une pareille union, le profit qu'il y aurait pour lui, dans l'état de ses relations avec le saint-s'ége, à mettre sur le trône de France une princesse élevée dans la religion catholique de préférence à l'héritière schismatique des tsars, tous les autres avantages d'un mariage qu'il aurait considéré tout à l'heure comme parfaitement chimérique et qui lui était ainsi offert à l'improviste se présentèrent en foule à sa vive imagination; il était radieux. Prenant alors la parole, Napoléon expliqua à son tour à M. Maret comment des dépêches qu'il venait de recevoir à l'instant de M. de Narbonne se trouvaient confirmer pleinement les ouvertures faites par M. Floret. Le général comte de Narbonne, revenant des provinces illyriennes, s'était par son ordre arrêté à Vienne. Il y avait vu M. de Metternich et l'empereur François. Là, comme dans toutes les cours de l'Europe, on ne parlait plus d'autre chose que du prochain mariage du puissant chef de l'empire français. M. de Narbonne n'avait pas manqué de le représenter dans toutes ses conversations comme hésitant entre les offres des souverains de l'Europe, qui tous briguaient à l'envi l'honneur de lui donner leur fille. Il avait cru voir, à la façon dont il avait été écouté par l'empereur, par M. de Metternich, par tous les personnages considérables de Vienne, que l'idée d'un mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, si l'empereur venait à y songer, ne serait pas mal reçue à Vienne. N'ayant d'ailleurs ni qualité ni mission pour rien dire à ce sujet, il s'était tenu sur la réserve.

Du moment où pareille union devenait possible, il n'y avait plus de raisons, aux yeux de l'empereur, d'en rechercher aucune autre, et le plus pressé était de dénouer doucement les négociations en-

tamées à Saint-Pétersbourg. Là encore le hasard le servit à souhait. Peu de jours après, il recevait en effet une lettre du duc de Vicence, disant « qu'il s'était trompé lorsque quatre mois auparavant il avait annoncé que l'état de santé de la jeune grande-duchesse ne laissait rien à désirer. Mieux informé, il était obligé d'avertir aujourd'hui que les espérances un moment entrevues ne s'étaient pas réalisées, il venait d'en acquérir la certitude. » Sur cette nouvelle, toute hésitation cessa de la part de l'empereur : son parti était pris, il ne songea plus qu'à son nouveau projet; mais, tandis qu'au fond il était si parfaitement décidé, il ne déplaisait pas à Napoléon de paraître encore flottant, de prolonger encore un peu en face de l'Europe, vis-à-vis de ses plus intimes conseillers comme aux yeux de la foule entière de ses sujets, cette flatteuse situation d'un monarque dont l'alliance était avidement recherchée par toutes les cours et qui prenait le temps de calculer froidement de quel côté il lui conviendrait le mieux de laisser tomber l'honneur de ses préférences. L'orgueil avait la plus grande part dans ces apparentes hésitations. L'empereur, suivant une heureuse expression de M. de Cambacérès, avait à cette époque de sa vie « l'air de se promener dans sa gloire, » et c'était moins pour les consulter sérieusement que pour avoir le plaisir de les entretenir du sujet dont il était plein qu'avec les hommes qui possédaient sa confiance il mettait continuellement sur le tapis cette grande affaire de son mariage. Les avis donnés étaient fort divers, car, nul ne sachant au juste où se fixerait le choix de ce maître d'ailleurs si peu habitué à se laisser guider par les avis de qui que ce fût, la plupart cherchaient surtout à deviner sa pensée, afin de le pousser du côté où son goût l'entraînait. Cependant il lui arriva de rencontrer aussi des conseils tout à fait désintéressés auxquels il ne s'attendait guère. Un jour qu'il travaillait avec M. Daru, Napoléon interrompit tout à coup une dictée commencée pour lui demander brusquement ce qu'il pensait des alliances matrimoniales qui lui étaient offertes. Il ne s'agissait pas d'une marque de confiance à donner à ce consciencieux et zélé serviteur qui pourtant en était si digne. M. Daru n'était pas encore ministre à cette époque; il ne savait du mariage projeté que ce qu'en connaissait le public. Il était en même temps trop sagace pour ne pas sentir que Napoléon, tout en ayant l'air de solliciter un conseil, avait déjà arrêté son parti; il prit le sien, qui fut de rendre compte de son opinion sans détour. A la première question : convenait-il mieux d'épouser la Russe ou l'Autrichienne? il répondit : « Ni l'une ni l'autre. — Diable! vous êtes bien difficile! » et le front de l'empereur se rembrunit, car il pensait que M. Daru allait désapprouver le projet d'un second mariage. M. Daru reprit : « La France regret-

tera l'impératrice Joséphine et s'intéressera à la douleur inséparable d'un si grand sacrifice; mais tout le monde comprendra les raisons qui déterminent votre majesté à choisir, dans l'intérêt de l'état, une princesse qui lui puisse donner des héritiers. — Eh bien! dit l'empereur, dont le front se rasséréna aussitôt, puisque cela est raisonnable, laquelle choisir? — Ni l'une ni l'autre, mais une Française, et pourvu que la nouvelle impératrice n'ait pas trop de parens qu'il faille élever à la dignité de princes et combler de richesses, la France applaudira à votre choix. Le trône que vous occupez ne ressemble à aucun autre : vous l'avez élevé de vos mains. Vous êtes à la tête d'une nation généreuse; votre gloire et la sienne doivent être mises en commun. Ce n'est pas en imitant les autres monarques, c'est en vous en distinguant que vous rencontrerez votre véritable grandeur. Vous ne régnez pas au même titre qu'eux, vous ne devez pas vous marier comme eux. La nation sera flattée que vous cherchiez une impératrice dans ses rangs, et c'est ainsi qu'elle continuera de voir dans votre race une race toute française. » Ces paroles ne firent pas la moindre impression sur Napoléon. « Allons donc! ce sont là des enfantillages. Bah! si M. de Talleyrand vous entendait, il aurait maigre idée de votre perspicacité politique. Vous ne traitez pas cette question en homme d'état. Il faut que je rallie à ma couronne au dedans et au dehors ceux qui n'y sont pas encore ralliés. Mon mariage m'en offre les moyens. Est-ce que vous vous imaginez que les mariages des souverains soient affaire de sentiment? Non, mais de politique; le mien ne doit même pas être décidé par des motifs de politique intérieure. Il s'agit de bien autre chose, il s'agit d'assurer mon influence extérieure et de l'agrandir par une alliance étroite avec un puissant voisin. » Après ces mots, ouvrant avec impatience la porte de son cabinet, Napoléon sortit et laissa M. Daru à son bureau, plus content d'avoir dit franchement sa pensée qu'étonné de l'accueil qu'elle avait rencontré.

Parmi les hommes d'état que l'empereur se donna plus tard la satisfaction de consulter dans un conseil d'apparat et avec grande solennité, aucun ne songea, il faut l'avouer, à développer, si peu que ce fût, la thèse mise en avant par M. Daru. M. Thiers, qui a raconté avec des détails curieux et précis toute cette affaire du second mariage de Napoléon, nous a rapporté avec son exactitude accoutumée l'opinion émise dans la réunion officielle du 21 janvier 1809 par l'archi-chancelier Cambacérès. Cette opinion avait été favorable à l'alliance russe. Tout le monde en fut dans le moment passablement étonné, car si quelqu'un était par sa situation dans l'état, par sa merveilleuse perspicacité, par la confiance qu'il inspirait à l'empereur, en mesure de pressentir plus que personne ses

secrètes dispositions, c'était à coup sûr Cambacérès. Un personnage déjà considérable à cette époque et qui était assez avant dans l'intimité de l'archi-chancelier, M. Pasquier, alors conseiller d'état, n'hésita point à lui dire combien dans le monde on s'était peu attendu à cette préférence que seul il avait à peu près ouvertement donnée au mariage avec la princesse Olga. Par politesse, il ajouta que cet avis ayant été le sien, il était plus surpris encore qu'il n'eût pas prévalu. A cette observation, Cambacérès fit une réponse qui frappa beaucoup son clairvoyant interlocuteur, et que de longues années après nous avons plus d'une fois entendu raconter à M. le duc Pasquier. « Cette dernière circonstance n'a rien d'étonnant, reprit l'archi-chancelier. Quand on n'a qu'une bonne raison à donner, et quand il est impossible de la donner, il est naturel qu'on soit battu. » Pressé de faire connaître cette raison si décisive et d'ailleurs parfaitement confiant dans l'assurance que le secret lui serait gardé : « Vous allez voir, poursuivit Cambacérès, que ma raison est si bonne qu'il suffit d'une phrase pour en faire saisir toute la force; je suis moralement sûr qu'avant deux ans nous aurons la guerre avec celui des deux souverains dont l'empereur n'aura pas épousé ou la fille ou la sœur. Or la guerre avec l'Autriche ne me cause aucune inquiétude, et je tremble d'une guerre avec la Russie; les conséquences en sont incalculables! Je sais que l'empereur connaît bien le chemin de Vienne; je ne suis pas aussi assuré qu'il trouve jamais celui de Saint-Pétersbourg. » S'il est curieux de constater ce coup d'œil si profond et si vrai jeté en quelques paroles claires et précises par un homme d'une perspicacité extraordinaire sur un avenir encore parfaitement fermé à tous les regards, il n'est pas moins singulier de penser que la perspective du mariage autrichien, destiné à devenir si funeste à l'empire, se soit tout à coup ouverte à la suite d'une conversation engagée pendant cinq minutes entre deux personnes que le hasard faisait se rencontrer sur les marches de l'escalier des Tuileries, à l'instant même où ce palais qu'elle avait si longtemps habité allait être abandonné par l'infortunée Joséphine. En réfléchissant au concours de tous les événemens qui ont suivi, peut-être peut-on dire que les destinées de l'empire se sont accomplies en ce quart d'heure fatal, car, si au lieu de Marie-Louise l'empereur eût épousé la grande-duchesse Olga, il est assez à croire, suivant les prévisions de l'archi-chancelier Cambacérès, que la campagne de 1812 n'aurait pas eu lieu, et Dieu sait quelle fut la part de cette expédition malheureuse dans la chute du premier empire.

Quoi qu'il en soit, la résolution de Napoléon une fois arrêtée, les choses ne devaient plus traîner beaucoup en longueur. Afin de s'as-

surer de l'adhésion du prince de Schwarzenberg aux ouvertures faites par M. Floret, sans éveiller toutefois l'attention du monde diplomatique, ni surtout les ombrages de la Russie, M. le duc de Bassano avait fait choix d'un intermédiaire aussi ingénieux qu'actif, M. le comte Alexandre de Laborde. M. de Laborde, alors maître des requêtes au conseil d'état, avait durant l'émigration servi avec distinction dans l'armée autrichienne. Il s'était fait aimer dans les salons aristocratiques de Vienne; il fréquentait habituellement non-seulement l'ambassadeur lui-même, mais tous les jeunes gens de la légation d'Autriche, avec lesquels il était en rapport plutôt de plaisirs que d'affaires. Ce fut par son canal que passèrent les premières communications échangées entre le prince de Schwarzenberg et le ministre des affaires étrangères, et plus tard directement entre la cour de Vienne et les Tuileries. Bizarre enchaînement des circonstances! c'étaient les généreux services rendus à la famille royale de France, et particulièrement à la reine Marie-Antoinette, par son père, M. de Laborde, banquier de la cour avant 1789, qui avaient valu à son fils le gracieux accueil que pendant la tourmente révolutionnaire il avait rencontré à la cour impériale de Vienne. En échange de cette hospitalité, c'était son tour de faciliter à l'orgueilleuse maison de Lorraine-Habsbourg, qui en mourait d'envie, les moyens de placer sans trop d'avances sur le trône de France, naguère occupé par la fille de Marie-Thérèse, une archiduchesse nièce de Louis XVI et petite-fille elle-même de la grande impératrice autrichienne. Lorsqu'entre grandes puissances l'envie réciproque de s'entendre est de nature à faire passer par-dessus de pareils rapprochemens, les choses s'arrangent vite et aisément. Dans la première semaine de février 1810, le mariage avec Marie-Louise était en effet une affaire conclue et déjà universellement ébruitée; mais, ainsi qu'il est facile de le deviner, le choix fait par le chef de l'état d'une épouse prise au sein de la famille souveraine la plus connue en Europe par ses sentimens catholiques ajoutait un nouveau degré d'importance à la cassation régulière du lien religieux qui l'avait précédemment uni à l'impératrice Joséphine. Il tombait sous le sens que la cour de Vienne, si grande que fût sa bonne volonté, serait obligée de regarder d'un peu plus près que le cabinet schismatique de Saint-Pétersbourg à la stricte exécution des formalités canoniques qui devaient accompagner un acte aussi considérable. Quels furent les moyens employés par l'empereur pour faire dissoudre le mariage religieux contracté avec Joséphine la veille même de son sacre? Ils sont peu connus, et nous les raconterons dans notre prochaine étude.

D'HAUSSONVILLE.

DEUX ANS

D'INSURRECTION EN CRÈTE

I. *Affaires étrangères, documens diplomatiques présentés aux chambres*, 1867. — II. *Correspondence respecting the disturbances in Crete, 1867, presented to parliament.* — VI. *Roughing it in Crete in 1867*, by J. R. Hilary Skinner; London 1867. — IV. *La Vérité sur l'insurrection de Crète*, par des Garibaldiens qui y ont pris part; 1867. — V. *La Question d'Orient et l'Insurrection crétoise*, par M. Gustave Flourens; 1868.

Il y a quelques années, un diplomate français causait avec un homme d'état grec qui entendait la plaisanterie. Notre compatriote venait de lire une de ces feuilles que les publicistes athéniens rédigent à l'adresse de l'Occident, et dans lesquelles tous les pachas turcs descendent en droite ligne de *Barbe-Bleue* et de l'ogre du *Petit-Poucet*. Le Grec admettait sans trop se faire prier qu'il y avait là quelque exagération. « Mais alors, reprit son interlocuteur, pourquoi toutes ces inventions auxquelles personne ne croit plus? Pourquoi mentez-vous si effrontément? qu'est-ce que vous y gagnez? — Monsieur le ministre, repartit le Grec en souriant, nous y gagnons bien cinq pour cent. » C'est dans cette mesure et sous cette réserve que nous ferons usage des documens d'origine grecque pour retracer les diverses péripéties de la lutte sanglante qui dure en Crète depuis plus de deux ans. Nous ne prétendons certes pas que les Hellènes soient impartiaux entre les Crétois et les Turcs, il serait injuste de le demander et chimérique de l'espérer; mais la cause qu'ils défendent a-t-elle besoin, pour nous paraître bonne, de ces fables romanesques qui risquent de la discréditer auprès de tous ceux qui ne veulent pas être dupes? Les Grecs ont si bien abusé des grands mots et des gros chiffres, qu'aujourd'hui, alors même qu'ils

se contentent d'exagérer, — et ils exagèrent toujours, — on est tenté de croire qu'ils inventent.

Heureusement nous possédons des sources d'information plus sûres. Ce sont d'abord les précieux recueils de documens diplomatiques relatifs aux affaires de Crète que déjà par deux fois lord Stanley a présentés au parlement. On ne peut imaginer plus riche répertoire : pour la période comprise entre le mois de mars et le mois de novembre 1867, il y a près de trois cents dépêches; mais ce qui constitue surtout l'intérêt du recueil, c'est sa variété et, si l'on peut ainsi parler, son honnêteté. Sans compter les communications qui s'échangent à propos des troubles de l'Orient entre les ministres des affaires étrangères de Turquie, de Grèce, d'Angleterre, de France, d'Autriche et de Russie, nous avons là des dépêches des consuls anglais à Syra et à La Canée, MM. Lloyd et Dickson, d'un Grec, M. Calocherino, agent consulaire anglais à Rétimo, d'un officier de marine, M. Murray, qui commande le bâtiment anglais chargé de stationner dans les eaux de la Crète. D'Athènes, M. Erskine indique semaine par semaine comment la Grèce observe ou plutôt comment elle viole la neutralité; de Péra, lord Lyons envoie à son gouvernement tous les renseignemens qui lui parviennent sur les péripéties de la lutte et sur l'accueil que trouvent à la Porte les conseils des puissances européennes. Depuis l'humble vice-consul de Rétimo, un Grec du pays, jusqu'à l'ambassadeur, pair d'Angleterre et l'un des hommes les plus respectés qu'il y ait dans les trois royaumes, tous ces agens donnent franchement leur impression personnelle et leur opinion tout entière. Ce qu'attendent d'eux, ils le savent, le gouvernement de la reine et le parlement, qui contrôlera la politique des ministres, ce ne sont pas des paroles agréables et complaisantes, ce sont des renseignemens exacts et sûrs, c'est la vérité, telle qu'ils la sentent et la voient en leur âme et conscience. Cette sincérité et cette liberté font que l'on trouve dans ce recueil même de quoi redresser les unes par les autres les assertions et les appréciations des différens auteurs de ces dépêches. Ici, c'est le vice-consul de Rétimo qui ne cesse d'énumérer les actes de violence dont il a été témoin en ville et ceux qu'attribuent aux Turcs des rumeurs qu'il accepte parfois peut-être trop légèrement; là, c'est lord Lyons qui insiste sur les difficultés au milieu desquelles se débattent les ministres turcs et sur les bonnes intentions qu'ils annoncent. En même temps, cédant à l'indignation que leur causent les scènes de désordre et de meurtre auxquelles ils assistent en frémissant, M. Dickson, le consul de La Canée, et le lieutenant Murray, de la marine royale, sollicitent d'un cœur et d'un accent émus des instructions qui leur permettent enfin d'empêcher quelques cruautés. Ces lettres de M. Mur-

ray, c'est peut-être encore ce qu'il y a de plus intéressant dans ce recueil; ce qui en fait la valeur et je dirai même le charme, c'est que, pour être adressées au premier lord de l'amirauté, elles n'ont pas cette froide réserve, ce style volontairement incolore et tout impersonnel qui est comme la banale livrée des pièces officielles. En commençant son voyage à travers le *livre bleu*, on s'attend à n'y voir que des diplomates, et on trouve un homme. Officier, M. Murray exécute sa consigne quand elle est précise et formelle; mais, Anglais habitué à dire tout haut sa pensée, il laisse librement éclater ses sentimens, sa pitié pour les victimes, sa profonde antipathie pour ceux dont son gouvernement souhaite le triomphe, la colère et le mépris que lui inspirent leurs façons d'agir, enfin sa conviction bien arrêtée qu'en dépit de la supériorité numérique des Turcs et de l'appui que leur prête le cabinet anglais ils se verront en dernier lieu contraints d'évacuer la Crète.

Quand on ferme ce recueil si ample et si varié et qu'on ouvre notre *livre jaune* français, on éprouve à peu près la même sensation que l'homme qui sort d'une ville populeuse pour entrer dans un désert. Encore, dans les documens diplomatiques présentés à nos chambres en février 1867, rencontre-t-on plusieurs curieuses dépêches de notre consul à La Canée, M. Derché, où sont expliquées les causes et racontés les débuts de l'insurrection; mais, quand nous arrivons au recueil qui a été distribué en novembre 1867, c'est tout autre chose. Nous y trouverons bien les réflexions que les événemens de Crète suggèrent à notre honorable ministre des affaires étrangères, et les conseils qu'il a cru devoir donner, avec plus d'empressement et d'insistance que de succès, aux ministres du roi de Grèce comme à ceux du sultan; mais nous y cherchons en vain même des extraits de quelques lettres écrites par notre consul à La Canée et par nos agens consulaires de Rétimo et de Mégalo-Castron. Rien cependant ne vaut, pour celui qui veut juger par lui-même, les faits racontés sans parti-pris, au moment même où ils s'accomplissent, par un témoin intelligent et honnête.

Du reste, il faut le dire, en France, l'opinion publique, la presse, les assemblées, négligent les problèmes qui se rattachent à l'avenir de l'Orient; elles en remettent trop volontiers la solution à la routine des chancelleries et au caprice des diplomates. Nous ne nous sommes jamais inquiétés et occupés de l'Orient que par accès et par boutades; en 1825, nous nous sommes engoués des Grecs, en 1840, de Méhémet-Ali et de ce que l'on avait si plaisamment appelé l'empire arabe, en 1854, des Turcs, de leur faible et doux sultan, de ce lieutenant slave qui est venu perdre en Crète une réputation trop facilement acquise, et de ces ministres qui se jouaient de nous tout en nous nommant leurs sauveurs. Entre deux crises de cet

enthousiasme intermittent, qui, on le voit, change souvent d'adresse, nous laissons les affaires orientales aller comme elles veulent, ou plutôt comme veulent les conduire les cabinets qui ont une opinion arrêtée sur la question, et qui, malgré les changemens de personnes, suivent sans dévier une ligne nettement tracée.

Parmi les documens qui aident l'opinion anglaise à s'éclairer sur des problèmes dont elle sent toute l'importance, il faut aussi compter, à côté de ces dépositions demandées comme sous la foi du serment aux hommes qui représentent à l'étranger le gouvernement de la reine, des témoignages d'un autre genre, des relations de voyage qui en Angleterre excitent une curiosité et obtiennent un succès dont nous avons peine à nous faire une idée. C'est un récit de ce genre que l'on doit pour la Crète à M. Skinner, un avocat, comme nous l'apprend le titre de son livre, mais un avocat comme n'en compte guère notre barreau. M. Skinner appartient à cette famille d'intrépides curieux qui aiment à dépenser en périlleuses aventures un trop-plein de séve anglo-saxonne. En qualité de correspondant d'un grand journal anglais, il avait parcouru le Mexique pendant le cours de notre expédition; en 1866, il entrait en Bohême à la suite des Prussiens et assistait à la bataille de Sadowa; quelques mois après, nous le trouvons en Crète. Encore plein des souvenirs de la grande guerre allemande, où il avait reçu sans doute le meilleur accueil auprès de ces vainqueurs dont toute la presse anglaise célébrait alors les exploits, il paraît avoir eu l'intention de se rendre au quartier-général des insurgés et de solliciter la faveur d'y être attaché pendant quelque temps. Jeté sur un point de la côte crétoise par un de ces bâtimens qui faisaient entre la Crète et la Grèce la contrebande de guerre, il s'est trouvé aussitôt entouré de gens dont pas un ne comprenait sa langue, et qui, ne pouvant se faire aucune idée des vrais motifs de sa visite, en avaient inventé l'explication la plus naïve : dans cet aventureux journaliste qui se risquait à traverser la croisière turque, on avait imaginé de reconnaître un commissaire du gouvernement anglais; d'un colonel hongrois, M. Sottfried, et d'un ancien officier français, M. Desmaze, que le même bateau avait déposés sur le rivage de Rodakino, on avait fait des commissaires russe et français, et déjà le bruit se répandait dans toute la province que ces trois personnages, après s'être rendu compte de l'état des choses, allaient donner le signal de l'intervention européenne. M. Skinner et ses compagnons furent donc reçus aussi bien que possible, et on ne cessa point de leur faire bonne mine alors même qu'eut commencé à se dissiper l'illusion qu'avait fait naître leur arrivée; mais ceux mêmes qui prenaient le titre de capitaines et de généraux ne pouvaient leur offrir qu'une bien maigre hospitalité en comparaison

de celle que l'on trouve en temps ordinaire dans les plus pauvres contrées de l'Occident.

Cependant, malgré tout ce qu'il a souffert là-bas, M. Skinner n'a point gardé rancune à la Crète et aux insurgés crétois, pas plus qu'un de nos compatriotes, M. Gustave Flourens, que nous tenons à nommer parmi ceux qui nous ont le plus utilement éclairé sur bien des points que laissaient obscurs pour nous les assertions contradictoires des documens imprimés. M. Flourens, qui n'a encore donné que de courts fragmens de la relation qu'il a promise, est resté plus longtemps en Crète que M. Skinner, et, parlant le grec, y a été bien plus mêlé aux hommes et aux choses. C'est qu'il y était allé non pas, comme le journaliste anglais, en simple curieux, mais en soldat volontaire d'une cause qu'il avait déjà voulu servir par la parole et par la plume. Il parcourut donc, le fusil sur l'épaule, l'île presque tout entière, il servit sous les ordres de plusieurs des chefs de l'insurrection, et en plus d'une rencontre il fit le coup de feu contre les Turcs.

Ce n'était pas tout d'entrer en Crète, il fallait en sortir. Quand M. Skinner eut satisfait sa curiosité, quand M. Flourens eut reconnu que la question ne se déciderait point en Crète, l'un et l'autre songèrent à quitter le pays. Ils auraient certainement obtenu, en leur qualité d'Européens, tous les saufs-conduits qu'ils auraient désirés pour venir s'embarquer à La Canée, sous les yeux de leurs consuls; mais il leur déplaisait d'user de ce privilége, de se séparer ainsi des compagnons qu'ils s'étaient choisis, de devenir les obligés de ces Turcs dont ils se préparaient à dire tant de mal. Pour obéir à ce scrupule, M. Skinner, M. Flourens et deux autres de nos compatriotes se risquèrent à gagner la plus voisine des îles grecques, Cérigotto, sur une méchante barque non pontée. Il faut lire dans le livre de M. Skinner ou entendre raconter par M. Flourens les péripéties de cette aventureuse navigation, qui faillit dix fois aboutir à une capture ou à un naufrage. Tous ces dangers, toutes ces misères, n'ont pas réussi à fatiguer les sympathies de nos philhellènes, à les rendre durs ou même sévères pour ceux dont ils avaient pendant quelque temps partagé les émotions et mangé le pain.

Nous ne dirons qu'un mot à ce propos d'une brochure dont on a fait beaucoup de bruit à Athènes et à Constantinople : il s'agit des lettres que d'anciens soldats de Garibaldi, Italiens et Hongrois, qui avaient été enrôlés par les comités insurrectionnels ont publiées ou laissé publier sous leur nom après leur retour de Crète. Les Turcs ont triomphé en voyant avec quelle amertume ces malheureux parlaient des promesses qui leur avaient été faites et qui n'avaient pas été tenues, des privations qu'ils avaient subies en Crète. Quant aux Hellènes, ils n'ont pas eu assez d'injures et d'in-

vectives pour ceux qu'ils appelaient des lâches et des traîtres. C'est vraiment attacher trop d'importance à ces commérages plaintifs: les auteurs de ces lettres, poussés vers la Crète par l'amour des aventures, y ont trouvé les choses moins avancées, la vie plus dure, la paie moins régulière peut-être qu'ils ne l'avaient espéré. Il est possible qu'ils n'aient pas non plus rencontré chez des paysans dont ils ignoraient la langue l'accueil auquel les avaient accoutumés les populations de la Sicile, de la Calabre ou du Tyrol; de là d'inévitables froissemens. En dépouillant tous ces témoignages, nous allons essayer de dégager la vérité sur des événemens qui de l'un comme de l'autre côté ont été étrangement défigurés par l'esprit de parti.

I.

Nous avons jadis raconté ici même avec détail quelle part active et brillante la population chrétienne de l'île de Crète avait prise à la guerre de l'indépendance, de 1821 à 1823, quelles souffrances elle avait vaillamment supportées, et quels résultats elle avait obtenus; nous avons dit quelle douloureuse surprise elle éprouva lorsque le protocole de Londres et les traités qui en furent la conséquence la laissèrent en dehors du nouveau royaume qu'ils constituaient et la rendirent ainsi à la domination ottomane (1). Nous ne reviendrons pas sur la période relativement heureuse et tranquille pendant laquelle l'île fut gouvernée, d'abord au nom de Méhémet-Ali, puis, à partir de 1840, au nom du sultan, par l'Albanais Moustafa-Pacha, connu depuis lors en Orient sous le nom de Kiritli (Crétois). C'est dans la protestation armée de 1858 et dans le souvenir des concessions alors obtenues par les chrétiens sans brûler une amorce qu'il faut chercher la cause première de l'insurrection de 1866. Par la destitution de Véli-Pacha, le rideau était tombé au milieu des sifflets sur cette comédie de civilisation et de progrès que l'ancien ambassadeur à Paris, soufflé par quelques compères, avait voulu jouer pour l'Europe, et qui avait brusquement failli tourner à la tragédie. Le nouveau *vali*, Sami-Pacha, réussit à renvoyer les Turcs et les chrétiens à leurs moissons, à leurs vergers, à leurs oliviers. Adroit et avisé, il donna à l'île quelques années de calme.

Ismaïl-Pacha, qui lui succéda en 1861, fut moins heureux. Grec d'origine, il avait un défaut que l'on rencontre souvent chez ses compatriotes : il était fin, mais il avait de sa finesse une opinion exagérée. Dans cette astuce grecque, dont l'Ulysse d'Homère nous offre le premier type, il y a souvent bien de la naïveté. C'est merveille de voir dans Polybe avec quelle facilité l'esprit net et pratique, le

(1) Voyez la *Revue* des 15 février et 15 mars 1864.

sens droit des Romains, démêlaient et rendaient inutiles les ruses subtiles et compliquées que leur opposaient et que multipliaient autour d'eux les politiques grecs, qui finissaient souvent par s'embarrasser dans leurs propres trames. C'est ainsi qu'Ismaïl-Pacha s'est perdu pour avoir voulu être trop habile. A peine arrivé en Crète, il s'était entouré de Grecs et livré tout entier aux Grecs; c'était d'un côté affinité naturelle, de l'autre désir et espérance de mieux voir dans le jeu de l'adversaire en paraissant s'allier à lui. Or en pays turc les chrétiens, n'ayant jamais l'exercice régulier et public du pouvoir, ne pouvant prendre quelque part à la direction des affaires que d'une manière détournée et comme clandestine, usent presque toujours assez mal de ce qu'ils possèdent d'influence; rien n'est immoral et dangereux comme l'autorité séparée de la responsabilité. D'un bout à l'autre de l'empire turc, toute la puissance est censée résider entre les mains des hauts dignitaires musulmans; mais en réalité ceux qui gouvernent et qui jugent sous le nom des pachas et des cadis, ceux qui tirent des misères du peuple les plus gros profits, ce sont les raïas, banquiers et secrétaires des grands personnages turcs, ce sont les primats, — grecs, arméniens ou slaves suivant les provinces, — qui, sans trop s'en cacher, conduisent le *medjilis* ou conseil du district. Les pachas ne sont que les prête-nom de ce pouvoir occulte qu'aucune loi n'a établi ou reconnu, mais qui se fonde sur la supériorité d'intelligence, d'activité et de richesse. La coterie grecque qui se groupa autour d'Ismaïl-Pacha ne se fit aucun scrupule de le compromettre par des mesures impopulaires, de le discréditer par des choix malheureux et de criantes exactions. Ismaïl-Pacha ne s'apercevait de rien; la vanité lui fermait les yeux. Plus instruit que ne le sont la plupart de ces hommes d'état de la Turquie contemporaine que l'on a pompeusement appelés « les hommes de la réforme, » Ismaïl a fait des études assez sérieuses; il est docteur en médecine de la faculté de Paris. Il avait le bon sens d'être plus fier de ce titre et de ces connaissances, qui lui donnaient une valeur personnelle, que de la situation élevée où l'avait porté la faveur du prince; mais il le laissait trop paraître. On en abusa. Voulait-on faire sa cour, on affectait d'oublier le *muchir* ou gouverneur du plus haut rang pour ne plus voir que le grand médecin, à qui aucune maladie ne se permettait de résister. C'est ainsi que ses familiers surent le conduire à perdre de vue l'intérêt public et le soin même de sa fortune politique pour satisfaire des convoitises et des ambitions privées. A toutes les réclamations, il répondait en paraissant accorder ce qu'on lui demandait; mais ces perpétuelles promesses, qui n'étaient suivies d'aucun effet, irritaient les esprits plus que n'eussent fait de francs refus.

Aucun des engagemens pris en 1858 n'avait été tenu. Pour ce qui était de l'impôt, il pesait moins lourdement sur les Crétois que sur d'autres groupes chrétiens; mais là où, en échange de ce qu'il perçoit sur la propriété et sur le travail, l'état n'assure aucun avantage aux contribuables, l'impôt peut et doit toujours paraître exagéré, injuste, oppressif. L'impôt, quand celui qui le touche n'en fait pas profiter ceux qui le paient, n'est qu'une exaction. A y bien réfléchir, s'il y a quelque chose d'étonnant, ce n'est point que les Crétois aient semblé vouloir repousser toutes les taxes autres que la dîme et l'impôt militaire, c'est que les sujets du sultan consentent à verser un para dans ses caisses. Admettons avec le grand-vizir, dans sa réponse à la pétition des Crétois, que la Crète fût moins surchargée que d'autres provinces de l'empire; pour peu qu'elle payât, c'était toujours trop, puisque, comme on dit familièrement, elle n'en avait pas pour son argent. Depuis que l'Europe est intervenue pour remettre la Porte en possession de la Crète, le sultan a pris plus d'une fois envers les chrétiens en général et plus particulièrement envers les habitans de la Crète des engagemens que les puissances ont contre-signés. Comment ces engagemens ont été tenus, c'est ce que nous apprend la pétition des Crétois, commentée point par point et confirmée en grande partie par notre consul à La Canée dans une intéressante dépêche que notre gouvernement a jugé bon de rendre publique.

La Crète n'a pas une route; chaque fonte de neige emporte quelques lambeaux des vieilles chaussées vénitiennes qui servent encore, partout où elles existent, à traverser les marais. Quant aux ponts, ce qui en reste est dans les rivières; lorsque les torrens sont à sec, on y distingue, parmi les blocs de rochers qu'ont apportés les grandes eaux, les fondations des piles helléniques et les débris encore imposans des arches écroulées. — Mais, dira-t-on, une des causes du mécontentement qui aboutit au soulèvement de 1858 contre Véli-Pacha, ce fut la tentative qu'avait faite ce gouverneur pour doter l'île d'un système de routes carrossables. Il faut s'entendre : les Grecs crétois sont trop intelligens, ils connaissent ou ils devinent trop bien les services que rendent les chemins pour ne pas vivement désirer que des routes charretières viennent relier aux rivages les plateaux de leur île et rapprocher la côte méridionale, sur laquelle s'ouvre leur plus fertile vallée, la Messara, de la côte septentrionale, qui seule a des ports pour les navires de commerce. Si le projet de Véli a si mal réussi, c'est qu'il était mal conçu. Ce qui séduisait le gouverneur, ce qu'il voulait faire à grand renfort de corvées, c'était une large voie qui conduisît de La Canée à Rétimo et à Candie. Or, pour aller de l'une à l'autre de ces villes, n'avait-on pas la mer? Le pacha, il faut le dire, souffrait

horriblement sur mer en vrai Turc qu'il était; aussi les mauvaises langues ne se faisaient-elles point faute de prétendre que, s'il tenait tant à sa route, c'est qu'elle lui permettrait de parcourir sa province sans quitter la terre ferme, pour laquelle il avait le même amour que Panurge. Les Crétois pensaient avec raison que le plus pressé, c'était d'établir des communications régulières entre l'intérieur du pays et le littoral, entre les deux versans opposés de cette chaîne qui sous divers noms court d'un bout à l'autre de l'île. Avant de construire sur les flancs raides et pierreux de toutes ces montagnes des routes carrossables parallèles à la mer, il fallait plutôt songer à donner aux habitans plus de facilité pour employer le seul moyen de transport qu'ils eussent à leur disposition, pour faire passer partout leurs ânes, leurs mulets, leurs chevaux chargés de blé, d'huile, de vin ou de caroubes. L'urgent, c'était donc de réparer les âpres et tortueux sentiers par lesquels depuis l'antiquité bêtes et gens gravissaient péniblement les pentes escarpées des Monts-Blancs, de l'Ida et du Dicté; c'était de construire des ponts sur les rivières; c'était ici de soutenir sur des remblais, là de défendre contre les eaux le sentier coupé chaque hiver, de mener une chaussée pavée à travers un marécage, de dessécher, en creusant quelques canaux, les terres basses, qui restaient inondées pendant des mois entiers. Il y avait à entreprendre toute une série d'utiles et modestes travaux qui auraient donné un résultat immédiat; chrétiens et musulmans s'y seraient, selon toute apparence, prêtés avec empressement, heureux d'être encouragés, secondés et dirigés. Ce n'était point l'affaire de l'ancien ambassadeur en France, qui avait appris pendant son séjour parmi nous la puissance de l'affiche et de la réclame. Quel retentissement auraient eu dans les journaux de Paris, de Bruxelles et de Londres quelques coups de pioche obscurément donnés au flanc des montagnes?

De la résistance que firent les Crétois à ce malencontreux essai, on aurait donc tort de conclure qu'ils n'étaient pas sincères quand ils reprochaient au gouvernement turc l'état où il avait laissé la viabilité de l'île. Une autre réclamation aussi juste, c'est celle qui a trait au mauvais entretien des trois ports par lesquels se fait à peu près tout le commerce de l'île. « Cydonia, dit l'auteur d'un ancien périple, a un port et des écueils à l'entrée de ce port. » Les écueils, qu'il serait, assure-t-on, facile de faire disparaître, sont toujours là; l'entrée du port est si étroite que, jusqu'au moment où quelques bouées ont été placées, il y a une dizaine d'années, pour indiquer le chenal, un bâtiment avait grande chance d'échouer, si, poussé vers la côte par un gros temps, il tentait d'entrer sans un bon pilote. Du moins, une fois qu'on a franchi ces obstacles, trouve-t-on dans une partie de ce bassin assez d'eau pour rester à flot; mais à Ré-

timo et à Candie le commerce souffre encore bien plus. Le port de Candie est mal fermé, celui de Rétimo très petit. D'ailleurs ce qui les rend surtout détestables, c'est que le fond en a été exhaussé par le lest que ne cessent d'y jeter les navires; il faudrait, pour rendre à ces deux ports la profondeur nécessaire, le travail de plusieurs dragues puissantes; or en 1866 il n'y en avait qu'une pour toute l'île. Les goëlettes seules et les caïques trouvent toujours place à Rétimo et à Candie; quant aux bricks et autres bâtimens qui viennent de Marseille, de Trieste ou d'Odessa chercher les denrées de l'île, il leur arrive souvent, faute d'espace, d'être obligés d'aller attendre dans la baie de la Sude. Réussissent-ils enfin à pénétrer dans le port, ce sont de nouvelles difficultés quand il s'agit d'en sortir; le bâtiment s'est enfoncé dans une boue épaisse, et, pour dégager la quille, il faut souvent remettre à terre une partie de la cargaison. On se figure aisément combien ces embarras doivent ralentir encore le faible mouvement d'échange auquel ont à suffire tant bien que mal les trois ports de La Canée, de Rétimo et de Candie ou Mégalo-Castron.

Ainsi les Crétois sont privés de ce qui développerait chez eux la richesse, et les impôts qu'ils paient sont répartis et perçus d'une manière vexatoire. L'impôt indirect, sous prétexte de remplacer ce que le gouvernement perdait par la diminution graduelle des droits de douane, s'est étendu depuis quelques années à beaucoup d'objets qu'il n'atteignait point auparavant. De plus ces taxes n'ont pas encore été ramenées à un plan général; différentes d'une province à l'autre, elles sont arbitrairement établies, capricieusement augmentées et irritent les contribuables en les prenant au dépourvu (1). La Crète est exempte de l'impôt direct nommé *verghi*, mais elle paie l'impôt foncier sous forme de dîme, et ce qui surtout rend cette dîme écrasante pour la population, c'est la manière dont l'état en opère le recouvrement. Les Crétois n'avancent rien à ce sujet que ne confirment et nos propres souvenirs et le témoignage de notre agent à La Canée. « Le système de fermage, tel qu'il existe, est, disent-ils, non-seulement insupportable et arbitraire pour le peuple, mais encore préjudiciable pour le gouvernement impérial. » On n'ignore pas quels souvenirs ont laissés en Occident ces fermiers de l'impôt qui ont disparu de tous les pays civilisés, et il suffit d'avoir traversé la Turquie pour savoir quelles plaintes ils y soulèvent.

A défaut d'un dégrèvement d'impôt, les Crétois étaient fondés à

(1) Comme l'indiquent les dépêches anglaises, une des taxes qui causèrent le plus d'irritation, ce fut la taxe établie sur le sel. La Crète emploie une bonne partie de l'huile qu'elle produit à fabriquer un savon grossier qui s'expédie sur tous les marchés de l'Orient. Or cette fabrication consomme de grandes quantités de sel; en imposant le sel, on risquait de faire périr cette industrie.

demander que l'agriculture, sur qui pèse surtout le fardeau de la dîme, reçût d'efficaces encouragemens. Dans leur pétition, ils signalent les pertes que subissent les propriétaires d'oliviers; force leur est, pour obtenir des avances, de vendre leur récolte par anticipation. Les fruits manquent-ils dans leur canton, il leur faut, pour satisfaire à leurs engagemens, acheter des olives qui leur coûtent plus cher qu'on ne leur paie celles qu'ils ont promises; les arbres au contraire sont-ils chargés de fruits, ils sont encore dupes, parce que les prix auxquels ils ont consenti le marché sont très inférieurs à ceux qu'atteignent les olives au moment où les acheteurs se les disputent. Parmi les améliorations promises par le fameux *hat* de 1856 se trouvait la fondation d'établissemens de crédit foncier. C'est en rappelant cette promesse que les Crétois réclamaient l'institution d'une banque agricole, qui ferait à un taux d'intérêt modéré des avances garanties par la terre et par les récoltes; mais n'y avait-il pas quelque naïveté à croire que le sultan, qui n'a jamais d'argent que pour les choses inutiles, pourrait songer à faire en faveur de la Crète ce que la France a fait généreusement pour la Grèce en 1842, quand il s'est agi de la doter d'une banque nationale?

Parmi les griefs sur lesquels insistent le plus les Crétois, il faut remarquer ce qu'ils disent des conseils que devait former l'élection et de la manière dont les tribunaux rendent la justice. Ils ont bien, avouent-ils, sous divers noms, *démogérontiés*, *éphories*, *medjilis*, ces conseils de canton, d'arrondissement, de province, que leur avait octroyés le firman de 1858, et que forment en tout ou en partie leurs coreligionnaires; mais le mode d'élection n'a jamais été réglé. Ceux qui une première fois se sont emparés de ces fonctions de délégués plutôt qu'ils ne les ont reçues d'un libre choix s'y perpétuent avec l'appui d'un pouvoir dont ils se sont faits les complaisans. Sûrs de ne point rendre de compte à ceux dont ils sont censés les mandataires, ils exploitent effrontément leur situation officielle; ils se garderaient bien de protester contre des abus dont ils sont les premiers à profiter. Dans les tribunaux, ces primats grecs s'entendent avec les fonctionnaires turcs; qu'il s'agisse de contentieux administratif, de procès civils ou criminels, ils vendent la justice à belles piastres sonnantes. Se prévaloir d'une loi pour réclamer contre une sentence injuste serait chose impossible. En dehors de notre code commercial, que doivent appliquer les tribunaux de commerce, institution récente qui rend déjà des services, en dehors de quelques lois pénales promulguées sous le dernier sultan, il n'y a encore en Turquie d'autre code que le Coran. C'est donc d'après l'équité, d'après les coutumes locales, d'après des règlemens édictés en divers temps par des autorités

de différente nature, que ces conseils mixtes doivent rendre leurs jugemens. La tentation n'est-elle pas grande pour des juges que ne contient aucune responsabilité? Si les parties se défient de ces tribunaux qui n'ont ni règles fixes ni jurisprudence arrêtée, elles peuvent aller au *mekhémé* ou tribunal du *cadi;* mais ce magistrat ne connaît que la loi musulmane, c'est-à-dire le Coran et la vaste glose qu'y a rattachée le long travail des légistes mahométans. Or l'origine et le caractère religieux de cette loi font qu'elle s'applique mal à une société chrétienne; elle en contrarie les traditions et en froisse les instincts les plus impérieux. Ce qui d'ailleurs suffirait à écarter les Grecs du *mekhémé*, c'est que la constante pratique des cadis est de n'y point admettre le témoignage des chrétiens dès qu'un musulman est intéressé dans l'affaire. Comme pour augmenter encore le mécontentement, ces primats, ces magistrats, ces gouverneurs, à qui l'autorité morale fait si complétement défaut, disposent le plus cavalièrement du monde de la liberté individuelle. Vous êtes jeté en prison sans savoir pourquoi, vous y restez le temps qu'il plaît à ceux qui ont intérêt à vous y garder.

Ce qui contribuait encore à rendre plus désagréable pour les Crétois tout démêlé avec la justice, c'était une mesure récemment prise qui contrariait des habitudes invétérées. En Crète, tous les indigènes, musulmans ou chrétiens, n'écrivent et ne parlent que le grec; jusqu'alors donc les deux langues turque et grecque étaient placées dans l'île sur un pied d'égalité; le grec était admis au même titre que le turc dans les requêtes et autres pièces que l'on avait à produire devant les tribunaux. C'était même dans cet idiome qu'on rédigeait ordinairement les actes de l'autorité; on ne se servait guère du turc que pour libeller les minutes authentiques de ceux de ces actes qui devaient être envoyés à Constantinople. « Actuellement, disaient les Crétois en 1866, aucun acte, aucune pétition, aucune sentence ne sont reçus, s'ils ne sont écrits en turc. » Quelle est cette langue que le caprice de la Porte prétendait imposer aux Crétois? Est-ce le turc populaire, celui que parlent entre eux les paysans de l'Anatolie? Cet idiome est peut-être de toutes les langues connues la plus simple et la plus facile; mais d'autre part il ne peut servir qu'à converser avec un artisan ou un laboureur. Si vous voulez comprendre un firman, il faut que vous commenciez par apprendre l'arabe et le persan. Les pâtres nomades du Turkestan n'avaient pas besoin de termes abstraits. Quand ils se trouvèrent les maîtres de grands empires, il leur fallut s'improviser une administration, un art, une littérature, une législation; ils se virent alors forcés, afin de rendre des idées qui s'imposaient à eux pour la première fois, d'emprunter aux deux idiomes les plus cultivés de l'Orient les expressions qui leur manquaient. Des centaines de mots,

pris les uns à une langue sémitique et les autres à une langue aryenne, durent entrer dans les cadres d'un idiome tartare. Même avec tous ces secours, les Turcs éprouvent encore une singulière difficulté à rendre nos locutions abstraites, et ils sont obligés à chaque instant de se contenter d'équivalens imparfaits, de périphrases inexactes. Ajoutez à cela les difficultés que présentent à tout Européen l'étude et l'usage de l'alphabet arabe, qui ne note pas ordinairement par un signe spécial le son des voyelles. Et ceux à qui l'on veut imposer l'effort d'apprendre cet étrange et complexe idiome qui suppose la connaissance de deux autres langues, ce sont des gens habitués à se servir d'un alphabet bien plus parfait et plus commode, c'est un peuple qui a en main le plus souple et le plus ingénieux instrument qui soit au monde, le grec, qui se prête comme de lui-même à l'expression de toutes les idées nouvelles et qui trouve dans son propre fonds de quoi s'enrichir et se rajeunir indéfiniment!

Arrivons à un dernier grief. L'autorité turque avait, à ce qu'il semble, fermé un certain nombre d'écoles grecques dans les villages, sous prétexte que les instituteurs, élèves de l'université d'Athènes, faisaient une propagande hostile aux Ottomans. On n'avait pour ce motif permis d'ouvrir d'écoles que dans les villes, où les maîtres se trouvaient sous les yeux mêmes des gouverneurs. Nous sommes convaincu que ces alarmes des pachas étaient loin d'être dépourvues de fondement; nous avons rencontré en Anatolie et en Roumélie plus d'un de ces maîtres d'école ennemis acharnés des Turcs et toujours occupés à décrire sous les couleurs les plus brillantes les merveilles d'Athènes. C'est, je le veux, un ennui pour la Turquie; mais en Italie ce qui a décidé la Toscane, les Romagnes et les provinces napolitaines à se jeter dans les bras du Piémont, ne sont-ce pas bien plutôt les vices de leurs gouvernemens que les prédications de quelques journaux et de quelques émigrés? Ce qui fait la force et le succès de la propagande hellénique là où elle réussit, ce sont les violences des beys et les actes oppressifs des pachas. Ne valait-il pas mieux tolérer quelques beaux parleurs que de fournir si complaisamment un pareil thème à leur éloquence, et de leur faire dire avec quelque apparence de raison que le gouvernement turc ne peut se maintenir en pays chrétien qu'en empêchant le peuple de s'éclairer, en repoussant l'instituteur et en fermant la porte de l'école?

C'étaient là les principales causes du mécontentement qui depuis plusieurs mois agitait sourdement les esprits quand, au printemps de 1866, on apprit que les chrétiens des provinces occidentales de l'île se réunissaient pour rédiger et signer une pétition qui serait adressée au sultan. De la plaine d'Omalo, où il s'était formé

d'abord, le rassemblement se porta, vers le commencement de mai, à Périvolia, dans le voisinage de La Canée. Les chrétiens réunis en ce lieu étaient d'abord au nombre de 200 ou 300; le pacha leur envoya des notables grecs pris parmi les membres du *medjilis* pour leur demander ce qu'ils voulaient et les inviter à se disperser. Tout en faisant voir qu'ils étaient sans armes et en protestant de leurs intentions pacifiques, les chrétiens déclarèrent qu'ils ne se sépareraient point avant que les députés des provinces orientales ne les eussent rejoints, que tous ensemble n'eussent arrêté les termes de la requête au sultan, et que la réponse ne leur fût parvenue. Les membres de la commission, quoique plusieurs d'entre eux fussent les familiers du pacha, ne purent s'empêcher d'être frappés de ce qu'ils trouvèrent là de calme et ferme résolution; ils se virent amenés à répondre qu'ils n'avaient rien à dire, si l'on se bornait à rester paisiblement réunis en attendant que la Porte eût fait justice. Aussi à leur retour, quand ils durent avouer dans quels termes ils s'étaient exprimés, furent-ils fort mal reçus par le gouverneur.

Quelques jours après, les paysans étaient déjà 2,500, et leurs chefs, encouragés par l'attitude de quelques-uns des consuls de La Canée, ne craignaient pas de mettre 74 noms au bas d'une pièce intitulée *Pétition de l'assemblée des Crétois*, que recevaient le pacha et tous les consuls. Tout en conservant les formes extérieures du respect, ils y annonçaient leur intention de rester réunis jusqu'à nouvel ordre; ils protestaient contre les intentions qu'on leur attribuait, et déclaraient d'un ton déjà menaçant que, si les musulmans quittaient leurs propriétés sous l'influence de terreurs imaginaires pour se réfugier dans les villes, « les chrétiens repoussaient toute responsabilité que l'on voudrait essayer de faire peser sur eux à propos des dommages que pourraient éprouver les biens ainsi délaissés. » Ils terminaient « en suppliant humblement son excellence de vouloir bien accuser réception de cette pièce. » C'était déjà traiter avec le gouverneur de puissance à puissance. Le 14 mai, d'après notre consul, les paysans rassemblés étaient plus de 3,000, et l'on commençait à voir parmi eux un groupe de Sfakiotes dont la présence faisait sensation. Nous avons dit ailleurs ce que c'était que les Sfakiotes, montagnards indomptés qui habitent une sorte de forteresse naturelle sur le versant méridional des Monts-Blancs. Dans les rangs de cette foule, les hommes armés devenaient de plus en plus nombreux. Pour préserver de la disette et dédommager ceux qui avaient ainsi quitté leurs maisons et leurs champs, des souscriptions se recueillaient en ville, on quêtait après l'office dans les églises, presque sous les yeux du pacha.

Que faisait cependant le gouverneur, que faisait la Porte? Rien. Ismaïl-Pacha restait sans instructions. On ne savait ni effrayer en

agissant vigoureusement, cruellement même, comme l'avait fait en semblable occurrence à Murniès Méhémet-Ali en 1834, ni accorder à temps de sages concessions. Ismaïl-Pacha n'avait d'ailleurs sous ses ordres que quelques *zaptiés* ou gendarmes irréguliers; à la fin de mai seulement, quelques bataillons partirent de Constantinople. Au même moment, les paysans réunis à Périvolia, qu'avaient rejoints les primats des districts de Rétimo et de Candie, avaient achevé de rédiger la pétition; le 26 mai 1866, on l'adressait à Ismaïl-Pacha en le priant de la transmettre au sultan. Dès les premiers jours de juin, cette supplique, comme on l'appelait encore, était parvenue au cabinet ottoman; mais les semaines se passaient, aucune réponse n'arrivait. On voyait seulement de temps en temps débarquer quelques bataillons de *rédifs* ou troupes de la réserve, qui avaient été formés précipitamment en Anatolie ou en Roumélie; sept bâtimens de guerre étaient à l'ancre dans le port de la Sude. Ces démonstrations militaires non suivies d'effet ne pouvaient qu'irriter les esprits, trop échauffés déjà pour céder à de simples menaces. M. Derché évaluait à 10,000 hommes environ le chiffre des troupes ottomanes qui formaient la garnison de l'île vers le milieu de juin; mais déjà les chefs des paysans disaient qu'un mot de leur bouche suffirait pour mettre sur pied des troupes supérieures à celles de la Porte. Ismaïl-Pacha comprenait aisément qu'au cas où le sultan aurait la sagesse de donner satisfaction aux Crétois, la première concession demandée et accordée serait son rappel; il lui faudrait donc, comme Véli en 1858, partir humilié et vaincu. Il était naturel qu'il n'eût point grande envie de voir les affaires prendre une tournure pacifique. Aigri par le sentiment de son impuissance et de sa chute prochaine, il adressait au peuple des proclamations blessantes, et il assistait, sans rien faire pour les empêcher, aux préparatifs du combat. Les musulmans crétois, qui détestaient Ismaïl-Pacha et qui souffraient des vieux abus et des nouveaux impôts autant que les Grecs, s'étaient d'abord associés en assez grand nombre aux réclamations de ceux-ci; mais, à mesure qu'augmentait la confiance des chrétiens rassemblés, les musulmans se souvenaient des violences et des cruautés qu'ils avaient impunément commises en Crète pendant un siècle et demi, et leur conscience leur disait qu'il y avait là un arriéré de compte à solder. Dès le mois de mai, beaucoup de musulmans des villages avaient amené en ville ou installé hors des portes, sous des tentes et des huttes de branchage, leurs femmes, leurs enfans, leurs servantes; ils allaient seulement de temps en temps, par bandes armées, visiter leurs propriétés et y exécuter les travaux les plus urgens. Il était impossible qu'ils y retrouvassent toujours toutes choses dans l'état où ils les avaient laissées. Sans doute les chefs grecs recomman-

daient que l'on ne touchât pas aux biens des mahométans; mais, s'ils réussissaient à maintenir quelque ordre sur les points où ils étaient de leurs personnes, pouvaient-ils savoir ce qui se passait dans les districts éloignés? La récolte s'annonçait comme exceptionnellement belle; presque partout, au moins dans l'ouest de l'île, les musulmans n'osèrent pas aller couper et rentrer leurs blés, qui séchèrent sur pied ou tombèrent sous la faucille des Grecs, et déjà ils songeaient avec inquiétude et colère que, si une prompte solution n'intervenait, il en serait de même à l'automne pour les olives.

Cependant les imaginations s'échauffaient. En voyant le cabinet ottoman ne répondre à la supplique que par des envois de troupes, on se disait qu'aucune concession ne serait accordée, et que le plus sage était de s'arranger pour ne point être surpris par la sommation prévue. On recevait à Périvolia et on colportait dans tous les villages les articles des journaux grecs : c'étaient d'ardentes excitations à ne rien espérer du Turc, des promesses de secours pour le cas où la guerre commencerait, enfin des encouragemens puisés dans les victoires foudroyantes que remportait alors en Occident ce que l'on appelle le principe des nationalités. On montrait aux Crétois l'unité allemande fondée par la journée de Sadowa, l'unité italienne achevée par les défaites mêmes de Lissa et de Custozza; on leur disait qu'il allait éclater une grande guerre européenne qui permettrait à la Russie de donner enfin libre cours à ses sympathies pour ses coreligionnaires. La France, occupée sur le Rhin, l'Angleterre, obligée de surveiller aussi les bouleversemens de l'Europe en travail, ne pourraient plus prolonger l'agonie des successeurs de Mahomet II. Après les Italiens et les Allemands, pourquoi les Grecs n'auraient-ils pas leur tour? Ce qui encourageait encore ceux que nous aurons bientôt à nommer les insurgés, c'était l'attitude de quelques-uns des consuls. Le consul d'Angleterre, M. Dickson, et le consul de France, M. Derché, connaissaient l'un et l'autre le pays et secondaient avec talent et persévérance la politique de leurs gouvernemens. Tout en évitant avec soin la moindre parole qui pût exciter les Crétois à la révolte, ils ne cessaient de donner au pacha les plus sages conseils, et d'envoyer à Constantinople, à Paris, à Londres, de sincères et loyaux avis. Il fallait se hâter, répétaient-ils à l'envi, et satisfaire, dans ce qu'elles avaient de juste et de fondé, aux plaintes des Crétois. De plus en gens de cœur MM. Dickson et Derché s'effrayaient à la pensée des maux qu'une répression sanglante, qu'elle finît ou non par triompher, devait attirer sur cette belle et malheureuse Crète. Cette réserve et cette prévoyance n'étaient pas du goût de tous leurs collègues. Le consul d'Amérique avait ouvertement embrassé le parti des Grecs; par deux fois, il fit distribuer par ses *cawas* aux autres consuls les let-

tres de l'*épitropie*, c'est-à-dire du comité qu'avaient formé, pour suivre et diriger leurs affaires, les paysans réunis dans le voisinage de la ville. C'était se déclarer ouvertement le patron de la future insurrection. Avec un peu moins d'intempérance dans les paroles et dans les actes, le vice-consul d'Italie, jeune homme nouvellement arrivé dans le pays, avait pris aussi une attitude bien faite pour encourager la résistance; il écoutait complaisamment les Grecs qui lui disaient que, la France et l'Angleterre ne voulant pas d'eux, l'Europe ne leur permettant pas de s'annexer à la Grèce, ils pourraient peut-être s'offrir et se donner à l'Italie. Venise n'avait-elle pas été pendant des siècles maîtresse de la Crète, où s'apercevaient encore partout les traces de son passage et de sa domination? En reprenant la Crète sous sa bienveillante tutelle, l'Italie ne ferait que rentrer en possession d'une colonie qu'elle avait perdue, non par le vœu du peuple, mais par le sort des batailles. Derrière ces deux agens se cachaient, heureux d'avoir leurs collègues à mettre en avant, les consuls de Grèce et de Russie, à qui la situation particulière des puissances qu'ils représentaient imposait tout au moins quelque apparence de réserve. Les articles du *Levant-Herald*, journal qui paraît à Constantinople, étaient rédigés dans le sens le plus hostile au gouvernement turc par le consul américain, qui ne s'en cachait pas. Quant aux correspondances bien plus violentes encore des journaux grecs, plusieurs d'entre elles, au su de tout le monde à La Canée, émanaient presque du vice-consul de Russie, étaient écrites par des personnes de sa famille et de son entourage. La Porte n'avait aucune illusion sur les sentimens que ces agens nourrissaient à son égard, ni sur le rôle qu'ils jouaient; elle avait fait des observations aux puissances qu'ils représentaient, et demandé leur changement sans pouvoir l'obtenir. Ces démarches n'avaient eu d'autre résultat que d'engager ces consuls à persévérer dans la voie qu'ils avaient choisie, et de leur persuader qu'en agissant ainsi ils se conformaient aux secrètes pensées des cabinets qui les avaient nommés.

Ce fut le 23 juillet seulement que le grand-vizir, Mohamed-Ruchdi-Pacha, se décidait à expédier la réponse que faisait le cabinet ottoman à ce que l'on affectait d'appeler « la requête signée par certains habitans de la Crète; » cette pièce fut affichée à La Canée le 1er août, plus de trois mois après le jour où la pétition avait été remise au gouverneur-général. La réponse n'était pas de nature à calmer les passions soulevées. Au jugement de notre consul, que les journaux grecs ont si indignement calomnié et qu'ils ont accusé d'être vendu aux Turcs, la plupart des réclamations crétoises méritaient un sérieux examen. Or le grand-vizir se contentait d'affir-

mer que « le principal soin du gouvernement impérial était et serait toujours de travailler à la félicité et à la tranquillité de tous ses sujets, et que c'était à quoi il s'occupait continuellement. » D'ailleurs les Crétois, ajoutait-il, étaient moins surchargés d'impôts que les autres sujets du sultan. Pour ce qui est des routes, des écoles, les améliorations ne pouvaient s'exécuter que graduellement, et les pétitionnaires s'étaient donné le tort de n'avoir pas présenté leurs réclamations d'une manière convenable. Une des conditions auxquelles les Grecs tenaient le plus, c'était une pleine et entière amnistie accordée à tous ceux qui avaient pris part au mouvement; dans leur pensée, cette amnistie, consignée dans une pièce officielle, se serait trouvée placée sous la garantie morale des agens chrétiens. Les chefs grecs avaient le droit de trouver que la phrase où en était contenue la promesse manquait de précision. « Si les personnes réunies en ce moment se soumettent, donnent des garanties par écrit de leur obéissance dans l'avenir, et si chacun retourne chez soi et reprend ses travaux, tout sera oublié; si cependant elles ont des réclamations à adresser au gouvernement local, qu'elles les fassent connaître maintenant d'une façon convenable et humble. Faites-leur aussi savoir que, si elles persistent dans leur conduite irrégulière, elles seront dispersées par la force et sévèrement punies. » Ce qu'il y avait de plus clair là dedans, c'était la menace finale. Quant à l'invitation adressée aux Crétois de ne plus se plaindre qu'à demi-voix, d'un ton modeste, est-il rien de plus naïf? En Occident comme en Orient, a-t-on jamais vu les abus céder à des remontrances discrètes?

Dès le lendemain du jour où avait été affichée la proclamation, le comité crétois y répondait; il faisait ressortir tout ce qu'avait d'insuffisant et d'inquiétant la réponse de la Porte, tout ce qu'elle contenait d'assertions dédaigneusement inexactes et d'évident mauvais vouloir. En même temps le comité adressait aux Crétois une proclamation qui ressemblait fort à un appel aux armes. S'il protestait encore que le peuple crétois « était entièrement dévoué à son auguste souverain le sultan Abd-ul-Aziz-Khan, » il déclarait « abolie l'autorité du gouverneur-général Ismaïl-Pacha et de tous ses agens et subordonnés, tant musulmans que chrétiens, sans exception. » La proclamation contenait aussi des phrases comme celles-ci : « Nous invitons le brave et noble peuple de Crète à prendre en main la défense de ses propres droits... Prends donc, brave peuple, la défense de ton pays et dirige toi-même son administration. Implore la protection et le concours des hautes puissances et remets ton sort à Dieu et à ta valeur. » L'appel à l'intervention des trois grandes puissances protectrices, la Russie, l'Angleterre et

la France, n'était point fait pour modifier les dispositions de la Porte. Une lettre adressée aux consuls le même jour était encore plus explicite.

Si la Porte se croyait en mesure de dompter aisément l'insurrection que ses fautes avaient provoquée et que ses lenteurs avaient laissée grandir, elle devait se hâter d'agir. Elle avait dans l'île des forces que le 29 juillet M. Derché évaluait à 22,000 hommes. Le vice-roi d'Égypte avait-il des vues sur la Crète, que Méhémet-Ali avait obtenue jadis comme salaire de son concours dévoué dans la guerre de l'indépendance? N'est-ce pas plutôt qu'il tenait à s'assurer une reconnaissance qui lui serait nécessaire pour le succès de la négociation relative au changement de l'ordre de succession en Égypte? Nous ne savons; ce qui est certain, c'est qu'il avait déployé, pour aider son suzerain, un zèle tout à fait inaccoutumé, et que plus de 10,000 soldats égyptiens avaient déjà débarqué dans l'île. Le gouverneur-général, effrayé de la responsabilité qu'il avait prise, ne savait que persévérer dans son inaction. Pendant que l'on commençait à s'agiter en Grèce, pendant qu'il s'y formait des comités qui se mettaient à expédier aux Crétois des munitions de guerre et de l'argent, le pacha ne faisait point un pas en avant. Cependant les Crétois musulmans, achevant d'abandonner leurs villages, affluaient vers les villes, où l'encombrement devenait de plus en plus insupportable. On en était à ce point où ceux même dont la guerre contrarie le plus les intérêts et qui ont tout fait pour l'empêcher l'acceptent et la désirent par lassitude et par impatience.

Pendant qu'en Crète se poursuivaient entre le général égyptien Chaïn-Pacha et l'épitropie des négociations qui ne pouvaient aboutir, pendant que des actes de violence isolés commis par l'un ou l'autre parti rendaient de jour en jour plus inévitable un sanglant dénoûment, les ambassadeurs insistaient à Constantinople pour que la Porte prît enfin une mesure qu'elle aurait dû adopter depuis longtemps, pour qu'elle envoyât sur les lieux un commissaire-général revêtu de pleins pouvoirs. C'était ainsi que l'on avait mis fin sans effusion de sang et sans grandes dépenses au mouvement de 1858. Le choix du cabinet ottoman s'était porté sur le vieux Moustafa-Kiritli; celui-ci avait d'abord hésité à accepter la mission proposée: il avait quatre-vingts ans passés, il ne se souciait pas de compromettre sa réputation en se chargeant de réparer, quand peut-être elles étaient irréparables, les fautes d'autrui. Enfin, sur les instances des ministres de la Porte, il consentit à se charger de cette tâche délicate, comme on le sut le 27 août à La Canée; mais Moustafa-Pacha ne suivait pas d'assez près l'annonce de sa nomination, et ces derniers jours, pendant lesquels l'ancienne au-

torité était moralement frappée de déchéance sans que la nouvelle fût entrée en action, achevèrent de pousser les choses à l'extrême. M. Derché explique fort bien les conséquences fâcheuses de cet interrègne.

« Le retard apporté au départ de Moustafa-Pacha de Constantinople est des plus malencontreux et pourra avoir de graves conséquences. Le gouverneur-général, découragé et malade, n'ose plus prendre aucune détermination, craignant d'être blâmé par cet envoyé extraordinaire; quant aux troupes, elles restent, par la maladie du férik Osman-Pacha, sans ordres. La Porte eût dû cacher sa détermination et Moustafa-Pacha arriver sans être attendu ; l'effet, je crois pouvoir l'affirmer, eût été des meilleurs... La position devient de plus en plus critique; il est à craindre que les troupes, poussées à bout, malades et froissées dans leur amour-propre, ne perdent patience et ne saisissent une occasion pour ouvrir le feu et défendre les paysans turcs. Il résulte des rapports qui me sont adressés de Candie et de Rétimo que la position dans ces villes est aussi très mauvaise. Les Grecs ne pensent plus aux demandes de leur supplique, ils veulent ou être annexés à la Grèce ou être érigés en une principauté indépendante (1). »

Tel était l'état des choses au moment où les primats qui composaient l'épitropie prirent une mesure décisive. Le 2 septembre, une proclamation datée de Sfakia annexait la Crète au royaume de Grèce. L'exécution du décret était confiée « à la valeur du peuple généreux de la Crète, au patriotisme de nos frères les Hellènes résidant en tout pays, au libéralisme de tous les philhellènes ainsi qu'à la médiation puissante des grandes nations protectrices et garantes, et à la protection du Dieu tout-puissant. » Le temps était donc passé où quelques sages concessions et un changement de personnes auraient pu tout apaiser; Moustafa-Pacha, à qui son âge, son caractère, sa réputation, ses relations antérieures avec presque tous les notables de l'île, semblaient rendre facile une mission de conciliation, arrivait deux ou trois mois trop tard. La confiance était trop grande parmi les Grecs, ils s'étaient trop enivrés de leurs propres espérances, ils avaient été trop encouragés par les fautes de leurs adversaires, pour vouloir rien entendre. Il s'agissait pour eux de montrer les armes à la main que leur vote d'annexion n'était pas une vaine fanfaronnade; pour les Turcs, il s'agissait de prouver à leurs sujets et à l'Europe, par la manière dont ils combattraient l'insurrection, qu'ils possédaient encore le seul droit en vertu duquel ils pussent prétendre à détenir la Crète, le droit de la force.

(1) Dépêche du 3 septembre 1866.

II.

C'était le 4 septembre que Moustafa-Pacha débarquait à La Canée. Pendant les quelques jours qu'il employait à prendre des renseignemens sur l'état réel des affaires, le bruit se répandait en ville que les hostilités avaient commencé, que les Turcs de Sélino étaient vivement pressés, et qu'ailleurs un corps égyptien avait été cerné. Ce fut dans de telles conditions que, le 14 du même mois, les Grecs purent enfin lire la proclamation par laquelle Moustafa prenait officiellement la direction des affaires; Ismaïl, aussitôt après l'arrivée de son successeur, s'était embarqué pour Constantinople. Le commissaire impérial commençait par rappeler aux Crétois « qu'il avait passé dans l'île plus de trente années de sa vie, et qu'il en était venu à la considérer comme sa seconde patrie; » puis venaient toutes ces belles promesses que prodiguent les pouvoirs aux abois, quand ils espèrent décider ainsi à se disperser et à désarmer ceux qui leur font peur. La conclusion répondait mal aux paroles paternelles du début; cinq jours seulement étaient donnés aux révoltés pour venir à résipiscence. Ce délai expiré, tous ceux qui n'auraient pas fait leur soumission seraient traités en ennemis et en rebelles. Cinq jours, c'était bien peu. Le délai était trop court pour que toutes les préventions et les colères tombassent, pour que les chefs des insurgés eussent le loisir de négocier leur soumission; à peine était-ce assez pour que la proclamation eût le temps de parvenir dans les districts éloignés. D'ailleurs, à tout prendre, la chose importait peu; ce qui se passait n'était point de nature à intimider l'insurrection. A court de vivres, voyant ses soldats affaiblis par les fièvres, le général égyptien, Chaïn-Pacha, que n'avaient pu rejoindre et dégager les troupes envoyées à son secours, avait dû capituler après avoir vainement essayé de forcer le cercle d'insurgés qui l'entourait; pour se replier d'Apocorona sur Calivès, auprès de La Canée, il avait dû livrer des otages, son artillerie, ses munitions et ses bagages. Les soldats n'avaient conservé que leurs armes.

La perte matérielle avait peu d'importance, elle était bientôt réparée. De nouveaux envois portaient à près de 40,000 hommes le chiffre des troupes turco-égyptiennes; mais l'effet moral était grave. Les Grecs étaient surexcités par ce premier succès; les Turcs au contraire perdaient courage, et parlaient de demander au sultan des terres en Asie-Mineure et d'émigrer. Pendant tout le mois de septembre, les Turcs restaient sur la défensive, occupés à faire prendre position autour de La Canée aux troupes qui arrivaient

dans l'île, et à dégager les musulmans de Kissamos et de Sélino, vivement pressés par ce premier élan de l'insurrection. Si les Grecs échouèrent à plusieurs reprises devant le petit fort de Castel-Kissamo, toujours facile à ravitailler et à défendre par mer, les musulmans de Sélino furent obligés, après s'être pendant plusieurs semaines défendus à Kandano, de se replier, avec femmes, enfans et bagages, sur La Canée. Hors des villes, l'insurrection était maîtresse de tout le pays, surtout dans les provinces occidentales, les plus riches et les plus peuplées, dont le sort devait entraîner celui du reste de l'île. Le général Kalergi, Crétois de naissance, avait refusé une dernière fois, par une lettre du 10 septembre, le commandement supérieur que lui offrait l'épitropie; mais il annonçait en même temps aux Crétois que le roi de Grèce « plaidait leur cause auprès des grandes puissances et invoquait pour la Crète leur protection. » C'était pourtant le moment où M. de Moustier, quittant Constantinople pour le ministère des affaires étrangères, passait par Athènes et déclarait au roi George et à ses ministres que « le soulèvement des Crétois n'avait pas dans les circonstances actuelles les chances d'appui diplomatique sur lesquelles on semblait compter. » A cette déclaration était joint le conseil de ne pas prolonger par des encouragemens dangereux une inutile effusion de sang. La neutralité, une neutralité sincère et sérieuse, telle était la conduite que la France et l'Angleterre recommandaient de concert au cabinet hellénique; en dehors de cette conduite, il n'y avait pour la Grèce que périls, pour la Crète que souffrances stériles. Ce qui empêcha les Grecs d'être fort émus de ce solennel avertissement, c'est qu'ils savaient à quelles variations est sujette, en ce labyrinthe de la question d'Orient, la politique française, qui a déjà, depuis la guerre de Crimée, ébauché bien des combinaisons, tenté bien des routes.

Ne recevant point de la France et de l'Angleterre les réponses qu'il désirait, l'infatigable Bouboulaki, un Grec de Mégalo-Castron qui avait pris les fonctions et le titre de secrétaire du gouvernement provisoire, se tourna d'un autre côté; il adressa au président des États-Unis d'Amérique une longue pétition. A lui seul, en deux ans, Bouboulaki a plus écrit de proclamations, pétitions, circulaires et bulletins que trois ou quatre ministres, et son œuvre diplomatique formerait un gros volume; mais, parmi toutes ces pièces qu'il a rédigées, il en est peu d'aussi curieuses que celle où il implore la médiation américaine en faveur de « l'île de Crète, berceau de Jupiter et de Minos. » Ces souvenirs mythologiques, j'imagine, auront dû peu toucher le président Johnson.

Ces mois de septembre et d'octobre 1866 furent comme la pé-

riode héroïque, le moment le plus heureux et le plus brillant de l'insurrection. Ceux qui ont été mêlés à cette lutte depuis le début ne peuvent parler sans regret et sans émotion de ce temps où l'enthousiasme était si vif et où le succès paraissait si prochain. On n'était point encore à court de vivres; les chrétiens avaient pu presque partout rentrer leurs récoltes, et même dans beaucoup d'endroits celles des musulmans de leur voisinage. On n'avait pas de très bonnes armes, mais le *Panhellénion*, bateau à vapeur qu'avaient acheté les comités philocrétois d'Athènes, apportait chaque semaine des carabines, de la poudre, des volontaires; on annonçait le débarquement en Crète d'un certain nombre d'officiers de l'armée hellénique qui avaient donné leur démission pour courir au feu. Au premier rang était le colonel Coronéos, soldat inquiet, ambitieux, hardi, qui semblait aspirer à devenir le Garibaldi de la Grèce. En 1854, M. Coronéos faisait contre nous, dans les rangs de l'armée russe, la campagne de Crimée; en 1860, il obtenait d'être attaché à notre corps expéditionnaire en Syrie, espérant trouver là quelque occasion de tirer l'épée contre les Turcs; mêlé à l'opposition qui amena la chute du roi Othon, il joua un rôle important après la révolution comme chef de la garde nationale, et travailla, non sans quelque succès, à rétablir l'ordre dans la capitale. On parlait aussi du commandant Zimbrakakis, Crétois d'origine, ancien élève de notre école de Metz, et de M. Vyzandios, qui, ayant traduit en grec moderne *le Consulat et l'Empire* de M. Thiers, passait pour un grand stratégiste. Un vétéran de la guerre de l'indépendance, le vieux Dimitri Pétropoulaki, avait amené un petit corps de Maniotes que conduisait au feu son fils Léonidas. On nommait encore le colonel Yenissarli, qui avait donné à sa bande le titre de *légion de Pluton*, le capitaine Smolensk, fils d'un ancien ministre de la guerre du royaume hellénique, MM. Nicolaïdis et Souliotis; d'autres étaient de tout jeunes gens, récemment sortis de l'école des Évelpides, le Saint-Cyr de la Grèce.

Moustafa-Pacha comprit que l'armée qu'il commandait ne pouvait persister plus longtemps à se tenir sur la défensive; c'eût été s'exposer à voir les troupes perdre toute confiance en elles-mêmes. Vers le milieu d'octobre, il s'avança donc à la tête de 10 ou 12,000 hommes vers Sfakia. C'était par Prosnéro, Krapi et Askyfo qu'il semblait vouloir pénétrer dans ce district, que l'on avait encore l'habitude de considérer comme le rempart de la liberté crétoise. Le plus sage pour les Grecs eût été de fortifier le défilé de Krapi, où les Turcs, en 1821, avaient essuyé un si cruel désastre; mais les insurgés n'avaient encore eu affaire qu'aux troupes égyptiennes, qui avaient montré en diverses rencontres plus d'agilité

que de solidité. Ils résolurent donc d'attendre de pied ferme l'armée ottomane hors des défilés, dans une position assez bien choisie, à Vafé, en avant de Prosnéro. Cette décision fut prise malgré les capitaines indigènes; Zimbrakakis, habitué à la manière de combattre des armées européennes et sûr de ses volontaires, avait fait prévaloir son opinion. Ce fut le 24 octobre que la bataille s'engagea. Les Grecs étaient retranchés dans des maisons et derrière des abatis d'arbres. Tant que l'on se borna à échanger des balles, le feu des Crétois, portant sur des masses épaisses et serrées, fut plus meurtrier que celui des Turcs, dont les feux de peloton n'atteignaient que la terre et le roc; mais bientôt les officiers turcs se lassèrent de voir tomber ainsi leurs hommes et ordonnèrent l'attaque à la baïonnette. Le feu des Crétois redoubla, mais sans ralentir les colonnes d'assaut qui, par plusieurs côtés, abordaient avec élan les positions grecques; quand elles les atteignirent, elles les trouvèrent à peu près abandonnées. Il n'était même pas venu aux Crétois l'idée de soutenir le choc; ils couraient à toutes jambes vers Prosnéro. Seuls, les volontaires hellènes ne se débandèrent pas à la première menace et tentèrent quelque résistance; les uns furent tués sur les barricades qu'ils défendaient; d'autres, faits prisonniers, furent traités avec égard par Moustafa-Pacha. Le soir même, l'avant-garde musulmane occupait Prosnéro sans coup férir; quelques heures de marche seulement la séparaient de la plaine et du bourg d'Askyfo, qui sont en plein territoire sfakiote.

Pourquoi Moustafa-Pacha ne profita-t-il point de sa victoire? pourquoi ne poussa-t-il point l'épée dans les reins les Crétois débandés? Ce n'était point l'âge qui obscurcissait son esprit et refroidissait son ardeur; pendant toute cette campagne, il montra une activité et une énergie dont ses ennemis même se sont étonnés. Ce qui est probable, c'est qu'avec son expérience des insurrections crétoises il crut que les insurgés, au lendemain de ce grave échec, allaient se disperser d'eux-mêmes, que le mieux était de laisser faire les rivalités des capitaines. La faute fut de ne pas mesurer la portée de l'élan qu'avaient imprimé aux esprits les récens événemens de l'Occident et les excitations de la presse grecque. Il serait injuste aussi de méconnaître un sentiment honorable qui contribua à entretenir Moustafa dans cette illusion; il lui répugnait de ravager et d'ensanglanter cette île où il avait passé tant d'années de sa vie, où il avait fait sa fortune et sa réputation. Enfin, tant sont complexes les motifs des actions humaines, le riche propriétaire qui possédait dans toutes les parties de la Crète de si beaux domaines ne se souciait pas de commencer une guerre à outrance, dont ses orangers et ses oliviers auraient été les premiers à souffrir. Ce fu-

rent là sans doute les différentes considérations qui décidèrent le gouverneur-général à s'arrêter après Vafé; il ne devait pas retrouver l'occasion perdue. Au bout d'une semaine, apprenant que de nombreuses bandes d'insurgés se concentraient à Askyfo, il se dirigea vers l'est. On put croire un instant qu'il allait aborder Sfakia d'un autre côté, par la route qui passe auprès des ruines de l'ancienne Lappa; mais, après une vaine démonstration il se replia avec toutes ses troupes sur Rétimo. Quelques jours après, il en ressortait à la tête de 10 ou 12,000 hommes pour aller attaquer le couvent d'Arkadi, situé sur le versant septentrional de l'Ida.

Ce monastère est le plus important et le plus riche de la Crète. Son supérieur ou *higoumène* porte le titre épiscopal de l'ancienne ville d'*Arkadia*. L'église, qui est du XVIIe siècle, a toute une façade d'ordre corinthien; le couvent, comme les autres couvens de Crète, avait tout perdu à la révolution; diplômes, manuscrits, livres, images anciennes, tout avait été pillé, brûlé, détruit. Ce qui subsistait, c'étaient, tout autour du temple, récemment réparé et assez somptueusement orné, de vastes bâtimens conventuels adossés à un épais mur d'enceinte. Pour ne pas être exposés aux attaques des bandes turques, plusieurs centaines de femmes, d'enfans, de vieillards, s'étaient réfugiés dans ce couvent sous la protection de 200 hommes armés des villages voisins et d'un petit nombre de volontaires hellènes. On comptait, pour surveiller les mouvemens des Turcs, sur le colonel Coronéos, qui occupait avec un corps assez nombreux les hauteurs voisines du plateau d'Arkadi. On n'en fut pas moins, le 19 novembre, sans avoir été averti par Coronéos, attaqué et enveloppé par une division turque qui recevait à chaque instant de nouveaux renforts. Les musulmans sommèrent les défenseurs du couvent de capituler, leur promettant la vie sauve; mais ceux-ci, au début de la lutte, ne voyaient guère devant eux que les irréguliers, qui, exaspérés par la prolongation de la guerre, ne faisaient point de quartier et n'obéissaient point à leurs chefs. Du côté des chrétiens, surpris à l'improviste, il ne se trouvait personne qui eût autorité pour traiter et pour imposer sa décision à ses compatriotes. On ne répondit donc aux propositions des assaillans que par des cris et par des coups de fusil; le mur était percé de meurtrières, et toutes les fenêtres étaient garnies de tireurs. La position n'était pourtant pas tenable; le couvent est dominé par des mamelons où dès le lendemain Moustafa-Pacha installait quelques pièces de siége et quelques mortiers que l'on avait réussi, non sans peine, à conduire jusque sur le plateau d'Arkadi. De nouvelles sommations furent faites aux assiégés; mais on se fusillait depuis vingt-quatre heures, le feu des défenseurs du couvent avait fait de grands ra-

vages dans les rangs des Turcs, on était gris de poudre et de bruit, chacun tirait de son côté, et personne ne donnait d'ordres. Le combat continua. Ce ne fut que vers le milieu du second jour que le canon fit brèche et que les musulmans pénétrèrent dans la cour du couvent; mais alors même il fallut encore lutter pendant six heures. Chacun des bâtimens était comme un réduit que défendaient en désespérés ceux qui l'occupaient. On installa l'artillerie dans la cour du monastère, on jeta des bombes dans les cellules. Au plus fort de cette mêlée, une aile du couvent fut détruite par l'explosion de quelques barils de poudre qui s'y trouvaient déposés. Ce ne fut qu'à onze heures du soir que les Turcs furent maîtres de toutes les parties de l'édifice et que le sang cessa de couler.

Une centaine de femmes qui furent trouvées cachées dans les caves du couvent furent traitées avec humanité, grâce à l'intervention immédiate du général Salih-Pacha, le plus jeune fils de Moustafa. Il en fut de même d'une quarantaine d'hommes que l'on ramassa couchés parmi les blessés ou blottis dans quelque cachette; mais tout ce que les troupes impériales avaient rencontré devant elles au moment où, échauffées par deux jours de bataille, elles forçaient les barrières du couvent, tout, femmes et enfans aussi bien que combattans, avait été impitoyablement massacré. Les généraux turcs évaluèrent à deux cent cinquante hommes mis hors de combat la perte que leur avait causée la prise du monastère; quant aux chrétiens, on parle de quatre ou cinq cents victimes. Peu importe que l'un de ces chiffres soit, selon toute apparence, au-dessous et l'autre au-dessus de la vérité; peu importe aussi que ce désastre, qui s'accomplit pour ainsi dire sous les yeux mêmes de M. Coronéos sans qu'il eût fait aucune tentative pour le prévenir ou pour opérer une diversion, ait porté un rude coup à la réputation de ce chef militaire : la défaite d'Arkadi n'en a pas moins efficacement servi la cause des insurgés. En détruisant le couvent, Moustafa-Pacha a aussi bien mérité des Crétois qu'en s'arrêtant après Vafé. Beaucoup d'hommes qui perdirent là des femmes et des enfans se jetèrent dans la lutte avec une ardeur et une soif de vengeance qui rendaient tout arrangement de plus en plus difficile; puis le récit de cette tragique catastrophe fit en quelques jours le tour de l'Europe avec des détails qui tiennent du roman, mais qui ne nuisirent pas à l'effet. Un incident qui avait à peine été remarqué dans le tumulte du combat prit une importance capitale dans la légende, telle que la composèrent ces vives imaginations grecques. On raconta qu'au moment où les Turcs étaient déjà maîtres de la cour du couvent les vieillards et les femmes s'étaient réunis dans une salle basse, et que le supérieur avait proposé à ces mal-

heureux de s'ensevelir sous les ruines du monastère. La proposition avait été accueillie par des cris d'enthousiasme; on avait prié ensemble, on avait reçu la bénédiction de l'évêque, puis un moine s'était avancé vers la poudrière et y avait jeté la mèche allumée. Des centaines de Turcs avaient été écrasés sous les ruines de l'édifice. Tout ceci, paraît-il, n'est point d'accord avec les souvenirs des rares survivans de ce lugubre drame; les uns attribuent l'explosion, qui d'ailleurs ne fit pas un grand nombre de victimes, à une bombe turque, les autres à la maladresse d'un moine pris de vin. Aucun des renseignemens recueillis sur les lieux ne confirmerait l'hypothèse d'un concert préalable et d'un sacrifice volontaire. Toute cette scène, on n'en saurait douter, a été imitée d'un célèbre épisode du dernier siége de Missolonghi. Le défaut de ces copies, c'est qu'elles font douter de l'original même qui leur a servi de modèle.

Quelque défiance que des narrations ainsi chargées de couleurs romanesques éveillent chez les esprits critiques, la catastrophe d'Arkadi, par la terreur et la pitié qu'elle inspira, n'en contribua pas moins à ébranler bien des cœurs jusque-là distraits et indifférens. On comprit, au caractère opiniâtre et presque insensé de cette défense sans espoir et de cet assaut sans merci, de quelle guerre inexpiable c'était là le sanglant prélude. Comme pour qu'il fût impossible aux habitans même de l'île, musulmans et chrétiens, d'oublier de quelle hécatombe ce lieu funeste avait été le théâtre, les vainqueurs se retirèrent sans avoir pris le temps d'ensevelir tous les morts; vainqueurs et vaincus, beaucoup des victimes restèrent gisantes sur le sol jonché d'armes et de débris, dans les salles désertes du monastère. Voici comment M. Skinner raconte la visite qu'il fit à Arkadi au mois d'avril 1867 sous la conduite d'une vieille femme du voisinage qui avait échappé au massacre.

« Je remarquai que les plus rudes et les plus gais de nos compagnons cessèrent de chanter et de rire au moment où nous traversâmes la prairie pour approcher du monastère. Ils n'étaient pas frappés d'épouvante, ce serait trop dire, mais ils devinrent graves et silencieux. Oui, c'était Arkadi. La vieille femme qui nous guidait frissonna en le revoyant. C'était Arkadi. Là-bas, au milieu du plateau, là où les fleurs étaient plus brillantes, là où la prairie était plus verte, se dressait une construction qui ne présente que peu de signes extérieurs de ruine. « Il faut voir l'intérieur, » nous dit en baissant instinctivement la voix notre vieille conductrice... Nous entrâmes par un portail où le passage est encore à demi obstrué par des pierres, et nous nous trouvâmes aussitôt au milieu des traces du drame qui s'était accompli là en novembre 1866. C'est la carcasse d'un cheval qui nous barre le sentier, c'est le sol jon-

ché d'éclats d'obus. Quelques pas plus loin, ce corps noirci, au visage grimaçant, c'était au moment où commença le siége un homme dans toute la force de l'âge. Peut-être est-ce l'explosion qui l'a jeté ici; autrement ses membres seraient-ils si terriblement brisés en morceaux? Mais nous ne pouvons occuper ainsi notre pensée du destin d'un seul homme. C'est par douzaines que l'on compte dans le monastère les cadavres qui n'ont jamais été enterrés ou qui ne l'ont été qu'à demi, que le soleil a desséchés, qu'ont défigurés toute sorte de mutilations... Nous pouvions reconnaître sur les murs l'effet des boulets et des obus, et, aux traces presque sans nombre qu'ont laissées les balles, juger de la vivacité et de la durée de la fusillade... Au milieu des ruines du bâtiment que fit sauter la célèbre explosion, nous pouvons distinguer les cadavres d'un certain nombre de Turcs qui furent mis en pièces dans l'instant même où ils se croyaient sûrs de la victoire... Ce ne fut pas là la fin du carnage. Exaspérés de leurs pertes, les Turcs, au premier moment, mirent à mort les personnes de tout sexe et de tout âge qui avaient survécu à l'explosion et qu'ils trouvèrent dans d'autres parties du couvent. Nous pénétrons dans une chambre toute pleine de victimes qui périrent ainsi; froids et raides à la place même où ils sont tombés, ces cadavres sont encore terriblement expressifs. Voyez cet homme étendu sur le seuil, les yeux sont grands ouverts; ses doigts desséchés serrent encore la poignée d'une arme brisée... Tout ce qui lui était cher, il l'a peut-être défendu avec succès pendant un instant; peut-être ces yeux aujourd'hui sans regard n'ont pas vu l'ennemi franchir le rempart qu'il lui opposait. Ou bien les égorgeurs ont-ils pénétré tout de suite jusqu'à ce coin là-bas où les morts sont couchés plus épais, où une femme serre dans ses bras un enfant comme pour le protéger, tandis qu'une autre, avec un regard de terreur qui se lit encore sur son visage, détourne la tête pour éviter le coup qui la menaçait? C'est une pitié qu'il n'y ait point en Crète de bêtes féroces qui puissent se repaître de toute cette chair humaine. Cela vaudrait encore mieux pour ces pauvres corps que de rester là à pourrir et à noircir de cette horrible manière! Notre conductrice, avec plus d'une centaine d'autres femmes, fut épargnée, et bientôt après mise en liberté; mais une trentaine de ses parens périrent autour d'elle, et elle raconte avec larmes comment un de ses petits-fils, un enfant de six ans, fut égorgé sous ses yeux. »

A partir de la chute d'Arkadi, il n'y eut plus en Crète de faits d'armes qui méritent d'être racontés avec quelque détail. Les Crétois avaient compris que pour eux il ne pouvait plus être question d'attaquer les forteresses ni même de barrer le passage aux troupes régulières, dont l'artillerie à longue portée pourrait toujours les déloger de leurs positions; ils laissaient donc dire les officiers étran-

gers qui voulaient introduire parmi eux la tactique européenne, et prétendaient leur faire livrer des batailles rangées; ils demandaient qu'on les laissât se battre à la manière crétoise, en partisans et en tirailleurs. Avec beaucoup de bon sens, les capitaines expliquaient à leurs hôtes comment ils se représentaient la situation : par eux-mêmes, les Crétois ne pourraient venir à bout des forces imposantes que les Turcs avaient entassées dans l'île; mais on pouvait fatiguer et user cette armée en la tenant sur le qui-vive, en la forçant à des marches et contre-marches perpétuelles. Déjà, peu habitués à des froids comme ceux qu'ils trouvaient dans les vallées de l'Ida et des Monts-Blancs, les Égyptiens mouraient comme mouches en décembre. On pouvait aussi lasser le gouvernement turc, que l'on savait incapable de soutenir pendant longtemps l'effort qu'il venait de s'imposer; enfin ce qui importait avant tout, c'était que la résistance, en se prolongeant, fît sortir de leur indifférence les cabinets de l'Occident, et forçât la diplomatie à prendr un parti, dans l'intérêt même de la Turquie, sa cliente. Pour atteindre ce résultat, il suffisait que les Turcs ne pussent faire un pas sans entendre des balles leur siffler aux oreilles, et que partout ils se trouvassent en présence d'une protestation armée dont le bruit finirait bien par retentir hors des étroites limites de la Crète.

La lutte ne fut donc plus qu'une guerre de partisans dont les mille épisodes, toujours divers et toujours les mêmes, échappent à l'histoire. Il devenait de plus en plus difficile aux Crétois de garder réuni pendant quelques jours un corps un peu nombreux; à mesure que les ravages des Turcs s'étendaient à quelque nouveau district jusque-là épargné par la guerre, les chefs de bandes, ne pouvant plus compter pour nourrir leurs hommes sur ce que l'on trouverait dans les villages, étaient obligés de ne garder autour d'eux que quelques centaines de partisans. S'agissait-il de tenter une razzia, de défendre un passage menacé, le signal était donné, et de tous les villages accouraient les pallicares crétois avec deux ou trois jours de vivres dans leur havre-sac. Quand on avait fini sa provision de pain, de biscuit et d'olives rances, il fallait bien se séparer. La plupart des hommes retournaient alors dans leurs villages; les capitaines, avec quelques dévoués compagnons, se hâtaient de gagner les districts non encore ravagés, ou d'aller attendre sur la côte une cargaison de poudre et de farine. Les officiers hellènes, dans les protestations et les rapports qu'ils ne cessaient d'envoyer aux consuls, prenaient des titres pompeux, ceux de généraux et de commandans en chef; mais en réalité ils n'avaient ni plus de soldats ni plus d'autorité que les capitaines indigènes. Un jour à la tête d'un millier d'hommes, ils n'en avaient pas cent

la semaine suivante. Parmi les chefs crétois qui se signalèrent le plus, il faut citer au premier rang Hadji Michali de Lakkos, déjà célèbre pour s'être évadé la nuit, il y a quelques années, de la prison de La Canée, où le faisait garder Ismaïl-Pacha. Comme un héros d'Homère, il l'emporte sur ses compagnons par la hauteur de sa taille, par sa beauté, par sa force physique; il a dans la physionomie et le langage quelque chose de l'inspiré et du prophète. On vante aussi Kriaris de Sélino et Korakas de Mylopotamo. Le frère du premier, fait prisonnier, avait été aussitôt décapité; exaspéré, Kriaris commit dans les premiers temps plusieurs actes de cruauté. Les représentations des chefs hellènes l'amenèrent ensuite, ainsi que Korakas, à comprendre quel tort il faisait à sa cause par de pareilles représailles.

Malgré leur résolution et le courage de leurs chefs, les Crétois auraient fini par être contraints de céder, si le blocus que la Porte avait décrété et notifié dès le début de la guerre eût été effectif. Le manque de munitions et, quand l'île fut ravagée, le manque de pain, auraient tué l'insurrection. La faim est le seul ennemi dont ne puisse triompher la plus indomptable constance. Le divan avait envoyé en Crète tout ce qu'il avait de bâtimens à vapeur; les feux étaient toujours allumés, et la dépense, avec les habitudes de gaspillage qui règnent en Turquie dans tous les services publics, était énorme. On n'en apprenait pas moins chaque semaine et souvent deux fois par semaine à La Canée que le *Panhellénion*, et plus tard l'*Arkadi*, qui lui succéda, avait déposé sur quelque point de la côte crétoise des vivres, des munitions, des volontaires. Les croiseurs turcs arrivaient toujours au moment où le rapide navire avait déjà jeté à terre ses passagers et sa cargaison, et pris en échange quelques blessés, des femmes et des enfans qui fuyaient le théâtre de la guerre. Ils lui donnaient la chasse à une distance respectueuse, et l'escortaient en échangeant avec lui quelques boulets jusque dans les eaux de la Grèce. Dans leur dépit, les Turcs étaient tentés de croire à quelque maléfice; ils n'appelaient l'*Arkadi* que « le vapeur du diable, » *sheïtan-vapori*. Rien pourtant n'était plus naturel que ces perpétuelles déconvenues de la marine turque. L'étendue des côtes à surveiller et le voisinage des îles grecques, Cérigo, Milo, Syra, rendaient l'opération très difficile; il y aurait fallu une vigilance et une activité singulières. C'était là, à ce qu'il paraît, trop demander aux officiers turcs; chacun d'eux se mettait bien en route tous les jours pour faire le tour des promontoires et des baies dont la surveillance lui avait été confiée, mais il le faisait toujours à la même heure, avec une régularité qui donnait vraiment la partie trop belle aux forceurs de

blocus. Le soir venu et le soleil couché, les navires turcs, dix fois pour une, rentraient au port.

Ce fut là vraiment la cause qui permit à l'insurrection de durer. Les mérites des chefs, hellènes ou crétois, n'y furent pas pour beaucoup. Aucun d'eux ne s'éleva au-dessus du rôle d'un capitaine de guérillas plus ou moins actif, plus ou moins heureux. Pour ce qui est du gouvernement provisoire, ce ne fut guère, la lutte une fois commencée, qu'une fiction constitutionnelle; les citoyens qui le composaient furent bientôt dispersés par les événemens. Quant à Bouboulaki, avec sa plume qui semblait courir d'elle-même et sa petite imprimerie qu'il chargeait sur un mulet dès que les Turcs arrivaient, il ne cessait d'émettre des proclamations au nom du gouvernement provisoire; c'était en son nom qu'il publiait le petit journal intitulé *la Crète*, avec cette ambitieuse épigraphe : Ἐλευθερία ἢ θάνατος, la liberté ou la mort. A cela se borne à peu près tout le rôle de ce gouvernement, auquel personne n'obéit et qui ne cherche même pas à se faire obéir. Chaque province, on pourrait presque dire chaque village, agit de son côté et pour son compte. Les capitaines se donnent parfois des rendez-vous; on commence la plupart du temps par y échanger des récriminations, puis on arrive à se concerter tant bien que mal pour l'offensive ou la défensive; mais ce concert n'est jamais que momentané, et dans l'exécution chacun modifie, selon son caprice et ses convenances, les détails du plan que l'on avait adopté dans le conseil.

Le vrai centre de cette résistance décousue et morcelée, mais opiniâtre et toujours renaissante, qui devait finir par user deux des hommes les plus considérables de la Turquie et deux belles armées, ce ne fut point Sfakia; la décadence de Sfakia, déjà visible depuis la guerre de l'indépendance, devait paraître davantage encore dans cette lutte : ce fut Sélino et surtout ce que l'on appelle la Rhiza (racine), c'est-à-dire le versant septentrional des Monts-Blancs, celui qui regarde La Canée. Il y a là, au cœur des montagnes, au-dessus d'étroites et profondes vallées, des villages qui fournirent à l'insurrection ses plus hardis capitaines et ses plus adroits tireurs. Ce sont Lakkos, Meskla, Zourva, Drakona, fortes positions qui ont cet avantage que leurs défenseurs, quand ils se sentent trop vivement pressés, peuvent se replier sur le petit plateau à peu près inaccessible que l'on appelle l'Omalo. De l'Omalo, on peut gagner, par des sentiers plus faits pour la chèvre sauvage que pour le pied humain, soit Sfakia, soit Sélino. Ce fut de ce côté qu'après la chute d'Arkadi le commissaire impérial résolut de pousser une attaque qui dégageât les abords de La Canée et refoulât l'insurrection dans les hautes montagnes, où, pensait-il, elle mourrait de misère et de

froid. Les différens chefs, s'ils s'étaient réunis, auraient pu peut-être arrêter longtemps les Turcs à Lakkos et à Zourva; mais les renforts demandés par Zymbrakakis n'arrivèrent pas à temps, les cartouches manquèrent, et avant la fin de décembre les insurgés se replièrent sur l'Omalo. Les Turcs avaient commis la faute de brûler les villages de la Rhiza; il leur fallut rester là, campés sous le vent, la neige, la pluie, autour de feux qu'éteignait sans cesse la bise âpre et glacée. La plupart des Crétois retournèrent dans leurs villages; ceux dont les maisons étaient détruites ou occupées par les Turcs s'établirent à l'Omalo dans les huttes qui servent d'abri pendant les semailles et la moisson aux gens de Sélino, de Sfakia ou de la Rhiza, auxquels appartiennent ces maigres et froides terres.

C'était à ce moment qu'un officier de la marine royale d'Angleterre, le capitaine Peem, entrait dans une voie où ne devait pas le suivre le gouvernement anglais. Cédant à un mouvement de pitié, il chargeait à son bord un certain nombre de femmes et d'enfans qu'il avait trouvés à demi morts de faim et de froid, errans sur les plages de Sélino, où les croiseurs turcs leur envoyaient de temps à autre des volées de mitraille. La canonnière l'*Assurance* débarqua le 15 décembre ces malheureux au Pirée; aussitôt l'officier anglais et son équipage furent à Athènes l'objet d'une ovation populaire; le roi de Grèce, s'associant à propos aux sentimens de ses sujets, envoya son ministre des affaires étrangères remercier le ministre anglais, M. Erskine. Celui-ci ne dut pas être médiocrement embarrassé de ces remercîmens. Lord Stanley en effet n'a point cessé de refuser son concours à toutes les mesures qui pouvaient conduire à un démembrement partiel de l'empire; or pouvait-on rendre aux insurgés un plus grand service que de les débarrasser de toutes ces bouches inutiles? Combien ces hardis montagnards se sentiraient plus libres de leurs mouvemens quand ils sauraient leurs femmes et leurs enfans en sûreté! L'exemple donné par la marine anglaise était bientôt après suivi par la marine russe; malgré les protestations du pacha, un vaisseau, le *Grand-Amiral*, allait embarquer sur la côte méridionale plus de 1,200 personnes.

Quelques jours après, Moustafa, voyant les forces de l'insurrection concentrées à Sfakia, résolut de lui porter le coup décisif qu'il aurait pu frapper après Vafé; il vint débarquer avec quelques milliers d'hommes à Haghia-Roumili, petit village situé à l'entrée de la vallée de Samaria. Aussitôt après son arrivée, il recevait la soumission de plusieurs centaines de volontaires grecs, italiens, hongrois. Beaucoup de ces hommes, désappointés, mécontens, harassés, saisirent avec empressement l'occasion de quitter l'île que leur offrit l'adroite clémence du pacha. Un vaisseau turc et un aviso français,

la *Salamandre*, les transportèrent au Pirée. Ils y furent mal reçus. Les journaux qui ne cessaient d'annoncer les victoires de l'insurrection trouvèrent commode d'accuser ces malheureux de trahison; une foule menaçante s'amassa sur le quai, et quand mirent pied à terre les premiers détachemens de volontaires, ils furent accueillis à coups de pierre et à coups de bâton, au milieu de furieuses clameurs. Leurs traits hâves, leur maigreur, leurs pieds nus, leurs vêtemens en lambeaux, rien ne put toucher ces forcenés. La police et la troupe intervinrent, mais trop tard; il y avait déjà trois ou quatre morts et une trentaine de blessés.

Les meneurs athéniens, on le devine à cette cruelle explosion d'orgueil blessé, avaient cru que le retour de ces cinq ou six cents volontaires marquait la victoire définitive de Moustafa-Pacha. Ce fut tout le contraire qui arriva. Ce qu'il y avait parmi les volontaires d'hommes énergiques demeura en Crète; les autres, tous ceux dont la santé ou le caractère n'était point à la hauteur de la tâche qu'ils avaient étourdiment entreprise, n'étaient déjà plus qu'un objet de défiance pour la population et une cause d'embarras pour les chefs. Depuis lors, l'insurrection n'eut plus guère pour soldats que des Crétois. C'étaient des paysans dont chacun se procurait ses vivres et ses munitions; entre deux combats, ils retournaient chez eux reprendre les travaux des champs. Dans ces conditions nouvelles, les Crétois ne pouvaient plus songer à frapper de grands coups, mais en même temps ils présentaient moins de surface; ils étaient plus en mesure de prolonger cette petite guerre de surprises et de nocturnes alertes qui finissent par épuiser même les meilleures armées. C'est ce que prouve la suite des opérations et l'impuissance à laquelle aboutirent l'un après l'autre Moustafa et ses successeurs. Une fois sur la côte sfakiote, le commissaire impérial, pour faire croire qu'il était maître de tout le pays, désira revenir à La Canée par terre, en traversant Sfakia. Les Sfakiotes étaient gens avisés qui ne voulaient point voir détruire leurs villages; on comprenait aussi parmi les insurgés qu'il importait de préserver de la dévastation ce district, qui devait, en cas de défaite, servir à l'insurrection de dernier réduit; il y eut donc une convention de conclue, à la suite de laquelle le pacha, sans faire de détours à droite ni à gauche, se rendit du bourg de Sfakia à Askyfo, et d'Askyfo à Prosnéro par Krapi; encore fut-il attaqué dans ce dernier défilé par un corps d'insurgés qui fit éprouver quelques pertes à son arrière-garde. Il ne laissa d'ailleurs point de garnison sur le territoire sfakiote, et cette marche militaire, qui semblait n'avoir été possible que par la tolérance des Sfakiotes et sous certaines conditions imposées par eux, n'ajouta point au prestige des armes ottomanes.

Aussitôt de retour à La Canée, Moustafa-Pacha s'occupa, avec un commissaire envoyé tout exprès de Constantinople, de faire nommer des délégués, pris en nombre à peu près égal parmi les musulmans et les chrétiens; ces députés devaient se rendre à Stamboul pour y porter les vœux des Crétois. Les efforts de Moustafa-Pacha et de son nouveau coadjuteur, un chrétien, Server-Effendi, pour réunir et pour expédier à Constantinople les membres de cette espèce de consulte remplirent le mois de février 1867, et n'aboutirent qu'à un complet insuccès. Il fut impossible de rien obtenir qui ressemblât à un vote : le gouverneur désigna lui-même les notables qui devaient faire le voyage; mais quelques-uns refusèrent de s'embarquer, d'autres partirent pour Constantinople et arrivèrent à Athènes, ou bien, une fois à Péra, firent savoir aux ambassades qu'ils n'avaient pas accepté volontairement leur titre et leur mission. Il y avait là de quoi décourager la Porte, qui ne trouvait pas chez les délégués musulmans un concours beaucoup plus empressé. On fit donc à peine mine de réunir les prétendus députés; mais comme Moustafa, malade et découragé, demandait son rappel, on nomma, pour le remplacer, celui des généraux turcs qui avait en Europe et en Turquie la plus brillante réputation militaire, Omer-Pacha. C'était assez dire que, pour amener la pacification de l'île, le sultan ne voulait compter que sur la force; c'était repousser de la manière la plus formelle les conseils que, l'Angleterre exceptée, toutes les puissances donnaient alors à la Turquie. Pour comprendre quelle gravité avait, au mois d'avril 1867, la nomination d'Omer-Pacha, il faut revenir sur la campagne diplomatique que le cabinet français avait commencée en faveur des insurgés crétois.

III.

La diplomatie française n'avait rien épargné pour déconseiller et prévenir le mouvement insurrectionnel. L'ambassadeur à Constantinople, le ministre à Athènes, le consul à La Canée, donnaient les mêmes avis; il est, on ne saurait trop le répéter, profondément regrettable que ces avis n'aient pas été entendus. L'heure n'était pas favorable : l'Europe, distraite, regardait ailleurs; la France, triste et inquiète, humiliée d'avoir été vaincue sur ces champs de bataille de la Bohême où elle n'avait pas combattu, était loin des généreux enthousiasmes de 1821. Dans de telles circonstances, — nous l'avons dit au début de l'insurrection avec une vivacité qui s'expliquait par l'intérêt que nous portions à ce triste et beau pays, — la perspective même de l'annexion à la Grèce ne justifiait pas les imprudens qui exposaient ce petit peuple à toutes les cruautés d'une répression

sauvage. Cependant ce n'est point sur les primats crétois ni même sur les meneurs athéniens que retombe la principale responsabilité. Comme nous l'avons montré, la faute est surtout au mauvais gouvernement d'Ismaïl-Pacha, puis à la maladroite lenteur et enfin à l'impolitique et dédaigneuse hauteur du cabinet ottoman; la Porte a semblé chercher et provoquer la lutte armée. La Russie, elle aussi, a désiré la rupture; sans intervenir ouvertement, elle y a poussé par les assurances qu'elle faisait parvenir aux insurgés. On a dansé à Saint-Pétersbourg pour les victimes de l'insurrection; bien des bals encore et bien des quêtes ne réussiront pas à disculper la Russie d'avoir, par ambition, contribué à plonger les Crétois dans un abîme de misère que ne combleront pas quelques aumônes. Toutes les fois que la Russie croit que les affaires vont se brouiller en Occident, elle excite à la révolte les sujets chrétiens du sultan; elle aura ainsi un prétexte pour intervenir à son heure. Si les événemens la forcent encore à ajourner ses projets, elle en est quitte pour faire une savante retraite, pour donner un congé à son ambassadeur ou tout au plus pour lui nommer un successeur à Constantinople; quant aux Crétois, ce sera leur affaire de défendre leurs maisons et leurs vergers contre l'incendie, d'aviser à ne point laisser mourir leurs familles de faim ou de froid, et de se tirer eux-mêmes, comme ils pourront, des mains d'Omer-Pacha et de ses bourreaux!

Le gouvernement français n'a point de pareils reproches à s'adresser : on lui doit cette justice, qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour empêcher que l'insurrection n'éclatât. Nos agens avaient pris en face des espérances et des ambitions grecques une attitude si tranchée, que le consul français à La Canée fut, bien plus encore que le consul anglais, en butte aux violentes attaques des journaux athéniens. On éprouve donc quelque étonnement en voyant, dans les dépêches françaises et surtout dans les dépêches anglaises où sont relatées plusieurs conversations de M. le marquis de Moustier et de son successeur à Constantinople, M. Bourée, avec quelle rapidité se modifièrent les vues du cabinet des Tuileries. Dès le mois de novembre 1866, au lendemain de Vafé, notre ministre des affaires étrangères se demande avec inquiétude dans quelles conditions pourra désormais s'exercer en Crète l'autorité du sultan, et déclare « le problème bien difficile à résoudre. » Le 7 décembre, il rejette sur les lenteurs et les fautes de la Porte la principale responsabilité du soulèvement, il lui reproche durement l'inefficacité du blocus, il parle « des remèdes héroïques que pourrait finir par exiger la situation de l'empire. » Vers la fin de l'année, il tient un langage déjà plus clair. « Les solutions, dit-il, qui au début de la crise auraient peut-être pu assurer la pacifica-

tion de la Crète risquent d'être trouvées aujourd'hui bien incomplètes et bien insuffisantes. » Si ces paroles ont besoin d'un commentaire, on le trouvera dans une dépêche de M. Fane, chargé d'affaires anglais à Paris, qui raconte, le 27 décembre 1866, une conversation qu'il a eue avec M. de Moustier. « La Crète, avait dit le ministre français, était un pays perdu pour la Turquie; le sultan ferait mieux d'accepter franchement ce résultat que d'accorder des concessions et des priviléges qui ne réussiraient point à réconcilier les Crétois d'une manière durable avec la domination ottomane, mais qui formeraient un précédent dont pourraient se prévaloir toutes les provinces de l'empire turc pour réclamer une quasi-indépendance. » M. Fane discute; son interlocuteur insiste et va jusqu'à dire que, « s'il était le sultan, il n'hésiterait point à abandonner aussi la Thessalie. » Interrogé sur la question de savoir ce que deviendrait la Crète quand la Porte l'aurait abandonnée, et si elle devrait être annexée à la Grèce, M. de Moustier répond que, « dans sa pensée, c'est le seul plan à adopter. »

Le revirement ne pouvait être plus rapide et plus complet. Sans doute les événemens semblent s'être chargés de confirmer les prévisions du cabinet des Tuileries; si donc ce changement ne prouve que la sagacité de notre diplomatie, nous n'avons qu'à nous incliner et à admirer. Ce qui nous inspire pourtant quelques doutes sur ces intuitions prophétiques, c'est que le parti de notre gouvernement semble pris dès le mois de novembre, quand Moustafa n'avait encore eu que des succès. Entre le langage que M. de Moustier tenait à Constantinople et à Athènes pendant les mois d'août et de septembre, et les idées qu'il exprime devant M. Fane en décembre, il y a une telle différence qu'une autre hypothèse se présente à l'esprit : ce qui aurait si vite modifié les vues du ministre, ce qui l'aurait conduit à soutenir des prétentions qu'il avait très nettement découragées, ce sont moins les événemens dont la Crète était le théâtre que les embarras de notre situation en Occident, que le désir de nous rapprocher de la Russie et de nous entendre avec elle sur une question qui lui tenait fort à cœur.

Depuis ce moment jusqu'au mois d'octobre 1867, le cabinet des Tuileries n'a cessé de négocier pour tâcher de décider la Porte à céder la Crète. Le 13 mars 1867, M. de Moustier écrit à lord Stanley que « la séparation de la Crète, aux yeux du gouvernement français, est inévitable; ce que la Porte aurait de mieux à faire, ce serait de consulter loyalement la population pour savoir si elle désire l'annexion à la Grèce. » Quelques jours après, M. Bourée suggérait à Fuad-Pacha cette idée d'un appel au vote universel; il n'obtenait en retour que des récriminations contre la Grèce et cette fière déclaration : « Si les puissances européennes veulent enlever

la Crète à la Turquie, il faut qu'elles commencent par livrer une autre bataille de Navarin. Alors seulement la Porte pourra sans honte s'incliner devant la force. » En vain M. Bourée insista, rappelant l'exemple de l'Autriche, qui avait cédé de cette manière la Vénétie, et qui avait tout lieu de se repentir de ne pas s'y être décidée plus tôt. Fuad et Aali-Pacha se sentaient approuvés et soutenus par l'Angleterre; ils refusèrent de prendre aucun engagement, et envoyèrent Omer-Pacha en Crète avec des renforts. Après le départ d'Omer-Pacha, l'ambassadeur français fit encore auprès du grand-vizir une dernière tentative pour obtenir qu'aucune nouvelle opération militaire ne fût entreprise en Crète; on ne lui répondit que par un refus assez dédaigneux. Une fois encore la Turquie rassemblait ses dernières ressources pour faire un suprême appel à la force des armes; une fois de plus elle allait montrer que ses généraux n'étaient pas plus capables de dompter l'insurrection crétoise que ses pachas de gouverner la Crète avec sagesse et justice.

Les forces dont disposait le *serdar-ekrem* ou généralissime sont évaluées par le consul de France à 25,000 hommes de troupes régulières, plus 7,000 volontaires ou irréguliers, pris parmi les Crétois musulmans. La campagne d'Omer-Pacha, d'avril à septembre 1867, peut se résumer en deux mots. Après avoir inutilement attaqué Sfakia par le nord, il traversa les provinces de Rétimo, de Mylopotamo et de Candie; il pénétra sur le plateau de Lassithi, qui, par la situation et par les facilités qu'il offre à la défense, rappelle l'Omalo. De là il se retourna vers Sfakia, qu'il aborda à la fois par terre et par mer; il y entra en juillet par Franco-Casteli et Callicrati; il y détruisit plusieurs villages, et en septembre il était de retour à La Canée. Le seul résultat de cette campagne de cinq mois avait été de creuser plus profondément l'abîme qui séparait déjà musulmans et chrétiens. La mission qu'Aali-Pacha vint remplir en Crète pendant l'hiver de 1867 à 1868 aurait peut-être pu encore aboutir, au printemps précédent, après le départ de Moustafa; après Omer-Pacha, elle devait fatalement échouer.

Dès le début de la querelle, il avait été commis de part et d'autre des actes de violence isolés; on ne saurait s'en étonner quand on songe aux haines laissées par les anciennes luttes et aux tentations perpétuelles où sont exposés des hommes qui ne quittent jamais leurs armes. Une fois la lutte engagée, ces actes furent plus fréquens encore. Les Grecs, assure-t-on, attaquèrent et détruisirent un convoi de malades égyptiens; quant aux Turcs, ils sont sans cesse accusés, dans des pièces adressées aux consuls par les chefs crétois, d'égorger leurs prisonniers, de déshonorer les femmes, de massacrer des enfans et des vieillards; les noms des lieux et des personnes sont donnés avec une telle précision que tout ne peut

être dans ces récits de pure invention. Pourtant, comme l'attestent les consuls français et anglais, Moustafa-Pacha fit de son mieux pour prévenir, autant qu'ils pouvaient être prévenus, ces excès et ces violences; il fut à cet égard très secondé par ses deux fils, le général Salih-Pacha et Ali-Bey, qui remplissait les fonctions de gouverneur de La Canée. Tant que Moustafa fut en Crète, les paysans chrétiens des districts qui n'avaient point pris part à la lutte et les provinces orientales de l'île avaient presque entièrement échappé aux maux de la guerre. Il en fut tout autrement avec Omer-Pacha. Le vainqueur de Kalafat et d'Oltenitza aurait volontiers cru qu'il lui suffirait de se montrer pour faire rentrer tous ces mutins dans le devoir. Au contraire, à peine était-il sorti de La Canée pour marcher sur Sfakia qu'il se voyait attaqué presque à chaque pas, harcelé nuit et jour. Devant lui, les défilés étaient gardés par un ennemi qu'il tenta en vain de déloger; derrière lui, l'insurrection reprenait possession du terrain dès qu'il l'avait évacué, elle coupait ses convois aussitôt qu'il s'éloignait de la mer, elle gênait ses communications avec les forteresses. Alors une violente colère s'empara de lui, et, à mesure que son insuccès devenait plus évident, sa fureur ne fit que s'accroître. Déjà, en traversant les districts de Rétimo et de Mylopotamo, Omer-Pacha avait tout détruit, tout brûlé sur son passage, oliviers et maisons; la plus riche province de l'île fut changée en un désert. Lassithi fut traité de même. Les Turcs ne faisaient plus aucune différence entre les villages insurgés et ceux qui avaient livré leurs armes et déclaré vouloir rester soumis. Les uns comme les autres étaient incendiés, et tous les chrétiens, s'ils tombaient entre les mains des musulmans, étaient exposés au même sort. Encouragés plutôt que contenus, les musulmans indigènes donnaient aux agens et aux officiers européens des spectacles qui ne semblaient plus faits pour notre siècle. C'étaient des têtes et des oreilles que l'on apportait en ville et que l'on exposait sur les places (1); c'étaient des blessés que l'on décapitait, des familles que l'on brûlait avec leurs maisons. A Sfakia, sans l'intervention du lieutenant Murray, Omer-Pacha renouvelait la tragédie qui avait donné depuis 1822 à la grotte de Mélidoni, dans le nord de l'île, une si triste célébrité : il y faisait périr par la fumée des familles chrétiennes qui s'y étaient réfugiées, et qui n'avaient pas assez confiance en sa parole pour accepter la capitulation qu'il leur offrait.

Sous un pareil chef, les choses en venaient à un tel point que tous les agens étrangers sans exception laissaient éclater leur indignation. Le 2[illegible] juillet, M. Tricou, qui avait remplacé comme consul de France M. D[illegible]hé à la fin d'avril, écrivait à M. Outrey, alors

(1) MM. Murray, Dickson, Tricou, Calocherino, attestent également le fait.

notre chargé d'affaires à Constantinople, une dépêche qui, après de nombreux détails sur la conduite barbare des *bachi-bozouks*, se terminait par ces mots (1) : « On ne saurait se le dissimuler, de l'impuissance les Turcs ont passé à la fureur, et de la fureur à l'extermination. »

Le même jour, M. Dickson envoyait au chargé d'affaires anglais à Constantinople, M. Ellis, une dépêche pleine d'émotion qui racontait les mêmes faits; il demandait si, « dans le cas où les hostilités ne cesseraient point immédiatement, on ne permettrait point aux vaisseaux étrangers de faire sortir de l'île les familles chrétiennes qui désireraient partir? » La semaine suivante, les consuls d'Angleterre, de France, de Russie, d'Autriche, voyant grandir le mal et saisis d'une horreur croissante, adressent à leurs gouvernemens une dépêche conçue en termes identiques. « Des massacres de femmes et d'enfans, y disaient-ils, ont épouvanté l'intérieur de l'île. L'autorité ne peut ni réprimer l'insurrection ni arrêter le cours de ces atrocités. L'humanité réclamerait impérieusement la suspension des hostilités ou le transport en Grèce des femmes et des enfans. » Fuad-Pacha, quand on lui communiquait ces dépêches, répondait en souriant que c'étaient là des exagérations. Omer-Pacha, disait-il, niait formellement ces massacres; la révolte était vaincue, emmener les femmes sur des vaisseaux européens, ce serait donner aux insurgés un encouragement qui leur ferait reprendre les armes, déjà tombées de leurs mains. L'Angleterre crut Fuad-Pacha ou fit semblant de le croire. Par le retour du courrier, dans un post-scriptum, le chargé d'affaires prévient M. Dickson « qu'il n'y a pas lieu d'employer les bâtimens anglais pour conduire des familles crétoises en Grèce. » M. Murray, qui avait de son côté sollicité l'autorisation de soustraire quelques victimes à Omer-Pacha et à la famine, son alliée, recevait de l'amirauté l'avis « qu'il n'y avait rien à changer à ses instructions. »

Les hommes d'état de la Grande-Bretagne ont tenu avant tout à se montrer conséquens; du moment que le principe dont s'inspire leur politique dans les affaires d'Orient est le maintien de l'empire ottoman, ils se sont fait un devoir de s'interdire toute démarche qui pût gêner la répression et conduire à l'affranchissement de la Crète. C'est être logique; mais n'y a-t-il pas des instans où, pour ceux qui ont entre les mains le sort de leurs semblables, toute la logique et toute l'habileté du monde ne valent pas un mouvement de compassion, un élan de pitié? Il est curieux de voir la politique extérieure de l'Angleterre, maintenant même qu'à tant d'égards

(1) C'est par le *Blue-book* que nous la connaissons; elle y figure sous le nº 225.

elle a changé de caractère, conserver encore souvent quelque chose de cette impitoyable froideur qui en était jadis un des traits les plus marqués. Lord Stanley, un des plus honnêtes gens qu'il y ait dans les trois royaumes, n'éprouve-t-il pas parfois quelque regret en pensant qu'un mot de lui aurait pu sauver du désespoir et de la mort beaucoup de créatures humaines? Est-il sûr d'ailleurs que le jour où il a fait violence à ses sentimens d'humanité pour obliger Fuad-Pacha il ait vraiment rendu un grand service à l'empire turc, et que la prolongation de ces massacres ait beaucoup contribué à préparer une réconciliation entre musulmans et chrétiens?

En présence de pareils faits, le rôle de la Russie était tout tracé. La France aussi, ne se fût-elle pas déjà prononcée en cette question de Crète contre la politique du gouvernement turc, la France ne pouvait hésiter : c'est, si l'on veut, sa faiblesse ou, disons mieux, ç'a toujours été son honneur de ne savoir pas rester sourde à de pareils appels, de ne jamais refuser de remplir un devoir d'humanité, y eût-il quelque inconséquence ou quelque inconvénient à s'en charger. Dès que la dépêche de notre consul fut arrivée à Paris, l'amiral Simon, qui commandait notre escadre du Levant, recevait l'ordre de se rendre avec deux bâtimens sur les côtes de Crète. Il avait pour instructions « de recueillir les femmes, les enfans et les vieillards qui demanderaient à quitter le pays pour éviter les maux de la guerre. » Quand cette décision lui fut notifiée, Fuad-Pacha l'accueillit par des plaintes et des protestations; il déclara pourtant que les bâtimens et les troupes du généralissime n'essaieraient point de s'opposer par la force à l'embarquement des fugitifs. C'était le seul moyen pour la Turquie d'éviter une plus cruelle humiliation; l'ambassadeur russe avait fait savoir que, si on tentait d'empêcher les vaisseaux russes d'accomplir leur mission d'humanité, les commandans avaient l'ordre de passer outre. Omer-Pacha témoigna, quand il vit arriver les bâtimens russes et français, la même mauvaise humeur; il avait voulu, comme disait le prince Gortschakof, « supprimer l'insurrection en supprimant la population, » et on venait le déranger avant qu'il eût fini sa tâche! On peut imaginer avec quels transports de reconnaissance fut reçue en Crète cette intervention déguisée des grandes puissances. En plusieurs voyages, les bâtimens français emmenèrent 5,000 personnes, les Russes 4,800; des bâtimens autrichiens et italiens prirent aussi à bord un certain nombre de familles. A la fin d'août, M. Ellis évaluait à 13,000 personnes le nombre de celles qui avaient été enlevées de Crète pendant le mois qui venait de s'écouler.

Vers le même moment, Omer-Pacha regagnait La Canée, humilié et furieux. Il ne pouvait plus se dissimuler le grave échec qu'il

avait subi. L'insurrection était plus vivace que jamais et occupait l'île tout entière. Quant à lui, par le feu de l'ennemi et par les maladies, il avait perdu plus de la moitié de son effectif. Le pacha d'Égypte, qui n'avait plus rien à attendre du sultan, rappelait ce qui restait encore dans l'île de troupes égyptiennes. Un profond découragement régnait dans tous les rangs de l'armée; officiers et soldats étaient également las de cette guerre interminable. D'ailleurs l'argent manquait. La solde n'était plus payée, excepté aux pachas et aux beys. Ceux qui avaient le moins d'arriéré n'avaient rien touché depuis huit mois. Avec les quelques milliers d'hommes dont il disposait encore, avec des coffres vides, Omer-Pacha était hors d'état de faire un nouvel effort. La prise de l'*Arkadi*, que célébra comme une victoire le gouvernement turc, n'avait aucune importance; à peine capturé, le hardi bâtiment était remplacé par l'*Enosis* et par la *Crète*. Se sentant impuissant à continuer la guerre, le divan résolut d'entrer dans une autre voie et d'obtempérer dans une certaine mesure aux désirs qu'on lui exprimait.

Depuis le mois de mai, la France, à laquelle s'associaient avec quelques nuances de langage toutes les autres puissances excepté l'Angleterre, réclamait la formation d'une commission d'enquête qui aurait été sur place écouter les plaintes et recueillir les vœux des Crétois. Constituée par la Porte, elle aurait compris, à côté de fonctionnaires ottomans, des délégués européens désignés par les ambassades. On ne voulait, répétait M. de Moustier, rien préjuger sur le résultat de cette enquête; tout ce que l'on se proposait, c'était de savoir quels étaient au juste les besoins et les désirs de la population crétoise; on verrait ensuite dans quelle mesure on pouvait les satisfaire. Les représentans de la France, de l'Italie, de la Prusse et de la Russie donnaient au mois de juin copie à Fuad-Pacha d'une dépêche identique qu'ils avaient reçue de leurs gouvernemens respectifs au sujet des affaires de Crète, démarche à laquelle s'associait avec quelques réserves l'internonce d'Autriche. Fuad-Pacha répondait aussitôt par une dépêche très habilement rédigée que l'on peut lire dans notre *livre jaune*; il faisait remarquer qu'il ne pouvait s'engager dans cette enquête avant de savoir où on voulait le mener. Si les puissances se déclaraient décidées à faire respecter le principe de l'intégrité de l'empire ottoman, si l'hypothèse de l'annexion de la Crète à la Grèce était écartée à l'avance, la Porte se déclarait prête à examiner dans l'esprit le plus conciliant toute autre combinaison proposée; si au contraire on admettait la possibilité de cette annexion, mieux valait renoncer tout d'abord à l'enquête : le sultan était fermement décidé à ne point céder ainsi, sans y être contraint par quelque écrasante défaite, une des plus belles

provinces de son empire, une contrée où il y avait une population musulmane de près de 100,000 âmes.

A son point de vue, Fuad avait raison; il n'y avait plus à insister auprès de la Porte. Après l'enlèvement des familles crétoises et le retour à La Canée d'Omer-Pacha, le cabinet ottoman voulut cacher sous une apparente déférence pour les représentations de l'Europe l'aveu de son impuissance. Le *serdar-ekrem* reçut l'ordre de ne point entreprendre une nouvelle campagne, une amnistie générale fut proclamée, et six semaines furent données aux volontaires et aux insurgés pour quitter l'île. Le grand-vizir Aali-Pacha partait bientôt après pour la Crète. Il devait faire par lui-même l'enquête à laquelle avaient désiré être associées les puissances; il devait appliquer à la Crète un nouveau régime dont les bases s'élaboraient alors à Constantinople. Ce n'était point là ce qu'avaient demandé les cabinets; ce n'était pas ce que, dans l'entrevue de Livadia, en Crimée, le tsar lui-même cherchait à obtenir de Fuad-Pacha par la persuasion, par des complimens et des promesses derrière lesquelles se cachait la menace. En présence de cette force d'inertie que la Porte n'avait cessé d'opposer aux demandes réitérées des puissances, il était temps de clore une négociation dont tout le monde commençait à se lasser. Le cabinet des Tuileries n'était pas le moins pressé de clore le débat; sans regretter d'avoir arraché au froid et à la famine des milliers de victimes, il commençait à s'apercevoir qu'il était allé bien loin, que le courant l'avait entraîné, comme un bateau qui flotte à la dérive, jusque dans les eaux de la Russie. C'est ce que l'on fit par une note identique qui fut remise le 29 octobre à Fuad-Pacha. La France, l'Italie, la Prusse et la Russie y rappelaient leurs démarches antérieures et la pensée qui les avait inspirées. « Il ne reste plus aux cabinets, disait cette note comme conclusion, qu'à dégager leur responsabilité en abandonnant la Porte aux conséquences possibles de ses actes. Dans la voie qu'il a choisie et dans laquelle il persévère, le gouvernement ottoman ne pouvait certainement pas compter sur une assistance matérielle de la part des puissances chrétiennes; mais les cabinets, après avoir vainement tenté de l'éclairer, croient de leur devoir de lui déclarer que désormais il réclamerait en vain leur appui moral au milieu des embarras qu'aurait préparés à la Turquie son peu de déférence pour leurs conseils. »

Quel usage la Porte a-t-elle fait de la liberté d'action que lui rendait cette déclaration des puissances? Il ne semble pas jusqu'ici qu'elle ait réussi à justifier par ses succès la persistance qu'elle a mise à repousser nos conseils. Les combinaisons d'hospodorat qui avaient été étudiées un moment et encouragées dans une cer-

taine mesure par l'Angleterre ont été mises de côté; on n'a plus parlé de constituer la Crète, comme Samos ou le Liban, en une sorte de principauté vassale. Aali-Pacha aussitôt arrivé en Crète, Omer-Pacha repartait sans bruit pour Stamboul, et le grand-vizir, avec l'autorité que lui donnaient sa haute situation et sa réputation personnelle, s'occupait d'établir en Crète un régime dont on trouvera tout le plan dans le recueil anglais auquel nous avons eu si souvent recours. C'est, avec des modifications importantes nécessitées par la prédominance en Crète de l'élément chrétien, ce que l'on appelle à Constantinople l'organisation du *vilayet*, organisation que l'on a déjà tenté d'appliquer à quelques provinces de l'empire et notamment à la Bulgarie. Nous la résumerons en quelques lignes. L'administration serait confiée à un *vali*, et le commandement des forteresses à un officier-général; ces deux postes pourraient être réunis en cas de besoin. Deux conseillers, nommés par ordonnance impériale, l'un chrétien, l'autre musulman, seraient adjoints au vali. L'île serait divisée en *sandjaks* ou départemens; suivant que dans chaque sandjak la majorité serait musulmane ou chrétienne, le gouverneur en serait ou musulman ou chrétien. Le gouverneur musulman serait assisté par un *mouavin* ou coadjuteur chrétien, et réciproquement. Les actes administratifs et judiciaires seraient rédigés dans l'une ou l'autre des deux langues. Il y aurait partout des tribunaux civils et commerciaux mixtes et auprès du vali un grand-conseil, une espèce de petite diète composée de délégués chrétiens et musulmans.

Cette organisation est sans doute très supérieure à ce qui existait en Crète il y a deux ans; mais les avantages qu'y gagneraient les chrétiens sont-ils en rapport avec les sacrifices que les ont contraints à faire les fautes des pachas et les cruautés des musulmans? Sous l'empire des ressentimens si justes et si profonds qu'a dû laisser dans les âmes la férocité déployée par les mahométans pendant la dernière année de la guerre, serait-il facile de faire fonctionner cette machine assez compliquée? De quel œil se regarderaient ces hommes que mettrait sans cesse en présence et en conflit le jeu de ces institutions? N'y a-t-il pas entre eux trop de sang fraîchement versé et de larmes non encore séchées pour qu'ils s'entendent et se concertent? Les Crétois se sont d'ailleurs chargés de répondre à ces questions; ils n'ont pas accepté ce qu'on leur proposait. Presque tous les volontaires, soldats et chefs, avec eux Coronéos et les autres officiers de marque, excepté Zymbrakakis, sont retournés en Grèce; mais les capitaines indigènes, malgré toutes les promesses que leur a faites Aali-Pacha, sont restés sur la défensive. Aali a divisé l'île en départemens et a donné à plusieurs de ces sandjaks des

gouverneurs chrétiens; quand ceux-ci ont voulu aller prendre possession de leurs postes, ils ont été reçus à coups de fusil; Sawas-Pacha, Adossidi-Effendi, restent ainsi des gouverneurs *in partibus infidelium*. Le divan cherche dans tout son haut personnel chrétien quelqu'un qui veuille accepter le titre de vali de la Crète; Mussurus-Bey, ambassadeur de la Sublime-Porte à Londres, Aristarchi-Bey, son ministre à Berlin, auraient jusqu'ici, assure-t-on, décliné cet honneur. Lorsque le sultan, à la fin de février 1868, s'est décidé à rappeler de Crète Aali-Pacha, les choses étaient juste au même point qu'en novembre 1867, quand il y venait hériter de la situation qu'avait créée la maladroite cruauté d'Omer-Pacha. Il y a eu pendant tout l'hiver, il y a encore une sorte de trêve tacite qui n'est troublée que lorsque les Turcs essaient de sortir des forteresses. On se regarde, on s'observe, on attend; les chrétiens sont maîtres de tous les massifs montagneux et de toutes les routes de l'intérieur. L'*Enosis* et la *Crète* continuent à leur apporter des munitions et quelques marchandises européennes.

Combien de temps cette situation peut-elle durer? Il est difficile de le dire. Cette vigoureuse et sobre population grecque a moins de besoins que nos paysans; elle peut supporter pendant bien plus longtemps des privations qui, au bout de quelques semaines, réduiraient nos campagnards à capituler. De son côté, la Turquie, avec ses finances délabrées et les menaces qui se multiplient sur d'autres frontières, ne peut rester longtemps dans cette situation. Depuis plus de deux ans, la Crète ne lui paie plus d'impôts et lui coûte bien des millions par mois; il faut y entretenir à grands frais un corps d'occupation et une escadre de blocus. Il s'agit de savoir qui tiendra le plus longtemps, de l'opiniâtreté patriotique des Crétois ou de l'orgueil du cabinet ottoman.

S'il ne se produit pas sur la frontière septentrionale de l'empire quelque complication qui force le sultan à faire en toute hâte la part du feu et à évacuer la Crète, il est possible que les Crétois soient poussés à se résigner momentanément par le désir de revoir leurs femmes et leurs enfans, d'arracher leurs familles aux gênes de l'exil. La Grèce ne pourra continuer longtemps à supporter la charge qu'elle s'est imposée. Grâce au secours de l'état, aux dons des communes et surtout aux sommes considérables qui ont été recueillies parmi les Grecs, de Liverpool à Calcutta, d'Alexandrie à Odessa, la Grèce nourrit aujourd'hui de 20,000 à 30,000 réfugiés, si nous prenons les calculs les plus modérés. Quelque faible que soit l'allocation quotidienne qui est accordée à chacun de ces malheureux, il est merveilleux que ce petit pays ait pu soutenir pendant de si longs mois un pareil sacrifice. La charité publique et la

charité privée se lasseront tôt ou tard; les réfugiés, trouvant la vie de plus en plus difficile, agiront sur leurs amis et parens restés dans l'île pour les décider à se soumettre et à relever la maison détruite, à rallumer la flamme éteinte du foyer domestique.

Nous ne pouvons prévoir, dans l'état incertain de l'Europe, où la Crète en sera demain, quelle condition réserve à ce brave et malheureux peuple l'année qui vient de s'ouvrir. Nous tenons seulement, au terme de cette étude, à ajouter une dernière remarque. Fuad-Pacha répétait sans cesse qu'après tout il y avait dans l'île 80,000 musulmans contre 100,000 chrétiens, et qu'on faisait bien bon marché de cette population musulmane. Nous n'entrerons pas dans l'examen des garanties que l'on pourrait offrir aux Crétois musulmans, soit qu'ils restassent dans l'île avec l'égalité de droits que l'épitropie n'a cessé de leur promettre, soit qu'ils préférassent vendre leurs terres et aller s'établir sur le continent; nous nous bornerons à faire observer que les chiffres allégués par Fuad-Pacha sont des chiffres de fantaisie. Sans doute il est difficile en pays turc d'arriver pour la statistique à quelque précision; rappelons pourtant les nombres que nous avions obtenus, en comparant diverses données, vers 1858. D'après notre calcul, il y aurait eu dans l'île à cette époque 123,000 chrétiens contre 49,000 musulmans; les chrétiens auraient formé les trois cinquièmes de la population. Or, malgré toutes les misères qu'ont endurées les chrétiens, je ne doute pas que les musulmans n'aient encore plus souffert. Arrachés à leurs villages, entassés dans les villes ou autour des villes, sous de mauvais abris, décimés par les épidémies, privés, eux aussi, de tout moyen d'existence et souvent réduits à d'insuffisantes rations, ils ont dû voir la mort faire encore plus de vides dans leurs rangs que dans ceux des chrétiens. Je répondrais qu'il n'y a pas aujourd'hui en Crète plus de 20 ou 30,000 musulmans indigènes. Sans doute il serait douloureux pour ces milliers d'hommes, si la Crète se détachait de l'empire turc, de se voir subordonnés à des vainqueurs qui n'auraient pas perdu la mémoire; il serait cruel pour ceux qui craindraient les rancunes et les vengeances de vendre leurs biens à bas prix et de s'expatrier. Il y aurait là pour quelques-uns d'injustes spoliations et des douleurs imméritées. Nous ne trouvons pourtant pas, pour la dernière page de ce travail, d'autre conclusion que ces lignes qui nous ont frappé dans la correspondance du lieutenant Murray, témoin attentif et ému de toute la lutte : « Les Turcs ont conduit toute cette affaire de Crète en véritables Orientaux, avec une si lourde et si gauche maladresse qu'ils ont mérité dix fois pour une de perdre la Crète. »

GEORGE PERROT.

JAUNE OU BLEU

SOUVENIRS D'UNE DOUBLE BRIGUE (1).

Albany, ce quartier fashionable, ne recèle guère, dans ses plus élégantes demeures, un boudoir mieux installé que celui où m'accueillit maître Fitz, mon très honoré cousin, par une radieuse matinée de printemps. Le soleil de mai y pénétrait à travers les croisées entr'ouvertes, et, glissant sur les touffes de fleurs qui surmontent les jardinières, semait de brusques et mobiles reflets les arabesques dorées du cuir de Cordoue qui garnit les murs, les cuivres-rocailles dont l'âtre est comme encombré, les découpures étincelantes qui se plaquent aux guéridons, aux bahuts de vieux Boule. Au sein de ce fouillis lumineux, mon ex-condisciple faisait assez bonne figure et frappait d'un respect involontaire ma naïve jeunesse. Sa taille haute et souple se dessinait sous les plis amples d'une longue tunique arménienne. Un journal de *sport* dans la main gauche, il tenait de la main droite une tasse de café noir très concentré, où il venait de laisser tomber quelques cuillerées d'eau-de-vie. Trois ou quatre *regalias*, insérés dans une potiche japonaise, inclinaient vers lui leurs tiges blondes, et semblaient solliciter l'honneur d'être fumés par un si bon juge de leurs mérites exquis. Leur parfum subtil se mêlait à l'odeur de l'ambre, aux émanations du cuir de Russie, aux vapeurs du café fumant. Tous les sens enfin se trouvaient caressés et chatouillés à la fois dès qu'on avait franchi le seuil de ce joli réduit et soulevé les lourdes portières de soie qui en masquaient l'accès.

(1) Nous détachons encore une esquisse du recueil qui nous a déjà fourni l'histoire de *lady Tattersall*. L'élégant pseudonyme qui se cache sous le nom de *Ouida* n'aura point, nous l'espérons, à se plaindre de ce nouvel emprunt, autorisé par le succès du premier.

— Que vous arrivez donc à propos! s'écria Fitz dès qu'il m'eut aperçu... et que j'ai, mon cher enfant, de belles nouvelles à vous apprendre!... Vous savez que le parlement vient d'être dissous?... Il le fallait, puisque le *Times* l'avait prédit, et que les décrets du *Times* ont la force de ceux que signait César... D'ailleurs nos grands écoliers de *Saint-Stephen*, à force de se jeter leurs billes à la tête, en étaient venus à casser les vitres de l'établissement... Leurs *pions* (c'est-à-dire messieurs les ministres de la reine) ne pouvaient tolérer plus longtemps un tel désordre. Voilà donc les représentans du peuple bien et dûment licenciés. Il s'agit de leur trouver des remplaçans un peu moins tapageurs... Ici, le drame commence... Mon père, que Dieu bénisse et confonde! s'est mis en tête la singulière idée que je devais m'offrir aux suffrages de Cantitborough... J'ai vainement présenté de respectueuses objections à ce vieillard compromettant. Il tient à son projet, il insiste, il fronce déjà le sourcil... Pylade, qu'en dites-vous, mon bon? Me croyez-vous capable de supporter le fardeau de l'ennui parlementaire? Si tel est votre avis, donnez-le sans crainte à votre Oreste, car je commence à incliner moi-même vers la détermination suggérée par « le gouverneur (1). » Il y aurait plaisir à mettre sens dessus dessous une vieille cité dont le torysme traditionnel m'a toujours révolté. Les obstacles m'attirent d'ailleurs, et nous pouvons compter sur une opposition enragée. Les Jaunes et les Bleus vont se prendre aux cheveux comme jamais ils ne l'avaient fait jusqu'ici. Le *Cantitborough-Post* va me dénoncer au pays comme socialiste, sceptique, démocrate, et que sais-je encore? C'est le vocabulaire infaillible, la litanie nécessaire de ces esprits étroits que toute originalité offusque, et à qui tout ce qui remue fait peur... Voyons, Pylade, expliquez-vous sans retard! Cette lutte vous sourit-elle?

— En face de qui doit-elle nous mettre?

— J'aurai trois concurrens à combattre, absolument comme l'Horace cornélien. *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?...* Je vaincrai. En première ligne, un vieux nabab, retour de l'Inde, majestueux millionnaire passé à l'état d'idole, et tory passionné, comme le sont tous ses pareils. Arrive ensuite un *baby* de vingt et un ans, fils de comte et comte futur, qui se croit, comme tel, appelé à passer sans transition de la *nursery* à la chambre des communes. Le numéro trois est un de ces animaux hybrides qui s'intitulent conservateurs, libéraux, comme si ces deux appellations ne hurlaient pas d'être accouplées. Ce monsieur, qui a su convertir beaucoup de

(1) Ce synonyme du mot *père* est maintenant d'un usage quotidien et presque universel, soit en Angleterre, soit en Amérique, d'où il provient, à ce que nous croyons.

laine en un peu d'or, s'est permis d'acheter Foxley et joue maintenant au patriarche. Il perfectionne le drainage et bâtit des cottages modèles, il prime les meilleurs labours, il fait enfin de la philanthropie utilitaire en vue de ses intérêts personnels... Donc nous voilà quatre, dont deux mordront inévitablement la poussière du cirque;... mais le combat ne saurait manquer de me divertir. Pour la chasse électorale, je vous offre les hautes fonctions de grand-veneur, et vous chargerai de toute la besogne ennuyeuse, ne me réservant que le droit de cajoler et de capter les femmes, — les jolies, entendons-nous bien, — qui pourraient employer pour moi leur bénigne influence.

— Mille fois merci de votre confiance et du partage que vous m'offrez. Je suppose que vous avez pensé aux étranges poignées de main qu'il faudra recevoir du *great unwashed* (1) ?

— Ah! oui bien, s'écria le prétendu socialiste,... comptez là-dessus, mes bons amis!... j'aimerais mieux voir pendus haut et court tous mes électeurs.

— Vous devrez aussi, de çà, de là, échanger une facétie avec les bouchers de l'endroit, trinquer avec les charbonniers de la mine, vous créer des relations parmi les balayeurs.

— Qu'on m'y prenne! interrompit encore le républicain farouche.

— Embrasser même à l'occasion un marmot ou deux...

— Pylade, vous m'assommez avec ces odieuses perspectives... Un portefeuille de premier ministre me semblerait trop cher à de telles conditions, et si vous n'avez à m'offrir que des idées de ce genre... Non, je ne m'astreindrai à aucune servitude pareille... Mon argent, je le sèmerai sans compter, puisque tout, de nos jours, s'achète et se vend... Je ne marchanderai pas non plus les concessions politiques. Je promettrai mon vote au libre-échange, aux divorces sans frais de justice, aux mariages entre qui voudra, aux tolérances de tout ordre, aux libertés de toute catégorie... Après cela, s'ils demandent autre chose, qu'ils s'adressent au conservateur libéral!... Je m'en soucie, en somme, aussi peu que possible.

— Noble et philosophique désintéressement !... Il est heureux cependant que vous ne tentiez pas une campagne rurale, une élection de comté. Les fermiers et la gent ecclésiastique ne voudraient de vous à aucun prix. Ces braves gens ont trop à craindre pour leur double monopole, la protection et les *church rates*... N'importe: plus on se bat, plus on s'amuse. Nous serons là comme une paire de terriers dans une grange pleine de rats. A quand le départ?

— A jeudi, mon bon, à jeudi. J'irai m'établir à Hollywood. C'est une petite case assez commode, beaucoup plus voisine de la ville

(1) Désignation ironique du peuple aux mains calleuses et mal lavées.

que le château solennel où le « gouverneur » soigne ses rhumatismes. Nous fatiguerions ce pauvre cher homme. Je compte emmener Beauclerc pour agent. Il a été mon camarade à Eton, et on me le donne pour le plus fin renard de Lincoln's Inn... Maintenant voilà bien assez d'affaires sérieuses pour une seule journée. Je vais voir au Tattersall si je trouve une bête que je puisse atteler au *tandem* avec Rumpunch. De là, vers deux heures, aux *Square-gardens*, où j'ai chance de rencontrer lady Frisette... Ayez l'obligeance de sonner Soames, et en descendant veuillez faire avancer mon cabriolet, si pourtant ce n'est pas demander trop à votre condescendance.

Pour expliquer la familiarité de ce langage amical, il peut être nécessaire de rappeler ici que Randolph Fitzhardinge (c'est par abréviation que nous l'appelons Fitz) est notre parent depuis sa naissance et quelque peu mon aîné depuis la mienne. Il a d'ailleurs pour moi le prestige impérieux d'une élégance que je ne saurais égaler, et d'une beauté qui me laisse dans une ombre peu favorable. Vous ne trouveriez pas, même en les cherchant parmi les plus magnifiques spécimens de *life-guards*, une prestance comparable à la sienne, une physionomie aussi marquée de vaillante insouciance. L'air un peu blasé peut-être, peut-être aussi trop de ressemblance générale avec l'oiseau qui a pour perchoir les foudres du roi des dieux, mais en somme un beau garçon et un bon garçon, ce qui vaut mieux. Depuis sa sortie de Christ-Church (il y a dix ans de cela), il n'a guère fait que se divertir, et le monde a trouvé ce parti-pris tout à fait simple chez l'héritier présomptif d'un revenu qui côtoie les dix mille livres sterling. Les menus péchés qu'il a pu commettre pendant ces dix années sont amplement rachetés par des mérites de premier ordre. Le *Blue Jersey B. C.* n'a pas de rameur qui puisse lui être comparé; pas un jockey de profession n'a plus solide assiette et main plus légère; il renvoie la balle aussi bien que n'importe quel *zingaro* du cercle des *Onze*, et le *Yacht squadron* le compte au nombre de ses manœuvriers les plus experts. A un homme aussi complet, comment ne pas tout permettre? — C'était du moins mon avis, et peut-être aussi l'avis de lady Frisette.

Cette aimable personne, le jeudi venu, et quand Fitz alla prendre congé d'elle, inonda de larmes le gentil boudoir capitonné de soie rose où elle aurait voulu le garder, pur de toute ambition politique; mais j'ai tout lieu de penser que ces pleurs amers étaient déjà séchés au moment où nous montions dans le train express du Pottleshire, après avoir installé dans leurs compartimens l'agile Rumpunch et sa nouvelle compagne.

Nous étions seuls dans le wagon que nous avions choisi, et, à peine hors de Paddington, nos trois pipes entrèrent en fonction.

Il faisait chaud en ce mois de juin. Fitz baissa toutes les vitres et ôta sa casquette de voyage en protestant contre l'ineptie de l'administration qui ne réservait pas aux *non-fumeurs*, dans chaque train, un compartiment spécial. — C'est ainsi que les choses se passent à Venise, ajouta-t-il sententieusement, et tandis qu'il se trouve chez nous, pour les moindres abus, une nuée de réclamans, l'oppression criante dont le fumeur anglais est victime n'a pas encore soulevé l'opinion publique. Il serait temps qu'une voix autorisée prît à cœur cette importante question.

— Beau sujet pour une lettre au *Times*,... mais seulement après l'élection, repartit Beauclerc, notre avocat, dont la parole, rapide comme un télégramme, a par-ci par-là des morsures de furet.

— Non, il faut quelque chose de plus solennel : une pétition signée par tous les fumeurs des trois royaumes, et adressée aux directeurs de toutes les lignes... Pour aujourd'hui, nous n'avons rien à redouter... D'ici à Cantitborough, deux arrêts seulement, et il n'est pas probable qu'un envahissement féminin vienne à l'encontre de notre passe-temps viril. Je ne sais si vous êtes comme moi, mais je déteste voyager avec des dames. Il faut rempocher sa pipe, leur offrir le *Punch*, et s'aplatir sur soi-même pour leur faire place. Voyons, passez-moi le *Bradshaw* (1)... Je ne me trompais pas, on ne fait halte qu'à deux stations. Il y a tout à parier que nous ne serons point dérangés.

Le discourtois chevalier, après cette réflexion consolante, raviva le feu de sa pipe, et se plongea dans la lecture de je ne sais quel *magazine*, dont il coupait les feuillets au fur et à mesure avec le tranchant de son billet. Vingt minutes durant, le silence régna; mais alors un formidable cri de la machine vint troubler la sérénité de notre situation. Fitz jeta un regard du côté de la portière. — Nous sommes à Bottleston, s'écria-t-il. Je connais l'endroit : on n'y embarque jamais que deux ou trois fermiers, et tout naturellement ils montent en secondes. Un pareil désert ne produit pas de crinolines.

C'était, hélas! trop s'aventurer. Tandis que la vapeur sifflait, tandis que la locomotive s'époumonait, pantelante, apparurent sur le quai six femmes, — six, je n'ajoute rien, — causant et riant à qui mieux mieux. Derrière elles, à quelques pas, une soubrette veillait sur une pile de caisses soigneusement enveloppées de toile brune. Fitz, jurant à demi-voix, lança, pour effrayer son monde, une énorme bouffée de tabac, et passa la tête hors de la portière par un mouvement insidieux destiné à faire croire que nous étions au complet; mais, avec l'instinctive obstination qui est l'apanage du sexe faible, une de ces dames vint se planter droit devant notre

(1) C'est le nom du *Chaix* anglais.

compartiment. — Ici, Timbs! il y a de la place, dit-elle avec une suprême tranquillité, lorsque son regard eut exploré les profondeurs du wagon, après quoi, trois minutes durant, elle et sa suivante installèrent le bouquet, le nécessaire, le livre, le sac de nuit, bref les mille et un objets dont une femme s'encombre pour tout voyage, même d'une demi-heure; puis, avant de monter elle-même : — Il me semble que j'entre dans une tabagie, dit-elle à une de ses cinq compagnes avec un regard significatif jeté vers nous.

Le sifflet lui coupa la parole au moment où sans doute elle allait compléter cette observation désobligeante. Les jeunes dames se précipitèrent dans les bras l'une de l'autre avec un élan très inopportun, et le départ du train jeta la soubrette (âgée de trente ans au moins et d'une couleur douteuse) dans les bras du pauvre Beauclerc, en face de qui elle allait s'asseoir. Sa maîtresse, placée en regard de Fitz, ne semblait occupée que d'un petit chien de la Havane, captif dans un panier, et qu'on pouvait croire fort mécontent de son incarcération.

— L'aimable petit animal! marmotta Fitz entre ses dents... Va-t-il donc japper comme cela jusqu'à destination?

La maîtresse du chien leva rapidement les yeux sur mon audacieux cousin, qui se maintenait raide et gourmé : — Dauphin, dit-elle, n'a jamais gêné personne.

Fitz, malgré son affectation de calme impassible, se sentit en défaut. Il baissa la tête, dissimula sa pipe avec un soupir, logea son lorgnon dans l'orbite de son œil droit, et soumit tranquillement la jeune dame à un examen des plus assidus. Or elle n'y pouvait rien perdre, étant irréprochable de tournure et de mise, avec ses grands yeux brun-clair, son abondante chevelure et sa fine taille, que faisait valoir, sous un flot de dentelles noires, l'azur vif et chatoyant d'une robe moirée. Beauclerc la trouvait évidemment assez belle pour consoler Fitz de sa pipe inachevée, et quelques symptômes de dégel se manifestaient chez notre compagnon de voyage. J'en jugeai du moins ainsi quand il présenta galamment à son vis-à-vis le numéro de la *Saturday Review*, qui l'avait jusqu'alors si puissamment et si complétement absorbé. Vinrent ensuite un ou deux monosyllabes sur le temps, la chaleur, etc. La belle personne répondit sans peur comme sans rancune à ces excuses indirectes, et je lui en sus le meilleur gré, car je ne goûte aucunement la gauche timidité qui condamne John Bull et ses filles à ne souffler mot, sauf présentation préalable. Au bout d'une demi-heure, pas davantage, Fitz avait fait la conquête du petit prisonnier havanais, et, comme il devisait à bâtons rompus sur toute espèce de sujets avec la propriétaire de Dauphin, le hasard de la conversation les mit sur le chapitre de l'élection prochaine.

— Déjà, chez nous, tout est en l'air, dit en riant la jeune lady, et c'est une vraie bonne fortune pour ce pays, où les distractions sont si rares... Je n'y suis que depuis quelques mois; mais je le connais assez maintenant pour le placer immédiatement après le pôle nord sur la liste des régions les plus glacées et les plus inertes.

— Vraiment? riposta Fitz... Seriez-vous assez bonne pour me nommer les candidats dont on parle?

— Ils sont quatre, lui fut-il répondu. Le général Salter, M. Fitzhardinge, lord Verdant et un M. Smith... Le Hoop Smith, veux-je dire.

— Parmi ces messieurs, vous avez peut-être quelque préférence?

— Pas un, que je sache, n'a droit à de vives sympathies... Le seul à qui on accorde quelque esprit est M. Fitzhardinge; mais on est généralement d'avis qu'il n'est pas bon à grand'chose.

— En ce cas, dit Fitz, passant la main dans la toison crépue du petit animal pour se donner une contenance, ce n'est peut-être pas tout à fait l'idéal d'un candidat au parlement... Et que lui reproche-t-on en particulier?

— Je ne sais trop. On le traite d'extravagant, de mécréant, de républicain, de socialiste... Bref, il n'est pas d'épithète malsonnante qu'on n'accroche à son nom... Eh bien! par cela même, je trouve qu'il irait bien à ce comté de malheur, où il semble vraiment que rien d'original, de tranché ne puisse jamais se produire.

— Vous êtes donc radicale? demanda Fitz avec un sourire.

Un autre sourire lui répondit: — Tout au plus, si cela était, conviendrais-je d'une pareille trahison, car ici nous sommes *bleus* à outrance... Eh! mais, ne nous voilà-t-il pas à Cantitborough?...

Cantitborough en effet se montrait à nous; une bonne petite cité proprette, rangée, paisible, qui m'apparaît toujours comme une vieille demoiselle en toilette de soirée. Les rues, si on s'avisait de les faucher, donneraient chaque année une bonne récolte de foins, et les habitans en sont réduits à faire eux-mêmes jouer la sonnerie de leurs portes pour l'empêcher de se rouiller.

Le train s'arrêta. Fitz semblait pour le moins aussi mécontent de quitter la jolie voyageuse qu'il l'avait été naguère en la voyant monter dans le train. Il lança même un regard hostile à certain jeune homme qui était venu au-devant d'elle jusque sur le quai. — Qui diable pouvez-vous être? disait ce regard impudent, et, sans attendre la réponse, Fitz, toujours alerte, toujours empressé, descendait le chien, rangeait le sac de nuit, vérifiait les bagages. Ce dernier soin surtout semblait le préoccuper, et je le compris lorsqu'après avoir reçu en paiement de ses peines un salut gracieux et vu l'inconnue s'éloigner au bras du jeune homme (que ses airs dégagés disaient être un frère), il revint nous installer dans le

dog-cart amené pour nous transporter à Hollywood. — Dites donc, vous, lui demanda Beauclerc, puisque vous mettez si bien l'occasion à profit, comment s'appelle-t-on, je vous prie?

— Barnardiston, répondit Fitz sans le moins du monde esquiver la question de notre avocat... Un nom que je n'avais jamais entendu prononcer dans le pays;... mais c'est évidemment une femme comme il faut... Rien qu'à la voix, cela se reconnaît; la toilette, les dehors peuvent tromper; quant à la voix, elle fournit à cet égard les pronostics les plus dignes de confiance. Je ne sais, par exemple, comment classer ce bonhomme venu pour la recevoir au débarquer.

— *Bonhomme* n'est pas sans quelque nuance de mépris, répliqua Beauclerc, et d'où vient que vous en voulez à cet honnête *Cantab* (1)? Comment, maladroit, vous avez pu méconnaître l'étudiant de Cambridge à la forme basse de son chapeau de paille et à la coupe exagérée de sa veste de chasse?.. La toilette dit l'homme, et la femme bien mieux encore... Pour moi du moins, je ne m'y trompe jamais.

— Oui-da! Eh bien! d'après votre infaillible diagnostique, devinez ce que peut être la maîtresse de Dauphin.

— Une aimable personne, inclinant à la coquetterie, assez libre d'allures pour être fort agréable, pas assez pour qu'on l'accuse de hardiesse, douée d'un goût fin et de dispositions prodigues. Elle sait qu'elle a le pied mignon, et ne s'avise pas, comme tant d'autres, de s'estropier pour le faire valoir. Symptôme des plus favorables!

Ainsi parla Beauclerc avec une sagacité qui ne nous étonna point.

— Bravo! s'écria Fitz... Parlez-moi d'une femme comme celle-là! Donc, ma belle, vous allez répétant de confiance que je ne suis pas bon à grand'chose. Vous verrez que je m'entends à la *flirtation*, que j'y suis même passé maître, et puisque vos pareilles ne sont jamais tout à fait contentes d'elles tant que nos hommages leur manquent, je prétends, à défaut de toute autre vertu plus sublime, me montrer au moins charitable... Soames, ajouta-t-il, se penchant vers le siége où son valet de chambre se prélassait à côté du cocher, vous retournerez ce soir même à Cantitborough, et vous vous enquerrez d'une famille appelée Barnardiston. Je veux savoir dans le plus grand détail qui sont ces gens-là, où ils résident, et ce qui se dit à leur sujet... Vous comprenez, mon garçon?

— Parfaitement, monsieur, répliqua Soames, à qui pareille enquête semblait être familière.

Le résultat de celle-ci nous fut communiqué à l'issue du souper, pendant que nous fumions sur les pelouses. Barnardiston le père, *gentleman* pourvu d'une fortune indépendante, habitait un

(1) Désignation familière des étudians de Cambridge.

domaine appelé les Larches. Il exerçait une autorité passablement despotique sur mistress Barnardiston. Au-dessous d'eux s'étageaient un fils aîné, étudiant de *John's College*, et deux petits garçons en bas âge, plus deux filles dont l'une, miss Glencora, passait pour promise au *perpetual curate* de Saint-Hildebrand, et dont l'autre, miss Caroline, n'était (autant que Soames avait pu s'en assurer) *engagée* avec personne.

— Par saint George! s'écria Fitz, envoyant à la lune un jet de fumée, il n'est pas croyable que l'aimable et vive personne à qui Dauphin appartient doive échoir en partage à ce vulgaire petit prestolet de Saint-Hildebrand! Je ne puis admettre un instant que ce soit elle... Et pourtant le nom de Glencora lui va mieux que celui de Caroline!

— Calmez ces vaines terreurs, dit notre avocat d'un ton d'oracle; je vous garantis que votre beauté du chemin de fer ne saurait être la fiancée d'un ecclésiastique... On reconnaît au premier coup d'œil ces futures épouses du cléricat, formées dès l'enfance à la distribution des gilets de flanelle et des brochures pieuses sur papier de sucre. On les reconnaît à leurs mines effarouchées, à leurs yeux toujours soigneusement détournés de tout ce qui ne porte pas la cravate blanche. Au fond, vous les diriez pénétrées des graves devoirs qui incombent à une « mère de l'église; » mais fiez-vous à l'esprit de leur sexe pour entretenir dans leur for intérieur le goût indéracinable de la *flirtation* et de la médisance... Une fois encore, soyez certain que notre compagne de voyage n'a rien à démêler avec elles!...

— Dieu vous entende! répliqua simplement Fitz avec un accent et un geste évangéliques.

II.

Notre vieux Buckstone, l'Odry britannique, m'a souvent mis en gaîté, mais jamais il n'a tiré de moi un éclat de rire pareil à celui que je comprimai sur la place du Marché, le jour où les quatre candidats s'y produisirent devant la foule ébahie. En première ligne, comme cela se devait, le petit lord Verdant, imberbe et fluet, avec ces airs doucereux qu'on sait familiers à l'illustre race des Cockadoodle, se penchait sur le cou de son cheval, tout prêt à s'y cramponner en cas d'accident. L'autre représentant des idées conservatrices, étalé au fond d'une calèche découverte, sur les portières de laquelle éclatait son blason fraîchement peint, ressemblait, dans ses vêtemens de couleur voyante, à un gros chat zébré de jaune et de gris. Son large sourire enveloppait toute l'assistance, charmée de tant d'affabilité. Puis, sur un gras et blanc poney, trop porté à

pointer en avant, l'ancien serviteur de la compagnie des Indes, Curry Salter, arrondi comme une citrouille et d'une belle couleur dorée qui rappelait la renoncule de mai, tempêtait contre ses électeurs et les gourmandait du même ton qu'il eût pris avec ses cipayes. On le devinait *in petto* fort tenté d'employer la bastonnade pour réduire les récalcitrans; mais, vu les circonstances, il se contentait de sacrer à dire d'experts. Enfin, et pour clore la série, venait maître Fitz, intrépide, fier, distingué (pour employer un mot familier aux courtauds de magasin) et fermement assis sur son beau cheval pur sang, comme s'ils eussent été coulés tous deux dans le même bronze.

L'élection de Verdant ne pouvait manquer, par cela même qu'il était le fils du seul comte établi dans le voisinage de Cantitborough. Le commerce s'était prononcé en faveur de Salter, grand consommateur et bonne paie. Le clergé au contraire et les arts libéraux inclinaient vers le Hoop Smith, qui les charmait par sa piété, la poésie de ses sentimens, la pureté immaculée de ses mœurs. Quant à Fitz, il n'avait pour lui que les femmes, et peut-être avec elles une demi-douzaine d'esprits forts plus éclairés que le commun des martyrs. Cependant nous n'avions pas marchandé nos peines, Beauclerc ni moi, ni quelques autres agens poussés à toute vapeur dans les voies ténébreuses du *canvassing* (1); mais que faire d'un socialiste en contradiction perpétuelle avec ses doctrines et professant au fond le plus profond mépris pour la canaille dont il ne parlait jamais, théoriquement, sans lui témoigner le respect dû au peuple, voire au peuple souverain? Que faire d'un démocrate aux mains blanches, qui prenait grand soin de les ganter avant de les tendre à ses frères les ouvriers, pour peu que ceux-ci lui parussent n'avoir pas suffisamment passé les leurs au savon? Cantitborough n'en était pas moins dans cet état de surexcitation inaccoutumée où tombe une petite ville de province quand le vent électoral vient aviver les ardeurs de ses haines, habituellement couvées dans l'ombre et le silence, et qui tout à coup font explosion. Nous l'agitions jusque dans ses profondeurs les plus intimes. Le premier hôtel de la localité avait été retenu pour le comité *bleu;* dans le second siégeait le comité *jaune*. Les gros bonnets des deux partis faisaient sonner haut la rigueur de leurs principes; les gamins plantaient sur les gouttières des drapeaux faits de vieux chiffons; les cabarets étaient hantés par des êtres mystérieux qui évitaient soigneusement de se nommer et s'éclipsaient une fois leur œuvre faite. M. Brown ne

(1) C'est le mot traditionnel qui désigne la brigue électorale, le travail souterrain qui aide les efforts ostensibles du candidat.

saluait plus M. Green, qui lui paraissait *jaune*. Mistress A... cessait de voir mistress B..., parce que celle-ci tendait à *bleuir*. Le conseil municipal, divisé en deux fractions hostiles, avait peine à se maintenir sur ses jambes, ce qui arrivait aussi parfois à quelques-uns de ses membres. Gobblin, le cordonnier en vieux, s'émerveillait de trouver deux billets de cinq livres au fond d'une botte à la Wellington dont la réparation lui avait été confiée. Le recteur Chalice était subitement ébranlé dans ses convictions par la nouvelle, adroitement glissée à son oreille, que le doyenné de Turtlefat pourrait bien vaquer avant peu.

Fitz semblait étranger à toutes ces manœuvres; pourtant, trois ou quatre jours après notre arrivée : — Savez-vous, nous dit-il à déjeuner, quel vote je vais solliciter cette après-midi?

— Celui de Pottler, l'aubergiste des Trois-Rois, si vous êtes bien inspiré, repartit Beauclerc, qui beurrait tranquillement sa rôtie.

— Allons donc!... me compromettre avec cette espèce de lèche-frite vivante!

— Peste soit de votre orgueil!... il nous fait de belle besogne, repartit l'avocat fort peu satisfait.

— Je vous ai prévenu, recommença Fitz... Vous êtes chargé des pères et des maris;.. je réserve mes poignées de main pour leurs femmes et leurs filles.

— Excellent moyen de vous faire bien venir d'eux!... Au surplus, vous êtes tous les mêmes, messieurs les *gentlemen* démocrates; plus vos opinions s'affichent, moins vos actes s'y conforment. Les anomalies les plus choquantes vous paraissent en ceci toutes naturelles, et quand vous coiffez le bonnet rouge, il est entendu pour vous que pas un manant ne gardera le sien sur la tête en votre gracieuse présence. Si jamais...

— Grâce! Beauclerc, on vous tient quitte de cette puissante dialectique... La question préalable est demandée : m'accompagnerez-vous aux Larches? Voilà ce que je désire savoir.

— Aux Larches? Pourquoi faire, je vous prie?... Vous avez dit aux Larches?... chez le vieux Barnardiston?

— Précisément.

— Ah çà! mais vous perdez la cervelle! Qu'attendez-vous d'une pareille visite? Vous savez comme moi que Barnardiston appartient au comité Verdant.

— Eh bien! après? En quoi cela peut-il me toucher?... Voici trois jours que je cherche, sans l'avoir trouvée, une occasion de revoir sa fille; ne suis-je pas réduit à l'aller relancer jusque chez elle?

— Un beau sang-froid que le vôtre! reprit l'avocat, un moment

déconcerté, mais il ne vous mènera pas loin... Au surplus, vous êtes libre de compromettre une élection que je réponds de mener à bien, si vous vous laissez conduire. Dans le cas contraire, souffrez que je m'en lave les mains.

— Après déjeuner, c'est de rigueur, interrompit Fitz, toujours enclin à jouer avec les mots comme avec les événemens et les hommes.

Beauclerc ne nous accompagna point aux Larches, où nous allâmes à cheval, le cousin et moi. Une jolie maison de pierre blanche, toute neuve, décorée de persiennes vertes et réveillant de son mieux l'idée d'une villa italienne.

— Regardez!... c'est elle, murmura Fitz à mon oreille, comme nous remontions l'allée ouverte aux voitures. Effectivement, penchée sur une plate-bande de verveines et jardinant avec une assiduité exemplaire, tandis que Dauphin jappait et bondissait joyeusement autour d'elle, notre ex-compagne de voyage nous apparut à un détour. Elle se retourna au bruit des chevaux, et Fitz, chapeau en main, s'inclina jusqu'à toucher le pommeau de sa selle. Au même instant, une jeune femme, se montrant à une fenêtre qui venait de s'ouvrir, lança dans l'air le nom de Cora, et la jolie jardidière laissa tomber aussitôt sa petite houe pour se rendre plus vite à l'appel. — Vraiment, c'est bien elle, c'est Glencora!... Mais alors c'est elle aussi qui est promise à cette espèce de hibou, me dit Fitz avec une sorte de douloureux étonnement... Jamais je n'aurais pu croire... Bast!... cela ne dérange rien à mes projets. Ne fût-ce que pour rendre jaloux cet olibrius ecclésiastique, une *flirtation* ne manquera pas de charme.

— Une *flirtation* avec la future de leur prédicateur favori ne me paraît pas le meilleur moyen de vous concilier les dévots électeurs de Cantitborough.

— Trêve d'objections raisonnables!... J'ai bien le droit d'opter, ce me semble, entre une aimable fantaisie et un siége à la chambre des communes.

Ainsi me fit taire le cher cousin au moment où il jetait ses brides au fidèle Soames, et où le valet du maître de la maison se présentait pour nous conduire dans la bibliothèque de ce personnage, réputé le plus farouche *tory* de toute la contrée.

Il fallait voir la mine du vieux Barnardiston quand on lui annonça le candidat radical, et la surprise indignée avec laquelle il écouta la petite harangue, — fort bien tournée, ma foi, — par laquelle maître Fitz, toujours calme, toujours poli, demandait son vote à ce prototype du conservatisme local, à ce bleu sur lequel aucun acide ne pouvait mordre, comme s'il eût absolument ignoré que

lord Verdant l'avait choisi pour *proposant* (1). A peine le *speech* terminé, nous reçûmes en plein la bordée que nous attendions l'un et l'autre, un éloquent exposé de principes que l'orateur s'étonnait d'avoir à nous opposer, bien persuadé qu'en nous renseignant au préalable sur sa manière de voir nous lui aurions épargné une importunité de mauvais goût. Certes il s'exprimait en termes plus ménagés; cependant la substance et l'accent de sa réponse n'en étaient pas moins, et très exactement, ce que je dis là. Fitz écoutait ou faisait semblant d'écouter, mais son regard distrait ne me laissait aucun doute sur le fond de sa pensée. Il cherchait un moyen quelconque de prolonger l'entrevue, comptant sur quelque hasard favorable pour donner à sa démarche audacieuse un résultat qui le payât de ses peines. Néanmoins il allait falloir déguerpir, et les révérences multipliées du vieux *tory* ne nous laissaient guère d'autre alternative, quand la Providence, prenant pitié du cousin, nous envoya une mitraille de grêlons qui, tombant à grand bruit sur le toit sonore, obligèrent notre hôte, malgré l'irritation persistante que lui causait notre impudence, à nous prier d'attendre pour nous retirer que l'orage eût pris fin. Fitz le remercia du ton le plus amical et avec tant de prévenances que l'intraitable conservateur ne put se dispenser de nous conduire au salon, sans tenir compte du danger qu'entraîne tout contact avec le scepticisme et le socialisme. — Vive le *pluck* (2), murmura Fitz à mon oreille, quand la porte du salon, venant à s'ouvrir, nous laissa voir les trois dames du logis diversement occupées : la maman, assoupie dans une dormeuse, et Cora, — c'était elle bien décidément, — debout près de la fenêtre, où elle donnait quelque nourriture à deux charmans ramiers, tandis que sa sœur, qui ne lui ressemblait guère, griffonnait, affairée, quelques documens recueillis pour le bien du district dans un tas de brochures pieuses amoncelées autour d'elle.

Demandant au ciel que l'orage ne cessât pas de sitôt, Fitz s'assit du côté de la fenêtre, et se mit en frais d'amabilité, principalement pour la fiancée du ministre. A l'entendre causer nouvelles et littérature avec la maman, ornithologie et toilette avec la demoiselle aux ramiers, vous l'auriez pris pour l'enfant de la maison, si peu le troublaient la gravité cérémonieuse de notre hôte et les regards de méfiance que (sans doute à bonne intention pour son futur beau-frère) la sœur revêche lui jetait de temps en temps. Bref, il amusait et s'amusait si bien que le soleil brillait depuis vingt minutes

(1) Nos lecteurs savent sans doute que le candidat se présente sur les *hustings* escorté de deux parrains qui le *proposent* et le recommandent aux suffrages.

(2) Le mot *pluck* exprime tout à la fois l'idée de courage, de persistance, de présence d'esprit, de volonté tenace et toujours dressée devant l'obstacle.

au moins et avait presque séché les pelouses quand il comprit lui-même la nécessité de lever le siége, non sans avoir promis à mistress Barnardiston un volume qu'elle désirait lire, et s'être ainsi ménagé l'occasion de revenir à la charge.

— Eh bien! qu'en dites-vous? s'écria-t-il lorsque nous fûmes hors de portée. Ai-je bien mené ma barque?

— Plût à Dieu que votre élection marchât aussi lestement!

— A tous les diables mon élection! interrompit-il avec un élan d'enthousiasme. J'aurais volontiers perdu cinquante voix rien que pour m'égayer de l'accueil que nous a fait le bonhomme Barnardiston. Et sa fille, est-elle assez charmante?.. Comment! cette jolie rose aurait fleuri pour le révérend Whitechurch? A quoi pensait-elle quand elle accepta cette odieuse perspective!... Vous avez remarqué, n'est-il pas vrai, ce malin sourire qu'elle n'a pu dissimuler en me reconnaissant? Je ne sais quel instinct de mauvais sujet se réveillait évidemment en elle et donnait à son maintien une crânerie adorable.

— Que voulez-vous? les femmes aiment les contrastes... Elle songeait sans doute à son prétendu...

Ceci fit rire Fitz, qui lâcha la bride à Rumpunch et partit au grand galop. Cinq cents pas plus loin, la vue d'un cavalier qui courait en sens contraire l'arrêta sur place. Il avait reconnu Jimmy Villars, un de ses amis. — Où donc allez-vous de ce train? lui demanda-t-il quand ils eurent pu calmer l'ardeur de leurs montures respectives.

— Je viens à votre aide, répliqua Jimmy. On dit que vous révolutionnez Cantitborough, et tout être bien pensant vous doit assistance... A propos, connaissez-vous Levison, un de nos meilleurs *yachting-men*, un marin amateur de première volée, le propriétaire enfin de *Bonniebelle?* Comment! pas même de nom? Eh bien! je vous présenterai l'un à l'autre. Il est marié maintenant; il s'est laissé mettre dans la nasse... Sa femme et lui ont pied dans ce comté... Ce sont de francs libéraux, et vous ne leur ferez pas peur malgré leurs relations de parenté avec Barnardiston, le plus bleu des bleus.

— Voilà ce qui s'appelle avoir de la chance, pensai-je avec mon cousin, qui prit lestement la balle au bond.

— C'est cela, répliqua-t-il aussitôt, présentez-moi chez vos amis... J'ai besoin de me distraire un peu. Les comités, la brigue, les *meetings*, les banquets, tout cela m'excède, sans compter les correspondances... C'est convenu, Jimmy, vous me mènerez sans retard chez les Levison...

Le pauvre Beauclerc était aux cent coups. Fitz, déjà insupportable par les obstacles qu'il se créait à lui-même, le peu de ménagement

qu'il gardait, son obstination à parler sans le moindre détour, sa brusque franchise en toute matière, devint, à partir de sa rencontre avec Jimmy Villars, un candidat littéralement impossible. Tandis que le petit lord Verdant promenait de maison en maison le prestigieux éclat de sa naissance et de ses armoiries, tandis que le Hoop Smith se ruinait en charités de tout ordre, et citait au clergé ravi des tirades entières de la *Christian Year*, tandis que Salter charmait par ses saillies blasphématrices les oreilles des électeurs à dix livres sterling et faisait couler des torrens de bière, maître Fitz semblait se complaire à taquiner son avocat, auquel il recommandait de « laisser aller les choses naturellement » et de ne jamais tenter la moindre corruption. Ou bien encore il prêchait le rationalisme à quelque électeur scandalisé; mais plus souvent encore il se contentait de jouer au billard, d'aller pêcher l'anguille avec Villars et Levison, ou de passer de longues heures dans le boudoir de mistress Edith Levison en compagnie de cette dame et de sa cousine Glencora.

Ces amis de Jimmy Villars se trouvèrent réellement de fort aimables gens. Elm-Court, leur résidence habituelle, nous était toujours ouverte, à mon cousin, à moi, et même à Beauclerc, qui venait de temps à autre s'y consoler des méfaits de son candidat, pour qui, en qualité d'ancien camarade de classe, il professait une inépuisable indulgence. Nous franchissions fréquemment les quatre milles qui séparent Elm-Court de Cantitborough, et fréquemment aussi nous y rencontrions, en même temps que sa fiancée, le révérend Augustine Whitechurch, personnage onctueux et gras, généralement peu goûté, mais officiellement très vénéré par ses paroissiens de Saint-Hildebrand, qui lui prodiguaient les cadeaux de Pâques et les attestations emphatiques, le tout pour étaler leur fastueuse et bruyante piété. J'ai vu, enfermés de compagnie ou bien enchaînés côte à côte, des serpens et des lapins, des rats et des bassets, des colombes et des chats-tigres; mais rarement un couple m'a paru aussi mal assorti que ne l'étaient Cora et son prétendu. Vive, spirituelle, d'humeur fière et haute, elle aimait l'attaque et la riposte autant qu'elle détestait les assemblées dévotes, les lettres édifiantes des missionnaires, et ces intéressantes conversions qu'on obtient de la mendicité aux abois. Lui, tout au contraire, vrai champion de la basse église, s'étudiait à présenter la vie comme un misérable pèlerinage qu'il est bon d'entreprendre avec des souliers dans lesquels on introduit le plus grand nombre possible de cailloux pointus et tranchans. Il ambitionnait une épouse taillée sur l'ennuyeux patron des héroïnes de Hannah More, et poursuivait la pauvre Cora de reproches incessans sur ses goûts, ses amusemens, ses innocentes préférences. Fitz et lui s'étaient naturellement pris

en grippe, et, se guettant l'un l'autre pour se jouer un méchant tour, me faisaient l'effet d'un chat et d'un épagneul en bisbille. — Vos chances d'élection se prononcent-elles? demandait Villars à mon cousin certain soir que nous nous promenions ensemble aux dernières clartés du crépuscule.

— Qui sait?... et que m'importe? répondit Fitz. Il n'est pas si flatteur après tout de représenter au parlement une collection d'idiots comme les *burghers* de Cantitborough... Il me faudra, si je réussis, coiffer la tête d'âne qui met le parterre en liesse quand Bottom fait son entrée dans *le Songe d'une Nuit d'été*... Ceci du reste ne manquerait pas son effet à la chambre des communes...

— Dont pas mal de membres porteraient, sans se faire tort, les longues oreilles du bouffon shakspearien, interrompit en souriant l'aimable Cora.

— Y compris, sans doute, ceux qu'on a classés d'avance parmi les « bons à pas grand'chose, » riposta Fitz sur un ton tout aussi railleur.

— J'espérais que vous ne m'aviez pas reconnue! (Ces mots furent dits avec quelque hésitation, et la jeune personne qui les prononçait ne laissa pas de rougir un peu...) Croyez-vous qu'il soit beau d'avoir gardé si longtemps le secret de vos rancunes? On ne me prendra plus à causer librement en chemin de fer avec des gens dont j'ignore les noms et qualités.

— Vous auriez tort de vous gêner... et, pour mon compte, les vérités ne m'ont jamais fait peur, même les plus dures... N'êtes-vous pas un peu dans ces idées?...

— D'autant, poursuivit Cora, que mes paroles n'ont guère dû vous porter ombrage. Vous accuser d'être sceptique, socialiste et républicain, c'est presque vous décerner un brevet d'homme d'esprit, puisque les gens d'esprit sont rangés à peu près tous dans l'une ou l'autre des trois catégories.

Fitz se mit à rire. — Allons, ajouta-t-il, je consens à être censuré par toutes les bonnes têtes de Cantitborough, pourvu que vous me jugiez, de manière ou d'autre, *bon à quelque chose*.

— Comment donc! reprit-elle avec un regard étincelant de gaîté, vous êtes bon à tout,... à valser par exemple, à me gagner une partie de billard, à chanter avec moi un *lied* allemand,... et je ne vous en demande pas davantage.

— Plût à Dieu que vous attendissiez autre chose de moi! dit alors Fitz d'une voix très radoucie... Je suis fâché que vous me traitiez comme une simple connaissance de salon avec qui on jase une heure dans quelque bal, et que l'on quitte ensuite sans lui accorder une pensée de regret.

— Vous interprétez mal mes opinions sur votre compte, répliqua

l'aimable Cora, qui cette fois parlait fort vite, et faucha deux ou trois roses sur son passage sans paraître avoir conscience de l'énorme dégât qu'elle se permettait ainsi.

Après quoi tous deux se turent. Il entrait dans la tactique de Fitz que certaines paroles, susceptibles de porter fruit, fussent laissées à leur naturel épanouissement. Une voix aigre rompit le silence.

— Glencora, disait le révérend Augustine, penché sur l'épaule de la jeune fille, vous sortez bien légèrement vêtue pour une soirée aussi fraîche,... ce n'est vraiment pas raisonnable.

— La soirée est magnifique, lui répondit-elle. D'ailleurs je ne me couvre guère, et, par cela même, je ne m'enrhume jamais. Si par hasard je prenais mal, j'aurais recours à ces précieux globules que vous distribuez en même temps que vos petites brochures...

— Vous pratiquez donc l'homœopathie physique et morale, s'écria Fitz, tout heureux d'intervenir dans l'escarmouche qui venait de s'engager ainsi. Vous menez de front la cure des corps et celle des âmes? Excellent système, monsieur Whitechurch!... Si l'on vient à se tromper, et si le malade passe dans vos mains, on a la consolation de le savoir mort en état de grâce... Admirable chose que l'homœopathie... pour les fabricans de sucre et les entrepreneurs de pompes funèbres!

— Je ne sais guère de chose sérieuse sur laquelle un railleur ne puisse trouver à mordre, commença le ministre avec une sécheresse hautaine...

— Quand elle a son côté faible, interrompit Fitz;... mais je ne dis pas cela pour votre dernière homélie, monsieur Whitechurch. Elle était parfaite d'un bout à l'autre, et vous avez ravi l'auditoire pour qui vous l'aviez composée..... Lord Cockadoodle était aux anges... Je lui ai entendu exprimer le vœu formel que la mort prochaine du vieil Ewen lui permît de vous nommer à la cure de Dunslope.

Cette allusion si claire porta coup. Whitechurch perdit contenance. Son sermon n'avait été qu'une longue flatterie à l'adresse des conservateurs, et tout le monde savait que la grasse prébende de Dunslope était au nombre des objets sublunaires qui attiraient parfois ses regards, habituellement dirigés vers le ciel.

Cora, que semblait embarrasser l'attitude de son prétendu, mit fin au débat en proposant de rentrer.

— C'est cela, rentrons! s'écria Fitz. Nous avons à déchiffrer ces airs allemands...

Jamais cornet et piano ne s'entendirent mieux pour charmer les oreilles. Mon cousin était, sur le premier de ces instrumens, presque aussi fort que son professeur Kœnig. Cora eût facilement damé le pion à maint exécutant du second ordre; mais leurs efforts com-

binés ne réussirent pas à calmer la mauvaise humeur du révérend, qui, resté en dehors du salon, se promenait sur une terrasse, escorté de sa future belle-sœur, volontiers attachée à ses pas. Autant que j'en pus juger par quelques mots saisis au vol, la douce Caroline s'efforçait de pallier les torts de sa cadette. — Soyez indulgent pour cette chère enfant, disait-elle au révérend, toujours boudeur... Un peu trop coquette, c'est vrai; mais toutes les jolies femmes le sont, à ce que j'ai ouï dire... Pour échapper à cette tentation, il faut être comme moi, sans beauté, sans illusions chimériques... Dieu sait si je lui rends grâce de ne m'avoir créée que pour l'aimer et le servir,... de m'avoir rendue indifférente aux hommages et aux adulations des hommes... Croyez moi, cher Augustine, ne vous fâchez pas!

— Mais au contraire je me fâche, et je pense en avoir le droit, répondait le révérend avec un accent dictatorial. Je presse depuis bien des jours afin que l'époque du mariage soit fixée... On me renvoie toujours aux calendes... Je ne puis pourtant pas me passer d'une femme... Il m'est impossible d'exercer à moi seul la surveillance des écoles... Et si vous saviez tout ce qui se gaspille dans ma cuisine!... Non, vraiment, je ne puis m'accommoder de tant de délais!... Quant à ces légèretés, ces valses, ces musiques, ces promenades à cheval avec le premier oisif venu, n'y a-t-il pas là de quoi rougir?...

— J'en conviens, la pauvre Glen ne comprend pas encore toute la responsabilité de la situation que lui fera le mariage. Elle est insouciante, irréfléchie, mondaine...

Le reste du dialogue fut perdu pour moi, qui préférais, en somme, l'autre duo, et qui, de la table de vingt-et-un où j'étais assis, m'amusai longtemps à contempler le groupe formé autour du piano. Entre le jeune Verdant, qui la contemplait dans une extase sentimentale, et Fitz, qui l'amusait de son léger badinage, Cora s'animait de plus en plus. Ses beaux yeux bruns rayonnaient; son rire jeune et frais, sa parole facile et gaie, faisaient rêver, malgré qu'on en eût, à la sombre atmosphère de la maison curiale où on prétendait enfouir tant de trésors, et à ce dominateur impérieux qui, bâillonnant le rire, éteignant le regard, gênant l'essor joyeux, ferait taire le doux gazouillement de l'oiseau mis en cage.

Aussi le lendemain, à Hollyhood, ne pus-je m'empêcher d'avertir Fitz que le terme de sa *flirtation* approchait. Je lui expliquai comment les méfaits de la cuisinière du ministre poussaient inévitablement ce digne pasteur à conclure le mariage projeté. — L'imbécile! s'écria mon cousin, que ne s'adresse-t-il au bureau de placement? on lui fournira des couturières et des gouvernantes par douzaines.

— Une femme remplace les deux... et coûte moins cher. Barnardiston d'ailleurs, s'il est content de ses gendres, peut fort bien doter de vingt bonnes mille livres sterling chacune de ses deux héritières... Maintenant figurez-vous Cora, l'aiguille en main, professant la couture à une demi-douzaine d'enfans trouvées, et leur apprenant à ourler des mouchoirs pour les Chippewas et les Pawnies;... ou bien encore, dans sa cuisine, dosant exactement le *curry* de son révérend époux...

— Voulez-vous bien vous taire!... Autant me montrer Rumpunch attelé à la brouette d'un marchand de légumes... Mais pourquoi donc accepterait-elle un pareil mari?

— Parce qu'il s'est présenté le premier, répondit philosophiquement Beauclerc, et dans la crainte qu'un second ne s'offrît point.

— Il est impossible qu'elle l'aime, hasardai-je pour détourner l'orage qui s'amassait dans le cœur de mon impétueux cousin.

— L'aimer, elle? un rustaud de cet ordre, un...

— Halte-là, maître Fitz, interrompit l'avocat. Nous n'avons pas le droit de maltraiter ainsi nos pasteurs spirituels... Si vous prenez à partie le ministre favori des *Cantilburghers*, adieu toutes vos chances parlementaires!

— Pensez-vous donc que j'accepte un tel homme pour rival? repartit Fitz avec un suprême dédain. Je veux bien m'occuper en passant de cette aimable personne; mais, si son futur lui agrée, je ne demande pas mieux qu'elle se donne à lui.

Par malheur pour cette stoïque résignation, j'entendis le soir même, à travers la mince cloison de plâtre qui séparait nos deux chambres, un monologue de mon cousin qui, tout en se déshabillant, s'adressait à lui-même cette question : — Comment donc peut-elle se décider à épouser un pareil animal?

III.

Les Larches étaient naturellement fermés au jeune candidat libéral. Il s'y était bien présenté une seconde fois, apportant à mistress Barnardiston le livre qu'elle avait paru désirer; mais ce livre, reçu avec reconnaissance, lui avait été retourné le soir même avec un billet du vieux *tory*, qui, tout en le remerciant de sa courtoisie, « ajournait toutes relations entre gens d'opinions si dissemblables à l'issue du grand conflit pour le moment engagé. » Fitz n'aurait pas enfreint pour un empire cette consigne formelle, chatouilleux qu'il était à l'extrême sur les questions où sa dignité lui paraissait en jeu; mais il ne regardait pas comme prohibées certaines promenades à cheval autour de ce domaine dont l'accès lui était interdit. Elles lui offraient l'inappréciable chance d'apercevoir

Cora occupée au jardinage, qu'elle pratiquait en amateur, tantôt façonnant un bouquet, tantôt faisant rapporter à Dauphin les roses de Gueldre dont elle l'avait bombardé. Or ce travail avait le mérite d'offrir des points de vue agréables, bien que Whitechurch l'envisageât simplement comme une perte de temps, et Caroline comme un impardonnable enfantillage. Enfantillage, à la bonne heure! mais pourquoi les fleurs sont-elles faites, je le demande, si ce n'est pour qu'on les cueille quand l'occasion les met (trop rarement, hélas!) sur les chemins ardus où nous marchons!

Certain soir, après une rude journée de travail électoral qui nous avait littéralement excédés, nous longions, mon cousin et moi, la frontière des Larches, et je dois dire que Rumpunch se traînait de son pas le plus lent à l'ombre des taillis qui séparaient la forteresse « bleue » du grand chemin ouvert à toutes les opinions. Justement en face d'une échappée qui, parmi les aubépines et les cytises, laissait entrevoir une porte blanche, il arriva qu'un maudit caillou s'insinua ou parut s'être insinué dans le sabot de cet intéressant animal. Pareil accident devait naturellement émouvoir un « homme de cheval » aussi passionné que l'est Fitz. Aussi s'empressa-t-il de mettre pied à terre, et, tandis qu'il se livrait au plus curieux examen de la sole endolorie, voilà-t-il pas qu'à travers les feuillées nous apercevons Whitechurch en compagnie de sa promise. Le digne ministre était encore plus majestueux qu'à l'ordinaire, et sur son front habituellement serein ses augustes sourcils étaient bien évidemment froncés. Quant à la jeune fille, sa physionomie exprimait une certaine agitation, et on pouvait la croire sur le point de pleurer. Ils se rapprochèrent de la porte en question, et quelques mots qui semblaient clore un entretien assez long parvinrent jusqu'à nos oreilles. Leur accent n'avait rien de très cordial. — Vous voudrez bien, Glencora, disait le ministre, réfléchir à ce que j'ai dû vous faire comprendre. Je compte que vous y apporterez quelque attention. Et maintenant bonne nuit!

Pas un mot de réponse. Le ministre poussa brusquement la porte et s'éloigna, sans nous avoir aperçus, dans une direction opposée à la nôtre. Cora, les yeux baissés, s'abandonnait à sa rêverie. Le moment d'après, elle prit Dauphin dans ses bras, et, posant ses lèvres sur la fourrure soyeuse et touffue dont elle prenait si grand soin, elle se mit tout à coup à fondre en larmes, après quoi elle se retira, et je regardai Fitz. Ses dents étaient serrées comme celles d'un bouledogue en colère, et aux regards dont il accompagnait la retraite de M. Whitechurch on devinait facilement qu'il lui eût volontiers détaché une de ces bourrades qui vous couchent un homme à terre. — Vous auriez dû mettre l'occasion à profit, insinuai-je timidement. Sans me répondre autrement que par quelques

malédictions incohérentes, le cher cousin se remit en selle, et Rumpunch nous ramena grand train. Beauclerc, que nous retrouvâmes en face d'un flacon de whisky et de notre arsenal de pipes, parut impressionné par l'arrivée de Fitz. Il le regardait à la dérobée comme vous regarderiez votre chien favori si vous le soupçonniez d'hydrophobie. — Il y a, me dit-il tout bas, quelque anguille sous roche. Ce garçon vient de me signer, sans le moindre scrupule ni la moindre réflexion, un chèque d'importance notable. Avec ses idées sur la corruption électorale, il aurait dû y mettre plus de façons... Bien évidemment il ne se rendait pas compte de la chose.

Le lendemain, au déjeuner, Fitz interpella son fidèle agent. — Beau, lui dit-il, nous allons aujourd'hui dessiner à Elm-Court... Serez-vous de la partie?

— Si j'en étais, mon cher, vous courriez grand risque de ne pas gagner *celle* que nous jouons ici.

— Pitoyable calembour!... Mais je vois que mon insouciance vous agace les nerfs... Que voulez-vous? chaque fois que je veux exposer mes opinions, vous vous hâtez de me couper la parole... A quoi donc vous servirait ma présence?

— Vos opinions?... qu'ont-elles à démêler avec votre élection? s'écria Beauclerc par un superbe mouvement d'éloquence. A vous entendre, on vous prendrait pour un blanc-bec de vingt ans parfaitement ignorant du train des choses humaines. Ici-bas, — vous devriez commencer à vous en douter, — toute question se résume en livres, sous et deniers... Des opinions, qui vous en demande? Si vous en avez, n'en faites montre! Cela ne sert point, et cela gêne... Tenez-vous à votre élection?...

— Véritablement je n'y tiens guère, interrompit Fitz.

— Agissez en homme intelligent, continua l'avocat sans prendre note de cette saillie incongrue. Donnez votre argent les yeux fermés, et jusqu'à nouvel ordre fermez la soupape par où s'évaporent vos tirades libérales ou rationalistes. Elles sont peut-être de mise avec les esprits fort, mais ici elles n'ont point cours. Cela viendra, j'y consens, dans deux ou trois siècles. En attendant, ne scandalisons pas le monde en lui montrant la vérité dans le costume trop succinct où elle est sortie de son puits. Au surplus, tenez, je vous aime mieux ailleurs qu'autour de moi. Allez dessiner, mon garçon, allez dessiner, tandis que je fais vos affaires!

Peut-être bien espérait-il n'être point pris au mot; mais Fitz mit tranquillement en sautoir sa boîte à couleurs, et, armé de son appui-main en guise de canne, prit tranquillement le chemin du rendez-vous. Nous nous réunîmes dans un vallon boisé appelé « la Chasse. » On ne saurait imaginer endroit plus ombreux, tapissé de mousses plus épaisses, ni pelouses plus gracieusement vallonnées et

mouvementées. Mon cousin, un des associés du *Sketching-Club*, est cité pour la promptitude de son travail. Il ne fit pourtant, ce jour-là, que commencer le bout du nez de Dauphin, tant l'occupèrent les menus préparatifs du dessin de Cora, sa palette à faire, ses pinceaux à nettoyer, et les conseils dont il l'accablait sur le ton à choisir, la perspective à ménager, etc. Véritablement la destinée du révérend Augustine ne me parut point enviable, aussi longtemps que j'eus sous les yeux ce groupe charmant d'un beau jeune homme à demi couché sur la mousse auprès d'une jolie paysagiste toute disposée à l'écouter, soit qu'il lui parlât peinture, soit qu'il lui tînt des propos encore plus intéressans. Cette chère Glencora, qui d'ordinaire ne laissait point chômer sa langue, fut, ce jour-là, très réservée et très silencieuse.

Villars lisait *The Princess* à mistress Levison et à une autre belle dame. J'écoutai aussi longtemps que mon attention le permit les beaux vers de Tennyson, mais enfin le besoin de fumer me força de me retirer à distance suffisante pour ne pas empester la compagnie, et par conséquent trop loin pour entendre le reste de la lecture. J'eus pour compensation le dialogue suivant entre Cora et mon cousin.

— Vraiment non... Je ne me soucie plus d'être élu... Depuis mon arrivée, j'ai complétement changé à cet égard.

— L'air de Cantitborough vous aurait-il *bleui?*

— Pas précisément; mais la pensée qu'une fois hors d'ici je serai complétement oublié par tout ce que j'y laisse d'aimable me fait souhaiter de n'y jamais remettre les pieds...

Bon! pensai-je à part moi, voilà Fitz en pleine mélancolie! La pauvre Cora va-t-elle s'y laisser prendre? et ne saurait-elle deviner qu'il en dira tout autant le mois prochain à qui voudra l'écouter?

— Accordez-moi cette esquisse, continua le tentateur, qui de la main gauche, la seule qu'il eût de libre, ravageait autour de lui les hautes fougères... C'est peut-être demander trop, mais je voudrais emporter un souvenir de ces journées que je n'oublierai jamais, auxquelles vous ne penserez jamais.

— Êtes-vous bien sûr de ce que vous dites là?

L'occasion était belle pour prendre une revanche de la scène à laquelle il avait assisté la veille. De son bras droit, attirant vers lui la belle indécise : — Voyons, murmura Fitz, vous allez me promettre...

Mais Cora était déjà debout, et ses crayons, son album, sa boîte à couleurs, s'éparpillaient en tombant autour d'elle. — Chut, monsieur!... Ne me parlez point ainsi!... Je n'ai pas le droit de vous écouter... Vous ne savez peut-être pas...

— Cora, cria de loin mistress Levison, avez-vous de l'outre-mer?...

Ainsi demeura suspendue la phrase mystérieuse de Glencora.

Le soir même, avant le dîner, Fitz, se trouvant seul pour deux ou trois minutes avec Edith Levison, lui posa nettement une question : — Pourquoi votre cousine s'est-elle engagée à M. Whitechurch?

— Vous trouvez, n'est-ce pas, que c'est absurde?... Mais qu'y faire? Mon oncle l'a ainsi voulu. Il est fort avare sans savoir au juste pourquoi. Glencora rentrait chez sa mère à dix-sept ans. Augustine Whitechurch se présenta pour l'épouser. Mon oncle, approuvant la combinaison, prescrivit à sa fille de ne point la faire manquer. La mère, loin d'intervenir, appuya de ses instances les ordres de son mari. Cora, légère comme un oiseau, se laissa imposer un consentement qui depuis l'a rendue bien malheureuse. Voici deux ans qu'il pèse sur elle, et je vous assure, continua Edith avec beaucoup d'énergie, que j'aimerais bien mieux savoir cette enfant dans un ordre religieux quelconque que de la conduire à l'autel pour la livrer à un pareil personnage.

Fitz devait être du même avis, mais il évita de se prononcer. M. Whitechurch étant venu dîner à Elm-Court, le repas, ordinairement fort animé, s'acheva sans aucun entrain. Cora et Fitz, nos plus alertes causeurs, ne soufflaient mot ni l'un ni l'autre. Après le café, on se dispersa. Levison, toujours épris de sa femme, s'égara quelque part avec elle. Fitz, le cigare aux dents, alla ruminer tout seul du côté des serres. Jimmy Villars et moi, nous nous réfugiâmes dans une espèce de hutte à la Robinson pour y causer de Cambridge, des examens et autres sujets qui nous intéressaient personnellement; nous en étions aux gains énormes que les succès de *Tsarevitch* venaient de procurer à un de nos condisciples lorsque, parmi les arbrisseaux qui enveloppaient notre fumoir de leurs ombrages transparens, j'entrevis la jupe rose de Cora; cette aimable enfant semblait être en conversation réglée avec un être quelconque, invisible pour nous.

— Jimmy, dis-je tout bas à mon compagnon, encore une scène d'amourettes... Nous sommes de trop, savez-vous?

— Taisez-vous donc, naïf écolier, répondit-il de même en me poussant du coude..... C'est en remuant que nous les dérangerions... Il est mal d'écouter aux portes; mais ici nous n'avons pas le choix... Fitz nous tuerait, si nous paraissions à contre-temps... Que nous apprendront-ils d'ailleurs? Qui dit amoureux dit sornettes, et ces sornettes ne varient guère...

Nous nous trompions. Il ne s'agissait point d'un duo d'amour. Cora s'exprimait à mots pressés, avec une sorte d'emportement.

— Oui, disait-elle, j'ai eu tort, et j'en conviens... On ne devrait jamais promettre une affection qui n'existe pas... Pardonnez-moi de vous avoir donné une fausse espérance... Je m'en veux de n'avoir pas osé vous parler plus tôt avec une franchise entière en vous demandant de me rendre une parole que je ne saurais tenir.

— Il est dommage que vous ayez tant tardé à vous prononcer, remarqua Whitechurch d'un ton sentencieux.

— Grand dommage, comme vous dites!... Plût au ciel que je n'eusse pas hésité si longtemps!

— Ce doit être en effet votre pensée. Vous dites avec raison que nous ne sommes pas faits l'un pour l'autre. Nos goûts, nos visées, nos désirs, sont absolument opposés. Je confesse que vos avantages personnels m'avaient séduit. Je m'imaginais que, sur un si beau sol, la bonne semence, une fois répandue, ne pouvait manquer de germer... En cela, je me trompais... Au surplus, dans cette rupture vous n'avez fait que prendre les devans. Je n'osais plus, je l'avoue, choisir ma compagne au pays des Philistins, et j'ai appris où se trouvent des trésors bien préférables à l'éclat éphémère d'une beauté purement extérieure.

— Tant mieux, repartit Cora, non sans quelque hauteur, vous n'avez jamais pu être plus convaincu que je ne le suis moi-même de ce qu'il y a d'antipathique dans nos deux caractères. Rendez-moi du reste cette justice, je n'ai jamais affecté pour vous un penchant qui ne pouvait exister.

— Ceci est de toute vérité. Aussi nous séparerons-nous en paix l'un avec l'autre, et quand nous nous retrouverons, ce sera, j'y compte, sur le pied d'une mutuelle bienveillance.

— C'est à miss Cary qu'il en veut, je m'en porte garant, me dit Villars au moment où l'*incumbent* de Saint-Hildebrand, après avoir soulevé son chapeau, s'éloignait de miss Barnardiston, et je gage, continua-t-il, que les visites aux malades, les leçons à l'école de charité, n'ont pas été sans influence sur le résultat de cette campagne. Elle jouait son jeu, notre dévote!...

Cora cependant, qui se croyait seule, venait de s'asseoir sur un banc de mousse, au pied d'un frêne dont les branches inférieures caressaient presque sa tête nue. Éclairée par les rayons roses du soleil couchant, elle était jolie à ravir. Triste, elle l'était aussi, et les gentilles avances de Dauphin, qui de temps à autre venait poser son nez gelé sur les blanches mains de sa maîtresse, n'obtenaient cette fois aucun retour.

— Elle est charmante ainsi, murmura Villars, penché à mon oreille. On dirait la Belle au bois dormant... Fitz jouerait bien à propos le rôle du prince.

Justement alors la brise du soir nous apporta un parfum de fin Havane, et maître Fitz, les bras croisés sur la poitrine, le regard fiché en terre, parut au fond de l'allée. Dauphin courut au-devant de lui comme pour lui faire accueil; Cora tressaillit et se leva, balbutiant je ne sais quels pronostics inintelligibles sur « la pluie qui menaçait, » ce qui annonçait en elle des instincts prophétiques bien remarquables, vu que pas un nuage ne voilait la sérénité du ciel. Fitz ne parut pas s'intéresser à cette observation météorologique, car, jetant son cigare, il reprit la conversation au point où elle avait été rompue le matin même. — Cora, chère enfant, disait-il, ne refusez pas de m'entendre! Vous semblez destinée à m'apprendre jusqu'où je puis porter l'amour... et la haine... J'abhorre ces liens odieux que vous avez imprudemment acceptés... Sachez vous en affranchir pour vous donner à moi... Au nom du ciel, ne refusez pas qui vous comprend et vous aime!

— Malepeste! reprit Villars, bien évidemment soulagé, quand, après une rapide explication, nos deux amoureux se furent éloignés au bras l'un de l'autre, puisque votre cousin prend ainsi les choses au grand sérieux, il ne faut pas désespérer de voir un cheval d'omnibus courir les chances du Derby. Les plus étranges anomalies n'auront plus désormais le droit de m'étonner.

Il faut croire que cette nouvelle espèce de brigue convenait particulièrement à Fitz, car la lune dépassait de beaucoup l'horizon, le rossignol entonnait sous la feuillée ses nocturnes mélodies, et nos belles dames avaient déjà chanté deux ou trois ariettes, lorsque miss Cora et lui se glissèrent ensemble au salon.

Beauclerc fit une grimace de possédé en apprenant de Fitz que Whitechurch était décidément évincé. — Allons, vous avez perdu la tête! dit-il au candidat triomphant. Regardez-vous comme un titre aux suffrages des gens de Cantitborough d'avoir dérobé sa fiancée à leur ministre favori, ou d'avoir mystifié un des notables les plus influens de l'endroit?

Renversé dans son fauteuil, Fitz riait aux éclats, tout heureux, semblait-il, d'avoir, en si peu de temps et à si peu de frais, ruiné les habiles manœuvres de son agent. — Oh! riez, riez tant qu'il vous plaira, continua celui-ci... Peut-être serez-vous moins gai devant la carte à payer : quatre mille cinq cents livres, quinze shillings et huit pence littéralement jetés dans l'eau!

— A qui la faute, répliqua Fitz, et pourquoi faire intervenir la vénalité dans vos transactions politiques? Je voudrais voir la figure que vous auriez devant un comité d'enquête, si le parlement venait à éplucher votre conduite.

— Bien, très bien! repartit l'avocat, de plus en plus irrité à me-

sure qu'il parlait... Nous verrons votre figure, à vous, quand la ville, déchaînée, tonnera contre vos déportemens, quand des placards injurieux seront affichés par les Bleus à tous les coins de rue, quand le *Cantitborough-Post*, s'emparant de cette affaire, dressera le compte et publiera la chronique, — peu édifiante, mon très cher, personne ne le sait mieux que moi, — de vos amourettes passées... Perdre une élection pour une femme! quelle aberration d'esprit!... Les femmes! on en trouve partout, et tant qu'on en veut;... mais un bourg indépendant!... Vous apprendrez, don Juan, à quel point ils sont rares.

Sur ce, Beauclerc sortit de la chambre sans prêter la moindre attention à un dernier trait que lui décochait l'incorrigible Fitz : — Beauclerc, lui criait-il, mes complimens au rédacteur en chef du *Cantitborough-Post*... et dites-lui de ma part que je donnerais la présidence du conseil des ministres rien que pour poser mes lèvres sur celles de Cora... N'oubliez pas ceci, mon très bon!.. Vous ajouterez, si vous voulez, que le jaune et le bleu, deux couleurs primitives du spectre solaire, sont de toute éternité prédestinées à se fondre l'une dans l'autre!...

Beauclerc cependant vit ses prévisions justifiées de point en point. Les Bleus triomphèrent à grand orchestre d'un incident qui leur donnait prise sur un candidat peu à peu devenu redoutable en dépit de tous leurs efforts. Barnardiston était furieux, non pas d'avoir perdu Whitechurch, puisque ce digne ecclésiastique avait transféré ses prétentions et ses droits acquis à la toute respectable Caroline, mais tout simplement parce qu'un homme détesté entre tous, — un libéral audacieux, un républicain sans principes, — lui enlevait la chance imprévue de voir une *coronet* venir se greffer sur son blason très récent et un peu contesté. Le jour même où Cora s'était promise à Randolph Fitzhardinge, elle avait refusé nettement lord Verdant, refus presque sacrilége aux yeux de l'ardent *tory*, qui, pour s'en venger, interdit à Cora de résider sous le toit paternel, et renvoya impitoyablement, sans même les décacheter, toutes les lettres de Fitz. Cora, qui cette fois trouvait par hasard une alliée dans la personne de sa mère, ne prit point cet exil trop à cœur, et alla s'établir provisoirement chez sa cousine Édith, dont le mari ne comprenait rien à l'étrange rancune du vieux Barnardiston. Aussi nos deux amans trouvèrent-ils à passer ensemble maintes et maintes heures sous les beaux ombrages d'Elm-Court sans trop se douter que tout près de là, dans une petite ville déchaînée en propos venimeux, on les diffamait à dire d'experts, les hommes par calcul ou animosité politique, les femmes par un sentiment de jalousie qui leur est, hélas! trop familier.

IV.

Arriva cependant le grand jour, le jour où les Bleus et les Jaunes, dressés les uns en face des autres comme ces lions héraldiques dont les griffes déchirent l'air, allaient vider enfin la querelle longtemps suspendue, le jour où les « mal blanchis » se prennent à la gorge, le jour où les électeurs, tantôt tenus sous clé et mis au régime exclusif du grog le plus capiteux, tantôt courant les rues dans les fiacres en délire qui les traînent aux *hustings*, — soit qu'ils se cramponnent à un bout de ruban bleu, soit qu'ils se groupent autour d'une bannière de calicot jaune, — se croient respectivement ou les uniques soutiens de la patrie en ruine, ou les apôtres sacrés de la liberté universelle. Ce jour vint, disons-nous, et un brillant soleil l'éclaira de son ironique et bienveillant sourire, comme si l'agitation de tous ces pygmées lui semblait chose très divertissante. Pas un Cantitburgher ne se leva ce matin-là sans être intimement convaincu qu'il tenait en ses mains les destinées de l'Angleterre. Beauclerc, au sortir d'un bain de quelques minutes où il s'était plongé avec l'ardeur d'un terre-neuve, brossa ses favoris en toute hâte et endossa son vêtement aussi vite qu'un jeune cornette en retard pour sa première parade. — Sept heures et pas encore levé! criait-il en battant le rappel sur la porte de son candidat.

— A qui diable en avez-vous, et pourquoi tout ce tapage?... Un peu de sang-froid, mon bon, répondait Fitz, qui lui vint ouvrir.

— Si j'étais aussi calme que vous le désirez, vous feriez bonne figure au *poll*. Comment! vous n'êtes pas prêt quand Smith, Salter et Verdant doivent, au coup de neuf heures, en grande tenue, faire leur entrée, et lorsque votre comité, réuni à la taverne des *Ten-Bells*, vous attend une demi-heure plus tôt!

— Eh bien! déjeunez et prenez les devans!... Je vous rejoindrai, comptez-y, et par parenthèse, mon cher camarade, dites à Soames de seller Rumpunch.

Beauclerc hocha la tête d'un air surpris. — Partir sans lui! disait-il, mais c'est insensé. — Néanmoins il se mit à table, et nous déjeunâmes cordialement. Entre chaque tasse de café, Beauclerc pourtant se désespérait. — Huit heures, disait-il, et il nous faut une heure au moins pour être rendus au défilé du cortége!.. Sonnez, je vous prie!.. Très bien, James; allez voir si votre maître est prêt.

— Personne ne répond, dit James au retour de son ambassade.

— Personne! répéta l'avocat, qui semblait à bout de patience... Il a donc avalé de l'opium?... A quoi songe-t-il? Voyons, j'y vais moi-même.

Je laisse à penser si cette fois la porte fut ménagée. — Êtes-vous sourd, êtes-vous mort? répétait Beauclerc, toujours tambourinant et sans le moindre succès. Où êtes-vous? s'écria-t-il enfin, forçant la porte d'un bon coup d'épaule.

La chambre était vide, le lit était vide. Fitz et Soames, Rover et Rumpunch avaient disparu miraculeusement. Tous les tiroirs restaient ouverts, un portemanteau gisait sur le parquet jonché d'habits et d'objets de toilette... — Ah! mon Dieu! parti!... évadé!... où le prendre maintenant?... Il a donc bien positivement perdu la tête? Par où a-t-il passé?... Qu'on le cherche dans toutes les directions! Mais que faire, mon Dieu, que faire?

A cette question de notre avocat, je ne trouvais pas de réponse. Les domestiques partirent de tous côtés. Aucune nouvelle de leur maître ni de Soames. Neuf heures sonnaient cependant. Électeurs jaunes et bannières jaunes, rubans jaunes, jaunes agens, orchestre jaune, étaient à leur poste. Du candidat jaune, pas l'ombre. Je suis certain que pendant cette fatale demi-heure Beauclerc perdit de son poids autant qu'un jockey se préparant au Derby par un jeûne ascétique. — Il faut pourtant se rendre là-bas... Peut-être nous y a-t-il devancés... Sinon, nous le représenterons comme très malade, me dit-il enfin, se remettant de son mieux.

Et nous partîmes à cheval pour Cantitborough, salués sur tous les chemins par les cris enthousiastes des paysans qui se précipitaient hors de leurs cottages pour nous voir passer. Là nous trouvâmes, en tête du cortége, entouré de son père et de vingt autres personnes titrées, le petit Verdant, dont le refus de Cora semblait avoir encore accru la timidité naturelle. Il ressemblait à un imbécile comme deux gouttes d'eau. Le Hoop Smith s'y trouvait aussi, plus affable, plus souriant que jamais, à la tête de ses partisans, et Salter, jaune et bouffi, maugréait après les siens pour régler leur allure à sa fantaisie; mais Fitz, — le beau, l'audacieux Fitz, celui que les femmes aimaient à voir et que le populaire applaudissait de si grand cœur, — où se cachait-il? Où était ce radical hardi qui, même dans la cité bleue par excellence, avait su gagner la faveur publique? Aussi les *tories*, ne voyant pas apparaître Rumpunch et son cavalier, manifestèrent une joie triomphante, tandis que les membres du comité de Fitz restaient frappés de surprise et de terreur, tandis que les femmes se morfondaient en doléances, tandis que la *mob* indignée s'épanchait en imprécations selon la coutume de toutes les *mobs* depuis le commencement du monde.

Beauclerc pourtant, — notre vaillant, notre infortuné Beauclerc, — dévoré d'angoisses intimes et dans la position d'un renard lancé par vingt meutes à la fois, montrait un sang-froid, une confiance

incomparables, et je ne pus que l'admirer lorsqu'il terrifia le maire par le récit pathétique de l'attaque d'un prétendu choléra qui était venu clouer Fitz sur un lit de tortures le matin même, à l'heure où nous allions nous mettre en route. Pour ajouter au pittoresque de son récit, il représentait le malade passant du bleu turquoise au bleu saphir, et sa bague montée en lapis-lazuli servait admirablement comme point de comparaison à ses effets d'éloquence. Il en appelait à la loyauté, à la générosité des électeurs en faveur du malheureux invalide subitement privé de ses chances, et les Bleus, se dispersant déjà par groupes, se parlaient tout bas dans un désarroi très manifeste. Oui, Beauclerc fut superbe en ce moment, et je ne saurais en disconvenir nonobstant l'énergique bourrade dont il récompensa ma maladresse quand il m'entendit raconter à un membre de notre comité que mon cousin s'était simplement rompu un tendon la veille au soir. Mes côtes se ressentent encore de ce violent coup de coude, mais je n'en déclare pas moins que dans cette circonstance il fut tout bonnement admirable.

Après une allocution du brasseur-maire, à qui certains de ses administrés n'épargnèrent pas les personnalités sarcastiques, le vieux Barnardiston se leva et fut salué de clameurs désobligeantes, provoquées par la rigueur dont il usait dans l'exercice de son autorité comme juge de paix; mais les Bleus couvrirent sa voix de clameurs enthousiastes quand il proposa comme le représentant le plus digne d'un bourg aussi bien famé le fils de la noble et généreuse maison de Cockadoodle, les bienfaiteurs, les patrons de Cantitborough. Après qu'un second orateur eut appuyé sa motion, deux autres bleus des plus foncés proposèrent l'obligeant, le remarquable Hoop Smith, de Hooping-Hall, Pottleshire, et deux autres ensuite vantèrent comme un *gentleman* éminemment doué de l'esprit civique, d'un cœur ouvert aux larges aspirations, d'une bienfaisance inépuisable, Curry Salter, signalé par ses services dans l'infanterie du Bengale. Deux libéraux se levèrent enfin, et au milieu d'un tumulte inoui jusqu'alors, — applaudissemens frénétiques et féroces exécrations, — ils offrirent aux suffrages de leurs concitoyens Randolph Fitzhardinge, *esq.*, de Hollywood et Evensdale, malheureusement frappé d'une subite indisposition au moment où il montait à cheval pour se présenter en personne à ses électeurs.

Beauclerc, parlant au nom de l'absent, obtint encore un grand succès oratoire. Les excuses du candidat furent présentées par lui de la façon la plus ingénieuse et avec force saillies qui mirent la foule en belle humeur. Il fit valoir les objections particulières à chacune des candidatures opposées avec une verve satirique de premier ordre; puis il exposa les opinions de mon cousin bien au-

trement que mon cousin n'aurait su les exposer lui-même, car Fitz, avec ses théories empruntées à Stuart Mill et Auguste Comte, effarouchait volontiers l'auditoire le plus sympatique. Bref, après une pathétique prosopopée où il conjurait les électeurs de ne pas laisser un misérable accident porter dommage à la grande cause libérale, un tonnerre d'applaudissemens, un véritable élan d'enthousiasme le paya de ses peines. Mains gantées de chevreau, de soie, de laine, — et surtout celles qui manquaient de gants, — s'élevèrent de toutes parts, le *show of hands* déclarant candidats à une forte majorité lord Verdant et Randolph Fitzhardinge.

Animé par sa victoire, l'avocat, courant de groupe en groupe, colportait partout son ardeur électrique. Le vif-argent n'est pas plus prompt, une veuve en quête de mari n'est pas plus insinuante, un bouchon de vin de Champagne est moins impétueux que Beauclerc ne se montra toute la soirée, haranguant ceux-ci, argumentant avec ceux-là, ranimant les convertis, convertissant les réfractaires, ici pour la reine, là-bas contre le pape, d'accord avec un chacun, évitant de blesser âme qui vive, et rassurant tout le monde sur l'état de ce pauvre Fitz que des messagers tour à tour survenus représentaient comme en voie de prompt rétablissement.

Vers minuit, et lorsqu'il jugea que sa besogne était à peu près terminée, l'avocat allait prendre congé des électeurs qu'il avait retenus aux *Ten-Bells*, sous le charme de sa parole et de force pots de bière. Il avait déjà le pied dans l'étrier, et quatre ou cinq de nos principaux meneurs le chargeaient de transmettre leurs condoléances au malade, quand une main pesante s'abattit sur mon épaule en même temps qu'une voix sourde et tragique m'interpellait en ces termes peu choisis : — Vous êtes, monsieur, un menteur et un misérable !

— Pardon, monsieur, je n'entends ni ne parle le langage des halles, répondis-je, le premier saisissement passé. Osez-vous bien?...

— Osez-vous bien, vous-même, interrompit le vieux Barnardiston, vous présenter dans une assemblée de braves gens, sincères et craignant Dieu, avec le mensonge sur les lèvres et un vol sur la conscience ?

— Un instant, digne vieillard, s'écria Beauclerc, qui n'entendait pas me laisser accabler... Ces imputations directes tombent sous le coup de la loi... Prenez-garde à un procès en calomnie !

— Taisez-vous, monsieur! répliqua Barnardiston, dont la colère empourprait les joues... Oui, braves gens, continua-t-il se tournant vers le groupe effaré qui se serrait autour de nous, l'honorable candidat que ces deux individus patronnent, ce libéral au cœur noble,

à l'intelligence élevée, savez-vous bien pourquoi il s'est dérobé à une lutte où d'ailleurs il se savait battu d'avance?... Savez-vous pourquoi son complaisant agent et son innocent cousin sont venus vous rebattre les oreilles d'un prétendu choléra qui l'aurait saisi ce matin même?... Non, sans doute : eh bien! je vais vous le dire. Toute cette indigne comédie n'avait qu'un but, celui de dissimuler le mariage qu'il a contracté aujourd'hui même avec la fille d'un homme qui le méprise...

— Marié!... vous dites qu'il est marié? s'écria Beauclerc, décontenancé peut-être pour la première fois de sa vie.

— Faites donc semblant de l'ignorer, répondit le vieux *tory* avec une ironie concentrée.

— Ah! si je l'avais su!... Mais après ce premier élan de rancune Beauclerc prit sur-le-champ un tout autre ton... — Vous dites donc que mon ami Fitzhardinge est devenu le mari de miss Barnardiston? Eh bien! monsieur (bâillant avec une admirable insolence), laissez-moi vous en faire compliment. Vous devez être aux anges... Un pareil hymen comble sans doute et passe peut-être vos espérances...

Barnardiston n'essaya pas de répondre directement. Interpellant l'auditoire qui grossissait à vue d'œil : — Gens de Cantitborough, s'écria-t-il, nous sommes divisés d'opinions; mais vous me connaissez de longue date, et vous écouterez mes griefs... Vous n'avez pas dû voir sans surprise M. Fitzhardinge, connu seulement par les désordres de sa jeunesse, venir solliciter de vous un mandat parlementaire. Une jeune fille se rencontre alors sur sa route, fiancée à un homme que vous aimez, que vous vénérez tous, à qui vous payez un tribut d'estime...

— Compliqué de gratifications à l'avenant, interrompit Beauclerc, qu'impatientaient ces périodes gonflées de vent, et qui les crevait volontiers à coups d'épingle.

— Il s'était laissé prendre aux charmes de cette enfant...

— Ou de sa dot, reprit en demi-sourdine l'implacable avocat.

— Elle s'était engagée à lui...

— Sans savoir ce qu'elle faisait.

— Eh bien! abusant de la jeunesse, de la crédulité naturelle au jeune âge, ce séducteur consommé...

— Bien jeune lui-même, hélas!

— Profite de l'occasion, abuse ce cœur sans défense, lui fait rompre des engagemens sacrés, lui persuade d'en contracter un nouveau, et, comme je refusais mon consentement, connaissant trop bien M. Fitzhardinge pour lui confier le bonheur de ma fille...

— Ou lui préférant lord Verdant, qui se présentait aussi.

— Que fait ce misérable? Il pousse mon enfant à se révolter contre l'autorité paternelle, il introduit la rébellion au foyer de mes ancêtres...

— Style poétique... Citez donc *le Roi Lear!*... Cela ferait bien et vous épargnerait des frais d'éloquence.

— Il la pousse à quitter un asile...

— Dont vous la chassiez.

— A résider chez des gens qui ne m'offrent aucune garantie...

— Levison?... Pourquoi lui avez-vous si volontiers donné votre nièce?

— Je m'étais nettement opposé à cette union, et ma fille ne sera majeure que dans deux ans. C'est alors que ce corrupteur, usant d'un abominable stratagème, choisit, pour en venir à ses fins, le jour même de notre élection. Il savait, l'infâme! que des soins importans me retiendraient ici, et que, me croyant certain de l'y trouver, je ne m'inquiéterais aucunement de ses faits et gestes... C'est donc cette journée qu'il choisit pour épouser secrètement à l'église d'Elm-Court, sur les dix heures du matin, sans autres témoins que les Levison, cette aveugle et faible créature!.. Et voilà le piége où nous sommes tombés, vous et moi; voilà quel abus on a fait des plus saintes choses! Hésiteriez-vous par hasard à punir cet homme qui nous a dupés? Permettrez-vous à ce téméraire violateur de toutes les lois d'aller représenter au sein du sénat, cette libre cité, loyale dans ses principes et dans sa foi protestante?...

— A mon tour, s'écria Beauclerc, qui grillait de riposter, laissez-moi, messieurs, vous montrer l'affaire sous son vrai jour...

— Écouterez-vous l'organe d'un mécréant? poursuivit Barnardiston, bien décidé à couvrir la voix de son antagoniste.

— Je vous donne ma parole d'honneur...

— Quelle valeur a ce mot dans une pareille bouche?

— Vous m'écouterez...

— Vous ne le croirez point.

Peu à peu, le bruit de cet âpre débat avait ramené dans la cour des *Ten-Bells* une foule d'électeurs déjà dispersés. Jaunes et Bleus recommençaient à s'invectiver, à se menacer de plus belle. Vainement Beauclerc, impassible, cherchait à dominer le tumulte. Aux injures succédèrent les voies de fait, et quelques projectiles, saisis au hasard dans les ténèbres, commençaient à passer autour de nos têtes. Les *policemen* jouaient du *truncheon* à l'aveuglette, distribuant leurs horions avec une remarquable impartialité; les femmes criaient, les vitres tombaient en miettes. Il fallut céder à l'orage, et, piquant des deux en même temps, nous eûmes bientôt franchi les limites de Cantitborough; mais ce ne fut pas sans avoir couché

par terre, au bas mot, deux ou trois cents ivrognes, après quoi nous galopâmes en silence jusqu'à Hollywood.

V.

Beauclerc n'était pas seulement furieux; un profond désespoir s'emparait de cette âme vaillante. — Fini! abîmé! perdu! répétait-il, la tête dans ses deux mains. A quoi bon laisser son nom sur la liste du *poll?*... Mais aussi quelle absurdité, quelle folie!... Se mettre à dos tout le pays, compromettre son avenir politique, et pourquoi, je vous le demande? pour une petite coquette qu'il enverra Dieu sait où avant que l'année soit révolue... Et songer à ces quatre mille cinq cents livres, quinze shillings et huit pence jetés littéralement par la fenêtre!... Et dire que j'ai entassé mensonges sur mensonges, que j'ai risqué ma réputation de bonne foi sans réussir, mon ami, sans réussir!... Voilà ce qui est poignant.

Ici, se levant brusquement, Beauclerc frappa la table de son poing fermé; bouteilles et verres sursautèrent comme effrayés de tant de violence. — Par Jupiter! s'écriait-il en même temps, je jure que jamais plus je n'adresserai la parole à ce fou que vous avez pour cousin, jamais non plus à sa femme, que Dieu confonde!... non, jamais! et je le jure encore!

Mais bah! dès le lendemain, Beauclerc, entraîné par son instinct, courait à Cantitborough, où je le suivis. Je ne dirai pas que nous reçûmes autour du *polling booth* un accueil très favorable. L'avocat, que les malédictions n'effrayaient guère et qui opposait un front d'airain aux railleries de la *mob*, voulut en vain rallier autour de lui quelques débris de sa faction mise en déroute, en vain il essaya de reconstituer le comité dissous la veille au soir; il ne trouva personne qui voulût le suivre aux Thermopyles. La nouvelle du mariage de Fitz lui avait enlevé presque tous ses appuis féminins. Les dames étaient exaspérées contre Cora, qui s'appropriait ainsi le seul joli garçon dont Cantitborough, depuis tantôt dix ans, eût eu à s'enorgueillir. Elles avaient fait promettre à leurs pères, à leurs maris, à leurs fils, de venger la bonne cause et le ministre favori en refusant de voter pour le pervers séducteur de miss Barnardiston. Grâce à elles, lord Verdant et le Hoop Smith virent leur étoile prendre l'ascendant, et lorsque l'horloge de la tour sonna quatre heures, lorsque le *poll* fut déclaré clos, les votes recueillis donnaient le résultat suivant :

Verdant.	550
Le Hoop Smith.	310
Salter.	200
Fitzhardinge.	6

L'affiche du scrutin provoqua immédiatement un grand tumulte et des acclamations très diverses. Inutile de dire que les bannières bleues flottaient au vent, que l'orchestre bleu, ivre d'enthousiasme et de *stout*, détonnait merveilleusement, que les députés bleus, s'inclinant jusqu'à terre, rendaient grâce à la noble, intelligente et généreuse communauté dont ils allaient être l'expression vivante. Nous n'ajouterons pas non plus, cela va de soi, que les Bleus, forts de leur nombre et de leur victoire, couvrirent d'outrages leurs ennemis vaincus, et que les Jaunes, évidemment en minorité, mais pleins de courage, rendirent avec usure les gros mots qui leur étaient adressés. Plus d'une bannière bleue chavira dans les ruisseaux, plus d'une tête bleue s'affaissa sous un poing jaune, et plus d'un héros jaune se vit en revanche culbuté par des bottes bleues. Ce qui restait de carreaux jusqu'alors intacts dégringolait à grand bruit, et le désordre prenait des proportions inquiétantes, lorsqu'on vit, sur la place du Marché, pointer un cheval tigré d'écume. C'était Rumpunch, et sur Rumpunch, qu'il éperonnait encore machinalement, maître Fitz, la cause et le sujet de tout ce tapage, plus tranquille, plus à son aise, plus souriant que jamais.

Sa présence ne fit tout d'abord qu'exaspérer la situation. Les hurlemens de la foule prirent un caractère plus farouche, les rixes éclatèrent sur plus de points, les œufs, la boue, les bâtons traversèrent l'air de tous côtés; mais Rumpunch demeurait ferme comme un roc sous le mors qu'une main robuste lui imposait, et Fitz, au milieu du déchaînement public, se tenait également ferme comme un roc sur son coursier immobile. Au bout du compte, rien ne plaît à la foule et ne se fait respecter d'elle comme cette vertu qu'on appelle *pluck*. C'est même la seule que certaines gens apprécient et révèrent. Les cris stupides s'apaisèrent un moment, et les projectiles immondes cessèrent de pleuvoir. Fitz aussitôt saisit l'occasion qui s'offrait. — Écoutez-moi, braves gens, seulement une minute!

Le silence régnant, il continua : — J'apprends que mon élection est à vau-l'eau. J'en suis fâché, sans doute; mais je ne pouvais espérer un meilleur résultat. Maintenant, si j'ai préféré une autre élection à celle-ci, je ne pense pas que les votans de Cantitborough, — si renommés pour leur galanterie chevaleresque, — puissent me blâmer de ce choix...

Un immense *bravo* accueillit cette plaisanterie, qui arracha un sourire aux plus enragés; l'orateur reprit : — Je ne puis rien changer à votre décision actuelle, mais je tâcherai d'arriver à mieux quand une autre fois je viendrai solliciter de nouveau l'honneur de vous représenter à la chambre. Bien que n'ayant aucun droit à vos faveurs, je vous demanderai cependant, et dès aujourd'hui, deux

choses : la première est de regarder mon cousin et mon agent, ici présens, comme n'ayant en rien connu la cause qui me retenait loin des *hustings*, et par conséquent comme n'ayant jamais songé à vous la dissimuler par une assertion mensongère; la seconde, c'est de ne pas souffrir qu'il y ait encore discorde et lutte à propos de moi. Sachons nous entendre jusque dans nos divisions. Que les vainqueurs rentrent chez eux sans insulter les vaincus, et les vaincus sans contester aux vainqueurs un succès après tout légitime. Séparons-nous, libres de toute rancune, et que mes amis se rendent aux *Ten-Bells*, où ils pourront, si tel est leur bon plaisir, boire trois fois trois coups à la santé de la mariée...

Étrange harangue électorale, et certes harangue sans précédent; mais elle n'en réussit pas moins dans cette bonne vieille cité, comme engourdie par le culte des traditions. Grâce à la nouveauté, à l'inattendu de son petit *speech*, mon cousin se vit tout à coup plus applaudi, plus assourdi de hurrahs et de vivat que les deux candidats élus à son détriment. Les *gentlemen*, pour la plupart, riaient et haussaient les épaules; mais le bon peuple, frappé par tout ce qui est énergie, aplomb, bonne grâce virile, — sans parler du crédit qui lui était ouvert aux *Ten-Bells*, — persistait dans ses acclamations enthousiastes, et aurait fait recommencer le *poll*, si pareille illégalité lui eût été permise.

Beauclerc était, malgré lui, frappé de ce résultat. Tandis qu'il prenait en marronnant la route de la taverne : — Voilà, me disait-il, un gaillard qui aurait dû naître au moyen âge. Une pauvre tête s'il en fut,... mais on ne sait comment s'arranger pour lui en vouloir.

— Eh bien! camarade, aurai-je mon pardon? lui demanda Fitz, entrant vingt minutes plus tard dans le cabinet où nous nous étions réfugiés.

— Ah! oui, parlons-en! répliqua Beauclerc, dont l'accent grognon et le regard affectueux avaient quelque peine à se mettre d'accord. Un joli monsieur, et qui s'inquiète bien s'il compromet ses amis!... sans compter les quatre mille cinq cents livres...

— Eh! laissez-moi donc tranquille avec vos comptes d'épicier? interrompit Fitz, riant de plus belle. Avais-je le choix du jour? En toute autre circonstance, le vieux Barnardiston aurait flairé la cérémonie et serait venu y mettre opposition... Pour ce qui est d'attendre paisiblement la majorité de sa fille, je ne pense pas que vous me l'eussiez proposé... Vous verrez d'ailleurs si ce minois-là ne vaut pas celui de n'importe quel *speaker* (1)...

(1) On désigne sous ce nom d'*orateur* le président de la chambre des communes, qui est aussi son *porte-paroles* officiel.

— Je verrai, je verrai. C'est ce qui reste à savoir.

— Vous le verrez, mon brave, mais pas aujourd'hui par exemple... Nous n'avons pas encore ouvert nos salons... Cora est à Sandslope, vous savez, ce petit village au bord de la mer? Je l'y ai conduite hier, et je vais y retourner au grand galop, pour qu'elle ne me croie pas mangé par les Bleus et les Jaunes de commun accord. Quant à vous, Beauclerc, ne vous désolez point. Nous aurons ici même notre revanche électorale, et cette fois vous me verrez à l'état de candidat sérieux.

— N'importe! vous ne m'empêcherez pas de trouver votre femme un peu chère... Quatre mille...

— Cinq cent livres, quinze shillings, huit deniers... C'est entendu... Mais je vous assure qu'elle les vaut.

Il le croyait alors; il le croit encore, ce cher cousin. Le fait est que lorsque nous fûmes admis à voir mistress Fitzhardinge, quelques semaines après l'élection, elle trouva moyen, par son gracieux repentir, d'apaiser le farouche avocat, à qui elle promit de ne déranger Fitz en aucune manière quand il viendrait, une autre fois, briguer le suffrage des Cantitburghers. Beauclerc avait justement appris qu'une pétition se signait contre l'élection de Hoop Smith, ce qui ouvrait à ses espérances un vaste et prochain horizon. Le bruit courait aussi que le vieux Barnardiston commençait à regretter d'avoir trop cavalièrement apprécié un mariage qui plaçait sa fille en si bon rang.

Caroline épousa bientôt Whitechurch. On prétend que dans l'intimité du ménage ils se querellent nuit et jour; mais ils savent garder les dehors, et distribuent en commun, avec toutes les apparences de la plus parfaite harmonie, de fort grosses brochures et d'imperceptibles globules à leurs paroissiens doublement infortunés.

Beauclerc vient d'obtenir, par le crédit de Fitz, une place de *recorder* qui comble son ambition. Quant à Fitz lui-même, la dernière lettre que j'aie de lui me le signale partant pour la côte d'Asie, dans un yacht de plaisance, en compagnie de trois ou quatre « bons camarades. » Cora, dit-il, est gaie comme un rayon de soleil, et, d'accord avec lui sur ce point, trouve les bosquets des îles ioniennes infiniment plus parfumés que les rives de la Tamise au pied des murailles de Saint-Stephen.

E.-D. Forgues.

LES

OFFICIERS POLITIQUES

DE

LA COMPAGNIE DES INDES

Lives of Indian officers, by John W. Kaye, 2 vol. London 1867.

Lorsqu'on étudie les colonies de notre époque et que l'on cherche à évaluer la force d'expansion des peuples modernes, l'attention se porte tout d'abord sur le colossal empire que les Anglais ont créé dans l'Inde. Nulle part le triomphe de notre civilisation n'a été si complet; nulle part la supériorité des mœurs européennes et de l'état social européen ne s'est affirmée avec tant d'éclat. Annexer vingt royaumes indigènes l'un après l'autre et pour ainsi dire l'un par l'autre, modifier les mœurs cruelles et l'étroit esprit de caste du brahmanisme, assoupir l'influence belliqueuse du mahométisme, établir un gouvernement pacifique et centralisé sur les débris de monarchies que huit siècles de luttes intestines avaient épuisées, régir 180 millions d'Asiatiques avec une poignée de soldats étrangers, voilà le spectacle que nous offre l'histoire contemporaine de l'Inde, et une telle œuvre a été accomplie en moins d'un demi-siècle. Certes il convient d'attribuer les progrès de la domination anglaise à un esprit national qui, patent ou occulte, présidait à toutes ces conquêtes et aux négociations dont elles étaient précédées. A côté des tendances pacifiques de la compagnie des Indes, association de marchands pour qui la guerre n'avait aucun attrait,

il n'est pas difficile de discerner l'impulsion toute-puissante que le parlement britannique et la couronne savaient donner au gouvernement de cette colonie lointaine. Dans l'accroissement lent et continu de l'empire indien depuis lord Clive jusqu'à l'insurrection de 1857, il faut faire une large part aux institutions de la Grande-Bretagne; mais la politique d'envahissement, inspirée de loin par les hommes d'état de la métropole, dirigée à Calcutta par les gouverneurs-généraux, n'a si bien réussi que parce qu'elle a été secondée par de merveilleux instrumens, par les serviteurs civils ou militaires de la compagnie, hommes pleins d'énergie, de savoir et de persévérance, ambitieux comme doivent l'être des gens qui vont à quatre mille lieues de leur patrie pour y faire fortune. Ces hommes voyaient croître leur propre importance à mesure que la compagnie étendait son cercle d'action et élargissait ses domaines; il était donc de leur intérêt immédiat de favoriser les conquêtes et les annexions. Familiarisés par un long séjour avec les mœurs et les institutions des indigènes sans être devenus étrangers au courant d'idées de leur terre natale, ils se justifiaient eux-mêmes de leurs visées ambitieuses en disant qu'ils voulaient substituer un pouvoir honnête et juste aux royautés corrompues dont les peuples de cette partie de l'Asie étaient affligés. Ils étaient d'ailleurs le trait d'union obligé entre les états natifs et les gouverneurs-généraux. Ceux-ci, choisis parmi les membres influens du parlement anglais, joignaient le plus souvent à l'éclat de brillans services antérieurs l'ascendant d'une haute position personnelle; mais, n'ayant suivi que de loin les affaires de l'Inde, ils ne pouvaient, dès leur arrivée à Calcutta, répudier les serviteurs de la compagnie, qui représentaient la tradition et l'expérience acquise. On a nommé Anglo-Indiens ces militaires, ces magistrats, ces résidens, qui s'expatriaient dès l'adolescence et revenaient après une longue carrière jouir dans leur pays du repos qu'ils avaient bien gagné. Peu d'entre eux ont acquis une réputation à la hauteur du rôle qu'ils avaient rempli en Orient; l'Inde est si loin, si peu connue! Ils ont été mêlés cependant à des événemens d'une telle importance que l'histoire de leur vie est parfois pleine d'intérêt. Nous voudrions faire connaître quelques-uns des Anglo-Indiens les plus remarquables d'après les biographies que M. Kaye vient de leur consacrer. En réduisant à de courtes esquisses les portraits que cet écrivain a développés avec complaisance, nous aurons sans doute à nous tenir en garde contre un sentiment trop vif d'admiration. Le biographe est flatteur par nature; mais, si l'on veut bien accorder que l'histoire s'occupe trop parfois des hommes que le hasard de la naissance met au premier rang, on conviendra qu'il n'est pas bien cou-

pable de rehausser un peu le mérite de ceux qui ne doivent la seconde place qu'à leurs œuvres et à leurs talens.

I.

Sir John Malcolm sera dans cette galerie le représentant des premiers temps de la conquête. Il était d'origine bien modeste. Dans le comté de Dumfries, en Écosse, vivait au siècle dernier un fermier qui eut quatre fils. L'aîné fut admis dans le service civil de la compagnie des Indes; le second reçut une commission dans les équipages de la flotte; le troisième s'engagea dans la marine royale et y devint l'amiral sir Pulteny Malcolm; le quatrième enfin, celui dont nous allons raconter l'histoire, obtint un grade dans l'armée de la compagnie grâce à la protection d'un oncle qui avait quelque intérêt dans la « maison. » Au mois d'avril 1783, il arrivait à Madras, n'ayant pas encore tout à fait quatorze ans. Son éducation avait été un peu négligée; mais il était plein d'ardeur et d'intelligence, de vaillance et de santé. Une ferme application au travail devait combler plus tard les lacunes d'instruction des premières années.

Au moment où le jeune officier mettait le pied en Asie pour la première fois, l'Inde était en proie à la guerre. Les Français et les Anglais se disputaient la possession du Deccan, et le rajah de Mysore, le fameux Tippou-Sahib, se défendait avec vigueur contre les empiétemens de la puissante compagnie anglaise. John Malcolm n'était pas d'âge à prendre une part active aux opérations militaires. C'était un principe de l'honorable compagnie des Indes de ne recruter le personnel de son armée et de son administration civile qu'avec de très jeunes gens, parce qu'elle pensait avec raison que des adolescens s'acclimateraient plus vite aux chaleurs redoutables du climat tropical, et montreraient plus d'aptitude à s'assimiler les mœurs et le langage des populations indigènes; mais par compensation elle avait aussi la prudence de ne pas soumettre ces recrues imberbes au rude régime des camps dès leur arrivée en Asie. Après quelques années de vie de garnison, pendant lesquelles il s'abandonnait un peu trop, dit-on, aux plaisirs de son âge, Malcolm eut enfin l'occasion de faire ses premières armes. C'était contre Tippou-Sahib, qui tenait tête encore à la politique absorbante de l'Angleterre. Malcolm avait alors vingt et un ans; il était grand, vigoureux, en pleine possession de ses facultés, d'une remarquable pétulance et d'un caractère ouvert et généreux qui lui valait de nombreuses sympathies. La guerre lui plaisait, les

fatigues de la campagne ne l'en dégoûtèrent pas; mais, témoin attentif des événemens qui s'agitaient dans une sphère plus haute, il conçut le désir d'être soustrait aux devoirs monotones de la vie de régiment et de prendre place au nombre des officiers politiques de la compagnie. Ce titre d'officiers politiques s'appliquait, comme on sait, aux diplomates dans la phraséologie anglo-indienne. Il vaut la peine de faire observer que la diplomatie est en Orient une besogne plus rude qu'en Europe. Elle expose un homme à tous les dangers de la vie militaire sans le couvrir des mêmes protections. Elle le met seul et sans appui en présence de peuples barbares qui ne se soucient guère des subtilités de notre droit des gens. En temps de paix, l'officier politique séjournait en qualité de résident auprès des princes natifs: il représentait la compagnie à leur cour, et le plus souvent s'immisçait dans les détails les plus intimes du gouvernement indigène. C'était alors plutôt un administrateur qu'un diplomate. En temps de guerre, il suivait l'armée, conduisait les négociations, levait les réquisitions en pays conquis, et contrôlait dans une certaine mesure les opérations militaires. Les fonctions de ce genre étaient faites pour tenter les ambitieux, d'autant plus que l'ancienneté était la règle rigoureuse d'avancement dans les cadres de la compagnie, et que les officiers ne pouvaient se soustraire, quels que fussent leurs mérites et l'éclat de leurs services, aux ennuis d'un long séjour dans les grades inférieurs. Les emplois diplomatiques faisaient avancer vite au contraire, pourvu que l'on eût la chance d'échapper aux accidens du métier et aux fâcheuses conséquences d'une vie perpétuellement active sous un climat brûlant. La première condition pour être admis dans le département politique était la connaissance des langues indigènes. Malcolm apprit le persan en même temps qu'il étudiait les anciennes histoires de l'Inde et les origines de la puissance anglaise dans ce pays. Peu de temps après, ces studieux efforts eurent leur récompense: il obtint un de ces emplois qu'il sollicitait avec ardeur. Il comptait déjà neuf années de présence sous les drapeaux de la compagnie, tantôt dans des régimens européens, tantôt dans des corps indigènes, sans avoir jamais pris une semaine de congé. En 1792, au siége de Seringapatam, lord Cornwallis, alors gouverneur-général de l'Inde, le désigna comme interprète persan du contingent fourni par le Nizam, en lui disant que personne n'était plus capable de remplir cet office. Le début était modeste; ce n'était qu'un premier échelon où Malcolm devait avoir occasion de fournir la mesure de sa capacité. Par malheur, les effets du climat commençaient à se faire sentir sur lui, sa santé déclinait. Les médecins lui conseillèrent de retourner pour quelque temps dans son pays natal. Cédant aux in-

stances de ses amis, il se résigna, non sans regrets, à s'embarquer pour l'Angleterre.

Lorsque Malcolm revint à Madras à l'expiration du congé qu'il venait de prendre, ce fut en qualité d'aide-de-camp du commandant militaire de la présidence. Ces fonctions d'état-major, quoiqu'elles le fissent sortir de la route vulgaire à laquelle il semblait destiné au début, n'étaient pas de nature à le satisfaire. Le service politique était plus que jamais l'objet de ses désirs. Il y rentra d'une façon inespérée. En 1798, lord Wellesley, qui venait d'être nommé gouverneur-général de l'Inde, touchait à Madras en se rendant au siége de son gouvernement. Le jeune aide-de-camp lui plut, et, après s'être assuré qu'il connaissait bien les affaires du Deccan, il ne tarda pas à le nommer adjoint au résident près la cour du Nizam, à Hyderabad. On sait quel rôle jouèrent plus tard les résidens de la compagnie chez les souverains indigènes; tuteurs officieux des monarques dont les Anglais s'efforçaient de régénérer le pouvoir avant d'en hériter, ils accaparaient tout ou partie de la puissance royale, et ne laissaient au véritable souverain que les insignes de la royauté. Au temps dont nous parlons ici, les résidens n'étaient pas encore des maires du palais; ils étaient restés diplomates, et leur tâche était d'autant plus délicate qu'ils se trouvaient face à face avec d'autres influences européennes. Les Français étaient en bonne position à Hyderabad; plusieurs de nos compatriotes avaient discipliné et commandaient les troupes du Nizam. Ils avaient créé des manufactures d'armes, des fonderies de canons; les soldats portaient la cocarde tricolore et le bonnet phrygien, de même que vingt ans plus tard les cipayes du royaume de Lahore arborèrent les aigles et les couleurs de l'empire. A la veille d'entreprendre une campagne décisive contre le redoutable sultan de Mysore, lord Wellesley ne voyait pas sans inquiétude les Français dominer dans la principale cité du Deccan. Il résolut donc d'en expulser d'abord ces ennemis de son pays, et il n'y réussit que trop bien. Les cipayes disciplinés à l'européenne furent licenciés; les officiers qui les avaient instruits furent expulsés. Malcolm prit part aux négociations occultes qui précédèrent ce coup d'état. Dès son entrée dans la vie, il manifestait ces tristes sentimens de haine contre la France que partagèrent à l'aveugle tant de ses contemporains.

Lord Wellesley allait inaugurer dans l'Inde cette politique de conquête et d'agrandissement que ses successeurs s'entendirent si bien à continuer. Les Français une fois écartés, les états indigènes restaient seuls en présence de l'Angleterre. Le trésor de la compagnie était vide, il est vrai, et la corporation de marchands qui avait

la prétention de diriger de Londres le gouvernement de Calcutta ne se laissait pas volontiers entraîner à des guerres au bout desquelles il n'y avait en perspective qu'une perte d'hommes et d'argent. Le fougueux gouverneur-général n'était pas homme à s'arrêter devant ces obstacles. Une souscription publique, à laquelle Européens et natifs prirent également part, fournit les fonds nécessaires pour entrer en campagne, et bientôt une armée considérable, sous les ordres du général Harris, se mit en marche contre Tippou-Sahib. Le plan des opérations était d'envahir l'état de Mysore et d'enlever de vive force Seringapatam, capitale du sultan. Les troupes du Nizam appuyaient l'armée anglaise, Malcolm les accompagnait comme agent politique; en réalité, il en avait presque le commandement militaire. A ses côtés marchaient aussi les cipayes de la compagnie. Cependant toutes ces troupes indigènes n'inspiraient qu'une médiocre confiance; aussi avait-on pris le parti de leur adjoindre un régiment européen. Le colonel de ce régiment était le frère du gouverneur-général, Arthur Wellesley, qui devint célèbre plus tard sous le nom de duc de Wellington. Une étroite amitié s'établit durant cette campagne entre Malcolm et le jeune colonel, amitié que l'éloignement et la brillante carrière de ce dernier n'interrompirent jamais.

La guerre fut courte et heureuse. Après une marche pénible de quatre ou cinq semaines, l'armée anglaise culbutait à Malvilly les troupes du rajah, qui avaient eu l'audace de l'attaquer en rase campagne, et arrivait devant Seringapatam. Elle avait perdu quantité de bêtes de somme; les attelages avaient fait défaut. Toutefois l'artillerie, encore nombreuse et bien pourvue, n'eut pas de peine à faire brèche dans la vieille citadelle de Tippou-Sahib. Le 4 mai 1799, la ville fut emportée d'assaut; le sultan périt dans la mêlée. Le royaume de Mysore, enjeu de cette guerre, était entre les mains des Anglais. Ce jour-là, la puissance musulmane qui limitait depuis trente ans les progrès de la compagnie s'écroula tout entière. On n'aurait point osé dans ce temps annexer des royaumes comme on le fit un demi-siècle après. Lord Wellesley se contenta d'adjoindre aux domaines de la compagnie une province de l'état de Mysore. Il en distribua des portions à ses alliés du moment, le Nizam et les princes mahrattes, que l'on devait dépouiller un peu plus tard. Le reste fut érigé en un nouvel état pour un descendant des anciens rajahs du pays, un enfant incapable de porter ombrage à de puissans voisins.

Les événemens qui précédèrent ce grand fait d'armes et les conventions diplomatiques qui furent ensuite conclues pour en assurer les résultats avaient mis en lumière les aptitudes du capitaine Mal-

colm. Il était dès lors attaché, comme il l'avait ardemment ambitionné, au service politique. Lord Wesllesley lui offrit bientôt une mission très importante. L'Afghanistan s'était agité en faveur de Tippou-Sahib, et contrecarrait d'un autre côté les projets du gouverneur-général sur le royaume d'Oude. Par-delà cette contrée montagneuse et peu connue, la Perse était un sujet de préoccupations incessantes. Le gouvernement de Calcutta, tardivement informé de ce qui se passait en Europe, avait lieu de craindre que l'expédition de Napoléon en Égypte ne fût la première étape d'une campagne contre l'Inde. Les Anglais redoutaient que les sultans barbares de l'Asie occidentale ne fussent disposés, le cas échéant, à favoriser les conquêtes des Français. Malcolm reçut l'ordre de se rendre en Perse afin de proposer au shah une alliance défensive, et, ce que les Anglais n'oublient jamais, de ranimer le commerce entre les ports de l'Inde et ceux du Golfe-Persique. Cette mission fut couronnée de succès; le jeune ambassadeur réussit en ces négociations délicates, tant par l'habileté diplomatique dont il fit preuve que par les riches présens dont il sut combler à propos les ministres de la cour persane.

Il serait long de suivre l'officier politique dans toutes les pérégrinations que les circonstances lui imposaient. L'administration de lord Wellesley se signalait par le nombre et l'étendue de ses entreprises, et lord Wellesley n'avait pas d'auxiliaire plus ardent, de confident plus convaincu que John Malcolm. Quoiqu'il fût en titre résident du nouvel état de Mysore, à la création duquel il avait assisté, il n'y séjournait guère; le gouverneur-général faisait sans cesse appel à son expérience et à son activité pour des missions extraordinaires. La guerre contre les Mahrattes lui fournit une nouvelle occasion de suivre sur les champs de bataille son ami Arthur Wellesley. « Un agent politique, écrivait-il, n'est jamais si bien à sa place qu'à l'état-major d'une armée. » Toutefois sa santé s'altérait encore sous l'influence du climat et le poids de fatigues incessantes; il eut le chagrin d'être obligé de quitter le camp et de ne pouvoir assister au combat d'Assaye, première victoire du futur duc de Wellington. Cette absence fut de courte durée, car on le retrouve bientôt occupé à négocier des traités avec les princes vaincus. Des services si divers lui avaient valu une juste notoriété; aussi, lorsque son puissant protecteur quitta l'Inde, Malcolm occupait l'un des premiers rangs dans le corps diplomatique de la compagnie.

Après s'être séparé d'un gouverneur-général dont il adoptait avec chaleur les projets quelquefois téméraires, Malcolm faillit s'abandonner au découragement. Il ne se trouvait pas assez récompensé.

En vingt-quatre ans de présence dans l'Inde et malgré les hautes fonctions qu'il avait remplies avec talent, il n'avait que le grade de lieutenant-colonel dans l'armée. Aussi, de retour à son poste de Mysore, il ne songeait plus qu'à compléter le temps de service exigé pour obtenir la retraite et revenir ensuite en Europe. Des incidens imprévus vinrent changer le cours de ses idées. A peine était-il installé de nouveau à la résidence de Mysore, qu'il épousa la fille du colonel Campbell, officier de l'armée de Madras, et peu de temps après ce mariage il s'embarquait pour une nouvelle mission en Perse.

Au milieu des guerres du premier empire, le gouvernement britannique ne négligeait pas les affaires de ses possessions d'outre-mer, surtout lorsqu'elles touchaient au grand conflit européen. Rapprochés par la paix de Tilsitt, Napoléon et l'empereur Alexandre avaient parlé, entre autres plans de conquêtes, d'une vaste expédition par terre contre les domaines de la compagnie des Indes, et la Perse devait en être la base d'opérations. Ce projet fut-il jamais sérieusement discuté? On l'eût qualifié de chimérique, s'il n'eût été réalisé jadis par Alexandre le Grand. Cependant le général Gardanne était parti pour la Perse avec une mission confidentielle. Le cabinet anglais eut peur tout au moins des embarras que la France pouvait lui susciter de ce côté, et il résolut d'en contrecarrer par avance l'exécution en s'attachant la Perse par une alliance plus étroite. Dès que l'envoi d'une ambassade fut décidé, le futur duc de Wellington, dont les talens militaires étaient déjà prisés très haut en Angleterre, fit valoir avec instance les titres de son ami à être chargé de cette mission. « Le gouvernement veut envoyer une ambassade en Perse, écrivait-il de Londres à Malcolm; je vous ai recommandé comme le seul homme à qui cette mission convînt. » Recommandation inutile, car ce fut sir Harford Jones qui obtint cette ambassade. Sir Arthur Wellesley disait avec amertume dans une autre lettre : « Quant aux affaires de l'Inde, on m'en parle à peine. Si j'avais servi dans l'Amérique du Nord, on me consulterait peut-être sur ce qu'il convient de faire en Asie; mais en l'état actuel des choses je suis hors de question. » Sir Harford Jones, à qui la route directe de Saint-Pétersbourg était fermée par la guerre, ne pouvait se rendre dans l'Asie occidentale que par la voie très détournée du cap de Bonne-Espérance et du Golfe-Persique; son départ en fut retardé. En même temps lord Minto, agissant dans la plénitude des pouvoirs que les actes du parlement conféraient au gouverneur-général de l'Inde, jugeait opportun de son côté d'envoyer Malcolm en Perse avec des instructions qui avaient un caractère tout à la fois militaire et diplomatique. Il est à croire que lord

Minto outre-passait quelque peu cette fois la limite de ses attributions, car il n'ignorait pas que le gouvernement de la métropole avait donné la même mission à un autre personnage. Malcolm partit néanmoins avec une suite nombreuse d'attachés militaires et politiques. La France entretenait alors son ambassadeur à Téhéran sur un pied magnifique, et il fallait que le représentant de l'Angleterre fût aussi en mesure de se montrer avec un cortége imposant. Dès qu'il eut atteint le port de Bushir, Malcolm expédia l'un de ses officiers en avant pour obtenir l'autorisation de pénétrer dans l'intérieur du pays. Par malheur pour les intérêts qu'il venait défendre, les Français occupaient toutes les avenues de la cour persane; ils façonnaient l'armée du shah à la discipline européenne, et, soutenus par l'influence russe, ils jouissaient d'une suprématie absolue. Aussi les hommes d'état de Téhéran, par peur d'un conflit entre deux puissances dont ils connaissaient les profonds dissentimens, refusèrent d'admettre ce dernier venu, et lui répondirent, pour éviter un refus trop net, de s'entendre avec le gouverneur de la province de Fars. Furieux de sa déconvenue, Malcolm reprit la mer; il revint à Calcutta rendre compte de l'échec qu'il avait éprouvé et chercher de nouvelles instructions.

Lord Minto se dit qu'il était nécessaire de renvoyer l'ambassadeur de la compagnie dans le Golfe-Persique avec des forces suffisantes pour rappeler la cour persane aux égards que l'Angleterre se croyait dus. C'était à Bombay que cette petite expédition devait être organisée. Malcolm y revenait donc bientôt pour se livrer à ses préparatifs. Tous ces voyages ne pouvaient s'accomplir que par navires à voiles; les moussons contraires allongeaient outre mesure les traversées : de là bien des retards et des contre-temps. Il ne fallait pas moins d'un mois pour aller de Calcutta à Bombay. Sur ces entrefaites, sir Harford Jones était entré à son tour dans le Golfe-Persique. L'expédition fut un moment ajournée, car la compagnie ne pouvait faire la guerre à un monarque auprès duquel le roi d'Angleterre avait un ambassadeur; mais celui-ci n'eut pas à se louer non plus de l'accueil qu'il reçut dans les domaines du shah. Une intervention rigoureuse n'en était que plus nécessaire. Malcolm se mit enfin en route avec les troupes d'élite qu'il avait préparées pour cette entreprise. Dans les premiers mois de 1810, il s'établissait auprès de Bushir avec des forces respectables. Il obtint bientôt après la permission de se rendre à Téhéran, et y parut avec tout le faste que son orgueil britannique pouvait ambitionner. Les gros présens étaient en ce temps, paraît-il, le principal ressort de la politique auprès des cours orientales. L'ambassadeur anglais ne s'abstint pas de ce mode d'influence; mais au moins, s'il combla les

ministres persans, il eut la délicatesse de ne rien recevoir. De précieux bijoux lui avaient été offerts pour sa femme : « Sachez, répondit-il avec hauteur, qu'à l'époque où j'étais à Mysore les ministres de cet état m'auraient volontiers comblé de présens; au lieu d'accepter, je les engageai à faire une belle route dont ils avaient grand besoin et à la dédier à mistress Malcolm. Voilà les cadeaux qui me plaisent. »

Cette ambassade, dont Malcolm s'était tiré avec honneur, était à son avis la dernière mission qu'il devait remplir pour la compagnie des Indes. Peu de temps après son retour à Bombay, il revenait en Europe avec sa jeune famille dans l'intention presque arrêtée de renoncer aux fonctions publiques et de s'établir en Angleterre. Il était depuis vingt-huit ans dans l'Inde; il y avait acquis une fortune modeste, mais proportionnée à ses besoins; l'absence des distinctions qu'il croyait avoir méritées le dégoûtait du service. Toutefois il n'avait encore que quarante-trois ans; dans la force de l'âge, il avait quelque pressentiment que l'oisiveté ne le rendrait pas heureux et tranquille. Il convient de remarquer ici que la position des officiers de l'armée des Indes n'était pas très claire en Angleterre. D'un côté, les grands événemens qui s'accomplissaient en Europe jetaient un voile sur leurs services lointains, même les plus distingués, et de l'autre, quoiqu'ils fussent au fond les serviteurs indirects de l'état et les auxiliaires très actifs de la politique britannique, ils étaient considérés en fait comme les agens de la compagnie, c'est-à-dire d'une association de marchands. L'honorable compagnie des Indes s'était déjà sans contredit bien écartée du but primitif de son institution, qui devait se borner au commerce avec les nations asiatiques; elle était devenue souveraine, elle traitait avec les monarques, décidait de la paix et de la guerre. Ses officiers militaires et civils avaient cessé depuis longtemps de faire le commerce pour leur propre compte. De commis, ils étaient passés fonctionnaires. Toutefois on ne s'habituait pas encore à voir en eux autre chose que les hommes à gages d'une entreprise industrielle. Non-seulement des officiers qui avaient tenu de hauts emplois en Asie ne pouvaient entrer dans les cadres de l'armée anglaise, mais on les excluait même des grands commandemens dans l'Hindoustan. Malcolm avait été créé chevalier peu de mois après son retour; cette récompense honorifique, qui est dévolue à tous les genres de mérite, au général comme à l'alderman, au savant comme à l'homme de lettres, ne contribuait pas à rétablir entre les serviteurs de la couronne et les serviteurs de la compagnie la parité que ceux-ci réclamaient avec instance. Ce que Malcolm convoitait en ce moment, c'était de servir avec son grade de l'armée des Indes sous

les ordres du duc de Wellington, dont les succès en Espagne excitaient alors l'enthousiasme. L'heureux général ne put obtenir cette faveur pour son ami. « Entrez au parlement, répondait-il à Malcolm. Quoique je fusse lié d'amitié depuis longtemps avec les hommes qui sont au pouvoir et que l'opinion publique me fût déjà favorable lors de mon retour en Angleterre, je serais resté presque inconnu et je ne serais pas devenu ce que je suis, si je n'étais entré au parlement. Faites comme moi, si vous le pouvez, si vous désirez obtenir de hautes fonctions publiques. » Malcolm n'en fit rien et se contenta d'acquérir quelque réputation littéraire en publiant l'*Histoire de la Perse*, dont il n'avait cessé de s'occuper depuis son premier voyage en cette contrée; puis survinrent les événemens de 1814 et de 1815. Il vint à Paris comme curieux à la suite de Wellington, il visita la France, qu'il détestait tant, peut-être sans savoir lui-même pourquoi, et fut accueilli par les savans de notre pays avec la considération à laquelle avait droit un homme familier comme il l'était avec les études orientales. Le repos ne pouvait longtemps lui convenir. Déçu dans l'espérance qu'il avait conçue de trouver en Europe un emploi approprié à ses travaux précédens, inquiet de l'exiguïté de sa fortune, mû par un retour d'ambition, il prit bientôt la détermination de continuer sa carrière sur le terrain où il l'avait commencée. En 1817, après cinq ans d'inactivité, il repartit pour Madras; sa femme et ses enfans restaient en Angleterre.

Lord Moira, marquis de Hastings, qui était alors gouverneur-général, n'avait pas les talens et les prétentions avides de certains de ses prédécesseurs; mais c'était un bon général, et c'est pour ce motif qu'il avait été choisi. Les meilleurs élèves de lord Wellesley, encore imbus de l'esprit entreprenant de leur maître, occupaient les principaux emplois des trois présidences. La vice-royauté de lord Moira ne devait pas être une époque de calme. Au reste, les circonstances étaient graves. Au centre de la péninsule, les états mahrattes formaient une confédération turbulente en proie à l'anarchie, toujours prête à se soulever contre la domination anglaise. Sur les frontières de ces royaumes indigènes vivaient les Pindaries, troupes de cavaliers de fortune et de bandits armés qui menaçaient tour à tour les princes natifs et les territoires de la compagnie. La guerre n'eut d'abord d'autre but que l'extermination de ces corps francs; mais les états mahrattes s'en mêlèrent, et le conflit prit alors des proportions gigantesques. Le gouverneur-général, qui, par exception, cumulait avec ses pouvoirs civils le commandement supérieur des troupes, se mit à la tête des opérations militaires. Sir John Malcolm, qui connaissait mieux que personne la contrée où les

armées allaient se mouvoir, eut la direction des affaires politiques. Après quelques succès faciles contre les Pindaries, la guerre devint plus sérieuse; la bataille de Mehidpore, longtemps disputée, anéantit les forces des princes mahrattes. Malcolm y avait pris part comme général; après la victoire, il reçut mission de réorganiser le pays conquis, d'éliminer les souverains battus, d'installer de nouvelles dynasties. Tel prince dépossédé paraissait indigne de la couronne ou suspect d'opposition au gouvernement anglais; il était exilé avec une grosse pension et remplacé par le rejeton d'une ancienne famille. Tel autre n'était dépouillé que d'une partie de ses domaines. Toutefois il est juste de dire que le négociateur apportait dans ces délicates fonctions, qui furent peut-être l'œuvre capitale de sa vie, une modération extrême. Il ne partageait pas le profond dédain qu'il fut à la mode par la suite de manifester pour les gouvernemens indigènes; il aimait mieux les conserver, fussent-ils médiocres, que de les renverser tout à fait et d'affronter les périls d'un bouleversement complet. Il avait coutume de dire que « l'on ne sait pas assez combien le Temps est une personne respectable, et que l'on ne fait rien de bon sans son concours : » sage principe dont les administrateurs de toutes les époques devraient être pénétrés.

Ces fonctions importantes occupèrent Malcolm pendant deux ou trois années, après lesquelles il se crut des titres au gouvernement d'une présidence. Justement le gouvernement de Bombay devint vacant; mais on lui préféra un de ses collègues plus jeune que lui, lord Mount Stuart Elphinstone. Un peu plus tard, le gouvernement de Madras fut encore donné à un autre, au mépris des droits que Malcolm faisait valoir. Se voyant déçu de tous les côtés, il se dit qu'il était temps de rejoindre sa famille, jurant encore une fois que l'Inde n'avait plus rien qui l'attirât.

C'était en 1822. On commençait à fréquenter entre l'Inde et l'Europe la route de la Mer-Rouge, route plus courte que celle du cap de Bonne-Espérance, mais encore longue et pénible, car il n'y avait à cette époque ni bateaux à vapeur sur les mers, ni chemin de fer dans l'isthme de Suez, ni ces hôtelleries comfortables qui rendent aujourd'hui les étapes plus douces. Malcolm voyageait en touriste; de l'Égypte, il se rendit aux îles ioniennes, de Corfou à Malte, de Malte à Naples, puis à Rome, à Florence, et il ne mit le pied sur la terre natale qu'après avoir parcouru la Suisse et la France. Il établit sa résidence à une courte distance de Londres; mais, si le *home* avait des charmes pour lui, il ne pouvait se résoudre à y rester inactif. Tantôt nous le retrouvons en Irlande, où il va voir son vieux protecteur, lord Wellesley, alors investi des

fonctions de lord-lieutenant; tantôt il visite le village où il est né et passe quelques jours chez Walter Scott. « Nous étions nombreux à Abbotsford, écrivait-il à l'une de ses filles, et l'on a raconté bien des histoires. Sir Walter prétend qu'il sait moins de légendes que moi; mais lui, il a le talent du sorcier qui donne une forme magique à tout ce qu'il touche. » L'année d'après, il était nommé ambassadeur extraordinaire en France pour assister au sacre du roi Charles X, et il retrouvait dans la société française l'accueil courtois et hospitalier contre lequel ses vieilles rancunes ne devaient guère tenir. En même temps ses ouvrages sur la Perse étaient reçus avec faveur par le public littéraire, et la grand'croix de l'ordre du Bain lui était accordée en souvenir de ses services dans l'Inde centrale et de sa belle conduite à la bataille de Mehidpore. Tant d'honneurs ne devaient-ils pas le satisfaire? Mais sir John Malcolm s'était dit que le gouvernement d'une présidence ou, qui sait? peut-être le gouvernement-général de l'Inde serait le digne couronnement d'une carrière consacrée tout entière aux affaires de ce pays. Il vivait sur cette espérance.

Le duc de Wellington répétait à son ami ce qu'il lui avait déjà dit dix ans auparavant, que, pour obtenir un grand emploi, il fallait entrer au parlement, et qu'au lieu de retourner dans une colonie lointaine il était préférable de s'occuper des affaires publiques de l'Angleterre. Il ne cessait pas néanmoins d'appuyer les prétentions de sir John Malcolm. « Mais, lui écrivait-il un jour, je suis comme l'enfant qui avait si souvent crié au loup que l'on ne voulait plus le croire. A force de me faire l'interprète de vos réclamations, j'en suis venu à me faire considérer comme empreint de partialité à votre endroit. » A quoi Malcolm répondait à son tour: « Je sais quelles objections on oppose contre ma nomination à Madras; la principale est que mon beau-père est commandant en chef de cette présidence. Si j'avais demandé Bombay, on m'aurait répondu que j'y ai un frère, et si jamais je sollicite le gouvernement du Bengale, on m'écartera parce que je n'y connais personne. Ceci me rappelle une anecdote persane. Un homme voulait emprunter un cheval. L'ami auquel il s'adresse lui répond : Mais mon cheval est noir. — Cette couleur me plaît, dit l'emprunteur. — Mais il a de gros yeux. — Je les aime mieux gros que petits. — C'est un drôle de goût; mais il a le corps tout couvert de poils. — Oh! je vois bien que vous ne voulez pas me le prêter. — Vous auriez dû vous en douter dès ma première réponse. — J'ai deviné tout d'abord ce qu'il en était, continuait Malcolm; mais je persévérerai jusqu'au bout. »

Ses désirs furent enfin exaucés. En 1827, il était nommé gou-

verneur de Bombay en remplacement de son ancien collègue et ami, lord Elphinstone, et pour la quatrième fois il s'éloignait de l'Angleterre. L'Inde jouissait alors du calme le plus parfait. Il n'y avait ni guerres à conduire, ni grandes affaires à discuter. Un gouverneur-général éminent, lord William Bentinck, avait pris le pouvoir en déclarant qu'il fallait administrer la péninsule pour elle-même, et que le bonheur des indigènes devait être le premier des intérêts. Animé d'un profond sentiment de justice et de vives sympathies pour la race conquise, Malcolm était l'homme de cette politique généreuse. Sans bruit ni fracas, il eut l'occasion de faire beaucoup de bien. Peut-être des fonctions si uniformes ne lui plurent-elles pas longtemps, peut-être encore sentait-il le poids de l'âge et les ennuis de l'éloignement. Après quatre années de séjour à Bombay, il résignait son commandement et quittait l'Inde pour toujours. Il avait alors soixante-un ans. Parti simple cadet en 1783, il revenait en 1831 décoré du plus haut grade qu'il fût permis à un serviteur de la compagnie d'obtenir. Durant ce laps de temps, il n'y avait pas eu de grande guerre à laquelle il n'eût pris part, pas de négociation délicate à laquelle il n'eût coopéré. Ayant débuté sans autre patronage que son mérite, il pouvait être donné en exemple, — et c'était à ses yeux un juste sujet d'orgueil, — aux jeunes volontaires que l'Angleterre envoyait chaque année dans ses possessions indiennes.

Sa carrière active était terminée; il ne lui déplut pas de suivre alors le conseil que le duc de Wellington lui avait donné avec plus d'à-propos longtemps auparavant. Le bourg de Launceston l'envoya siéger à la chambre des communes. C'était trop tard, et cela venait en des circonstances qui lui étaient défavorables. S'il fût entré au parlement deux ans après, lorsque le gouvernement de la compagnie des Indes orientales fut mis en discussion à propos du renouvellement de l'acte qui la constituait, on eût écouté avec déférence ce vieux général indien, et sa parole eût été reçue comme l'expression d'une longue expérience. En 1831, il s'agissait de la réforme électorale. Élevé dans des sentimens de haine envers les idées révolutionnaires de la France, formé à cette grande école militaire et gouvernementale d'outre-mer qui pouvait bien inculquer des idées généreuses, mais non pas développer les passions libérales, Malcolm était encore lié par l'affection, le respect et la reconnaissance au chef du parti conservateur en Angleterre, au duc de Wellington. La mission qu'il avait remplie en France lors du sacre de Charles X lui faisait en quelque sorte une affaire personnelle de la révolution qui venait de renverser ce monarque. La réforme fut votée, comme on sait. Malcolm y perdit sa popularité et son siége

au parlement. Rendu à la vie privée, il sut encore se faire remarquer dans les enquêtes et les discussions publiques auxquelles donna lieu la révision de la charte de la compagnie. Les travaux littéraires, auxquels il avait dû quelque réputation en son âge mûr, furent aussi le charme de ses dernières années. Il mourut en 1833, à l'âge de soixante-quatre ans, emportant l'estime et les regrets de tous les hommes qui l'avaient connu.

L'histoire de la compagnie des Indes ne présente pas de caractère plus complet que celui de sir John Malcolm, ni de carrière plus honorablement remplie. Il peut être comparé, sans que sa renommée en soit amoindrie, aux Munro, aux Elphinstone, aux Metcalfe, à tous les serviteurs distingués, ses contemporains, qui ont fait deux fois la conquête de l'Inde, d'abord par les armes, ensuite par la force des idées et la sagesse de leur administration. Nul ne montra plus que lui de la bravoure sur les champs de bataille et de la sagesse dans les conseils. Nul ne sut mieux réagir en lui-même contre l'esprit exclusif que la fréquentation des peuples vaincus et l'exercice du pouvoir absolu inspirent aux administrateurs d'une colonie lointaine. Par ses écrits, par la part qu'il prit en Angleterre à la discussion des grandes questions du jour, il fit preuve d'une variété d'aptitudes avec laquelle on est capable de se tenir plus haut que le second rang et d'une intelligence plus large que ne l'exigeait le cercle de ses fonctions officielles. Bien d'autres fonctionnaires civils ou militaires de la compagnie avaient affermi sur un théâtre plus étendu, par la plume et par la parole, une réputation commencée dans la gestion des affaires de l'Inde; cependant, depuis Warren Hastings jusqu'à l'époque actuelle, ce fut un principe du cabinet britannique de ne jamais confier à l'un d'eux le gouvernement général de cet immense empire. Peut-être craignait-on que des hommes qui avaient passé leur vie entière en Asie et qui devaient à la compagnie tous leurs grades ne voulussent pas adopter et faire prévaloir les tendances générales de la politique coloniale de la métropole, ou qu'ils ne fussent trop enclins à des guerres de conquête et à des annexions prématurées. Ce sentiment de défiance n'a pas été justifié par les faits, car les grands seigneurs sur lesquels se portait le choix de la couronne puisaient dans leur situation propre une indépendance d'allures que des parvenus n'auraient pas même osé concevoir, et les fautes assez nombreuses qui amenèrent des conflits intempestifs avec les souverains indigènes et conduisirent finalement à la grande révolte de 1857 n'eurent pas d'adversaires plus décidés que les agens politiques de la compagnie, familiarisés par une fréquentation quotidienne avec les sentimens intimes des peuples indiens.

II.

La génération à laquelle appartenait sir John Malcolm avait eu l'avantage, sous lord Wellesley et le marquis de Hastings, de jouer le grand jeu, comme on disait, ce qui signifiait se jeter dans les guerres d'aventures et élargir d'une façon démesurée les domaines de la compagnie. La génération qui vint après eut de semblables occasions, mais avec un succès moins constant. Le centre de la péninsule étant à peu près pacifié, les Anglais dirigèrent leurs efforts sur les frontières, surtout au nord-ouest, en partie par esprit d'agrandissement et pour s'assurer la tranquille jouissance de leurs conquêtes antérieures, en partie parce qu'ils redoutaient de ce côté les agressions des autres puissances européennes et surtout de la Russie. C'est à cette période de l'histoire de la compagnie qu'appartient la guerre néfaste de 1840 à 1842 contre les Afghans. Depuis Alexandre le Grand, qui les avait parcourus en général victorieux, les états de l'Asie centrale s'étaient dérobés aux investigations des peuples occidentaux. Aussi les excursions des officiers de la compagnie qui furent les éclaireurs de l'armée anglaise eurent-elles l'attrait de découvertes géographiques. Les intrépides explorateurs qui montrèrent par un nouveau côté ce dont étaient capables les fonctionnaires civils et militaires de l'Inde ont succombé presque tous avant d'avoir quitté le théâtre de leurs exploits. Alexandre Burnes, dont les voyages en Boukharie et en Perse obtinrent des éloges mérités, fut la première victime de l'insurrection de Caboul en 1841. Le colonel Stoddart et le capitaine Conolly, parvenus tous deux à Boukhara par des routes différentes, y furent massacrés en la même année. Le major Eldred Pottinger, dont on va lire les aventures, ne survécut aux désastres de l'expédition anglaise que pour succomber peu de mois après dans une colonie lointaine. L'entreprise de lord Auckland contre les Afghans a donc été funeste à tous égards, et cependant l'audace et la vigueur ne manquèrent pas aux hommes qui étaient chargés d'en assurer l'exécution.

Bien que le mode primitif de recrutement dont John Malcolm est un brillant exemple eût donné parfois à la compagnie des serviteurs d'une valeur incontestable, on avait fini par créer en Angleterre deux écoles spéciales où les candidats aux emplois de l'Inde acquéraient une instruction préparatoire, l'une à Hailebury pour les services civils, l'autre à Addiscombe pour les services militaires. Les jeunes cadets de l'armée anglo-indienne, avant de quitter la mère-patrie, se préparaient par des études sérieuses aux fonctions qui devaient leur être conférées plus tard. Ces écoles n'avaient pas

seulement l'avantage de relever le niveau moral et intellectuel des officiers, elles établissaient entre eux dès l'adolescence des sentimens de camaraderie et des habitudes d'intimité qui suppléaient à la famille et adoucissaient les tristesses de l'exil. Après deux ans de séjour à Addiscombe, Eldred Pottinger avait subi l'examen final avec succès et avait été classé dans l'artillerie de la présidence de Bombay. C'était en 1827; il avait alors seize ans. Les premières années qu'il passa dans l'Inde ne furent marquées par aucun des incidens qui secouent la torpeur d'une vie de garnison. Il s'était livré avec conscience aux exercices de son arme, il avait acquis une connaissance convenable des idiomes indigènes, lorsqu'il fut appelé dans le département politique sur la recommandation d'un de ses oncles, le colonel Henry Pottinger, qui représentait les intérêts anglais dans le Sindh et le Beloutchistan. L'attention du gouvernement de Calcutta se portait depuis quelque temps vers la Perse et l'Afghanistan. Trente ou quarante ans plus tôt, les Anglais se figuraient à tout propos qu'une armée française allait déboucher sur l'Indus, de connivence avec les souverains barbares de l'Asie centrale. En 1837, c'était la Russie qui semblait menacer les frontières britanniques par l'est de la mer Caspienne; il est de fait qu'elle se préparait dès lors au rôle qu'elle a pris depuis dans cette partie du monde. L'Afghanistan, pays de montagnes rebelle à l'influence extérieure, était une barrière; mais des révolutions intestines livraient cette contrée à l'anarchie. Il était à craindre que les étrangers n'y pénétrassent à la faveur des guerres civiles. Le gouverneur-général de l'Inde, lord Auckland, bien qu'il n'eût pas l'ambition inquiète de certains de ses prédécesseurs et qu'il fût plutôt un administrateur paisible, suivait avec anxiété les événemens qui s'agitaient au-delà de l'Indus. Dès l'année 1836, il avait fait partir pour Caboul une mission extraordinaire sous la conduite d'Alexandre Burnes. Lorsque Pottinger s'offrit à pénétrer de son côté dans l'Afghanistan pour visiter le pays en touriste, on se dit qu'un supplément d'information ne pouvait qu'être utile. Le jeune officier se mit en route sans mission officielle, mais avec l'approbation tacite de ses chefs.

Il voyageait sous le déguisement d'un maquignon indigène, avec l'appareil le plus simple, et parvint à Caboul sans rencontrer d'obstacles. Encouragé par ce premier succès, il voulut poursuivre jusqu'à Hérat, ville frontière de grande importance et capitale d'un petit état dont les Afghans et les Persans se disputaient la suzeraineté. Nul officier de la compagnie n'avait encore traversé la région intermédiaire, où dominaient des tribus barbares d'assez mauvais renom, qui ne se faisaient pas scrupule d'emprisonner les étrangers

et de les vendre comme esclaves. Le voyage était périlleux. Comme il était possible que le shah de Caboul, Dost-Mohamed, essayât de le retenir, Pottinger s'évada subrepticement avec deux ou trois compagnons. Il se donnait pour un saint homme, un *syud*, se rendant en pèlerinage. Une fois il fut arrêté par un chef indigène, espèce de brigand qui ne manquait point de dévaliser les voyageurs toutes les fois que ceux-ci portaient quelque chose de bon à prendre. A la blancheur de sa peau, l'officier anglais faillit être reconnu pour un de ces Feringhis qui avaient conquis l'Hindoustan. Son mince bagage fut fouillé; les livres n'attirèrent pas trop l'attention, une gravure seulement donna matière à toute sorte de commentaires. Un compas et des pinceaux furent presque pris pour des instrumens de sortilége; toutefois, après quelques jours de détention, on lui permit de continuer son chemin. Vingt-six jours après être parti de Caboul, il arrivait enfin devant les murs de Hérat.

Cette ville était alors gouvernée par Shah-Kamran, prince faible et indolent, sorte de roi fainéant entre les mains du vizir Yar-Mohamed. Intelligent, fin et artificieux, ce dernier était un marchand d'esclaves de la pire espèce, mais un vaillant soldat et un habile diplomate. Peu après l'arrivée de l'officier anglais, le bruit se répandit que Mohamed-Shah, roi de Perse, s'avançait contre Hérat avec une nombreuse armée. Il était constant que la conquête de cette place par les Persans serait un événement fatal à l'influence britannique, car les Persans s'appuyaient sur la Russie. Pottinger sentit que l'intérêt de son pays natal lui commandait de se faire reconnaître; il déposa un déguisement qui répugnait d'ailleurs à sa loyauté, et se mit à la disposition de Shah-Kamran et du vizir pour contribuer à la défense. Il était officier d'artillerie; il avait quelques notions des principes d'attaque et de défense des places fortes; rien d'étonnant que son offre fût accueillie avec reconnaissance. Il n'était au reste que volontaire, sans aucun titre politique ni militaire. L'armée persane n'était pas non plus dépourvue d'Européens, car c'étaient des officiers russes qui dirigeaient les attaques.

Il serait superflu de relater ici tous les incidens de ce long siége, qui fit en son temps plus de bruit peut-être qu'il ne méritait, parce qu'il parut, non sans raison, être une lutte entre deux puissances européennes, l'Angleterre et la Russie. Par de fausses combinaisons politiques, ces deux puissances, quoique en paix, se trouvèrent en état d'hostilité au centre de l'Asie. Elles y avaient cependant des intérêts identiques, comme on semble disposé à le reconnaître aujourd'hui, et ces intérêts leur conseillaient à toutes deux de prêcher, d'imposer au besoin la paix aux souverains indigènes, et non de les armer les uns contre les autres. Pottinger fut l'âme de la dé-

fense. C'était lui qui dirigeait le feu de l'artillerie et qui organisait les sorties de la garnison. Lorsque Shah-Kamran, désespérant de résister plus longtemps, voulut entrer en pourparlers avec le shah de Perse, ce fut encore Pottinger qui se chargea d'aller en parlementaire dans le camp ennemi. Il y rencontra l'un de ses compatriotes, le colonel Stoddart, qui surveillait les événemens. Cette négociation n'eut aucun résultat. Quelques mois se passèrent encore sans que ni l'un ni l'autre parti obtînt un avantage marqué. Des deux côtés, on se battait mal, on négligeait les opérations de siége pour se livrer au pillage en toute occasion. Il était clair que la lutte ne se terminerait que par l'épuisement de l'un des combattans.

Un peu plus tard, l'ambassadeur anglais en Perse se rendit au camp pour offrir sa médiation, qui fut acceptée. Pottinger eut de nouveau l'occasion de se retrouver avec ses compatriotes; mais la mauvaise foi ou l'indifférence des parties contendantes ne permit pas encore de s'entendre. Au milieu de ces conférences, les Persans s'efforçaient de détruire la confiance que les habitans de Hérat avaient mise dans l'officier anglais. Ils cherchaient à faire entendre qu'il était abominable d'emprunter le secours d'un infidèle dans une guerre entre vrais croyans, et que d'ailleurs, en laissant les hommes de cette nation prendre un pied dans la ville, il arriverait ce qui était arrivé aux souverains de l'Hindoustan, que le pays entier serait réduit en servitude. Ils ont essayé de même, disaient les envoyés persans, de s'établir au milieu de nous en ayant l'air de vouloir nous donner des conseils et nous offrir de l'argent; nous nous en sommes débarrassés. Les Afghans eurent le bon esprit de comprendre que l'insistance avec laquelle Mohamed-Shah réclamait l'expulsion de Pottinger prouvait seulement qu'on voyait en lui le plus rude adversaire. Enfin, après dix mois de travaux de siége et de combats inutiles, ce souverain, découragé par des échecs réitérés, inquiété par la présence d'une flotte anglaise dans le Golfe-Persique, se décidait à la retraite.

Ces événemens se passaient au milieu de l'année 1838. Lord Auckland était à la veille de prendre une résolution d'une extrême gravité. N'ayant pas réussi à s'attacher le monarque de Caboul, Dost-Mohamed, par des avances intéressées, il prit le parti de le détrôner au profit d'un ancien compétiteur, Shah-Soujah, qui vivait dans la retraite sur le territoire de la compagnie. Les gens auxquels il faut de petites causes pour expliquer de grands événemens ont prétendu qu'une pareille idée ne serait jamais venue au gouverneur-général de l'Inde s'il était resté à Calcutta, et que l'atmosphère chaude et débilitante du Bengale aurait maintenu lord Auckland, d'un caractère naturellement doux, dans des idées de paix.

Cet homme d'état venait de faire un long séjour à Simlah, station sanitaire au pied de l'Himalaya; l'air des montagnes lui avait inspiré, dit-on, plus d'audace et d'énergie. Il est juste de reconnaître que le gouverneur-général, en cette résidence d'été, étant aussi plus voisin de la frontière nord-ouest, suivait mieux les affaires qui s'y débattaient. Loin de déplaire, la présence de Pottinger à Hérat durant le siége avait été considérée comme une circonstance favorable à la politique anglaise; on lui savait gré de la part qu'il avait prise à cette guerre. Tandis qu'il se trouvait encore dans cette province lointaine, il fut nommé assistant politique de l'envoyé plénipotentiaire qui devait suivre les opérations militaires en Afghanistan.

La guerre entreprise pour « substituer à Caboul un pouvoir ami à un gouvernement hostile et pour couvrir la frontière nord-occidentale de l'Inde contre toute tentative d'agression » fut, on le sait, aussi heureuse au début que fatale par la suite. Dost-Mohamed fut expulsé dès les premiers coups de fusil, et Shah-Soujah, soutenu par les baïonnettes et l'or des Anglais, reçut de ses anciens sujets un accueil triomphal. Cependant Pottinger s'efforçait de réparer à Hérat les maux qu'un si long siége avait causés. Ayant obtenu de lord Auckland des subventions pécuniaires, il entreprit de remettre la ville en état de défense et de ramener les habitans de la province aux occupations pacifiques du commerce et de l'agriculture. Il y réussissait assez bien; mais les mœurs et les habitudes du gouvernement local lui firent bientôt une position intolérable. Pour remplir le trésor de l'état, qui était vide, le vizir Yar-Mohamed ne vit pas de meilleur moyen que de reprendre son ancien métier de marchand d'esclaves. L'officier anglais ne voulut pas rester témoin muet de ce hideux négoce. A ses reproches, on répondit par des insultes. Un autre officier, le major Todd, étant arrivé sur ces entrefaites, Pottinger s'éloigna de Hérat après un séjour de deux années. Il s'entretint, en passant à Caboul, avec l'agent anglais, sir William Macnaghten, établi dans cette ville à la suite de l'armée expéditionnaire, se rendit à Simlah pour rendre au gouverneur-général un compte verbal de ses actions, et vint enfin à Calcutta jouir de quelques mois de repos.

Il ne fut pas longtemps oisif; en 1841, on le renvoyait en Afghanistan comme agent politique du Kohistan, province éloignée où il prit résidence en compagnie de quelques officiers et d'une escorte de cipayes. L'heure des désastres allait sonner. Les Afghans s'étaient réconciliés d'abord avec Shah-Soujah à la faveur des larges distributions d'argent que leur faisait l'ambassade anglaise. Deux ans après cette restauration, lord Auckland se dit qu'il était temps de

modérer la dépense; sir William Macnaghten eut ordre de restreindre les subventions. Pottinger écrivit aussitôt qu'il était dangereux de mécontenter les chefs en leur refusant les pensions auxquelles ils étaient habitués, et déclara qu'il fallait au moins lui envoyer des soldats, si on ne lui envoyait de l'argent. L'envoyé anglais ne pouvait pas satisfaire à la seconde demande plus qu'à la première, car l'état politique du pays devenait menaçant; l'insurrection dressait la tête de toutes parts, il était nécessaire de concentrer les troupes. A partir de ce moment, la catastrophe se précipite. Le 2 novembre 1841, sir Alexandre Burnes, l'un des adjoints de l'ambassade, qui persistait à demeurer à Caboul au lieu de se retirer au milieu du camp anglais, à peu de distance de la ville, est assassiné par une foule furieuse. Le lendemain, l'orage éclate dans le Kohistan, autour de Pottinger. Son adjoint, le lieutenant Kattray, est tué dans une conférence avec les chefs indigènes. Cerné dans ses retranchemens, blessé lui-même, il voit périr tous les officiers anglais qui commandaient l'escorte, sauf un jeune enseigne, et se résout alors à opérer la retraite sur Caboul à travers le pays insurgé, sans autre protection que ses soldats hindous, qui lui gardent une fidélité inébranlable.

A Caboul, de nouvelles épreuves l'attendaient. A peine avait-il eu le temps de songer à ses blessures, qu'il se trouvait mis à la tête de la mission par la mort de sir William Macnaghten, qui venait d'être assassiné dans un guet-apens, sous prétexte de conférence avec les insurgés. Tous les autres officiers politiques avaient disparu, les uns morts, les autres prisonniers. Bien que les communications avec l'Inde fussent interceptées, des lettres avaient été reçues des agens politiques à Djellalabad et à Peshawer, annonçant que des renforts étaient en marche, qu'il suffisait de tenir pendant quelque temps. Shah-Soujah se mettait en mouvement de son côté et réunissait ses partisans; mais le général Elphinstone, qui commandait l'armée, était malade : les officiers supérieurs qui l'entouraient, réunis en conseil de guerre, déclarèrent à l'unanimité qu'il était impossible de résister plus longtemps. Eldred Pottinger proposait d'abandonner les bagages et de faire une retraite honorable. Il ne fut pas écouté; le conseil de guerre lui prescrivit d'entrer en pourparlers avec les révoltés et de consentir aux conditions que ceux-ci exigeraient pour que l'armée pût se retirer sur l'Indus sans être inquiétée.

Ces conditions n'étaient pas très dures, mais de barbares à Européens elles étaient honteuses pour ceux-ci; il fallait promettre d'évacuer tout le pays et de payer en outre une somme de 20 laks de roupies (5,000,000 de francs), moyennant quoi les Afghans s'en-

gageaient à ne pas troubler la retraite des Anglais. Le major Pottinger, — ce grade lui avait été conféré en récompense de sa conduite au siége de Hérat, — eut la douleur d'apposer sa signature au bas du traité, sachant bien néanmoins que l'ennemi ne l'exécuterait pas avec loyauté. En effet, à peine la marche en arrière fut-elle commencée que de nouveaux désastres survinrent. On était à la fin de décembre. La neige tombait en abondance. Les malheureux Hindous, que rien ne protégeait contre ce froid auquel ils n'étaient pas habitués, se débandèrent et se laissèrent massacrer sans résistance. Enfin Akbar-Khan, le même qui avait tué de sa main Macnaghten, vint interposer son autorité. Il offrit une escorte pour protéger la retraite de l'armée anglaise, mais en exigeant que trois otages lui fussent laissés. Pottinger fut désigné et resta au pouvoir de ce chef, tandis que ses compatriotes se retiraient, humiliés et épuisés, vers la frontière anglo-indienne. Huit ou neuf mois après, une nouvelle armée britannique entrait triomphalement en Afghanistan, sous les ordres du général Pollock, et reprenait possession de Caboul. Cette seconde occupation fut éphémère. Les Anglais s'étaient enfin aperçus qu'ils s'y étaient mal pris avec les Afghans. Une fois l'honneur vengé, ils évacuèrent le pays au plus vite, et Dost-Mohamed, remonté sur le trône, redevint jusqu'à sa mort, survenue il y a peu d'années, le souverain incontesté des provinces au couchant de l'Indus. Ce fut aussi la dernière campagne militaire et diplomatique de Pottinger. Tandis qu'il était aux mains d'Akbar-Khan, il avait su faire preuve de vigueur et de hardiesse; sans attendre que ses libérateurs fussent arrivés, il avait réussi à reconquérir sa liberté. A son retour dans l'Inde, il eut à comparaître devant un conseil d'enquête pour se justifier d'avoir conclu le triste traité dont il a été question plus haut, simple formalité qui n'eut d'autre résultat que de faire ressortir la belle conduite qu'il avait tenue à cette époque. Le moment était enfin venu pour lui, après six ans passés presque sans interruption au milieu de tribus barbares, de rentrer dans le cercle de la vie civilisée. Les événemens hasardeux auxquels il avait été mêlé lui avaient fait une sorte de célébrité; au fond, c'était un homme simple et réservé qui se souciait peu d'être mis en relief. Déjà, lorsqu'il avait paru à la cour du gouverneur-général à son retour de Hérat, il avait semblé embarrassé de sa personne au milieu des ovations dont il était l'objet. Il n'avait rien de la fougue chevaleresque que le vulgaire prête volontiers aux héros qui reviennent de loin. L'héroïsme ne se manifestait en lui que sous la forme, assez anglaise d'ailleurs, d'une persévérance indomptable, d'une résistance opiniâtre contre la mauvaise fortune. Avait-il les qualités requises pour tenir avec honneur les

hauts emplois que la compagnie confiait à ses agens politiques vers la fin de leur carrière? Il n'eut pas le temps du moins de faire ses preuves sur un théâtre plus favorable que l'Afghanistan. Son oncle, sir Henry Pottinger, était en 1843 à la tête de la mission anglaise en Chine. Dans un voyage qu'il fit pour voir ce bienveillant protecteur, il fut pris de la fièvre à Hong-kong et y mourut. La vie d'un soldat a ses chances heureuses ou néfastes. Les uns ont le bonheur de servir en de courtes campagnes sous les yeux d'un général populaire et habile, sont victorieux en peu de temps et à bon marché, et reviennent chargés de récompenses et d'honneurs; d'autres, qui auront été exposés à des dangers plus graves, se trouvent engagés dans des entreprises stériles et tombent en disgrâce par contre-coup. Eldred Pottinger fut de ces derniers. La triste issue de la guerre contre les Afghans n'avait pas moins déplu à la couronne qu'à la compagnie. On aurait voulu ensevelir dans un même oubli les souvenirs de cette fatale affaire et les noms de ceux qui y avaient pris part. Cependant la mort tragique des nombreux officiers qui tombèrent victimes de l'insurrection en 1841 disait assez que tous avaient fait leur devoir.

III.

On sait déjà qu'il existait en Angleterre des familles pour lesquelles les emplois civils et militaires de la compagnie des Indes formaient en quelque sorte un patrimoine héréditaire. Les Lawrence sont peut-être le plus noble et le plus complet exemple que l'on puisse citer de ces familles anglo-indiennes. Vers la fin du siècle dernier, un jeune homme s'était enrôlé comme volontaire dans les troupes de la compagnie, et y avait acheté une commission de lieutenant. Au fameux siége de Seringapatam, en 1799, il eut le dangereux honneur de commander une des deux colonnes d'assaut; il y fut grièvement blessé. Marié peu de temps après, il revint dans son pays avec le grade de lieutenant-colonel, tint longtemps garnison à Guernesey, et acheva sa carrière dans des commandemens secondaires. Il eut quatre fils qui passèrent tous au service de la compagnie, où tout homme de valeur, sans richesse ni naissance, avait chance de faire une brillante fortune. Les deux aînés, Alexandre et George, furent officiers de cavalerie. Le troisième, né dans l'Inde comme les précédens, s'appelait Henry Montgomery; il fit ses études à l'école d'Addiscombe et fut classé dans l'artillerie. Le plus jeune, John, naquit en Europe; il fut destiné aux emplois civils, et atteignit par des services éclatans la dignité suprême, qui avait été in-

terdite jusqu'alors aux agens de la compagnie; il est aujourd'hui vice-roi de l'Inde anglaise. C'est par la vie de Henry Montgomery Lawrence que nous allons terminer ces récits.

Henry Lawrence arrivait à Calcutta en 1822 à l'âge de seize ans. Il eut, comme tout le monde, à faire un long stage au grand arsenal de Dum-Dum pour y perfectionner son instruction pratique, puis il prit part à la guerre contre les Birmans. Un séjour un peu trop prolongé au milieu des marécages du pays d'Aracan compromit sa santé. On l'envoya en convalescence à Penang, dans le détroit de Malacca, il partit ensuite pour la Chine vers la fin de 1826; mais, la maladie ayant résisté à ce traitement ambulatoire, il revint en Europe après six années de séjour dans les pays chauds. C'était, on le voit, une jeunesse bien employée. Lorsqu'il fut de retour dans l'Inde après huit mois de congé passés en Angleterre et en Irlande, il employa ses loisirs à l'étude des langues indigènes, et subit avec honneur l'examen qui donnait accès aux emplois d'état-major et aux services politiques. Un peu plus tard, sur la recommandation de son frère George, dont la réputation commençait à grandir, il fut attaché au cadastre de la province du Bengale, en compagnie d'autres officiers civils et militaires. Plusieurs années s'écoulèrent dans ces fonctions paisibles et peut-être un peu monotones. Il s'était marié; il vivait en plein air, au centre des plus beaux districts de la péninsule. « Je me rappellerai toujours, écrivait un de ses compagnons de travail, l'accueil qu'il me fit sous sa tente, abritée par de magnifiques bosquets. Les arbres qui se rejoignaient par le haut en entrelaçant leurs branches couvraient d'ombre un vaste espace. La tente était de grandeur ordinaire, environ douze pieds carrés; mais il ne serait pas facile d'en décrire l'intérieur : des instrumens dans un coin, deux tables, trois ou quatre chaises; des papiers, des cartes, des plans, étaient étalés partout... Bientôt nous avions à lever une large surface de terrain au pied des montagnes du Népaul. C'étaient des jungles touffues, un fameux repaire pour les tigres. Il fallait tenir des feux allumés jour et nuit pour éloigner les éléphans sauvages et les bêtes féroces, qui donnaient des signes incontestables de leur voisinage. Les rosées étaient si épaisses que tout en était imbibé. Il y avait tant de brouillard le matin que l'on ne pouvait se servir du théodolite avant midi. Quelle fut ma surprise de trouver mistress Lawrence avec son mari! Elle était assise au bord d'un ravin et écrivait des lettres. Lui, il faisait des observations d'arpentage. Un châle suspendu dans la tente séparait la chambre à coucher de la salle à manger, où le déjeuner était préparé. » Si Lawrence avait eu en sa jeunesse des rêves d'ambition, il les oubliait sans doute dans cette existence calme et soli-

taire. Un champ plus vaste allait être ouvert aux brillantes qualités dont il avait déjà donné des preuves.

La guerre contre les Afghans vint à propos pour le ramener à des occupations plus militaires. Quoiqu'il eût été rappelé à un emploi actif dans l'artillerie, il n'eut pas la satisfaction de prendre part aux opérations de la campagne; mais peu après on le chargea de fonctions politiques sur la frontière. Les emplois politiques étaient, on s'en souvient, une épreuve de capacité pour les jeunes officiers de la compagnie en même temps qu'une voie ouverte vers l'avancement rapide et les gros traitemens. Bientôt survinrent les désastres de Caboul. Ces tristes événemens atteignaient Henry Lawrence dans ses affections, car son frère George, qui avait été secrétaire militaire du malheureux ambassadeur sir William Macnaghten, était resté prisonnier d'Akbar-Khan avec le major Pottinger. Cette fois il passait la frontière avec l'armée de secours, sous les ordres du général Pollock. Le contingent sikh, dont il avait le commandement, n'était pas une troupe sur laquelle on pût toujours compter. C'étaient de douteux alliés, prêts à prendre le parti du vainqueur, quel qu'il fût. A la première escarmouche, ils n'eurent rien de plus pressé que de tourner le dos à l'ennemi et de revenir à l'arrière de l'armée, dont ils pillèrent les bagages. A force d'adresse et d'énergie, Henry Lawrence eut le talent de discipliner ces étranges soldats. Le nouveau gouverneur-général, lord Ellenborough, qui venait de succéder à lord Auckland, lui tint compte de ce succès en le nommant résident à la cour du Népaul, fonctions importantes et grassement rétribuées. Au reste, c'était presque une sinécure, car le Népaul s'administrait bien tout seul. A cette époque, M. Kaye, l'auteur des intéressantes biographies que nous analysons ici, venait de fonder un recueil trimestriel, la *Calcutta Review*, qui devait être consacré à la défense des intérêts anglo-indiens et à la discussion des questions coloniales. Le capitaine Henry Lawrence, comme la plupart de ses collègues dans les fonctions politiques, aimait à prendre la plume dans ses momens de loisirs. D'autres racontaient leurs voyages; il se plut à élucider les sujets qu'il avait eu le temps d'étudier, tels que l'histoire et l'état social des royaumes natifs qu'il avait vus de près, l'organisation des cipayes, qui lui inspiraient déjà, par une juste prévision, de tristes inquiétudes. Ses écrits sur le Pendjab attirèrent surtout l'attention, si bien qu'au jour où une révolution formidable éclata dans cette contrée il était naturellement désigné pour diriger les affaires politiques à la suite de l'armée qui combattait sur les bords du Sutledj.

Le Pendjab, le pays des cinq rivières, est la belle et grande

province qui s'étend à l'ouest du bassin du Gange, entre le Sutledj et l'Indus. Les Sikhs, qui y dominent, professent une sorte de religion éclectique où les idées des Vêdas et les doctrines de Mahomet se confondent en s'épurant. C'est une race de fanatiques cruels et orgueilleux. Un rajah énergique et intelligent, Rundjet-Singh, eut le talent de s'imposer à eux et de se faire respecter pendant plus de quarante ans aussi bien par la compagnie des Indes que par ses autres voisins. Il fut le dernier souverain de l'Asie qui ait conservé des Français à la tête de ses armées. Les gouverneurs-généraux de l'Inde anglaise en étaient venus à le considérer comme le plus ferme boulevard que l'on pût opposer vers l'ouest à l'invasion des idées musulmanes, dont les souverains de Caboul étaient alors les représentans inquiets et redoutés. Cependant ce rajah n'avait point su créer un gouvernement durable. Semblable aux avares qui entassent des trésors sans songer à l'usage qu'en feront leurs héritiers, Rundjet-Singh, « le lion de Lahore, » établit pour lui-même un pouvoir fort et redouté, et n'eut aucun souci de se préparer des successeurs. Lorsqu'il mourut en 1839, le Pendjab fut en proie à la plus déplorable anarchie. Les fils du rajah défunt s'entr'égorgèrent; puis, quand il ne resta plus d'autre prétendant légitime, un enfant fut mis sur le trône. Au milieu de ces troubles, l'armée, dressée à la française par d'anciens officiers du premier empire, flattée tour à tour par les partis qui se disputaient le pouvoir, acquit la prépondérance. Elle voulait faire la guerre à tout prix. Dans une heure d'ivresse, elle ne craignit pas de s'attaquer à la puissance britannique.

Lorsque Henry Lawrence rejoignit le camp du gouverneur-général, les Anglais venaient de gagner la douteuse victoire de Ferozeshure. Il assistait peu de jours après à la bataille plus décisive de Sobraon, qui mit l'empire de Rundjet-Singh entre les mains de lord Hardinge. Bien des gens pensaient alors que l'occasion était belle d'annexer le Pendjab aux domaines de la compagnie. D'autres, moins ambitieux, combattirent cette opinion, persuadés qu'il était sage de conserver les royautés indigènes. Le jeune maharajah fut en effet proclamé de nouveau souverain du Pendjab. Un conseil de régence, composé de sept principaux chefs sikhs, fut placé sous le contrôle et la direction d'un résident. Le pouvoir du résident devait s'étendre à tout sans exception. Il avait une autorité sans limites sur l'administration intérieure de même que sur les affaires extérieures; Henry Lawrence fut appelé à ces importantes fonctions. C'était à peu près comme s'il avait été investi du pouvoir royal sur une nation de 5 millions d'âmes. Il était entouré d'un nombreux état-major d'officiers jeunes et intelligens qu'il enflammait de son

zèle, qu'il dirigeait de ses conseils, et que l'on appela plus tard, comme d'un titre d'honneur, les hommes de Henry Lawrence. Entre tous, on comptait au premier rang son frère John, le vice-roi de l'Inde actuel, qui devait donner sur le même terrain la juste mesure de ses grands talens.

C'est à cette époque que l'homme de bien dont nous racontons l'histoire put réaliser un des rêves de sa jeunesse en créant une institution charitable qui fut assurément l'œuvre la plus méritoire de sa carrière. Le soldat anglais est souvent marié et emmène aux colonies sa femme et ses enfans. En parcourant les garnisons de la péninsule, Henry Lawrence avait été douloureusement ému du sort de ces pauvres petits êtres, pâles, languissans, épuisés par le climat, corrompus par les tristes exemples de la vie commune des casernes. Encore jeune, il s'était dit qu'il serait humain de les arracher à une atmosphère impure et malsaine en les transférant de la plaine dans les montagnes, en les réunissant dans des asiles où ils recevraient l'instruction et recouvreraient la santé du corps. Le traitement splendide dont il jouissait à Lahore lui permit de créer auprès de Simlah, sur les derniers contre-forts de l'Himalaya, une maison de ce genre. L'asile Lawrence existe encore. Le gouvernement anglais en a pris depuis les dépenses à sa charge, mais en lui laissant, comme un légitime hommage, le nom du bienfaisant fondateur.

Deux années de travail assidu dans le conseil de régence du Pendjab avaient épuisé les forces de Henry Lawrence. Le repos lui était nécessaire. Il revenait en Europe avec lord Hardinge au commencement de 1848. Les révolutions qui agitaient cette partie du monde ne lui importaient guère; mais à peine était-il arrivé dans sa patrie, que de graves nouvelles vinrent le rappeler à la vie active. Le Pendjab était en feu; les Sikhs s'étaient soulevés contre le conseil de régence. Habitués à être régis avec rudesse, ils avaient pris pour de la faiblesse le régime doux et tolérant auquel ils avaient été soumis depuis leur défaite. La répression ne se fit pas attendre. Après la bataille de Chillianwallah, où l'armée anglaise perdit deux canons et quatre drapeaux, la victoire de Goujerat consomma la ruine des révoltés. Sir Henry Lawrence, — ce titre honorifique venait de lui être conféré, — se retrouvait à Lahore pour assister à l'annexion définitive du Pendjab. On en avait assez des gouvernemens indigènes. Le résident se transformait en président d'un conseil d'administration auquel la gestion de la nouvelle province britannique était dévolue. Au fond, c'était la même chose, moins la présence d'un rajah natif dont le pouvoir était anéanti depuis longtemps.

A la suite de guerres intestines prolongées durant tant d'années, l'ancien royaume de Lahore était, à dire vrai, dans un pitoyable état. Le peuple, pressuré par les gens de guerre, ruiné par l'anarchie, était réduit à la dernière misère. L'armée, transformée en bandes de prétoriens sous les faibles successeurs de Rundjet-Singh, était, bien que licenciée, dangereuse encore pour la paix publique; les soldats, devenus des bandits, ravageaient les campagnes. Les sirdars, chefs de clans jadis indépendans et réunis sous un joug commun par la forte main de l'ancien rajah, avaient été décimés par la lutte; mais les membres survivans de cette ancienne aristocratie, perdant leurs richesses et leurs priviléges féodaux en passant sous la domination anglaise, étaient animés contre l'ordre nouveau des plus mauvaises dispositions. En un mot, toutes les classes de a société étaient ébranlées, et la difficulté de faire sortir de ce chaos l'ordre et la tranquillité était d'autant plus grande que les Sikhs sont une race belliqueuse. Néanmoins il ne fallut que peu d'années pour que l'aspect du pays changeât tout à fait. Les soldats débandés furent rappelés sous les drapeaux comme cipayes à la solde de la compagnie, qui n'eut jamais de serviteurs plus fidèles, car aucun régiment sikh ne prit part à la grande insurrection de 1857. Les voleurs de grand chemin (*dacoïts*) furent réprimés avec vigueur; on pendait sans rémission tous ceux qui se laissaient prendre. Le peuple revint aux occupations qui le faisaient vivre, heureux de se sentir protégé contre le retour de la guerre civile. De grands travaux publics, routes, canaux d'irrigation, accrurent la richesse du pays (1). Nulle province de l'empire indien ne s'est montrée après l'annexion si paisible et si facile à gouverner.

N'est-il pas juste d'attribuer ces heureux résultats aux officiers anglais qui dirigeaient l'administration? Ce n'est pas toutefois que le conseil auquel la direction des affaires était confiée fonctionnât toujours avec un même esprit et des vues pareilles. Il y avait même divergence entre les deux frères, Henry et John Lawrence, qui en étaient les membres les plus influens. L'aîné, le militaire, mû par un esprit de mansuétude dont il avait déjà donné des preuves ailleurs, s'apitoyait trop souvent sur le sort des indigènes; il eût voulu les appeler aux emplois publics, accorder des pensions aux sirdars dépossédés, en un mot gouverner le pays pour le pays lui-même. Le plus jeune, le *civilian*, était moins tendre; le sceptre de fer des anciens sultans ne lui paraissait pas trop lourd; il avait la conviction, facile à justifier, que les peuples de la péninsule,

(1) L'habile général qui commande aujourd'hui l'expédition d'Abyssinie, sir Robert Napier, était alors ingénieur du Pendjab.

habitués au joug, n'en peuvent être affranchis que par degrés insensibles. Un nouveau gouverneur-général venait d'arriver dans l'Inde; c'était lord Dalhousie, homme doux et calme, dit-on, mais enclin par caractère à regarder les questions en face et à les trancher nettement. Il lui parut que le gouvernement du Pendjab, tiraillé entre deux influences contraires, manquait d'unité. Il résolut donc d'en donner la charge entière à John Lawrence, dont les idées lui convenaient mieux. Henry Lawrence reçut une autre destination. Si le succès doit être considéré comme l'épreuve d'une politique éclairée, on peut affirmer que le choix de lord Dalhousie fut justifié plus tard d'une façon éclatante. En effet, le nouvel administrateur, qui était encore en fonctions en 1857, était alors si bien maître du pays que non-seulement il eut l'adresse de désarmer les cipayes turbulens dont on redoutait la trahison, mais qu'il fut encore capable d'envoyer des secours aux provinces du Bengale. Le royaume de Lahore fut tout à fait étranger aux révoltes formidables qui menacèrent à cette époque la domination britannique.

Henry Lawrence, en quittant le Pendjab en 1853, était chargé de représenter les intérêts anglais dans les états du Radjpoutana. Il y avait encore là beaucoup à réformer. Les Radjpoutes avaient été autrefois des hommes braves et chevaleresques, c'était une race de guerriers; mais, l'intervention anglaise ayant imposé la paix aux divers rajahs qui se partageaient la contrée, ils avaient perdu peu à peu leur ancienne vigueur; ils s'adonnaient à la débauche et déclinaient insensiblement vers la barbarie. « Jusqu'à présent, écrivait le nouveau résident, je n'ai jamais eu affaire qu'à un seul peuple; ici, il y a vingt états souverains aussi vieux que le soleil et la lune. Il n'y a en eux ni franchise ni honnêteté et pour ainsi dire pas de virilité. Chaque principauté est plus ou moins en révolution. Ce système féodal est corrompu jusqu'à la moelle, et sans nous la paix ne durerait pas. » En examinant de près ces royautés indigènes dépravées ou ineptes, sir Henry Lawrence arrivait à une conclusion qui suffit seule pour expliquer l'immense développement de la puissance anglaise dans l'Inde. « Le seul remède, disait-il, est de nous emparer du gouvernement, soit à titre temporaire, soit à titre définitif. » Ce n'est pas qu'il ne sentît combien il était injuste de rompre les traités conclus avec les souverains régnans; mais les paysans souffraient horriblement par la faute de ces gouvernemens vicieux, le résident se sentait responsable dans une certaine mesure des maux infligés au peuple par une administration corrompue qui ne se soutenait que par l'appui des Anglais. Quel autre remède que de déposer ces monarques iniques? Il fallait donc annexer, mais annexer en conservant aux princes leurs titres, leurs honneurs et

même leur opulence sous forme d'une énorme pension servie par le trésor britannique. Depuis lord Wellesley jusqu'à lord Dalhousie, on n'avait pas raisonné autrement.

Cependant il n'eut pas le temps de suivre cette politique dans le Radjpoutana, car au commencement de l'année 1857, à la veille d'une catastrophe épouvantable, il était nommé commissaire du gouvernement dans le royaume d'Oude. L'annexion de ce royaume venait d'être consommée. Sir Henry Lawrence se trouvait ainsi en présence d'une situation analogue à celle qu'il avait déjà rencontrée dans le Pendjab. L'aristocratie native, frappée d'une brusque déchéance, faisait tous ses efforts pour inspirer au peuple la haine contre les Anglais, et le licenciement de l'armée du prince dépossédé avait rempli les campagnes d'une foule d'aventuriers mécontens et sans ressources; mais ce n'était pas tout. L'Oude avait fourni de tout temps aux régimens de la compagnie un nombre considérable de cipayes. Or les officiers anglais qui prenaient soin de s'enquérir de l'état des esprits dans la société native constataient avec inquiétude que les sentimens de l'armée anglo-indienne devenaient de plus en plus hostiles. On ne peut guère dire que le cipaye était indigné des trop faciles annexions que se permettait l'autorité britannique; mais chaque annexion étendait davantage l'aire où il pouvait être appelé à servir. Si le soldat hindou est belliqueux, il n'aime pas à s'éloigner trop et trop longtemps de son village. D'ailleurs les mécontens exploitaient les moindres incidens. On faisait comprendre aux vieux officiers indigènes que leur traitement était trop faible, on effrayait les engagés des castes supérieures de la perspective de se voir souillés par des contacts impurs ou convertis au christianisme. Ce n'est pas le lieu d'analyser ici les causes multiples auxquelles l'insurrection de l'Inde anglaise doit être attribuée; il nous suffit de remarquer que tous les motifs de mécontentement allégués par les révoltés se trouvaient réunis dans le royaume d'Oude, et que cette contrée devait être par conséquent l'une des premières frappées par ce grand désastre.

Sir Henry Lawrence n'était pas homme à se laisser surprendre par les évènemens, car il était l'un des prophètes qui les avaient depuis longtemps prédits. Il avait répété plus d'une fois que le cipaye se ferait justice lui-même, si l'on ne se hâtait pas d'être juste envers lui. Cinq ans auparavant, un jour qu'il voyait de jeunes Hindous apprendre l'exercice : « Regardez ces hommes-là, dit-il à quelqu'un qui l'accompagnait, ce sont des vipères que le gouvernement réchauffe dans son sein; si l'on n'y prend garde, ils se tourneront contre nous. » Il pensait au reste que le péril pouvait être écarté par une sage entente des besoins des cipayes, mais que, si

l'on donnait à la révolte l'occasion de lever la tête sous un prétexte religieux ou politique, elle se trouverait appuyée par tous les partisans des princes déchus, par tous les parasites de ces cours orientales dont l'occupation anglaise punissait les folies et l'extravagance. C'était prévoir que l'Oude serait un des principaux foyers de la rébellion.

Au mois de janvier 1857, quelques cipayes hindous de la caste des brahmines que l'on exerçait à l'arsenal de Dum-Dum au tir de la nouvelle carabine Enfield se mettent dans l'esprit que les cartouches appropriées à cette arme sont enduites de la graisse d'un animal, veau ou porc, qu'il leur est interdit de toucher. Cependant on les rassure et on les retient dans le devoir. Le 26 février, un régiment natif stationné tout près de là, à Berhampore, refuse d'accepter les nouvelles cartouches, et deux soldats fanatiques assomment leurs officiers européens; on licencie le régiment et l'on passe par les armes les deux insurgés. Bientôt ces déplorables événemens se propagent avec rapidité dans toutes les provinces de la présidence du Bengale; tous les Hindous des castes supérieures s'imaginent que le gouvernement anglais conspire contre leur religion; l'insurrection devient générale; elle éclate le 24 avril à Delhi et le 2 mai à Lucknow. De l'embouchure du Gange aux frontières du Pendjab, les Anglais sont attaqués dans leurs cantonnemens. Le vieux prestige de la suprématie européenne était perdu.

La compagnie des Indes comptait dans ses armées 40,000 soldats hindous originaires du pays d'Oude. Sir Henry Lawrence se dit tout de suite que la ville de Lucknow lui serait disputée avec acharnement, et que même les succès remportés par les Anglais sur d'autres points auraient pour effet de faire refluer vers lui les cipayes débandés. En sa qualité de commissaire du royaume, il n'avait la main que sur l'administration civile. L'un de ses premiers soins fut de demander au gouverneur-général, lord Canning, d'être également revêtu des pouvoirs militaires, ce qui lui fut accordé sur-le-champ. Au reste, il y avait droit par son grade, car il était alors brigadier-général. Investi de cette double autorité, il profita de quelques jours de répit que les insurgés lui laissaient pour centraliser à la résidence les moyens de défense dont il disposait, s'approvisionner de grains et d'eau potable, s'entourer de fortifications. Il était maître de la ville, et pouvait rayonner, avec les quelques centaines d'Européens sous ses ordres, à une faible distance de ses cantonnemens, mais sans oser porter secours aux stations voisines, dont il recevait les plus tristes nouvelles. Il n'y avait plus d'espoir que dans l'arrivée des secours demandés avec instance à Calcutta.

A la fin de juin, la position empirait encore. On apprenait à Lucknow que plusieurs régimens insurgés s'avançaient vers la ville au nombre de 15 ou 16,000 hommes avec trente pièces de canon. Mal conseillé par les officiers trop ardens qui l'entouraient, sir Henry Lawrence se résolut à faire une sortie vigoureuse en emmenant à la suite des troupes européennes les détachemens indigènes restés fidèles. Cette tentative eut le plus triste résultat. Arrivés en face des révoltés, les artilleurs indigènes abandonnèrent leurs canons et passèrent à l'ennemi; les malheureux Anglais, écrasés par des forces supérieures, épuisés par la chaleur intense du soleil, — on était à l'époque la plus chaude de l'année, — se retirèrent en désordre et rentrèrent à Lucknow avec des pertes considérables. La situation devenait critique. Il fallut évacuer la ville et se retirer dans la résidence, qui était non pas un fort, mais un assemblage de maisons que l'on avait fortifiées à la hâte. C'était un siége que l'on allait avoir à soutenir. Les insurgés l'investirent en effet dès le lendemain. Lawrence avait continué d'occuper, malgré les instances de ses aides-de-camp, un appartement exposé au feu de l'ennemi, d'où il lui était possible de surveiller tout son monde. Le 2 juillet, un obus éclata dans la chambre où il reposait et lui fracassa la cuisse. Sa santé avait été si affaiblie par un long séjour dans l'Inde qu'il avait eu l'intention de revenir en Angleterre au moment où la crise éclatait. Les épreuves des deux derniers mois avaient achevé de l'épuiser. Les médecins lui déclarèrent aussitôt que la blessure était mortelle, et qu'il n'avait que deux ou trois jours à vivre. Il mourut le 4 juillet après avoir pourvu au commandement qu'il abandonnait, en remettant aux mains du gouvernement anglais l'avenir de ses enfans ainsi que l'asile Lawrence, qu'il avait établi, comme nous l'avons dit, en un temps plus heureux. Il voulut être enterré à côté de ses soldats, et prescrivit que l'on mît sur sa tombe ces simples mots : « Ici repose Henry Lawrence, qui s'efforça de faire son devoir; que Dieu ait pitié de lui (1). »

En Angleterre aussi bien qu'au Bengale, cette mort fut considérée comme une calamité nationale. Lord Canning se plut à le témoigner en en transmettant la nouvelle à Londres. Lord Stanley, qui avait visité Lawrence dans ses cantonnemens du Pendjab, rendit un hommage public aux grandes qualités intellectuelles et morales

(1) Après la prise de Delhi, au mois de septembre, tous les efforts de l'insurrection se tournèrent contre Lucknow. La vaillante garnison tint ferme jusqu'au bout. Le général Havelock était venu à son secours; mais il y fut bloqué lui-même, et il ne fut délivré que deux mois après par sir Colin Campbell. Cette défense héroïque et la conquête définitive du royaume d'Oude au mois de mars 1858 comptent parmi les plus beaux faits d'armes de cette triste et mémorable guerre.

de ce héros indien, qui avait été tout à la fois un administrateur habile et un brillant général. Les indigènes le regrettaient; ses compagnons le chérissaient et l'admiraient sans envie. C'est qu'il avait autre chose que le mérite déjà rare de tenir avec éclat de hauts emplois politiques. L'habitude du commandement n'avait pas éteint en lui la générosité du cœur; sa sollicitude s'étendait sur les faibles et les opprimés, sur les enfans des soldats anglais décimés par le climat de même que sur les pauvres Hindous rançonnés par leurs princes indigènes. Dans les excursions à travers les provinces dont la gestion lui était confiée, il ne manquait jamais de visiter les prisons, et s'efforçait d'améliorer le sort de ceux qui y étaient détenus. Il se laissait volontiers prendre aux bons sentimens. Au reste M. Kaye nous affirme, et nous l'en croirons sans peine, qu'il y a toujours eu chez les héros de la compagnie des Indes une nuance de poésie, une pointe d'enthousiasme, peut-être un peu d'exaltation chevaleresque. Il fallait bien en effet qu'ils eussent au cœur quelque chose de pareil qui les soutînt contre les épreuves de l'exil et les découragemens d'une existence solitaire, sans quoi ils n'auraient jamais eu le courage de s'expatrier à l'âge de quinze ou seize ans, de s'en aller dans un autre monde, au milieu d'une société étrange, passer les vingt-cinq plus belles années de leur vie.

Les jeunes cadets que la compagnie enrôlait sous ses drapeaux n'ont pas tous fourni, — est-il besoin de le faire observer? — une carrière aussi brillante que ceux dont il vient d'être question. On voit dans les biographies de M. Kaye la société anglo-indienne par ses beaux côtés. Les hommes dont nous venons de raconter l'existence comptèrent assurément parmi les plus distingués de leur temps. Si l'on en cite auxquels le régime de l'Inde a été propice, combien sont plus nombreux ceux qui ne résistaient pas au climat, qui succombaient avant l'heure sur les champs de bataille, ou, ce qui est plus triste, qui s'abandonnaient à de vulgaires débauches pour tromper les ennuis de l'exil! Les services militaires et civils de la compagnie étaient une rude école où il fallait des tempéramens énergiques et des caractères vigoureux. Déduction faite des circonstances heureuses ou défavorables auxquelles nul ne peut commander, chacun y était traité selon ses œuvres. Tandis que l'aristocratique Angleterre réservait les principales fonctions publiques aux aînés des familles que recommandaient de grandes fortunes ou des relations sociales dues au hasard de la naissance, les emplois de l'Inde étaient une voie libéralement ouverte à tous sans autre condition que des preuves de capacité. Les Anglais aiment à dire que la compagnie était une monarchie des classes moyennes. — C'était aussi autre chose; les hommes aventureux et entreprenans qui n'a-

vaient pu se faire une place dans la mère-patrie, les jeunes mécontens prêts à se révolter contre le système exclusif de la métropole, n'avaient qu'à se rendre en Asie pour trouver une perspective de fortune et d'honneurs à satisfaire les plus ambitieux.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les biographies de Malcolm, de Pottinger et de Lawrence nous ont fait passer en revue le règne entier de la compagnie des Indes, depuis la lutte contre Tippou-Sahib jusqu'à l'insurrection des cipayes en 1857. Nous avons vu cette association de marchands conquérir l'Hindoustan, faire la guerre aux Afghans et aux Sikhs, entamer des relations diplomatiques avec la Perse, annexer d'un trait de plume le Pendjab et le royaume d'Oude, agir pendant quatre-vingts ans avec toutes les prérogatives d'un état indépendant. La révolte des cipayes a été le dernier événement de cette singulière domination. Depuis 1857, le gouvernement anglais s'est substitué à la compagnie. Sous bien des rapports, il n'y a de changement que dans les mots, non dans les choses, car les actes du parlement avaient transféré depuis longtemps à la couronne les pouvoirs que la cour des directeurs possédait à l'origine; mais il n'y a plus en Asie d'autres régimens européens que ceux de la reine, partant il n'y a plus de cadres d'officiers spéciaux à l'Inde. Les hommes qui commenceront à l'avenir leur carrière au Bengale, dans la présidence de Madras ou dans celle de Bombay, la continueront peut-être en Australie, à Malte ou au Canada. Du moment que les officiers de l'armée anglo-indienne ont leur place marquée dans les cadres de la métropole, ils n'envisagent plus le territoire de l'Inde comme une seconde patrie et les services de l'Inde comme une carrière héréditaire. La plupart de ceux qui géreront à l'avenir les affaires de cette immense colonie n'auront pas gagné tous leurs grades en Orient, ni passé leur vie active au milieu des Hindous. Ils posséderont à un degré moindre l'expérience et la tradition qui firent le succès de leurs prédécesseurs. Cependant le rôle que jouent les officiers politiques dans l'Inde est assez beau pour retenir sur cette terre lointaine les hommes de talent et d'intelligence. S'il est doux de vivre dans sa patrie, s'il est enviable d'être mêlé aux événemens européens et de s'y faire un nom, n'y a-t-il pas aussi de quoi satisfaire amplement les rêves d'ambition et de bonheur dans l'existence opulente de ces proconsuls qui commandent des armées, gouvernent des millions de sujets, initient des peuples presque barbares à un nouvel état social, et ajoutent au luxe traditionnel de l'Asie le comfort des habitudes européennes?

H. Blerzy.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

AUX ÉTATS-UNIS

Principles of social science, by H. C. Carey, 3 vol., Philadelphia, traduction de MM. Saint-Germain Leduc et Auguste Planche; Guillaumin. — Brochures du même auteur. — Documens parlementaires.

Depuis quelque temps l'Amérique du Nord semble avoir pris à tâche de régler avec l'Europe les comptes que dans le cours de sa guerre civile elle avait jugé prudent d'ajourner. Un à un les griefs se succèdent, et, à l'insistance qu'on y met, il est évident qu'on n'a rien oublié, rien pardonné. Pour l'Angleterre, il s'agit de la responsabilité encourue dans les déprédations commises par les corsaires sortis de ses ports; pour la France, il s'agit de reprises à exercer contre des particuliers à raison d'armemens analogues ou tout au moins suspects de clandestinité (1). Encore n'y a-t-il là que matière à procédures, représailles trop lentes au gré du gouvernement fédéral. Ses rancunes se sont exhalées par des coups plus prompts et plus sûrs, contre la France par l'appui donné aux républicains du Mexique, contre l'Angleterre par sa tolérance pour le complot des fenians. Sa conduite dans ces deux circonstances montre bien ce qu'est l'Amérique du Nord telle que les derniers événemens nous l'ont faite; on y retrouve son esprit d'aventures, sa jactance et sa plus constante tradition. Il y a quarante-trois ans déjà que le président Monroë, dans son message de 1824, déclarait en

(1) *Mémoire pour les États-Unis d'Amérique*, délibéré par M. Berryer et autres, dans l'instance introduite devant le tribunal civil de la Seine contre MM. Arman et consorts.

manière de défi que l'Amérique n'appartenait qu'aux Américains, et que pour eux la forme d'adoption en fait de gouvernement était la forme républicaine. Ce langage, bien fier pour le temps, n'a point reçu depuis lors de démenti, si ce n'est par de rares surprises promptement expiées. La plus récente surtout a été significative, et l'Europe semble désormais guérie des restaurations américaines : impossible de s'abuser sur la profonde incompatibilité d'humeur qui règne entre les deux continens. De la part de l'Europe, ce n'est qu'instinct de défense; de la part de l'Amérique, c'est ardeur de tempérament et menace de rompre à tout propos. On dirait que toute conformité d'origine lui pèse. Après avoir longtemps vécu d'emprunts, elle entend aujourd'hui tirer tout d'elle-même, non-seulement en politique, ce qui lui réussit, mais dans les arts, dans les lettres et dans les sciences, c'est-à-dire dans ces acquisitions lentes qui sont le produit de siècles et de génies accumulés. Prétention vaine après tout! les civilisations dont nous avons tous hérité roulent sur un fonds commun qu'un peuple nouveau ne répudierait qu'à ses dépens, et qui le laisserait bien dépourvu, s'il procédait trop largement à un dépouillement d'inventaire.

Voilà à quel travers l'Amérique du Nord cède depuis peu; l'esprit de schisme y souffle surtout dans les sciences. Cela devait être. Dans les arts et les lettres, sur quoi aurait porté la révolte? Quelle chance aurait-elle eue? Aucune. Bon gré mal gré, il faut, dans ces questions de goût, reconnaître des maîtres, accepter des modèles, et, si mal disposé que l'on soit, les imiter. L'originalité est pour les peuples un don aussi rare que pour les individus. Dans les sciences purement spéculatives, mêmes limites assignées à l'esprit américain : la philosophie par exemple eût pris trop de loisir à un peuple si occupé, et, la jugeant d'un médiocre débit, il s'est contenté de notions toutes faites. Le goût d'innover ne lui est venu qu'à propos des sciences positives, et encore dans le nombre a-t-il dû choisir. Les sciences de calcul lui offraient peu de prise; on n'arrange pas à volonté une algèbre ni une géométrie, tout au plus y ajoute-t-on quelques formules. Restaient dès lors les sciences d'observation, qui sont plus maniables, et à travers leurs principes les plus rigoureux ménagent une place à la controverse. Aussi comme l'Amérique s'y est délibérément introduite, et dans tous les sens, d'abord au sujet de doctrines en vogue plutôt nommées que définies, comme la biologie et la sociologie, puis pour des doctrines mieux vérifiées, comme l'économie politique! Envers celle-ci, le traitement a été des plus sommaires et des plus simples : dire noir quand elle dit blanc et la prendre complétement à rebours, comme on va le voir.

I.

Les Américains des premiers congrès n'avaient pas légué de tels exemples à leurs descendans. Une fois maîtres chez eux, ils avaient su discerner parmi les institutions du passé celles qui s'adaptaient le mieux à un régime d'indépendance, et en fait de science ils n'avaient pas eu la prétention de s'isoler ni de se suffire. C'étaient des hommes réfléchis, et ils le montrèrent bien. Jamais œuvre de premier établissement ne fut conduite avec un tact plus sûr et une sincérité plus grande. Ajoutons que les élémens s'y prêtaient. Là-bas, point de préjugés de caste ni de droit de conquête, aucune broussaille pour embarrasser le chemin, un champ ouvert à toutes les expériences. De plus, le hasard voulut que la théorie économique naquît en-deçà de l'Atlantique juste au moment où l'application en devenait possible au-delà; Washington et Franklin sont les contemporains d'Adam Smith et de Turgot : non que l'idée et l'action se soient inspirées l'une de l'autre; elles ont plutôt marché parallèlement, l'idée par les travaux de génies solitaires, l'action par le concours de tout un peuple cédant à la force des choses. Si l'Écosse fut au XVIIIe siècle la grande école de l'économie politique, les États-Unis en furent le principal laboratoire. Ce partage d'attributions se fit naturellement et sans autre influence que celle des milieux.

Aucune circonstance ne pouvait être plus heureuse pour une science qui en résumé a joué de bonheur. Nos sociétés réfractaires lui convenaient moins que cette société née d'hier et disposée à recevoir toutes les empreintes. Où trouver en effet à ce moment pour un régime d'activité libre un domaine disponible et une prise de possession immédiate? En Europe, rien qui ne fût encore dans les mœurs et dans les coutumes obstrué par l'esprit féodal : droits d'aînesse et de substitution, priviléges du sol et de l'industrie, péages à l'intérieur, tarifs prohibitifs à la frontière. Pour pratiquer là-dedans de larges éclaircies, il fallait le bénéfice du temps et le bras robuste des révolutions. En Amérique au contraire, table rase et pleine faculté de se mouvoir : l'économie politique entrait là d'emblée sur une scène bien appropriée. Aucune tradition, aucun établissement antérieur, ne lui formaient empêchement; les populations disposaient de leur propre destinée comme elles disposaient de l'espace, et n'entendaient déléguer en fait de pouvoirs que ceux dont l'exercice eût été un embarras pour la communauté. La politique, la défense militaire, même l'action de la justice, n'étaient que sur le second plan et subordonnées pour ainsi dire; ce qui do-

minait, c'était le premier élan d'un peuple qui a sa fortune à faire et ne s'en laisse détourner en rien, qui se gouverne et se préserve lui-même, et qui, acharné à sa tâche, n'a guère d'autre souci que d'en écarter les parasites. Sur ce sol d'élection, l'économie politique germa donc le plus naturellement du monde et sans qu'on pût dire au juste comment la semence y était venue : question d'instinct plutôt qu'œuvre raisonnée. On le vit bien aux débats qui s'ouvrirent dans les premiers congrès, et quand il s'agit de régler la part d'attributions dont les états confédérés se dessaisiraient en faveur du gouvernement central. Deux opinions, deux partis, se formèrent alors. Comme tous les hommes d'épée, Washington avait le goût du commandement, et volontiers il eût laissé à l'exécution fédérale un champ étendu. Il ne lui eût pas répugné, par exemple, de donner à l'armée et à la marine plus de consistance, comme aussi d'imprimer un certain essor aux travaux d'utilité commune. L'établissement d'une banque se liait à ce plan, et cette banque officielle fut en effet créée. Ainsi, par une pente insensible, la souveraineté de l'Union aurait empiété sur la souveraineté des divers états et préparé tout au moins des conflits d'influence. Thomas Jefferson vit l'écueil, et par d'habiles manœuvres sut l'éviter. Ses deux présidences, à partir de 1801, furent un véritable cours d'économie politique appliquée; en moins de huit ans, il eut redressé les principales déviations et remis dans un meilleur aplomb les fondemens du nouvel empire. Dès lors le concert se fit sur quelques principes, entre autres celui-ci, que la souveraineté collective n'était et ne pouvait être qu'une émanation de la souveraineté particulière de chaque état, et à ce titre devait se renfermer dans quelques fonctions strictement limitées et clairement définies. Aller au-delà, c'était sortir de la constitution, et par suite il s'agissait d'y ramener tout ce qui s'en était écarté. Ce fut le cas pour la marine et l'armée, dont les cadres furent sensiblement diminués, pour les milices, cantonnées plus que jamais dans un service local, pour les travaux publics, que le congrès fut quelquefois admis à doter, rarement à diriger : précautions méticuleuses en vue de maintenir dans les divers états cette liberté de mouvemens et cette variété de formes qui constituaient leur originalité.

Ainsi aux États-Unis d'Amérique les premiers économistes furent des hommes d'état qui avaient appris la doctrine ailleurs que dans les livres. Avec quelle rectitude cependant ils se déterminent dans leurs actes! Les présidences se succèdent sans qu'aucune fléchisse sur les points essentiels : Madison d'abord, puis Monroë, près d'eux les ministres Gallatin et Calhoun, se défendent à l'envi de tout ce qui ressemble à des excès d'attributions. Un instant, vers 1825, John

Quincy Adams, qu'inspirait Henry Clay, se départ de cette réserve; mais dès 1829 le général Jackson, à peine nommé, coupe court aux interprétations équivoques et fixe la règle qui sera définitive. Deux actes surtout marquent ce retour. Dans le premier exercice de leurs pouvoirs, les congrès avaient essayé d'y rattacher un plan général de voies de communication à répartir entre les divers états. En apparence, rien de plus naturel et de plus légitime. Où introduire l'unité d'action, si ce n'était dans ces travaux? On se mit donc à l'œuvre, et comme début on vota, un peu à l'aventure, l'exécution d'une route nationale qui, partant de la ville de Cumberland, sur le Potomac, devait gagner l'Ohio et de là le Mississipi. Sur le terrain, les embarras commencèrent; on ne sut bientôt de quel droit s'appuyer ni sur quelles ressources compter; chaque pas fait en avant soulevait des questions de juridiction et de compétence. De là des atermoiemens sans fin et des décisions contradictoires. Tantôt Madison repoussait jusqu'aux allocations de fonds comme inconstitutionnelles, tantôt Monroë rejetait au même titre les péages qui devaient assurer l'entretien de la voie. Si grande était la répugnance pour ce mélange de souverainetés, qu'on tint l'action fédérale pour suspecte, même quand les états traversés s'y prêtaient. Enfin, sous Jackson, l'exécution et la responsabilité furent restituées à ces derniers, et la route de Cumberland rentra dans ce régime de juridiction territoriale. Le congrès ne retint pour ses agens immédiats que les ports de mer et les villes intérieures qui aboutissaient à des embouchures maritimes. Sur ce point, le débat était vidé.

Au sujet de la banque centrale, mêmes vicissitudes et même dénoûment. En 1791, quand le colonel Hamilton en fit la proposition, cette banque parut également une institution empruntée à la nature des choses. Quoi de meilleur, disait-on, pour les besoins du commerce, la perception des impôts, les services de trésorerie? Nulle part le besoin d'unité ne semblait plus démontré. Aussi l'acquiescement des deux chambres fut-il facilement obtenu, et, malgré les scrupules de son entourage, Washington promulgua l'acte d'investiture. Le privilége eut donc cette fois gain de cause; mais les revanches couvaient dès le lendemain. A chaque échéance, c'est-à-dire de vingt ans en vingt ans, la lutte allait s'engager. En 1811, les circonstances s'y prêtaient mal. Sous la menace d'une rupture avec l'Angleterre, qui éclata un an plus tard, le numéraire avait disparu pour faire place à un papier-monnaie changeant de titre et de valeur dans chaque état, dans chaque ville, presque dans chaque village. Impossible de songer à une réforme au milieu de ces troubles de la circulation. Madison lui-même y renonça et se contenta d'im-

poser à la banque des États-Unis, en retour d'une prolongation de privilége, quelques modifications aux statuts et un changement complet de titulaires. Ce n'était qu'un répit, et la suite le prouva bien. En 1831, le renouvellement de cette banque devenait la grande affaire et la grande émotion du pays. Trois ans d'orageux débats suffirent à peine pour vider le différend. Le congrès s'était déclaré pour la banque, le président contre; au vote de l'un, l'autre opposa son *veto*, qui prévalut faute d'une majorité des deux tiers des voix pour l'annuler. La fermeté de Jackson l'emporta donc sur une condescendance déjà ancienne. Plus tard, le congrès lui-même, modifié par l'élection populaire, confirma l'arrêt porté contre la banque des États-Unis, arrêt qui fut désormais sans appel. Cette banque, rattachée à la Pensylvanie par une charte locale, végéta pendant quelque temps, et fit ensuite une mauvaise fin. Le gouvernement du moins n'en était plus responsable, bien inspiré qu'il avait été dans ses répugnances à se mêler aux affaires des manieurs d'argent.

Voilà deux circonstances où les hommes d'état de l'Union firent d'instinct de l'économie politique, et de l'excellente à coup sûr. La leçon est presque complète, si on y ajoute la réduction du contingent militaire, emportée de haute lutte, et les combats de détail livrés pour la défense des souverainetés locales. C'était sortir du moins d'une fausse notion qui trouble en Europe beaucoup d'intelligences, de cette notion où l'état s'impose aux individus sous prétexte de les servir, et les énerve si bien qu'ils perdent jusqu'au goût des résolutions viriles. Ce peuple nouveau eût péché plutôt par l'excès contraire. L'individu y montrait la prétention et la volonté de se suffire, de ne rien attendre que de son propre effort; au rebours de ce qui se passe dans les pays gouvernés à outrance, il demandait à être gouverné le moins possible. Même sur les vétilles, il ne cédait pas, sachant à quel point les abus s'engendrent et que des moindres on passe aux plus crians par des engrenages insensibles. L'honneur des pères de la démocratie américaine fut d'avoir bien jugé tout cela. Créer une constitution est une œuvre d'enthousiasme qui s'obtient du premier jet; la défendre pied à pied, en sauver l'esprit des embûches de la lettre, c'est une tâche plus lente, et qui, au cours des événemens, est toujours à reprendre. Que de constitutions ont passé par ces épreuves, souvent au préjudice de leur intégrité! La constitution américaine a eu des chances meilleures; elle s'est appuyée sur des hommes de bien qui eux-mêmes s'appuyaient sur des principes.

Qu'à cette école il se soit formé plus de pionniers que de savans, c'était dans l'ordre. L'économie politique est alors pour l'Amérique émancipée comme une monnaie courante qui passe de main en

main sans qu'on la vérifie; elle est partie intégrante de la liberté sans bornes dont ce peuple jouit. On la pratique, on l'applique; on ne l'expose ni on ne la discute. Il semble qu'on a fait assez pour elle en conviant tous les émigrans sans distinction de nationalité au partage de terres fertiles, tous les pavillons au bénéfice d'une navigation profitable et d'un commerce étendu, tous les nomades en quête d'une patrie à la jouissance d'une large hospitalité. Ces gages généreusement donnés valaient certes mieux qu'aucune démonstration théorique et la suppléaient amplement. Aussi rencontre-t-on dans cette période peu d'auteurs proprement dits. Il y a des économistes dans le congrès et en grand nombre, il y a des documens parlementaires sur des sujets de circonstance, le crédit, les banques, les systèmes de viabilité; les travaux dogmatiques sont rares. A peine citerait-on une traduction du *Traité d'économie politique* de Jean-Baptiste Say, par M. Biddle de Philadelphie, et deux bons volumes de statistique morale d'Alexandre Everett, qui vécut moins aux États-Unis que dans les légations d'Europe comme titulaire accrédité. Dans tous les cas, aucun nom ne s'impose à l'attention, et n'est l'équivalent de ceux qu'en Angleterre et en France le suffrage public a consacrés.

Jusqu'aux environs de 1840, il en est ainsi; mais alors les intérêts se mettent de la partie, ils émeuvent et passionnent ces populations positives. La guerre des tarifs commence; nous verrons ce qu'elle est devenue au cours des événemens. Ces tarifs des douanes étaient et demeurent une des rares prérogatives dévolues au congrès; personne n'en prit d'abord souci, tant la marche à suivre paraissait nettement tracée. Un peuple agriculteur, commerçant et navigateur n'a qu'un intérêt bien démontré : c'est de rendre ses marchés accessibles aux produits du dehors et d'en faire, par des facilités de tout genre, le siége de mutuels échanges. Ce calcul eût été juste, si l'industrie ne s'en fût pas mêlée; elle trouble volontiers les fêtes où elle assiste. A peine se vit-elle à la tête de quelques exploitations, presque toutes renfermées dans les états du nord, filatures et tissages de coton, fabriques de draperies, forges et laminoirs, qu'elle commença une suite de campagnes pour obtenir des congrès qu'à un marché libre succédât un marché restreint. Rien ne fut épargné pour atteindre ce but, ni les mandats impératifs imposés aux députés, ni les influences exercées sur l'opinion par les pamphlets, les brochures, les discours de plate-forme, ni enfin l'emploi de toutes les armes que les habitudes de la vie publique mettent à la disposition d'un peuple libre.

Le livre de M. Carey sur la *Science sociale* est un des produits de cette agitation, et c'est en même temps le corps de doctrines écono-

miques le plus développé que nous ait fourni l'Amérique. L'œuvre pèche par bien des points, l'art, le style, la méthode, et surtout la solidité des opinions. Il est arrivé à l'auteur de se donner d'une édition à l'autre des démentis formels, notamment à propos de la liberté du commerce. Simple libraire à Philadelphie, il ne s'est pas cru astreint à une consistance et à une responsabilité politiques; il a tourné au vent qui soufflait. Le cas est si fréquent là-bas que son crédit en a peu souffert, et que ses trois gros volumes ont eu du débit. Son originalité, si c'en est une, son titre aux yeux des natifs, consistent à procéder par des contraires dans ce que nous tenons pour le mieux démontré; il nie là où nous affirmons. On en jugera par un rapprochement rapide sur des questions souvent débattues, la rente du sol, par exemple, ou le problème de la population, et surtout à propos de la querelle des tarifs, plus envenimée que jamais et qui à tant de reprises a partagé l'Union en deux camps.

II.

Quelques mots seulement sur les problèmes de la rente du sol et de la population, juste ce qu'il en faut pour bien marquer en quoi nos écoles économiques diffèrent là-dessus de l'école américaine, que représente M. Carey. Et d'abord qu'entend-on par la rente du sol? D'après les auteurs en crédit, Ricardo, Rossi, plus tard M. Hippolyte Passy, qui a éclairé à fond le sujet, la rente du sol est un produit net, c'est-à-dire la part qui revient aux propriétaires, défalcation faite des bénéfices que retiennent les exploitans. Ce produit net se compose d'élémens divers, d'abord l'intérêt des capitaux incorporés soit dans des amendemens successifs, soit dans la construction des bâtimens de service, puis, à titre égal, une redevance pour le droit même de la propriété. Cette distribution des profits est à la fois la plus naturelle et la plus conforme à la justice. Librement débattue, elle peut être l'objet de quelques lésions, suivant que le contrat a été plus ou moins judicieusement ou équitablement fait; mais c'est le cas pour tous les contrats, et, malgré quelques exceptions, la règle est bonne.

Faut-il en dire autant du commentaire que Ricardo y a ajouté? La démonstration n'en est pas aussi sûre; il s'agit d'une hypothèse historique plutôt que d'un point doctrinal. Non content de définir la fonction de la rente, Ricardo a voulu en rechercher les origines. D'après lui, la rente du sol n'a pas suivi les hasards de la culture; elle a obéi à une loi, presque à un système. Dans le premier groupement des populations, le choix entre tant de terres vacantes était

permis aux émigrans, et comment ce choix ne se serait-il pas porté de préférence sur les champs les plus fertiles, sur ceux qui devaient rétribuer les travaux et les soins de l'homme avec le plus de largesse? Cette marche se démontre d'elle-même : la concurrence des exploitations en faisait une nécessité; pour que les armes fussent égales, il a fallu d'abord s'emparer des meilleures, ou, pour parler sans figure, des terres de premier choix. Ce n'est qu'après l'épuisement de celles-ci qu'on a dû se contenter de qualités moindres, ensuite médiocres, dans une échelle décroissante. En même temps la rente se formait et se classait, en premier lieu sur les domaines les plus riches et les plus anciennement cultivés, où elle atteignait son taux le plus élevé, et de là sur des domaines de second et troisième ordre, évalués à des prix qui correspondaient au mérite de chacun d'eux. Les deux régulateurs en ceci sont le cours des denrées, les inégalités dans l'abondance et la nature des produits, d'où il suit que, directement ou indirectement exploitée, la terre paie toujours une rente, et ne la paie qu'en raison de sa vertu naturelle combinée avec sa vertu acquise. Voilà en termes sommaires la thèse de Ricardo, où l'imagination se mêle évidemment à l'étude, et qui allait un peu trop à l'adresse de la classe pourvue en Angleterre d'un privilége territorial. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il y a lieu d'en rejeter ou d'en admettre; voyons d'abord ce qu'y répond M. Carey.

M. Carey n'a guère de ménagemens pour les économistes des monarchies, et pourquoi Ricardo eût-il été épargné? Entre eux, il n'y avait que des contrastes. Écrivant en Angleterre, Ricardo avait sous les yeux un domaine agricole encadré par la mer, et dont chaque parcelle était l'objet d'ardentes convoitises; écrivant aux États-Unis, M. Carey avait devant lui des espaces immenses, offerts à tout venant au prix de 5 francs l'acre pour des terres à souhait et de nature à défrayer plusieurs générations d'acquéreurs. Quel rapprochement établir entre ces situations disparates, et qu'en dégager, si ce n'est des systèmes incompatibles? Dans le royaume-uni, tout aspirant à la possession du sol est obligé de prouver le droit qu'il a d'y toucher; c'est presque un intrus, et encore dans beaucoup de cas reste-t-il simple amodiateur. En Amérique au contraire, un colon est à l'instant, et de bonne grâce, nanti d'un titre définitif; le contact du sol est pour lui comme un baptême qui lui rend communs les intérêts, les sentimens et jusqu'aux passions de sa famille adoptive. Évidemment la rente joue un rôle tout autre dans une civilisation ancienne, où elle figure à tous les degrés, que dans des pays neufs, d'où elle est la plupart du temps absente. Aussi M. Carey réduit-il de beaucoup les proportions où

Ricardo avait élevé le débat. La rente du sol n'est à son avis qu'un mode défectueux d'exploitation, en ce sens qu'elle transporte à des oisifs une portion des légitimes profits du colon laborieux. Mieux vaut l'exploitation directe, où les profits et la tâche sont dans les mêmes mains; c'est meilleur pour le travail, qui y trouve un aiguillon de plus, meilleur pour la terre, qui échappe aux préjudices sans nombre causés par une possession médiate, meilleur pour les hommes, qui sont ainsi soustraits à tout ce qui de près ou de loin ressemble à un vasselage. Voilà sur quel pied M. Carey traite la rente du sol; c'est presque une exécution, et pourtant il ne se refuse pas, toujours avec Ricardo, mais autrement que Ricardo, à en rechercher les origines et à en suivre les modes d'évolution.

Pour rendre sa démonstration plus sensible, M. Carey a dû reprendre les choses d'un peu haut. Ainsi il montre l'humanité dominée à l'origine par la nature extérieure, qui l'étouffe et l'écrase, puis, à mesure que les bras se multiplient et que les capitaux deviennent plus abondans, dominant à son tour les agens naturels qui l'environnent. Ce sont deux âges économiques qui se succèdent, et chacun d'eux apporte ses moyens d'existence. Au début, tant que dure l'état de dissémination, l'homme est incapable de demander à la terre autre chose que les fruits en petit nombre qu'elle produit spontanément; plus tard seulement, quand les groupes sont formés ou accrus, il entreprend quelques cultures, mais comment, dans quel ordre, sur quels points? Le doute n'est pas permis là-dessus; l'homme ne s'attaque qu'à ce qui est bien dans sa main et à sa merci. C'est donc par les terres les plus légères qu'il commence, sur les hauteurs, dans les parties émergées, terres moins productives, il est vrai, mais aussi moins résistantes, qui céderont au premier effort. De là, quand ses moyens d'agir sont devenus plus puissans, il passe aux terres plus profondes, siége d'un rendement supérieur, enfin aux terres marécageuses, qui sont les plus fertiles de toutes et en même temps les plus difficiles à défricher. On le voit, la gradation est exactement l'inverse de celle de Ricardo; on ne pouvait s'en tirer à meilleur marché. M. Carey n'en est pas moins fier de sa découverte, et il en conclut, d'accord en cela avec Bastiat, que, si la rente a une signification, ce dont il doute, elle serait tout au plus le remboursement d'avances consommées; en d'autres termes, elle serait non pas un don et une vertu du sol, mais le produit de l'industrie humaine.

Évidemment il y a de part et d'autre en tout ceci bien des paralogismes. Ce qui y choque le plus, c'est la prétention d'ériger en système la marche des cultures, qu'elles aient pour premier siége les terres riches, comme le veut Ricardo, ou les terres pau-

vres, comme le soutient M. Carey. Où a-t-on trouvé les élémens de ces plans de fantaisie? Ce n'est certes ni dans la tradition ni dans l'observation des faits. Nulle part les choses ne se sont ainsi passées, nulle part les populations, pour mettre le sol en valeur, n'ont obéi à des consignes, à une échelle croissante ou décroissante de fertilité. Qu'on imagine ces arrangemens-là dans le cabinet, passe; sur le terrain, ils ne soutiendraient pas l'examen. Non, les premiers exploitans n'ont pas mis à défricher le sol cette rigueur et cette uniformité de méthode, ils se sont déterminés par des convenances particulières plutôt que par des convenances générales. Il n'y a pas eu, ni pour les terres fortes ni pour les terres légères, de choix faits d'après des principes fixes; il y a eu presque autant de motifs de préférence que de sites et, dans les groupes compactes, que de champs. Chacun a agi d'instinct, sans classement ni expertise préalables. Pourquoi se fixait-on ici plutôt que là? Par l'effet d'accidens ou de calculs très variables : un rideau de forêt, une source vive, quelques madriers servant de pont sur un cours d'eau, la sécurité du séjour, le voisinage d'une route, d'une ville, d'un marché, tout ce qui ajoute du prix aux fruits de la terre et permet d'en écouler les excédans. Point de parti-pris en cela, point de système, tout au plus un voyage de découvertes à la dernière halte duquel commençait la vie sédentaire pour la famille ou l'essaim, et avec la vie sédentaire le travail qui la défraie. Ce travail au début était direct et ne créait en fait de revenu que des produits consommés ou consommables, plus tard des échanges contre de l'argent. Pour que la rente proprement dite se formât, il fallait que, par convention expresse, l'exploitation de la terre changeât de main et de directe devînt indirecte, avec un partage des fruits dans quelques cas, une soulte, un abonnement en numéraire dans beaucoup d'autres; mais ce n'était pas là un phénomène économique d'un ordre particulier et qui méritât un tel luxe de définitions. La terre après tout est un instrument comme un autre, qui se loue à raison de sa puissance et avec tout ce qui compose cette puissance. Sa valeur se mesure non sur le prix de revient des denrées, comme le voudrait Rossi, mais sur une loi plus simple et plus constante, l'offre et la demande, qui met en présence les deux meilleurs juges du différend, le bailleur et le preneur. L'opération qui en résulte est un contrat comme tous les contrats de louage et d'échange; pourquoi imaginer péniblement des solutions compliquées quand les plus élémentaires se présentent si naturellement à l'esprit?

A propos du problème de la population, nous allons retrouver les mêmes combats dans le vide et l'Amérique de nouveau en guerre avec l'Europe. C'est Malthus cette fois qui sert de plastron aux

coups de M. Carey. Cela devait être : pour l'homme comme pour la terre, les deux économistes ne voient pas les choses du même œil, le constraste des milieux agit encore sur eux. Dans les idées de Malthus, s'inspirant des faits dont il est témoin, qu'est-ce que l'homme? Une charge pour l'humanité, ce qui aboutit à dire que, dans les civilisations dont nous sommes le plus fiers, les parties sont en conspiration permanente contre le tout. Écoutez-le; toute naissance est une calamité, calamité pour l'être qui naît, calamité pour le pays qui le voit naître. Pour peu que les cadres soient pleins, un homme qui survient est une unité de trop; il prélève sur les réserves sociales une part plus grande que celle qu'il fournit, gêne quand il ne nuit pas, et reste affamé en affamant les autres. La conclusion est peu encourageante; aussi M. Carey en renverse-t-il les termes. Dans la terre libre qu'il foule, on a d'autres scènes sous les yeux, on ne prononce pas sur les fins de la créature ces arrêts désespérés. L'homme qui naît là-bas est non une ruine, mais une richesse pour la communauté, sa venue en ce monde n'est ni une calamité, ni une malédiction; il crée plus qu'il ne consomme, rend plus qu'il ne coûte, et peut se ménager une place sans fouler autrui. Que la brute vive sur le fonds commun sans y rien ajouter, l'instinct le veut ainsi; mais l'homme, doué comme il l'est, a mieux à faire qu'une œuvre de destruction. Ce qu'il emprunte à la nature est suivi de restitutions évidentes; cette terre, qu'à l'origine il a reçue inculte et dépeuplée, est devenue sous sa main dans le cours des temps le siége de cultures perfectionnées et le grenier de populations nombreuses : d'où l'on peut conclure que tout être qui, dans son passage, a concouru ou concourt à cette œuvre d'avancement est justifié par le spectacle de l'ensemble. Voilà les deux données, on pourrait dire les deux écoles : le dissentiment ne pourrait être plus tranché.

Qui a tort? qui a raison? Dans le monde des savans, les avis sont partagés. Longtemps les idées de Malthus ont joui d'un certain crédit : Jean-Baptiste Say, Rossi, plus récemment M. John Stuart Mill, s'y sont ralliés. Parmi ces penseurs, on s'accordait à trouver dans les excès de population la cause principale des misères humaines et dans les moyens de restreindre la population le remède le plus efficace de ces misères, le salut des générations, la vie des sociétés. L'économie politique était entraînée de ce côté plus qu'elle n'aurait dû l'être, et volontiers on eût compris d'autres problèmes dans celui-là, l'encombrement des marchés, la baisse des salaires, la distribution mal réglée des profits industriels. La passion s'en mêlant, on parlait même de sévir contre une multiplication exubérante, et de traduire devant des prétoires correctionnels ceux qui

se permettraient d'avoir des enfans lorsqu'ils sont hors d'état de les nourrir. Dieu merci, ce premier feu s'est éteint, le temps a calmé les cerveaux les plus exaltés; il circule moins de ces horoscopes qui, comme autant d'épouvantails, vouaient le monde aux horreurs de la famine. Dans ce retour vers des impressions plus tempérées, l'expérience a au moins autant agi que la réflexion. Chaque jour, on se convainc par des chiffres précis que le mouvement de croissance, longtemps redouté, n'est et ne sera ni aussi prompt ni aussi général qu'on l'avait annoncé. Aucune des prévisions tenues pour indiscutables au début du siècle n'a été confirmée par les faits, des démentis formels ont frappé les plus essentielles. Ainsi il est avéré que nulle part les services de la terre, dans les pays les plus peuplés, n'ont fait défaut au surcroît de bouches que notre âge a pu fournir, et que la disette a plutôt sévi parmi des populations en décroissance, comme celles de l'Algérie, de la Russie polaire et des parties les plus ingrates de l'Inde anglaise. Il est également constant que l'industrie de l'homme a toujours grandi en raison des accroissemens de nombre, et que les ressources se sont tenues au niveau des besoins. La preuve en est acquise dans le développepement de l'aisance et l'augmentation des moyemes de la vie humaine.

Ce retour d'opinion est si marqué, et Malthus passe si bien de mode, que déjà l'on en est à des préoccupations bien éloignées des siennes, c'est-à-dire au souci que donne le ralentissement du mouvement de la population. Les symptômes en ont été surtout sensibles en France; c'est à M. Léonce de Lavergne que l'on doit de les avoir signalés l'un des premiers. Pour une ou deux périodes, ce ralentissement équivaut à des temps de retraite, à un déchet sans gravité pris absolument, mais qui est à considérer, si on l'envisage d'une façon relative. Pendant que nous restions stationnaires, les autres états ont en effet continué leur marche accoutumée, et il est évident que, si le phénomène persistait, il s'ensuivrait nécessairement pour nous, avec l'abaissement du nombre, une diminution d'influence, de force et de richesse. Comment ce temps d'arrêt inattendu a-t-il eu la France pour siége plutôt qu'un autre état? Quand Malthus était si peu prophète chez lui, d'où vient qu'il a fait chez nous de si nombreux prosélytes? Ceux qu'il a convertis sinon à ses idées, du moins à ses pratiques, n'étaient pourtant pas de grands clercs; ils n'étaient certainement initiés ni à la contrainte morale ni aux équations menaçantes qui en conseillent l'emploi; c'étaient des gens de campagne, des ouvriers des villes, de petits bourgeois, peu disposés à suivre d'autres plans de conduite que ceux qu'ils tirent de leur cerveau : non pas qu'ils n'eussent un mobile; qui

n'a le sien? Le mobile ici était d'affronter la vie avec le moins de charges possible, et les enfans étaient du nombre de ces charges. Par calcul, par prévoyance, ils se limitaient eux-mêmes avec une rigueur qu'aucun système n'eût obtenue. Posséder, transmettre ce qu'on possède, voilà pour tous l'idée fixe avec des modes variés. Ceux-ci rétabliront le droit d'aînesse en ne poussant pas le chiffre de la famille au-delà de l'aîné, peu d'entre eux donneront, comme autrefois, le spectacle d'une interminable lignée dans laquelle la mort pouvait faucher presque sans l'appauvrir. La doctrine de Malthus, c'est en réalité pour nous le code civil et la division des héritages. Il en sort un peuple laborieux, rangé, ambitieux à sa manière, qui ne multiplie pas inconsidérément. En France, le problème n'est donc plus de mieux veiller sur soi-même; peut-être y abonde-t-on déjà en excès, si l'on tient compte de l'équilibre à maintenir entre les influences territoriales.

M. Carey a aussi son mot particulier à dire sur les habitudes de continence que Malthus voudrait mettre en honneur, et ce mot n'est pas le moins concluant. Autant l'écrivain anglais redoute un excédant de naissances, autant l'Américain s'en accommoderait volontiers; celui-ci appelle à la vie ce que celui-là voudrait rejeter dans le néant. Il semble qu'au fond une transaction serait possible. M. Carey ne se présente pas les mains dégarnies; il a des terres à discrétion dans de beaux paysages qui n'attendent pour se couvrir de moissons que la présence de l'homme. Par quel calcul égoïste se refuserait-on à une destination si marquée? L'Amérique n'offre-t-elle pas aujourd'hui à l'Europe un déversoir naturel, comme l'Europe autrefois à l'Asie lorsque des fourmilières d'hommes débouchèrent des plateaux tartares? L'humanité suit ainsi son double plan, qui est l'exploitation intégrale du sol et l'ennoblissement des espèces. D'un côté les excédans de population vont animer les solitudes, de l'autre les types supérieurs remplacent les types inférieurs; c'est sous l'empire de ces deux courans que le globe se peuple et se civilise. Ainsi vont les choses, et vainement s'y opposerait-on par des combinaisons ingénieuses. La nature s'en joue, elle ne procède que par surprises. Tel pays regorge d'habitans lorsque tel autre voit le vide se faire; des races entières disparaissent pendant que d'autres races pullulent. A tout prendre, ce n'est pas la terre qui jusqu'ici a manqué aux hommes; ce sont plutôt les hommes qui ont manqué à la terre, et sur ce point comme en tout il faut que leur mission s'accomplisse jusqu'au terme assigné.

Malheureusement on rencontre ici un mot bien sévère, l'expatriation. Rossi a là-dessus une page touchante, Cobden lui-même en a fait dans une de ses harangues un tableau navrant; mais est-ce tou-

jours le cas de s'apitoyer? Ce ne l'était pas à coup sûr pour cet exode irlandais qui a affranchi tout un peuple de la famine. Pour l'Allemand du Tyrol, de la Haute-Saxe et de la Poméranie, qui tire d'un sol ingrat la plus maigre des pitances, c'est aussi une forme de soulagement et la perspective de mieux vivre; c'est en outre un accès ouvert sur la propriété, ce rêve des existences dénuées. Malthus et ses partisans insistent sur les souffrances de l'émigrant, sur les fatigues de la traversée et les risques de la vie du pionnier; tout cela s'efface devant la jouissance d'un petit domaine. Il en est si bien ainsi que la volonté entre désormais plus que le besoin dans ces déplacemens. La spéculation s'en est mêlée; il y a des compagnies pour aplanir les voies, opérer les transports à prix réduits, préparer les lots sur lesquels les colons se dirigeront dès l'arrivée avec la moindre dépense de temps et d'argent, consentir au besoin, pour les plus solvables, à des avances qui seront remboursées sur les premiers produits. C'est là un des signes des temps; ce qui au début du siècle eût passé pour une véritable entreprise est devenu la chose du monde la plus naturelle; on s'en tire sans beaucoup d'émotion. Malthus aurait donc un écoulement tout indiqué pour ces êtres qu'il aimait mieux supprimer que vouer à la misère. Les voyant pourvus, peut-être se fût-il désisté de ses rigueurs, et ce serait tout bénéfice pour ces fortes races saxonnes, qu'en fait de descendance il eût volontiers réduites à la portion congrue, et qui n'en sont pas moins les meilleurs instructeurs que l'on connaisse pour les peuples retardataires.

Voilà où en est la doctrine économique au sujet du problème ou du principe de la population: mais est-ce vraiment un point de doctrine? Les traités l'affirment, et pourtant le doute est permis aussi bien que pour la rente du sol. Le moindre tort de ces hors-d'œuvre, de ces thèses d'école, c'est de manquer de sanction. Il n'en est pas de même des questions de tarifs et de liberté commerciale : on est ici en pleine économie politique, et on le sent à l'agitation que soulèvent les débats de cette nature.

III.

Jusqu'en 1842, on l'a vu, il n'y avait eu dans les congrès américains que des escarmouches insignifiantes au sujet des tarifs. Introduite et maintenue par le bon sens populaire, la liberté du commerce paraissait tellement identifiée au bien-être du pays qu'on eût été mal venu à en troubler l'exercice. Dans ces termes, les droits de douane ne pouvaient être une charge bien lourde et encore moins un sé-

rieux empêchement dans les échanges avec les pays étrangers. La règle en ces matières était la réciprocité; si l'on ne pouvait l'obtenir, on se contentait du traitement de la nation la plus favorisée. En cas de doute, c'est du côté de la tolérance qu'on penchait. Il était admis qu'il y a bénéfice à tenir les portes ouvertes même pour ceux qui ferment les leurs, et que dans un marché de ce genre l'une des parties ne perd pas nécessairement ce que l'autre gagne. Toutes deux au contraire doivent le plus fréquemment y trouver profit. Les faits prouvaient d'ailleurs ce qu'avait à la fois d'habile et de généreux cette manière de se conduire. La confédération américaine lui devait la plus merveilleuse fortune dont le monde moderne ait été témoin. Dans le cours d'un demi-siècle, quelques colonies insurgées étaient parvenues à former une puissance d'un tel ordre que les plus anciennes et les plus fières ne l'envisageaient ni sans inquiétude ni sans envie. Par le seul concours du génie privé, cette puissance avait rallié sous son pavillon des flottes marchandes qui tenaient le second rang sur les mers et touchaient au premier; elle avait compris dans ses domaines les grands fleuves et les grands lacs, semé le désert de villes, étendu ses cultures sur des espaces presque sans bornes, tout cela avec un bien mince budget et une administration imperceptible. Sur quoi s'était-elle donc appuyée? Sur un levier aussi simple qu'énergique, la libre et pleine action de l'homme, l'activité individuelle livrée à tout son essor avec la seule responsabilité pour contre-poids.

Quand la guerre des tarifs commença, le pays, mené par de si vigoureux mobiles, était au fort de cette veine de succès; ce qui s'y est ajouté depuis n'est que la conséquence d'une impulsion acquise. On ne prévoyait alors ni les pactes avec le privilége, ni les démentis donnés à la liberté; il ne semblait pas que cette population sensée pût se prêter à de telles inconséquences. Elle y a été pourtant conduite, et Dieu sait au moyen de quels argumens; on n'en saurait imaginer de plus pauvres et de plus vains. Ce fut surtout de Philadelphie qu'ils sortirent; l'Allemand List s'y trouvait de passage et venait en aide à M. Carey. Il s'agissait d'arracher aux pouvoirs publics un traitement de faveur pour les industries nationales. List ne s'y épargnait pas : agriculture, commerce, navigation, il mettait tout aux pieds de ses clientes. Suivant lui, il n'y a de richesse que dans la production, et le principal souci d'un état doit être d'en développer les foyers par les moyens dont il dispose. Si ce développement a lieu d'une manière naturelle, tant mieux; mais, s'il faut pour cela recourir à des combinaisons artificielles, élévation des tarifs, exclusion des similaires étrangers, l'intérêt de la communauté est d'adopter cette marche sans hésitation et sans crainte.

La richesse acquise par la production est sur le premier plan, la richesse acquise par l'échange ne peut venir qu'en seconde ligne. Plus un pays a de forces productives, plus il est placé haut dans l'échelle de l'aisance; ce sont au moins des forces propres et que rien ne peut lui enlever. Une fois créées, n'importe par quelles voies, elles deviennent partie du fonds commun, participent de la solidité du sol, et sont pour ainsi dire indestructibles. Tel était l'argument de List, et plus tard M. Carey, en se l'appropriant, y ajoutait cette hérésie, au moins singulière chez un républicain, qu'il n'y a ici-bas de solidité que dans les sociétés fortement protégées.

Est-il nécessaire de démontrer la vanité de cette défense des industries? La conséquence serait que les tarifs, même quand ils sont exagérés, sont un instrument de fortune aussi bien pour l'état que pour l'individu, et qu'à ce titre et pour multiplier les heureux on n'en saurait trop user. Sous une apparence de logique, il n'y a rien là dedans qui soutienne l'examen; c'est simplement une équivoque. Les avocats du tarif prenaient évidemment le mot de production dans un sens restreint, et prétendaient donner à de certaines productions le pas sur les autres. La raison et la science n'admettent pas ces régimes d'exception. Toutes les productions se valent et arrivent sur le marché à titre égal; elles concourent toutes à la richesse d'un pays sans distinction d'origine. Si elles diffèrent, c'est par les services qu'elles rendent et le prix qu'on y met. Le véritable titre de la production, le seul qui la recommande, est non pas d'être nationale, mais d'être économique et de défrayer plus de besoins à moins de frais. Une production coûteuse est moins une richesse qu'une charge; elle ne subsiste qu'aux dépens d'autres productions qui naîtraient sous l'empire du droit commun plus naturellement et par conséquent plus utilement. Si l'on examinait toutes celles qui vivent d'artifice, on verrait que sous le couvert d'avantages hypothétiques elles aboutissent à des dommages réels. Moins elles ont en elles-mêmes de raisons d'être, plus il faut qu'elles en empruntent ailleurs. La vraie mesure en cela, c'est encore la liberté, qui laisse les forces où elles sont, ne prend pas aux uns pour donner aux autres, n'intervient dans les inégalités naturelles que comme aiguillon, et ne distribue pas la richesse au détriment et au mépris de la justice.

Si le tarif qui devait consacrer le privilége des industries n'avait suscité que de pareils champions, il est probable qu'il eût vainement frappé aux portes de l'enceinte législative; mais il y était porté par des bras plus fermes et plus directement intéressés. Le tarif en effet était le prélude de cette rupture qui allait partager en deux tronçons la démocratie américaine, jeter le sud dans un

camp, le nord dans l'autre, faire de celui-ci un vainqueur, de celui-là un vaincu : non pas qu'entre le tarif et le duel pour l'esclavage la connexion soit de tout point exacte, le répéter serait calomnier l'acte le plus noble que notre siècle ait vu s'accomplir pour le grand soulagement de la conscience humaine; mais, cette réserve faite, il n'en demeure pas moins constant que le parti du tarif ne désarme pas sur ce chef, et entend exploiter jusqu'au bout ce fruit de sa victoire. Avec quelle âpreté et quel esprit de suite, les débats législatifs sont là pour l'attester! Débonnaire à l'origine et procédant par intermittences, l'exaction prend peu à peu un caractère intolérable et permanent. Il suffit pour s'en convaincre de rapprocher le point de départ du point d'arrivée. Dans les commencemens de l'Union, le tarif des douanes n'était guère qu'un octroi de mer donnant des recettes insignifiantes; le peuple qui venait de se soulever pour des taxes n'avait guère le goût de se taxer lourdement de ses mains. En 1816 seulement, la charge prit quelque gravité; la guerre avec l'Angleterre avait endetté le trésor, il fallait y pourvoir. Dix années y suffirent; dès 1828, la dette était presque éteinte. Quel parti allait-on prendre? On avait frappé de droits divers articles, les tissus de soie et de laine notamment. Fallait-il abolir ces droits ou les maintenir? Les défenseurs du commerce libre opinaient pour l'abolition, les partisans des industries protégées penchaient pour le maintien; la question cette fois resta indécise, elle ne fut reprise que dans le tarif de 1832, qui mit en présence pendant deux sessions les intérêts souvent contradictoires des divers états. Les esprits s'y échauffèrent tellement que la Caroline du sud alla jusqu'à la menace d'une séparation, et ne s'en désista qu'à la suite d'un compromis signé sous l'influence d'Henry Clay. Il y était dit que tout droit de douane qui dépasserait 20 pour 100 de la valeur serait diminué d'année en année de manière à être réduit à ce taux, désormais reconnu comme limite de rigueur. Il était bien entendu d'ailleurs que ces droits auraient seulement pour objet de se procurer le revenu nécessaire à une administration économique du gouvernement : c'était exclure toute apparence de privilége.

Dans ces termes, il y eut un répit de dix ans; Jackson y tenait la main, et Van Buren, qui lui succéda, n'osa point, quoiqu'homme du nord, répudier un legs si laborieusement constitué. Tout au plus prêta-t-il une complicité sournoise aux embarras qu'allait rencontrer la présidence de John Tyler. Ce dernier eut en effet, entre 1842 et 1843, une rude partie à jouer : les états du nord s'étaient remis résolûment en campagne. Le tarif, comme ils le comprenaient, ne devait plus être seulement une source de revenu, il devait désormais agir comme moyen de protection et couvrir les industries

naissantes de la république. Les meneurs professaient une théorie bien connue en Europe, la théorie des échanges sans équivalens, qui leur eût permis d'écouler leurs cotons, leurs céréales, leur riz, leur pétrole et leur tabac sans recevoir en retour des tissus, des vins, des outils, des objets de mode provenant d'outre-mer. Les débats furent longs et vifs, si vifs et poussés si loin qu'à diverses reprises la diplomatie dut intervenir. Non-seulement le compromis de 1832 s'en allait par lambeaux, mais d'article en article on marchait à un interdit presque universel. La résistance du président tempéra seule ces ardeurs; deux fois il refusa sa sanction, et bon gré mal gré un arrangement intervint. L'aggravation des droits y demeura malgré tout considérable; dans plusieurs cas, le droit au poids était substitué au droit sur la valeur, notamment pour les soieries, taxées à raison de 2 dollars 1/2 la livre. Les vins devaient payer 30 et 35 centimes par gallon, après avoir été portés à 1 fr. dans les premiers projets. En réalité, dix états de l'Union venaient de faire la loi à seize états, et avaient dicté au détriment de ces derniers, dupes ou complices, les conditions d'un tribut passablement onéreux.

Moitié fiscal, moitié protecteur, le tarif de 1842 ne subit pendant les quinze années suivantes que des remaniemens superficiels. On se contenta de loin en loin, sous la présidence de Plock par exemple, d'ouvrir quelques soupapes de sûreté quand l'activité des échanges périclitait, et qu'un droit voté comme élément de revenu manquait son objet en causant un vide trop marqué dans les recettes du trésor; besogne épineuse et qui consistait en ceci : ni trop ni trop peu de produits étrangers, une porte ni bien ouverte ni bien fermée. Aussi les effets de ce régime pesèrent-ils bientôt sur la fortune du pays; manquant de sécurité, les envois d'Europe se succédaient avec plus de circonspection sur un marché chaque jour plus envahi, et les retours se mesuraient naturellement sur les envois. Les ports du littoral voyaient leurs transactions décroître; dans les états de l'ouest et du sud, les débouchés manquaient aux cultures. Les choses en vinrent au point que, sous Buchanan, le congrès dut se déjuger de nouveau. Il y eut une détente dans les droits de douane, qui furent ramenés au taux réglementaire de 20 pour 100, avec beaucoup d'allégemens dans les formes. Ce fut l'œuvre du tarif de 1857, tarif éphémère, que la guerre civile anéantit, laissant le gouvernement fédéral aux prises avec les expédiens nés d'une lutte gigantesque. La paix faite, à quels principes réparateurs allait-on recourir? Était-ce à la liberté, qui avait toujours bien servi la république, ou aux restrictions, qui souvent avaient gêné son essor? C'est dans le sens des restrictions que l'on

a abondé, et avec quel emportement! Au lieu de 5 ou 10 pour 100, chiffre des premiers débuts, de 20 pour 100, taux réglementaire porté à 25 pour 100 dans les plus mauvais jours, le tout mitigé par certaines tolérances, on en est arrivé aujourd'hui à établir des droits de 50 et 55 pour 100 sur la plupart des tissus, et de 70 pour 100 sur les soieries, droits perçus très rigoureusement. En aucun temps, les matières premières n'avaient été imposées, et moins que d'autres celles qui proviennent du sol américain; l'immunité ici n'était pas seulement commandée par les principes, elle l'était encore par les intérêts de la colonisation rurale. Ce scrupule a cédé, on ne saurait dire devant quel goût de revanche; le coton avait été frappé naguère d'un droit de sortie, et, pour en obtenir le rappel, il n'a pas fallu moins qu'une longue clameur partie des états où végètent les nouveaux affranchis. Ainsi une épidémie de fiscalité sévit sur ce littoral, naguère si hospitalier, sans qu'on puisse dire où ses ravages s'arrêteront.

A quel sentiment obéit le parti républicain dans ces violences exercées sur le génie et la richesse de la nation? Ce serait une étude délicate et qui mettrait à nu quelques infirmités du cœur humain. La mauvaise humeur y joue visiblement un rôle. Ce que l'Amérique ne peut pas convertir en hostilités ouvertes, elle le traduit par des picoteries où elle ne craint pas de se blesser, pourvu qu'elle blesse autrui. Elle n'a pu s'accoutumer encore à la perte de cette marine commerciale qui faisait son orgueil, et que deux ou trois corsaires ont balayée de la surface des mers sans qu'elle pût lui prêter main-forte. Sa rancune s'en prend à l'Europe, et voudrait donner une consistance quelconque à cette responsabilité. De là des actes diplomatiques et des procès civils, de là aussi ces tarifs constamment surélevés, qui ferment l'accès des marchés américains quand ils ne les jonchent pas de ruines. C'est de propos délibéré qu'on agit ainsi, le parti républicain ne s'en cache pas, et M. Carey le déclare formellement. Il s'indigne qu'il existe dans l'étroit espace qu'occupe le royaume-uni un tel foyer d'industrie que toutes les nations du globe soient contraintes de lui payer tribut; il voudrait en affranchir l'Amérique, et convie les manufactures régnicoles à s'associer dans un vaillant effort à cet acte de délivrance. Pour cela, il suffirait de s'emparer, à l'aide des tarifs, de la jouissance exclusive des débouchés nationaux. A la bonne heure, voilà au moins un mot significatif; c'est montrer, comme on dit en langage familier, le bout de l'oreille. Malheureusement le produit de ces tarifs est aliéné déjà; il a une destination, l'amortissement de la dette, que le gouvernement fédéral semble vouloir conduire à fin coûte que coûte et avec une précipitation maladive. Dès lors il s'agit non plus d'exclure,

mais de rançonner les produits étrangers, afin d'en tirer une sorte de contribution de guerre. Que faire donc? L'alternative est embarrassante. Si l'on paie la dette avec l'argent qui provient des tarifs, voilà les manufactures nationales privées de débouchés; si au contraire les manufactures voient leurs débouchés grandir à l'abri des tarifs, c'est le paiement de la dette qui va demeurer en souffrance : le tribut échappe à l'état pour passer à des particuliers, ce qui n'est pas d'une bonne économie financière. Dans tous les cas, les échanges surmenés se refuseront à l'exaction, et peu à peu déserteront le marché américain.

Flotter au hasard et en plein empirisme, c'est s'exposer à des déconvenues de ce genre. Il y a pour une nation des momens de vertige où il lui arrive de déserter les principes qui ont contribué à sa grandeur. Les revanches ne se font pas attendre, et déjà les États-Unis en sont à voir ce qu'il en coûte de poursuivre à travers de continuels soubresauts une économie politique d'aventure. Une crise comme jamais la confédération n'en éprouva sévit depuis plusieurs mois sur toutes les branches de la production, et menace de tarir les sources de la richesse publique. On a voulu tenir rigueur à l'Europe, et il se trouve que, sans compensation d'aucune sorte, l'Amérique a perdu la portion d'activité que l'Europe lui communiquait : tout s'en ressent, la navigation, le commerce, le crédit, l'industrie elle-même, qu'on voulait favoriser aux dépens des autres formes du travail. De là un mécontentement qui gagne de proche en proche et durera tant que le pays ne sera pas rentré dans sa tradition la plus généreuse. On se demande de tous côtés si le traitement héroïque inspiré par les nécessités de la guerre doit persister jusqu'à l'exagération quand le retour de la paix a cessé d'en justifier l'emploi. Le procès s'instruit, justice sera faite, dût-on sacrifier le parti qui, après beaucoup de services rendus, s'obstine dans des voies ruineuses et condamnées par l'expérience. Il est question déjà d'une campagne contre les tarifs où entreraient des économistes autorisés, entre autres M. Dudley Field. Cette exécution serait d'autant plus opportune que l'exemple de l'Amérique tourne ici quelques têtes dont huit ans de liberté commerciale n'ont pas encore guéri les préventions.

LOUIS REYBAUD.

LA

SCIENCE DES RELIGIONS

SA MÉTHODE ET SES LIMITES.

III.

L'UNITÉ DES RELIGIONS (1).

Toutes les études qui portent sur des matières religieuses tendent aujourd'hui de près ou de loin vers la solution d'un problème unique dont on ne se fait pas toujours une idée juste ni précise, mais qui n'en est pas moins en quelque sorte à l'extrémité de toutes les recherches. Les travaux de pure archéologie, comme ceux de M. Kuhn, de M. Preller, de M. de Rossi, fournissent des matériaux à l'édifice de la science aussi bien que les écrits d'un caractère plus théorique, tels que ceux de MM. de Bunsen, de MM. Ewald, Nicolas ou de Pressensé. L'esprit qui anime la plupart des œuvres de ce genre les rattache à des écoles, à des opinions ou même quelquefois à des sectes différentes; mais à côté des doctrines plus ou moins exclusives ou limitées de beaucoup d'auteurs il se forme dans le public un ensemble d'idées exemptes de passion ou de préjugé, idées qui résument les découvertes des savans, prennent de leurs livres ce qu'il y a de vraiment durable, et constituent peu à peu cette unité qu'on appelle la science. C'est sur cet ensemble

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1864.

d'idées que nous appelons l'attention des lecteurs de la *Revue*, en leur faisant observer qu'il résulte d'une masse déjà très grande de travaux d'érudition dont le nombre va croissant de jour en jour. Ces travaux se rapportent à des sujets de nature fort différente : les uns appartiennent à l'histoire, d'autres à la linguistique, d'autres à l'archéologie, à la science même ou à l'art. En effet, les idées religieuses d'un peuple marquent comme d'un sceau presque tous les produits de sa civilisation, et l'empreinte qui en reste varie elle-même suivant les périodes et les crises qu'il a traversées. Nous, qui venons à la fin des temps, nous avons sous les yeux la multitude innombrable de débris dont le séjour de l'homme et son histoire sont jonchés, débris de livres,— débris de monumens, de traditions, de langues, de rites sacrés et d'institutions, que nous reconstituons en idée comme un anatomiste refait avec quelques os un animal entier, ou comme un architecte habile restaure sur le papier un temple dont il a mesuré les restes. La variété infinie des ruines qu'ont laissées après elles les religions a déjà suscité en Europe un nombre de travaux dont on ne se fait qu'une imparfaite idée. Pris à part, ils semblent se perdre de plus en plus dans les détails des faits; rapprochés, ils s'éclairent entre eux, se complètent les uns les autres, et tendent à former cet ensemble d'où peut sortir enfin la notion fondamentale de la science et avec elle la solution du problème. Nous allons essayer d'exposer ici cette notion première, telle qu'elle résulte, non d'hypothèses plus ou moins ingénieuses, comme on en faisait au siècle dernier, mais des faits positifs que l'érudition contemporaine a constatés. Nous pensons qu'une fois mise en lumière cette idée, qui a jusqu'à ce jour animé toutes les grandes religions, pourra servir à son tour de point de départ pour des recherches nouvelles et de guide pour ceux qui voudront les réaliser.

I.

L'examen séparé d'une religion prise au hasard nous la montre s'isolant de toutes les autres et affirmant son autochthonie ou tout au moins son originalité. Cette affirmation est le plus souvent absolue. Quelquefois cependant une religion consent à se rattacher à une religion antérieure ; mais ce n'est que sous certaines conditions et même à titre onéreux. Ces conditions sont telles que la religion qui a précédé n'est plus considérée que comme une préparation et un travail de déblaiement destiné à nettoyer le sol où doit s'élever l'édifice définitif. Ainsi la religion chrétienne ne se considère pas comme issue du judaïsme, mais elle regarde l'ancienne

loi comme une figure et comme une préparation de la loi nouvelle. A son tour le Coran adopte Jésus comme un prophète inspiré du ciel; mais en même temps la doctrine de l'Évangile n'est pour lui qu'une ébauche imparfaite de celle dont le prophète devait être le véritable promulgateur. Une fois promulgué, l'islam n'a plus besoin du christianisme, qui lui devient au contraire un obstacle; de même, la doctrine chrétienne une fois annoncée, le judaïsme n'était plus pour elle qu'une puissance hostile dont il fallait se séparer et s'affranchir. Les conditions sous lesquelles ces grandes religions semblent consentir à se rattacher les unes aux autres sont donc telles qu'elles rompent entre elles toute parenté et prêtent à chacune d'elles une originalité en apparence presque absolue.

Quand on va plus loin vers le passé ou vers l'Orient, la prétention des vieilles religions à l'indépendance est plus positive encore. On ne saurait considérer comme une croyance populaire de la Grèce ancienne que les dieux fussent venus d'Égypte dans ce pays; c'est une opinion d'Hérodote et rien de plus. Cette opinion personnelle de l'historien n'a pas plus de valeur que celle des linguistes d'autrefois, qui faisaient venir toutes les langues de l'hébreu, sous prétexte que Dieu, en nommant les objets à Adam dans le paradis terrestre, les avait désignés par des noms hébraïques; aujourd'hui l'on sait comment les langues se sont formées, et que celle des Juifs est une des plus récentes. On sait aussi que leur Adam et son paradis sont des mythes venus chez eux du dehors et empruntés à des peuples qui ne parlaient pas même hébreu. L'opinion d'Hérodote est tombée de la même manière : des recherches si multipliées de l'archéologie il résulte que les cultes grecs étaient locaux et indépendans les uns des autres, qu'ils ne conservaient point le souvenir d'une origine étrangère et que dans chaque lieu on racontait une légende établissant l'autochthonie de la religion qu'on y pratiquait. Le plus loin que l'on remontât, c'était la Crète ou la Thrace, qui avaient été en effet deux centres de rayonnement ou de diffusion pour les cultes des Pélasges et des Hellènes; mais personne ne disait que ces cultes fussent venus de la Haute-Asie s'établir dans la Thrace ou dans la grande île des Cariens. Au contraire on racontait comment Jupiter avait été nourri dans l'île de Crète, et cet Orphée que la science moderne a reconnu dans un personnage du Véda, on le faisait naître dans un pays européen et partir de là avec les Argonautes pour la conquête de la Toison d'or. Chaque divinité grecque était regardée comme la fondatrice de son propre culte, Junon à Argos, Apollon à Delphes et à Délos, Neptune et Pallas à Athènes, et ainsi des autres.

Chez les Perses, la religion était attribuée à Dieu comme à son

auteur. Ce « principe de la vie et de la science » qu'ils appelaient Ahura-Mazda, mot dont les Persans modernes ont fait Ormuzd, avait lui-même dicté à son fidèle serviteur Zoroastre les formules sacrées sur lesquelles devaient porter la religion et la civilisation du monde. Plus tard, quand les Perses se trouvèrent en contact d'une part avec les Indiens, de l'autre avec les Grecs, ils ne virent dans les religions des uns et des autres que des cultes étrangers et hostiles. Les Grecs leur parurent des barbares livrés à une odieuse idolâtrie, la vieille Égypte fut jugée de même par Cambyse; quant aux Indiens, l'Avesta témoigne que les Perses jugèrent sacrilége cette nation qui avait pris pour ses dieux les êtres qu'eux-mêmes appelaient des démons, et qui avait plongé aux enfers ces *ahuras* (1) qui pour eux étaient les formes suprêmes de la divinité. Les Perses lancèrent donc de toutes parts leurs bataillons contre les impies, coururent renverser les idoles et brûler les temples partout où la politique de Darius et la fureur de Xerxès les conduisirent.

Quant aux brâhmanes, leur plus antique monument est le Vêda; la vérité leur a été enseignée par Manou, à qui Dieu lui-même l'avait révélée. Ils pensaient n'avoir rien emprunté à personne, et ils n'ont aperçu entre leur religion et celles des peuples de l'Occident aucun lien de parenté. Ils savaient en effet qu'elle s'était développée régulièrement sur le sol de l'Inde avant qu'aucune influence étrangère eût pu la changer; leurs livres et leurs traditions la leur montraient se dégageant du Vêda par le travail assidu de leurs ancêtres, soit dans la solitude des forêts, soit dans les colléges des pontifes. Sur ce point, il ne pouvait y avoir pour eux, non plus que pour nous du reste, aucun doute sérieux à élever; mais comment la source de la tradition s'était-elle enfermée dans le Vêda? D'où venait ce Vêda? Qui y avait mis cette doctrine antique que les brahmanes en faisaient découler « comme d'un réservoir à mille canaux? » La réponse est toujours la même : Brahmâ était celui qui avait composé le Vêda; les chantres humains qui l'avaient récité devant l'autel n'avaient été que « les bouches » dont il s'était servi pour le faire entendre aux Aryas; en réalité Brahmâ était « le poète, l'objet de la théologie, la théologie elle-même et le théologien. » Nulle part la révélation divine et l'originalité absolue d'une religion n'ont été énoncés en termes aussi formels qu'elles l'ont été chez les brâhmanes.

(1) En Perse, on donnait le nom d'*ahura* non-seulement à Ormuzd, mais aussi à tous les autres amschaspands ou esprits purs et même aux puissances d'un ordre inférieur. Ce mot vient de *ahu*, la vie, et de la terminaison d'adjectif *ra;* il signifie *qui a* ou *qui donne la vie*, celui qui est un principe de vie pour soi-même et pour les autres. C'est le mot vêdique *asura;* les *asuras* sont devenus les diables cornus chez les Indiens.

Le christianisme est à cet égard moins affirmatif. Quoiqu'il se rattache uniquement à la prédication de Jésus et que pour les chrétiens le Christ soit fils de Dieu et Dieu lui-même, une parenté tout humaine l'unit dans la tradition évangélique à la famille de David, non-seulement par le charpentier son père, mais aussi par sa mère Maria. Seulement ce n'est point cette parenté qui fait de lui un christ, titre déjà donné à Cyrus, et qui lui transmet son autorité comme fondateur de religion, c'est uniquement sa procession divine, laquelle est immédiate, absolue, et ne souffre avant elle à aucun degré la génération humaine. C'est cette divinité du Maître qui rompt toute alliance entre sa doctrine et celles des Juifs ou des autres nations, car il devient par là impossible qu'un homme se considère comme chrétien s'il ne croit pas à la divinité du Christ, et il est impossible d'y croire et d'être en même temps d'une autre religion. L'abîme qui sépare le christianisme des autres cultes est donc infranchissable.

Ce point étant établi, cette originalité à peu près absolue que s'attribuent toutes les religions anciennes et modernes étant constatée, la question inverse se pose d'elle-même. C'est une des premières et des plus simples règles de la critique et en général des sciences d'observation qu'il faut renverser les problèmes et renouveler les expériences dans des conditions opposées. Ainsi, tandis que les religions affirment leur propre originalité, les recherches scientifiques poursuivies sans parti pris d'avance et avec la seule pensée de découvrir les lois de la nature font que l'homme d'étude se demande à lui-même s'il n'y a eu en effet aucune filiation réelle entre les religions. Or les travaux de tout genre accomplis sur cette matière durant le siècle où nous sommes ont abouti pour elles toutes à une affirmation contraire à la leur. Les faits constatés sont aujourd'hui si nombreux et tellement d'accord entre eux que toute illusion à cet égard est scientifiquement impossible. Les religions ont procédé les unes des autres. Non-seulement les formes du culte ne sont originales chez aucune d'elles, non-seulement les symboles ont passé des unes aux autres et l'appareil extérieur dont elles se sont servies s'est transmis à travers les siècles ne subissant que des altérations superficielles, mais encore la doctrine mystique ou, si l'on veut, métaphysique qui se cache sous ces voiles, ce que nous pouvons appeler l'élément divin des religions est demeuré le même depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, animant tour à tour ces figures symboliques, ces rites et ces formules qui en sont l'élément sensible.

Il est aujourd'hui démontré que les cultes si variés de l'ancienne Grèce sont pour la plupart, sinon tous, originaires de l'Asie. Com-

ment sont-ils arrivés sur le continent de l'Europe? quels chemins ont-ils suivis? C'est là une question importante, mais secondaire, qui n'est point encore résolue, bien qu'il soit déjà visible que la Crète, les îles de l'Archipel et les pays au nord de la Grèce ont été comme trois routes qui ont conduit les dieux sur la terre des Hellènes. Quoi qu'il en soit, il n'est pas un savant aujourd'hui qui n'affirme que la distinction toute récente encore faite par l'archéologie entre les dieux des Pélasges et ceux des Hellènes est illusoire et ne répond pas à deux périodes que l'on puisse historiquement séparer. Chaque année qui s'écoule voit quelqu'un de ces dieux rattaché à son origine par des liens qu'il n'est plus possible de méconnaître. Cette origine n'est pas égyptienne, elle est asiatique, et en Asie ce n'est ni chez les Sémites, ni même chez les Indo-Perses qu'on la trouve, c'est dans un centre plus antique, primitivement occupé par la race aryenne, et d'où les Perses, les Indiens et les Grecs sont également venus.

De ce même centre sont parties, soit à deux époques différentes, mais peu écartées, soit peut-être en même temps, les religions de la Perse et de l'Inde. Cette origine commune des deux grands systèmes religieux de l'Asie a été mise en lumière par les travaux des orientalistes et des critiques de nos jours. Non-seulement les analogies les plus frappantes existent entre les doctrines et les symboles les plus anciens de l'Avesta et du Vêda, mais le premier de ces deux livres sacrés a conservé le souvenir de l'origine septentrionale du mazdéisme persan. De plus, il est possible de reconnaître en lui un recueil d'écrits appartenant à des époques différentes, et l'étude des fragmens les plus anciens montre une identité presque complète entre les doctrines religieuses qu'ils renferment et celles qui sont contenues dans le Vêda. Cependant il n'y a aucune raison de penser que la doctrine attribuée à Zoroastre tire son origine de ce dernier; il faut donc admettre que l'un et l'autre sont issus d'une source commune. Cette source, l'Avesta la nomme et en donne la situation géographique (1). Les hymnes du Vêda n'en parlent pas ou n'y font que des allusions équivoques; mais les commentaires du Vêda, qui sont eux-mêmes d'une époque reculée et en langue vêdique, sont plus explicites et nous montrent les populations aryennes de l'Inde venant du nord-est avec leurs croyances et leurs dieux. Ces dieux sont ceux-là mêmes que l'on retrouve dans le livre de Zoroastre, et la notion métaphysique qui anime ces figures est aussi la même. Plus la science pénètre ces matières encore nouvelles, plus la commune origine du parsisme et du brahmanisme se mani-

(1) Il la place aux pays de Çugda et Bâgdhi, qui sont la Sogdiane et la Bactriane.

feste clairement. Au point où l'on est parvenu aujourd'hui, le doute à cet égard a totalement disparu.

Le lecteur ne doit pas non plus oublier que plus on avance dans l'étude des vieilles religions germaniques et scandinaves et des traditions populaires encore répandues sur toute la surface de l'Europe, plus on voit apparaître les liens qui les rattachent à l'Asie. Les religions qui se sont succédé dans les contrées occidentales n'ont pas fait disparaître ces légendes de la race aryenne. On en a découvert un grand nombre en Allemagne; il en existe en France qu'il serait temps de rassembler. Il est même probable que toutes les grandes montagnes de notre continent en ont conservé dans leurs gorges profondes avec des débris des anciennes langues, et qu'il serait possible encore de les recueillir. La Grèce aussi, malgré la longue durée des cultes païens et l'énergie de ses croyances chrétiennes, garde et redit dans ses chants populaires des légendes qui remontent peut-être au-delà des temps helléniques, et se rapportent selon toute apparence aux premières migrations aryennes venues d'Asie (1). Les montagnes qui coupent l'Europe de l'est à l'ouest paraissent en conserver des plus curieuses et des plus significatives (2). Il serait utile de les réunir en un seul corps, comme les archéologues réunissent des médailles ou des inscriptions. On aurait à la surface du monde actuel un ensemble de points de repère et de jalons qui permettrait de tracer la carte des plus antiques migrations aryennes et de suivre la marche de nos idées religieuses depuis leur berceau. Quoi qu'il en doive être, il n'est plus douteux aujourd'hui que cette diffusion s'est produite à une époque reculée, et que tous ces vieux cultes appartiennent, aussi bien que ceux de la Grèce, de l'Italie, de la Perse et de l'Inde, à un même système ou plutôt à une même unité primordiale.

Les doctrines judaïques, laissées à part jusqu'à nos jours, semblaient appartenir à un autre ordre d'idées et de faits. Les savans qui s'occupaient des choses de l'Asie trouvaient dans l'Inde et dans la Perse une matière assez abondante pour absorber tout leur temps

(1) Telle est, par exemple, la légende de Charos dont le nom (qui doit se prononcer Caros) paraît si souvent dans les chants populaires de la Grèce. Ce Charos est le dieu de la mort; on l'a confondu et on le confond encore avec Charon, que presque aucun de ses traits ne rappelle, tandis qu'ils rappellent presque tous le Kâla des Indiens. Si l'identité de Charos et de Kâla est réelle, la légende grecque doit remonter à la plus haute antiquité.

(2) Si la découverte de chants orphiques dans l'Hémus, annoncée par M. Verkovitch, se confirme, elle aura la plus grande valeur, puisque ce chant ne constaterait pas seulement l'existence de la légende d'Orphée aux lieux où les Grecs plaçaient son histoire, mais donnerait un spécimen d'une langue aryenne antérieure à la langue grecque et conservée dans les montagnes de la Thrace.

et toutes les forces de leur esprit. Il en était de même des personnes livrées à l'étude des livres et des traditions sémitiques. De plus, le système des langues sémitiques est si différent de celui des langues aryennes, qu'une même personne pouvait difficilement acquérir la connaissance approfondie des unes et des autres. Aujourd'hui les conditions de l'étude sont plus heureuses : les plus importantes œuvres de ces deux séries ont été traduites et commentées. Nous avons entre les mains des grammaires et des dictionnaires de presque toutes les langues. L'étude de l'une facilite celle des autres; de sorte qu'un homme connaissant quatre ou cinq langues aryennes peut en apprendre autant d'autres en fort peu de temps. Ces livres, qui sont comme les outils et les instrumens anatomiques de l'érudition, donnent aux travaux de ce genre autant de facilité, de promptitude et de précision qu'en donnent les machines perfectionnées aux produits de notre industrie européenne. On a donc pu de nos jours entreprendre sur les livres hébraïques les mêmes recherches que l'on réalisait avec bonheur sur les traditions des peuples aryens. De ces travaux de la critique, il résulte manifestement que le judaïsme ne doit plus prétendre à l'originalité. Non-seulement toute la première période des traditions juives est regardée comme un ensemble de mythes dont on peut chercher la signification, mais la seconde période, qui s'étend de Moïse à David, n'a pas un caractère purement historique et présente un mélange de faits réels et de légendes héroïques d'un caractère idéal. On arrive ainsi à distinguer dans les livres hébreux les deux périodes qui se trouvent au commencement de tous les anciens peuples, l'une simplement mythologique, l'autre héroïque. Quant à la doctrine religieuse contenue dans les livres antérieurs à la captivité de Babylone, outre qu'elle se réduit à peu de chose, elle porte les traces les plus manifestes d'une importation étrangère. Cette même influence s'est exercée puissamment pendant la durée de la captivité, elle a continué d'agir après le retour des Juifs dans leur pays; toutefois elle n'a jamais été pleinement acceptée par eux. Représentée au sein de la société israélite par une minorité supérieure en intelligence, mais faible par le nombre, elle a soutenu jusqu'à l'époque de Jésus une lutte dont les livres de la Bible retracent les émouvantes péripéties. Prise en elle-même, étudiée sans prévention, elle apparaît non-seulement comme un emprunt fait à l'Asie centrale et particulièrement au mazdéisme, mais comme un emprunt incomplet fait aux Aryens par un peuple de race étrangère, par un peuple qui n'était pas de nature à recevoir toute la doctrine et à la conserver dans sa pureté primitive.

Reste la religion chrétienne, religion récente en apparence et

qui ne semble dater que de dix-huit siècles. C'est de toutes les religions celle dont les vraies origines peuvent être le plus facilement et le plus sûrement reconnues. Quoique son premier siècle ne nous ait laissé que peu de livres et qu'elle-même n'ait eu pendant de longues années qu'une existence sociale mystérieuse et péniblement soutenue, nous avons trois sources de documens tels que n'en a laissé aucune des religions de l'antiquité : ce sont les rituels, les dogmes écrits ou discutés et les monumens figurés, dont les catacombes de Rome offrent à elles seules une collection presque inépuisable. Jusqu'à présent les dogmes chrétiens sont la seule de ces trois choses dont la science ait tenté d'établir l'origine. Quant aux rites, nous ne sachons pas qu'ils aient fait l'objet d'aucune étude ayant un caractère scientifique. Enfin l'archéologie chrétienne n'a guère remonté jusqu'à présent au-delà des premiers temps du christianisme, de sorte que l'origine de presque tous les symboles figurés est encore à trouver. Toutefois il est bon de remarquer que les rites et les symboles ne sont jamais que l'expression sensible de la doctrine, et que par conséquent ils cheminent avec elle à la surface de la terre et partagent sa destinée. La doctrine nécessairement les précède, puisque sans elle ils n'auraient aucune signification, aucune valeur, aucune autorité, et sembleraient des chimères. Plus tard au contraire, il arrive que par l'enseignement les rites et les symboles se transmettent encore lorsque déjà la doctrine est oubliée, et qu'ils continuent de régner en vertu de la puissance mystique que la doctrine primitive leur avait communiquée. La grande question des origines s'applique donc principalement aux dogmes; quand l'origine des dogmes est découverte, on peut dire que celle des rites et des symboles est bien près de l'être. Or aujourd'hui l'on constate que les dogmes chrétiens existaient longtemps avant l'époque de Jésus, incomplétement ou en secret chez le peuple juif, pleinement et ostensiblement chez les Perses. On assiste aux tentatives qui furent faites successivement depuis le temps de Darius et de Xerxès pour introduire les dogmes aryens dans le monde hellénique, tentatives qui eurent lieu tour à tour dans la Grèce en pleine Athènes, puis en Égypte au temps des Ptolémées, et qui ne réussirent que quand l'équilibre des idées put être rompu au profit des croyances perses. Ce temps fut celui où parut en Judée le Maître qui fonda la religion du Christ.

Nous prions le lecteur de remarquer que dans ce qui précède la science ne fait point de polémique, et que nous exposons simplement les résultats les plus sûrs et les plus généraux de l'érudition. Ils ne blessent pas plus la religion chrétienne que les autres religions, puisque, loin de vouloir ôter à aucune d'elles les caractères qui lui

sont propres, la science a pour première condition de les constater. Les institutions qui règlent la marche de l'humanité sont ce qu'elles sont; l'homme de science, les prenant pour objet de son étude, s'efforce de les comprendre et d'en découvrir la loi. Il faut donc poser le problème général dans les termes où il se pose de lui-même. D'une part les religions ou, pour mieux dire, les hommes qui les ont adoptées, prétendent à l'originalité plus ou moins absolue des doctrines; de l'autre la science, c'est-à-dire les savans, parmi lesquels on compte des hommes d'une religion très éclairée, voient que les doctrines naissent les unes des autres ou plutôt qu'elles ne sont à elles toutes qu'une seule et même doctrine apparaissant sous des faces et dans des conditions toujours renouvelées. A moins de fermer les yeux au jour et de s'aveugler soi-même, on peut bien admettre qu'une science sincère puisse conduire à la vérité en ces matières plus sûrement que l'absence de toute recherche, et qu'une conclusion appuyée sur une bonne méthode et sur des faits reconnus soit préférable à une affirmation pure et simple.

Le problème religieux présentait donc cette alternative : les religions sont-elles l'œuvre immédiate, volontaire, réfléchie d'une puissance cachée qui les donne en présent aux hommes à certains momens de leur histoire, les produisant au jour comme des apparitions magiques et par des coups de théâtre inattendus, ou bien sont-elles les productions spontanées des forces ordinaires de la nature, qui, agissant à longues périodes, mais dans des conditions qu'il est possible de déterminer, se manifestent par des phases successives? Dans le premier cas, il n'y a aucune raison sérieuse d'attaquer une religion quelconque et de considérer l'une plutôt que l'autre comme une œuvre de l'esprit du mal. L'intolérance des religions entre elles devient condamnable à tous les points de vue, puisque les hommes sont tous également enfans de Dieu et qu'il est contraire aux plus simples et aux plus justes sentimens naturels qu'un père veuille le malheur de ses fils. Il faut dès lors admettre avec les plus intelligens brâhmanes de l'Inde que chaque religion est faite pour ceux qui la suivent, que toutes sont l'ouvrage d'un être bienfaisant, et qu'ainsi l'histoire de l'humanité, dans sa partie la plus profonde, procède par une suite de miracles divins. Dans l'autre cas, ces actions soudaines d'une puissance insaisissable disparaissent; Dieu cesse de refaire continuellement son œuvre ou de la réparer. Il est regardé non plus comme la cause efficiente, mais comme la cause formelle des religions; au lieu d'être l'ouvrier, il est le modèle; le véritable ouvrier, c'est l'homme : le même qui bâtit les temples, dresse les autels, institue les cérémonies, offre les sacrifices, compose les prières et les récite de sa bouche au mi-

lieu des peuples assemblés est aussi l'interprète de la pensée religieuse, le prophète qui l'annonce, l'intelligence qui la dévoile. Mais comme le savant qui découvre une loi de la nature n'en est pas pour cela l'auteur, de même l'homme, le prêtre qui donne la première expression d'un dogme ne fait qu'accorder son intelligence sur le type éternel de la pensée humaine, qui est Dieu. Cela fait, son idée va par le monde et y produit ce qu'elle peut produire jusqu'à ce que, sa vertu productrice étant épuisée, un principe nouveau et pris à la même source gagne à son tour les esprits et donne le jour à quelque culte nouveau. Les transitions sont insensibles : quand on serre de près ces questions, il est presque impossible de dire à quel moment une doctrine a commencé ; elle se prépare de loin et n'éclate jamais à l'improviste. Jean ne fut pas le seul précurseur du Christ ou, s'il le fut pour les Juifs qu'il baptisait, il ne le fut certainement pas pour les Grecs. Sans compter beaucoup d'Alexandrins et des sectes entières habitant l'Égypte, le stoïcisme, Platon, Socrate lui-même et ceux que de son temps on appelait orphiques, pythagoriciens ou baptiseurs, croyaient, enseignaient et pratiquaient des maximes venues du même point de l'Asie d'où vinrent aussi les doctrines évangéliques.

Ainsi, dans l'hypothèse que nous exposons et qui est celle de la science, les religions cheminent suivant des lois naturelles qu'un géomètre pourrait représenter par des courbes. Comme un être vivant qui naît d'un germe insaisissable, grandit peu à peu dans l'œuf maternel et ensuite dans sa liberté, touche à sa plus grande vigueur, puis voit sa puissance de vivre décroître par degrés et enfin retourne aux élémens d'où il est sorti, ou comme une vague de la mer qui de ride invisible devient flot, monte, soulève un grand navire, le renverse, le submerge, puis redescend et va se perdre dans le flot qui la suit, ainsi une religion nouvelle naît au sein d'un peuple sans qu'on la voie, c'est une société secrète, un mystère; bientôt elle se rend visible, subjugue les esprits, devient toute-puissante; plus tard elle décroît et voit la place qu'elle occupait envahie peu à peu par une idée nouvelle dans laquelle elle est enfin absorbée. Les courbes géométriques par lesquelles il est possible de représenter la marche des religions ne forment pas une ligne unique, continue et sinueuse, c'est une série de lignes dont chacune se croise avec celle qui la précède et avec celle qui la suit; mais la science démontre que toutes procèdent d'un fonds commun dont elles ne sont que les formes successives et passagères.

Nous dirons tout à l'heure en quoi consiste cet élément constant des religions. Observons seulement ici que le problème d'origine est le même pour toutes, et que, s'il peut être posé pour une re-

ligion moderne, il peut l'être dans les mêmes termes pour celle qui est venue la première dans l'ordre des temps. On n'a découvert aucune raison de penser que celle-ci ait été apportée sur terre par un coup inopiné d'une puissance suprême. Au contraire, toutes les recherches méthodiques faites de nos jours ont abouti par des chemins convergens vers un centre asiatique commun d'où les grandes religions au moins sont sorties. Un monument écrit plus antique que tous les autres est entre nos mains, qui tient de très près à ce centre et peut être considéré comme exprimant la pensée des hommes qui l'habitaient avant que les cultes de même nature eussent pris naissance ailleurs. Ce monument, c'est le Vêda. Les hymnes dont il est composé énoncent explicitement la doctrine fondamentale qui se perpétue à travers les siècles, et ils affirment en termes non ambigus que le culte, les symboles, les rites et enfin les dieux sont l'œuvre des hommes; ils racontent la manière dont chacun d'eux a été conçu, le but pour lequel il a été créé, la pensée qu'il représente, le phénomène physique ou moral auquel il correspond. Il est difficile devant des affirmations à la fois si claires et si sincères de croire que les auteurs de ces hymnes aient voulu faire illusion à ceux qui les écoutaient, puisque cette illusion eût tourné au détriment de leur puissance sacerdotale. D'ailleurs ces prêtres ne formaient point encore une caste ni même une corporation, c'étaient des pères de famille officiant devant un autel domestique et composant des chants pieux pour leur femme, leurs enfans et leurs serviteurs. Leur intérêt était de parler clairement et d'être compris, afin que les enfans, devenus à leur tour pères de famille et pontifes, pussent perpétuer la tradition sainte et apporter de semblables chants au festin sacré.

II.

Une même loi préside donc à la naissance, à l'accroissement et à la destruction de toutes les religions, et cette loi peut s'exprimer sous une forme géométrique. Nous n'avons pas à exposer par quelle méthode la science a été conduite à ces résultats, nous avons rendu compte de cette méthode ici même. Nous rappellerons seulement que c'est une méthode d'observation, la même qui s'applique dans toutes les sciences dont les objets sont réels. Seulement, parmi les faits religieux, les uns nous viennent du passé, les autres sont encore présens et peuvent être l'objet d'expériences. Les faits passés appartiennent à l'histoire, ils composent le domaine des religions déchues et la partie écoulée de celles qui existent. Comme ils sortent logiquement les uns des autres et ne sont

pour ainsi dire que les mêmes faits se transformant sans cesse selon les conditions dans lesquelles ils se trouvent, ce renouvellement des milieux les place précisément dans le cas où un phénomène physique est placé par les expérimentateurs, et il donne à l'analyse historique toute la solidité d'une méthode expérimentale. Quant aux faits présens, il est plus facile encore de les analyser et de les comparer entre eux : la connaissance qu'on en peut acquérir sert de point de départ à toute la série du passé. Toutefois, comme les faits religieux d'aujourd'hui sont les conséquences nécessaires de ceux d'hier, lesquels forment avec ceux qui les ont précédés un enchaînement non interrompu, les ténèbres qui couvrent les rituels, le symbolisme et même à beaucoup d'égards les dogmes présens ne se dissipent qu'à mesure qu'on remonte vers les formes antérieures et qu'on approche de l'origine. Voilà pourquoi nous avons beaucoup appris et nous pouvons espérer plus encore des études orientales; c'est la connaissance approfondie et toute récente de l'Orient qui nous fait pénétrer jusqu'aux origines des choses.

La linguistique est venue apporter à la méthode historique un appoint d'une utilité incontestable. Les noms et les termes usités dans les religions n'ont en effet aujourd'hui presque aucune signification étymologique dans les langues qui les emploient. Une personne qui ne sait pas le latin et un peu de grec ne comprend rien à la plupart des mots en usage dans le culte romain. Parmi ces mots, il n'en est presque pas qui viennent de l'hébreu, et pourtant il y en a un certain nombre qui ne sont ni grecs ni latins. D'où viennent-ils? — Les termes sacrés usités chez les Latins et les Grecs de l'antiquité sont presque tous dans le même cas : les noms des divinités grecques ne sont pas grecs, les noms des divinités latines ne sont pas latins. Il faut donc en chercher ailleurs l'étymologie. S'il ne s'agissait ici que d'une simple curiosité, on abandonnerait volontiers ces recherches aux loisirs de l'érudition; mais elles ont pris dans ces derniers temps une portée beaucoup plus grande. Ces mots en effet représentent des choses et des idées. Si ces idées et ces choses eussent été des productions spontanées des peuples chez qui elles se trouvent, ces peuples n'eussent pas été chercher au loin des termes pour les exprimer : ils l'eussent fait d'autant moins que les langues anciennes avaient une facilité merveilleuse pour créer des mots nouveaux. Les mots sont donc venus avec les choses et avec les idées qu'ils représentaient. D'où sont-ils venus? Quand on songe que pour l'antiquité ces mots d'origine étrangère composent presque tout le domaine de la langue sacrée, on conçoit quelles lumières une linguistique prudemment et méthodiquement pratiquée peut jeter sur les origines des religions. Or les voies par les-

quelles la force de la méthode l'a conduite aboutissent comme les recherches historiques à l'Asie centrale et au Vêda. C'est donc en cette contrée et dans ce livre que l'on doit principalement chercher les commencemens des rites, des symboles et des doctrines. Toutefois, si là même les termes sacrés se trouvaient être comme ailleurs étrangers à la langue commune, il est évident qu'il faudrait pousser la recherche plus loin et que la marche de la linguistique vers le passé n'aurait encore atteint qu'une étape reculée; mais il n'en est rien : ici les mots portent leur signification avec eux, les symboles sont expliqués, et l'on assiste à la naissance des rites et des doctrines. Il est donc impossible qu'une grande lumière ne sorte pas de l'étude des hymnes du Vêda pris comme centre de toutes les recherches relatives à l'histoire des religions.

Mais la linguistique et l'histoire appliquée aux choses religieuses, c'est-à-dire l'archéologie sacrée, sont des méthodes anatomiques, méthodes d'analyse et tout au plus de comparaison. Ainsi l'analyse philologique se préoccupe beaucoup des formes et très peu de la signification des mots. L'on voit en effet la signification des mots non-seulement changer avec la forme, mais de plus varier d'une époque à l'autre sans que la forme ait changé : le mot *charmant*, par exemple, n'a pas aujourd'hui la signification qu'il avait sous Louis XIII et même sous Louis XIV, et cela est vrai pour un grand nombre de mots. La littérature se préoccupe de ces changemens qui ont lieu surtout dans les idées; la linguistique au contraire cherche d'où est venu le mot *charmant*, qui est une forme dérivée de *charmer*, lequel vient lui-même de *charme*; or *charme* vient lettre pour lettre du latin *carmen* en vertu des lois parfaitement définies auxquelles la langue latine a été soumise quand elle est devenue le français. La même méthode d'analyse comparative s'appliquera au latin *carmen*, et l'on ne s'arrêtera que quand on aura retrouvé les premiers élémens, les monosyllabes primordiaux dont la réunion et les transformations successives ont engendré *carmen*. C'est là une science purement morphologique, tout à fait semblable à l'anatomie comparée des animaux et à la morphologie végétale. Il en est de même de l'archéologie et de l'histoire religieuse proprement dite : elles exposent les phases successives par lesquelles ont passé les rites, les symboles et même les doctrines, et, remontant vers le passé, nous montrent enfin les formes et les formules qui ont revêtu ces trois choses dans les plus anciens temps.

Les religions sont des organismes vivans. S'il en était autrement, il faudrait admettre sans restriction la célèbre formule *nomina numina*, regarder les conceptions religieuses comme des formes vides et les mythes comme des jeux de mots. Il deviendrait

alors inexplicable que des peuples entiers et souvent plusieurs peuples les uns à la suite des autres aient adopté de pareilles inanités pour en faire les objets de leur culte, fondé leurs plus grandes institutions sur des illusions pures et encensé des mots. La religion est un acte d'adoration, et l'adoration est à la fois un acte intellectuel par lequel l'homme reconnaît une puissance supérieure et un acte d'amour par lequel il s'adresse à sa bonté. Ces actes ne sont point des abstractions et ne peuvent s'expliquer par des abstractions scientifiques. Ce sont des réalités où l'homme est acteur depuis les temps les plus anciens, et qu'il n'a cessé d'accomplir aux époques de haute civilisation comme aux époques de barbarie ou de décadence. Il faut donc admettre, à moins d'accuser d'insigne folie le genre humain tout entier, que les formules sacrées ainsi que les rites et les symboles, couvrent quelque chose de réel, de vivant et de permanent qui donne à toutes les religions leur durée et leur efficacité. Cet élément doit jouer dans leur longue et multiple histoire le même rôle que la vie dans les corps organisés. L'anatomie et la morphologie, qui donnent l'analyse des formes extérieures ou internes de ces derniers, n'expliquent rien, si elles n'ont sans cesse à côté d'elles cette idée de la vie qui anime et produit ces formes mêmes; mais du moment où elles font intervenir comme moyen d'explication un principe vivant, elles cessent d'être purement descriptives et deviennent physiologie (1). De même, si la notion mystérieuse qui se cache sous les formules sacrées est négligée, ni l'archéologie ni la linguistique ne peuvent rendre compte de la naissance et du développement des religions, non plus que de leurs analogies entre elles. Ce fonds commun qui persiste à travers l'humanité leur échappe, les mythologies ne paraissent plus que des amusemens ou des inventions des poètes, et ce fait immense de l'empire exercé par les religions sur les hommes, de cette puissance mystérieuse qui a rempli d'autels les cités, chargé des générations entières de labeurs exécutés par elles avec allégresse, souvent aussi armé les nations les unes contre les autres, bouleversé les états, renversé les dynasties, et qui aujourd'hui même tient l'Orient et l'Occident en suspens, ce fait demeure sans raison d'être, la science est muette devant lui. L'explication donnée par Épicure, si hardiment reproduite par Lucrèce et à laquelle la science aboutirait encore, n'explique rien. Si grand qu'on imagine le « fantôme qui montrait du haut du ciel son horrible tête, » ce spectre sera lui-même une production de la pensée humaine et aura besoin d'être expliqué.

(1) Voyez, dans la revue du 15 décembre 1867, le travail de M. Claude Bernard sur *Problème de la Physiologie générale.*

Il y a donc dans les religions une idée fondamentale qu'il faut avoir sans cesse présente à l'esprit quand on parcourt les faits constatés par la linguistique et par l'archéologie, car c'est cette idée qui donnera l'interprétation des faits. La science cesse alors d'être une pure analyse et prend sa place dans l'ordre des sciences physiologiques. Cette idée, qui répond, comme je le disais tout à l'heure, à celle de la vie dans la physiologie animale et végétale, n'est plus aujourd'hui un mystère. Elle peut se lire énoncée cent fois en termes simples et sans formules symboliques dans le Vêda; puis, une fois qu'on l'y a saisie, on la retrouve partout dans les religions des temps postérieurs : elle y anime les cérémonies du culte, se cache sous les symboles, donne aux expressions dogmatiques leur sens, leur portée et leur unité, s'épanouit enfin en doctrines morales, en pratiques et en conséquences de toute sorte dont le génie des peuples et la nature des milieux suffisent pour expliquer la diversité. C'est cette idée que nous allons exposer. Quand la science qui la dégage par l'analyse sera plus avancée qu'elle ne l'est aujourd'hui, on verra les dogmes, les rites et les créations religieuses idéales se coordonner à sa suite, ou plutôt se produire tour à tour sous son action permanente et suivant les lois que les analyses auront constatées. Seulement ces lois cesseront d'être abstraites et tiendront leur place dans le développement réel et non interrompu de l'humanité. Cette partie synthétique de la science n'est point faite, elle n'est pas même tentée. C'est pourquoi nous nous bornons à constater le point où elle en est aujourd'hui. L'exposition que nous allons faire du principe physiologique des religions sera nécessairement plus abstraite qu'il ne l'est dans les différens cultes et surtout dans les plus anciens; mais elle ne le sera pas plus qu'il ne l'est dans les religions les plus récentes, par exemple dans le christianisme. Or notre exposition doit s'appliquer aussi bien aux religions modernes qu'à celles d'autrefois. Du reste l'idée a de bonne heure acquis dans l'Inde et la Perse et déjà même dans le Vêda un haut degré de généralité qui nous permet de parler nous-mêmes en termes très généraux.

Trois phénomènes ont frappé l'intelligence des Aryas dès le temps où ils n'habitaient encore que les vallées de l'Oxus : ce sont le mouvement, la vie et la pensée. Ces trois choses, prises dans toute leur étendue, embrassent tous les phénomènes naturels sans exception de sorte que, si l'on découvrait un principe qui les expliquât, ce principe devait donner à lui seul l'explication universelle des choses. Il faut seulement observer que la première condition à remplir était que ce principe fût une force réelle et non une abstraction, puisque les faits appartiennent tous à la réalité.

En regardant autour d'eux, les hommes d'alors s'aperçurent que tous les mouvemens des choses inanimées qui s'opèrent à la surface de la terre procèdent de la chaleur, qui se manifeste elle-même soit sous la forme du feu qui brûle, soit sous la forme de la foudre, soit enfin sous celle du vent; mais la foudre est un feu caché dans le nuage et qui s'élève avec lui dans les airs, le feu qui brûle est avant de se manifester renfermé dans les matières végétales qui lui serviront d'aliment, enfin le vent se produit quand l'air est mis en mouvement par une chaleur qui le raréfie ou qui le condense en se retirant. A leur tour les végétaux tirent leur combustibilité du soleil, qui les fait croître en accumulant en eux sa chaleur, et l'air est échauffé par les rayons du soleil; ce sont ces mêmes rayons qui réduisent les eaux terrestres en vapeurs invisibles, puis en nuages portant la foudre. Les nuées répandent la pluie, font les rivières, alimentent les mers, que les vents agités tourmentent. Ainsi toute cette mobilité qui anime la nature autour de nous est l'œuvre de la chaleur, et la chaleur procède du soleil, qui est à la fois « le voyageur céleste » et le moteur universel. Entendons ici que le mot chaleur est un terme abstrait et que la réalité des phénomènes ne peut s'expliquer par une abstraction; aussi la chaleur ainsi comprise est-elle une conception scientifique et non religieuse. Les Aryas nommèrent donc non pas chaleur, mais feu (*agni*), le principe réel auquel ils rapportèrent tous les mouvemens des corps inanimés.

La vie aussi leur parut étroitement liée à l'idée de feu. Si l'on envisage les végétaux, les grands changemens périodiques qui naissent pour eux des saisons manifestent une connexité invariable entre ces deux choses. Quand la chaleur arrive avec le printemps, toutes les jeunes plantes commencent à croître, se couvrent de verdure et de fleurs, fructifient, et à la fin de l'année se trouvent grandies et fortifiées; puis, à mesure que la chaleur se retire, la végétation s'alanguit, s'arrête, il semble que les forêts et les plaines soient frappées de mort. Le grand phénomène de l'accumulation de la chaleur solaire dans les plantes, phénomène que la science a depuis peu mis en lumière, fut aperçu de très bonne heure par les anciens hommes; il est plusieurs fois signalé dans le Vêda en termes expressifs. Quand ils allumaient le bois du foyer, ils savaient qu'ils ne faisaient que le « forcer » à rendre le feu qu'il avait reçu du soleil. Quand leur attention se porta sur les animaux, l'étroit lien qui unit entre elles la chaleur et la vie leur apparut dans toute sa force : la chaleur entretient la vie; ils ne trouvaient pas d'animaux vivans chez qui la vie existât sans la chaleur; ils voyaient au contraire l'énergie vitale se déployer dans la proportion où l'animal participait à la chaleur et diminuer avec elle. Le froid

produit d'abord un engourdissement de la vie et enfin la mort; ce qui reste après, ce sont les matériaux que la chaleur vitale avait rassemblés et modelés, et qui dès ce moment retournent à leurs similaires et rentrent dans le vaste corps des choses inanimées. D'un autre côté, la vie est aussi la condition de la chaleur dans les animaux, car un animal frappé de mort se refroidit par degrés et ne diffère plus de la terre et des eaux dont son corps avait été formé. Nous dirions aujourd'hui que, quand deux choses sont réciproquement la cause l'une de l'autre, cela revient à dire qu'elles sont identiques. Le feu, qui est le moteur des choses inorganisées, est donc aussi l'agent de ces mouvemens d'une nature particulière qu'on appelle la vie.

Remarquons toutefois que l'idée se complique à mesure que l'ordre des faits observés s'élève. Le feu s'introduit dans les animaux et y entretient la vie de plusieurs manières, directement en s'échappant du soleil et en se répandant sur eux, indirectement avec les alimens dont ils se nourrissent et qui déjà le contiennent, enfin par le vent qu'ils respirent. Privés d'alimens ou suffoqués, les animaux se refroidissent et meurent. Il en est de même des végétaux. La vie n'existe donc et ne se perpétue sur la terre qu'à trois conditions, c'est que le feu pénètre les corps sous ses trois formes, dont une réside dans les rayons du soleil, une autre dans les alimens ignés et la troisième dans la respiration, qui est l'air renouvelé par le mouvement. Or ces deux dernières procèdent chacune à sa manière du soleil (*sûrya*); son feu céleste est donc le moteur universel et le père de la vie : celui qu'il engendra le premier, c'est le feu d'ici-bas (*agni*), né de ses rayons, et son second coopérateur éternel est l'air mis en mouvement, qu'on appelle aussi le vent ou l'esprit (*vâyu*).

Les choses que nous exposons ici dans un langage qui tient le milieu entre celui de la poésie et celui de la science sont d'une simplicité extrême et intelligibles pour des enfans. Ce qui suit ne demande pas non plus des connaissances bien profondes pour être compris; une vue générale de la nature a suffi aux hommes d'autrefois pour le concevoir. Nulle part la pensée ne se manifeste sans la vie. De plus elle ne se voit que chez les êtres où la vie se rencontre à un degré supérieur d'énergie, chez les animaux. Or, quand un animal est atteint par la mort, ses membres fléchissent, il tombe à terre, devient immobile, perd la respiration et la chaleur; avec sa vie, sa pensée se dérobe. Si c'est un homme, tous ses sens étant anéantis, il n'est plus possible de tirer de sa bouche pâle et glacée aucune parole, de sa poitrine affaissée aucun son exprimant la joie ou la douleur; sa main ne presse plus celle que lui tend un ami, un

père, un enfant; tout signe d'intelligence et de sentiment a cessé. Bientôt son corps se décompose, se fond, s'évapore, et il ne reste sur la terre qu'une tache noire et des os blanchis. Quant à la pensée, où est-elle? Si l'expérience la montre indissolublement attachée à la vie, de telle sorte que là où la pensée cesse la vie s'éteint, on peut croire que la pensée a la même destinée que la vie ou plutôt que le principe qui pense est identique au principe vivant et ne forme jamais avec lui une dualité; mais la vie, c'est la chaleur, et la chaleur tire son origine du soleil. Le feu est donc à la fois le moteur des choses, l'agent de la vie et le principe de la pensée.

Son action est double, car il est à la fois chaleur et lumière. Si le « père céleste » retirait sa lumière et que le monde tombât dans les ténèbres, en supposant que la vie pût durer encore, du moins l'intelligence serait-elle amoindrie au point de n'être presque plus rien, car les êtres qui pensent, c'est-à-dire les animaux et les hommes, tirent de la vue presque toutes leurs idées et particulièrement la plus grande de toutes, celle par laquelle nous concevons l'ordre des choses et en dégageons ce principe divin d'où elles émanent. Par ces deux chemins, les hommes d'autrefois furent conduits à penser que le principe des choses est unique et universel et qu'il peut porter le nom de feu. Nous qui venons longtemps après eux, nous pouvons dire que le feu ainsi conçu doit être caractérisé par trois épithètes répondant à ses trois fonctions : dans le premier cas il est physique, dans le second il est psychologique ou vital, dans le troisième il est métaphysique ou divin. Parvenus à cette dernière conception, les Aryas de l'Inde et de la Perse, mais surtout les premiers, entreprirent sur les phénomènes de l'intelligence une série d'analyses d'une extrême profondeur que nos philosophies occidentales sont encore loin d'avoir égalées. Nous n'en parlerons pas ici, parce que la plupart d'entre elles, quoique faites par des prêtres, n'entrèrent jamais dans le domaine de la religion et demeurèrent libres à côté d'elle. Il faut seulement remarquer que, l'agent de la pensée ayant été identifié avec l'agent de la vie et du mouvement, il y avait lieu de distinguer encore dans la pensée des élémens de nature diverse et pour ainsi dire des degrés. Il y a en effet un très grand nombre d'idées sur lesquelles les hommes sont en désaccord, parce qu'elles sont nées en eux des points de vue particuliers où ils se sont trouvés par rapport aux choses, points de vue qui sont toujours divers. Il y en a d'autres au contraire sur lesquelles les hommes sont toujours d'accord, parce que les objets en sont d'une nature simple, universelle, et ne peuvent être aperçus que d'une seule manière. Ces dernières forment ce que les modernes appellent le domaine de la raison; elles sont innées, elles

éclairent la pensée individuelle pendant le cours de la vie et ne souffrent ni accroissement ni déclin. Tout le reste de la pensée est sujet à la naissance et à la mort. Parmi ces idées éternelles, il en est une qui est le centre de toutes les autres et dont celles-ci ne sont que des formes diverses, c'est l'idée de l'absolu. Elle est le principe de la science pour tous ceux qui la conçoivent. Le travail de l'esprit qui s'efforce de l'élucider constitue la science (*vêda*); la parole qui l'exprime est la plus haute et la plus compréhensive de toutes les paroles, c'est le mot, le verbe par excellence, et la voix qui l'énonce rend un chant sacré. Ce chant, ce mot, cette parole, cette science, cette raison, cette idée, voilà donc l'élément persistant de tout ce qui existe; cet élément est en même temps l'agent de la vie et le premier moteur. Tous ces caractères réunis appartiennent à un même être qui n'a rien d'abstrait, ni rien qui soit individuel à la façon humaine. Chaque science, chaque culte, chaque langue, le nomment à leur manière; mais son vrai nom est Dieu (*Dêva*), père universel et auteur de la vie, *Ahura*, Brahma.

Par la courte exposition que nous venons de faire de la doctrine fondamentale commune aux grandes religions, aussi bien à la nôtre qu'à celles des Indiens et des Perses, on voit que le feu, conçu d'abord comme un agent physique, s'anime quand il s'agit d'expliquer les phénomènes de la vie et devient un être métaphysique quand on le conçoit comme pensée suprême et absolue. Les religions n'ont pas toutes attribué la même importance à chacun des trois rôles du principe igné. Les moins élevées ont fait prévaloir le premier ou tout au plus le second : telles ont été les religions grecques, latines et germaniques, connues sous le nom de religions païennes. Le mazdéisme des Perses et le brahmanisme ont laissé une part considérable aux deux premiers rôles du feu dans l'interprétation de la nature; mais, en appuyant plus encore sur le troisième, ils ont pris rang parmi les religions les plus spiritualistes. Le christianisme, sans oublier entièrement les deux premières fonctions du principe divin, a donné pourtant une importance en quelque sorte exclusive à la troisième; la nature métaphysique de Dieu a presque absorbé toute l'idée, et, à force de l'envisager dans ses attributs définis, les philosophes et la plupart des docteurs chrétiens l'ont détaché du monde et lui ont donné une personnalité souvent excessive.

La diversité des religions est venue en grande partie de la manière différente dont on a conçu et apprécié le rôle multiple du principe découvert par les Aryas primitifs. Chez certains peuples, le rôle physique du feu ayant en quelque sorte prévalu, la religion, en l'envisageant dans les phénomènes d'ordre varié qu'il engendre,

s'est pour ainsi dire brisée en autant de fragmens, et est devenue le polythéisme. Pour chaque ordre de faits naturels, les prêtres, les poètes et le peuple ont conçu et représenté aux yeux une figure divine à laquelle on a consacré des temples et dressé des autels; ainsi la grande unité de la force vivante qui remue le monde se divisait en un nombre toujours croissant de forces secondaires plus ou moins adroitement coordonnées. Chez d'autres peuples, le rôle supérieur du feu occupant les esprits, on perdit de vue ses rôles secondaires, et le polythéisme, qui repose cependant sur des observations réelles et sur un fonds solide, quoique étroit, fut regardé comme une institution impie. Ailleurs le feu de l'autel, c'est-à-dire le feu envisagé dans sa fonction sacerdotale, fut mis au premier rang, et les cérémonies du culte se substituèrent à la science de la réalité. Chez les musulmans, toute fonction physique ou psychologique du principe divin fut écartée : Dieu se trouva réduit à une conception métaphysique, abstraite, d'où découla logiquement un ordre fatal. Ce sont là de grands sujets dont la science est saisie, mais dont l'étude est loin d'être épuisée. Nous faisons seulement remarquer ici que, dans la triple idée que l'on se fit des fonctions divines, chacune de celles-ci pouvait être prise pour symbole de celle qui venait immédiatement au-dessus d'elle. C'est en effet ce qui eut lieu. Le feu physique devint le symbole de la vie et le feu vital devint le symbole ou la figure de l'être métaphysique ou de Dieu. Ce symbolisme fut l'élément le plus apparent et en quelque sorte le plus ostensible de la doctrine, et constitua cette partie des religions qu'on appelle le culte. Entrons dans quelques détails empruntés aux hymnes du Vêda.

On alluma sur un tertre de terre en vue des assistans un feu qui fut l'image de l'agent universel de la vie et de la pensée. Tout dans la cérémonie eut un caractère symbolique, c'est-à-dire une signification cachée aux impies, mais claire pour les initiés. Ce feu était tiré par le frottement de deux pièces de bois qui le renfermaient éminemment, c'était sa « nativité. » La faible étincelle vivante, souvent appelée dans le Vêda « le petit enfant, » était portée sur une poignée d'herbe sèche qu'elle enflammait aussitôt, et le feu se communiquait aux branches entassées sur l'autel; mais parvenu aux branches supérieures, il était menacé de s'éteindre : le prêtre alors répandait sur lui le beurre clarifié et le sôma, et dès ce moment le feu était surnommé *oint* (ankta, agni), déployait une puissance souveraine et illuminait le monde de sa splendeur. Tous les êtres étaient convoqués à venir contempler ce spectacle de la vie concentrée en quelque sorte dans un petit espace et développant toutes ses énergies sur un terrain de quelques pieds. Le lecteur en

effet remarquera que le beurre du sacrifice et le sôma représentent ici toute la nature animée, car chez les Aryas de l'Asie centrale la vache était prise par excellence pour le type et le représentant des animaux, son lait pour le type des alimens, la crème pour la partie excellente du lait, le beurre pour la partie la plus pure de la crème, et le beurre fondu ou clarifié pour l'essence même du beurre; répandu sur le foyer enflammé, il s'y consume entièrement et ne laisse après lui aucun résidu; il est donc la matière animale la plus combustible, celle qui peut le mieux servir d'aliment au feu et en manifester l'énergie, c'est le feu lui-même prenant un corps et s'alimentant de sa propre substance. Le sôma, remplacé en Occident par le vin et dans le nord par la bière, jouait le même rôle parmi les matières végétales. C'est une liqueur alcoolique; le suc de l'asclépias acide, fermenté pendant trois jours, se changeait en un liquide spiritueux qui, répandu sur le feu, en faisait jaillir des flammes resplendissantes. Bu par les hommes, il leur procurait cette chaleur interne qui accroît l'énergie et enflamme le courage. Le sôma fut donc aisément adopté comme le type végétal des alimens liquides et des matières combustibles, c'est-à-dire comme un parfait réceptacle du feu et un profond symbole de la vie. Depuis les époques les plus anciennes, le feu n'a plus cessé d'être allumé sur les autels et d'y présenter aux yeux l'image de la vie et de la pensée. Dans les temps primordiaux et même encore dans beaucoup d'hymnes du Vêda, le feu ne jouait pas toujours un rôle symbolique; mais, à mesure que la religion devint plus spirituelle, ce rôle s'accrut. Chez nous, le feu qui brûle sur les autels et qui se renouvelle chaque année au temps de Pâques, le cierge, le vin, l'huile de certaines cérémonies, ne sont que les symboles d'une métaphysique profonde plus ou moins bien interprétée par les docteurs, et dont les formules invariables sont conservées dans les rituels.

Le fait, aisé à constater, que chaque fonction inférieure du feu devint le symbole de sa fonction supérieure est d'une extrême importance pour l'histoire des religions et pour l'appréciation de leur efficacité. L'homme n'a guère d'action sur la vie que par le moyen de la chaleur et des sources qui l'alimentent, choses dont il dispose à son gré; mais il ne parvient à les faire agir pour le bien de la vie qu'en s'appliquant à les connaître et à découvrir les lois auxquelles la vie elle-même est soumise. Ainsi la supériorité appartient toujours aux hommes chez qui la force métaphysique de l'intelligence est la plus pénétrante et la plus productive. Ceux-ci devenaient donc nécessairement les premiers dans les sociétés religieuses au temps où la science ne s'était pas encore sécularisée. Les autres ne concevaient que les rôles inférieurs du principe igné,

ils ne s'élevaient guère au-dessus des symboles et des cérémonies du culte; moins leur esprit était éclairé, plus la partie matérielle de la religion prenait d'importance à leurs yeux. Si une société tout entière venait à perdre de vue l'élément métaphysique de la religion, elle perdait peu à peu le fruit de l'institution, et, si elle n'était pas soutenue d'ailleurs par la science libre et par une puissante organisation laïque, elle retombait dans la barbarie jusqu'à ce qu'une religion nouvelle lui rendît un meilleur avenir et, comme il fut dit, « la ressuscitât d'entre les morts. »

Il y a eu de grandes nations dans l'antiquité chez qui la métaphysique religieuse a été presque ignorée du peuple et ne s'est conservée que dans le secret des sanctuaires, et encore dans quelle mesure, nous l'ignorons. L'archéologie et la linguistique démontrent que ces nations, aryennes comme nous, avaient possédé dans leurs commencemens la doctrine peut-être entière et ne s'étaient séparées du berceau commun qu'à une époque où cette doctrine avait déjà ses principaux élémens arrêtés. L'examen des causes qui la firent perdre de vue aux Grecs, aux Latins et aux peuples du nord appellerait des développemens étrangers à la question qui nous occupe. C'est aussi un sujet d'une importance majeure que la recherche des causes en vertu desquelles la doctrine s'est intégralement conservée chez les deux grands peuples de l'Orient. Enfin comment les Juifs n'en ont-ils adopté qu'une partie? comment, dans quelles circonstances et par quelles causes a-t-elle reparu au temps de Tibère sur les côtes du Levant pour se répandre de là, sous le nom de christianisme, dans tout l'Occident? C'est une grande étude qui occupe aujourd'hui des hommes d'une intelligence distinguée et donne naissance à des livres excellens; mais cette étude est loin d'être achevée, elle n'en est, pour ainsi dire, qu'à ses commencemens. Du moins voit-on clairement dès aujourd'hui qu'un principe commun animait jadis et anime encore les religions; qu'une seule idée-mère les a produites dans ce qu'elles ont d'identique, et suffit pour expliquer leurs plus profondes comme leurs plus superficielles analogies. C'est ce principe que je viens d'essayer de mettre en lumière; il faut bien entendre toutefois que les cultes ont aussi entre eux des différences notables, et qu'on ne posséderait que la moitié de la science, si l'on ne découvrait pas les causes qui les ont engendrées.

ÉMILE BURNOUF.

VERSAILLES

LÉGENDE.

VI. — LE COLLIER DE LA REINE.

Ces grands parcs créés par les rois,
Leurs courtisans et leurs ministres,
Ces grands parcs sont parfois sinistres
Plus que la profondeur des bois.

J'ai vu les forêts allemandes,
Leurs sentiers grimpant sur les monts,
Leurs carrefours où les démons
Et les sorcières vont par bandes;

Gorge au loup, repaire infernal,
Que l'œil du hibou taciturne
Dans l'incantation nocturne
Éclaire seul comme un fanal;

J'ai vu la piste où passe encore
La meute du chasseur maudit,
La futaie immense où bondit
L'horrible coursier de Lénore;

Ces lieux sauvages et suspects,
Décriés par toute la terre,
Je les ai, rêveur solitaire,
Parcourus sous tous leurs aspects,

En chasse, le jour, quand la trompe
Active les pesans galops,
La nuit, quand pleurent les bouleaux
Sous la brume qui les estompe;

Tous ces Walpurgis, ces chemins
Incriminés d'horreurs notoires,
Fantastiques laboratoires
De maléfices surhumains,

N'ont rien de la morne épouvante
De ces vastes parcs frissonnans,
Où défilent les revenans
De l'histoire toujours vivante.

Que m'importe de voir les pas,
Gravés dans le sable ou la roche,
D'un diable narquois et bancroche
Auquel ma raison ne croit pas?

Que m'importent la mandragore
Et les incubes ses neveux?
Je m'en amuse, si je veux,
Sinon je passe et les ignore.

Mais, sous ces vieux ifs où se plaint
La voix du passé qui se montre,
Comment éviter la rencontre
Du souvenir qui vous étreint?

Comment fuir la mélancolie
Des vaines choses d'ici-bas?
Comment ne point voir sous ses pas
La trace de ce qu'on oublie?

Ainsi dans ces parcs bien souvent,
Même en voulant ne pas les suivre,
Mes yeux ont vu passer et vivre
Ces ombres que chasse le vent!

Ombres chères et misérables,
Toutes, à leurs fronts pleins d'attrait,
Portant l'indélébile trait
Des lassitudes incurables!

Toutes, d'un vol endolori,
Glissant, pâles enamourées,

Avec les chansons éplorées
Des Françoise aux Alighieri!

Madame Henriette, Fontanges,
Les cœurs saignans, les cœurs trahis,
Louise avec Athénaïs,
Les vampires avec les anges.

Il en est une cependant
Qui ne se mêle en aucun groupe,
Et quand les autres vont par troupe,
Seule, sous bois, va se perdant.

Qui l'a vue a l'âme frappée.
Dans Versailles, dans Trianon,
Tous les échos disent son nom :
C'est l'idylle et c'est l'épopée.

De ce palais, de ce jardin,
De ces grottes mythologiques,
C'est la fée aux philtres magiques,
L'Armide en frais vertugadin.

Dans ces bocages où le merle
Alterne avec le gai pinson,
On entend, comme une chanson,
Son éclat de rire qui perle;

Elle emplit tout de son orgueil,
De sa vaillance, de ses charmes,
La cascade a pleuré ses larmes
Sur l'immensité de son deuil;

On s'irrite, on fuit, on l'adore;
Fière en sa haine, en ses amours,
Elle est là partout, là toujours;
On la quitte, on la veut encore;

Attrait charmant et singulier,
Fascination, magnétisme!
Un écrin flamboie, et du prisme
Elle sort avec le collier!

I.

Dans le bosquet plein de mystère,
Par une belle nuit d'août,

Un homme est là, seul et debout,
Inquiet, luttant pour se taire.

L'œil aux aguets, l'oreille au vent,
Il cherche, il écoute : personne!
C'est la charmille qui frissonne
Et quelque autre bruit décevant.

Sous les grands arbres dont la lune
Baigne les rameaux attiédis,
Qui donc attend cet Amadis,
Ce beau chevalier de fortune?

Amadis! Je me trompe : non,
Même à travers la nuit fantasque,
On reconnaît, à voir le masque,
Qu'ici ne convient pas ce nom.

Objets charmans, divines ombres,
Nymphes de ces retraits jaloux,
Quelle que soit celle entre vous
Qu'on attende sous ces bois sombres,

Hâtez-vous, pressez les instans,
Sur vos ailes les plus légères
Accourez, blondes messagères,
Car l'amoureux n'a plus vingt ans.

Le galantin, faut-il le dire?
Est un voltigeur de Tempé,
Mais si superbement campé
Que Vénus l'écoute sans rire.

Et qui donc rirait, quand il est
Rohan et prince de l'église?
Qui donc, duchesse ou Cidalise,
Rirait d'un Rohan, s'il vous plaît?

Est-ce un tel seigneur qu'on plaisante,
Un cardinal de si grand air,
Qui trouve, comme Jupiter,
Partout Danaé complaisante?

L'or et les bénédictions,
De sa belle main qu'on encense,
Tombent avec la même aisance
Sur toutes les afflictions,

Car il est pontife dans l'âme,
Humain jusqu'à s'être endetté
Pour ne pas laisser la beauté
En proie à la misère infâme!

Il a, pour la gloire du ciel
Et pour les mères de famille,
Voulu que toute aimable fille
Eût son carrosse et son hôtel.

Pour cet aumônier sachant vivre,
Pour ce cœur honnête et parfait,
Un joli sein n'était pas fait
Pour se morfondre sous le givre!

Rien ne trahit l'ange déchu,
Pensait ce prélat gentilhomme,
Comme des ongles noirs et comme
La malpropreté d'un fichu!

Et dans sa fureur de miracles
(On n'est pas cardinal pour rien),
Il s'en allait faisant le bien,
Par les fêtes et les spectacles.

Du tombeau de la pauvreté
Et de la misère profonde
Il ressuscitait tout un monde
A la jeunesse, à la santé;

Consolant ses vierges chéries,
Et sur leurs cheveux blonds ou bruns,
Avec la myrrhe et les parfums,
Versant à flots les pierreries;

Installant dans leur Alhambra
Marthe, Marie et Madeleine,
Évangélisant à main pleine
Toutes les filles d'Opéra!

Si bien qu'à ce métier de dupe
L'éminentissime enjôleur
S'est ruiné, — petit malheur
Qui ne vaut pas qu'on s'en occupe...

Moïse, le sublime Hébreu,
Le colosse dont Michel-Ange

A modelé le front d'archange
Avec deux cornes au milieu,

Le sorcier à grande ressource,
Moïse, eut jadis un bâton
Qui faisait du rocher, dit-on,
Jaillir l'eau comme d'une source.

Ce mirifique talisman,
Que tant d'autres ont eu sans être
De grands clercs, — n'a-t-il pas pour maître
Le prince Louis de Rohan?

Comme l'eau jaillissant du sable
Sous la branche de coudrier,
Il voit du sac de l'usurier
Ruisseler l'or intarissable;

De droite à gauche, il court sans frein,
Partout la veine s'ouvre prompte,
Et le flot de la dette monte,
Et l'écroulement va son train.

Ruiné! Sait-il bien lui-même
S'il l'est? N'a-t-il pas, Dieu merci,
Partout, sans gêne ni souci,
Autant trouvé d'or qu'il en sème?

Être ruiné, palsambleu!
N'est point un mot de gentilhomme.
Perdre, gagner, qu'importe en somme,
Pourvu qu'on prolonge le jeu?

Et la bataille est poursuivie,
Et l'on puise, plus affolé,
Au fonds toujours renouvelé
De la richesse et de la vie.

Rien d'impossible ou de trop loin!
On se payait la courtisane,
On entretiendra, Dieu me damne,
La reine de France au besoin!

II.

Mais qui, par cette heure équivoque,
Attend en effet ce berger?

Quel est, dans ce brouillard léger,
Le spectre aimable qu'il évoque?

Noyé dans ce pâle rayon,
Qui donc ce héros sans scrupules
Attend-il? La princesse Jules?
Madame de Lavauguyon?

D'Andlau peut-être, tout émue
Du petit scandale d'hier?...
Quelque chose a glissé dans l'air,
De ce côté l'herbe remue...

Ciel! Vous ici, madame, vous!
Sous ce chapeau, dans cette robe!
Et sans même un loup qui dérobe
Ce visage connu de tous!

Vous, qu'en ce monde nul ne blâme,
Excepté le vice qui ment!
Et si calme en pareil moment!
Quel mystère? Est-ce vous, madame?

Le cardinal, humble et discret,
En s'inclinant cueille une rose.
Osera-t-il l'offrir? Il ose...
Elle l'accepte et disparaît...

Illusion cabalistique!
Art mystérieux de Satan,
Dont un illustre charlatan
Possède à la cour la pratique!

Cagliostro, ce nécromancien
Qui connaît le prince et l'exploite,
Ne tient-il pas dans une boîte
Certain miroir égyptien

Où, comme des ombres chinoises,
Il fait défiler tour à tour
Les grandes dames de la cour,
Les soubrettes et les bourgeoises?

Quand on peut, devant tout Paris,
Par un prestige de théâtre,
Montrer Laïs et Cléopâtre,
Hélène et le berger Pâris,

Il n'est si haute et si puissante
Dame, princesse et majesté,
Si rare et si fière beauté
Future, passée ou présente,

Que dans le magique cristal
On ne doive évoquer sur l'heure,
Versailles fût-il sa demeure,
Et Schœnbrunn son palais natal!

III.

Hélas! la fantasmagorie
N'a rien ici que de réel;
On voudrait du surnaturel,
Tant l'humain navre et contrarie.

Cette apparition qui là,
Là, par cette nuit tropicale,
En blanche robe de percale,
En léger chapeau Paméla,

A glissé devant la charmille,
Puis en silence, avec sa fleur,
S'est effacée... honte et malheur!
Cette ombre,... c'était une fille!

Une fille! la d'Oliva!
A laquelle hier sa proxénète
A dit : « Sois Marie-Antoinette,
Sois la reine de France, et va! »

Et le prince qu'on escamote,
Ce Lovelace cardinal,
Donne comme un niais banal
Dans le panneau d'une Lamothe!

Amoureux? lui! ce compagnon
Que tout le monde dupe et traîne,
Il prétend qu'il aime la reine,
Et prend pour elle une Manon!

Période étrange, ennemie,
Où s'engouffre la royauté!
Dans le calme et la pureté,
Une femme s'est endormie;

Elle a prié le Dieu des bons
Du plus profond de ses entrailles,
Le Dieu qu'on adore à Versailles,
Et pour qui règnent les Bourbons.

Elle a, d'un œil plein d'espérance,
De son balcon vu se lever
Les étoiles qui font rêver
Les filles d'Autriche et de France.

Et, lasse des plaisirs du jour,
Elle a, non sans condescendance,
Goûté comme une contredanse
L'air du rossignol de la cour.

Elle a chiffonné quelque chose,
Un peu joué du clavecin,
Puis croisé les bras sur son sein
Et fermé sa paupière rose.

Et, comme dans ce fabliau
Charmant de la belle Euryanthe,
Tandis qu'elle dort souriante,
L'intrigue étend son imbroglio;

Car lorsque, inexorable et sombre,
Le Destin a dit : « Halte-là! »
Lorsqu'il veut frapper, lorsqu'il a
Mis une dynastie à l'ombre,

Quand il a dit d'un empereur
Ou d'un roi : « C'en est fait, qu'il tombe! »
Tout sert à lui creuser sa tombe,
Tout devient signe avant-coureur!

Tout devient bois, tout devient flèche,
La chanson saisie en chemin,
La pièce qu'on jouera demain,
Ce qu'on permet, ce qu'on empêche.

Tout tourne à mal, devient affront;
Pas un caillou qui ne ricoche
Et pas une mouche du coche
Qui ne pique la reine au front!

Tout scandale et toute infamie
Remonte vers elle et le roi.

Louis disait : L'état c'est moi!
Henri le Grand aimait sa mie.

Mais eux, pauvres êtres frappés
D'incapacités séculaires,
Voués aux haines, aux colères,
De calomnie enveloppés;

Mais eux, race indigne et proscrite,
Les traîtres auxquels nul ne croit,
Ils n'ont de merci ni de droit;
Quoi qu'ils fassent, on s'en irrite.

Attentat à la nation,
S'ils dénoncent le cataclysme;
S'ils restent cois, favoritisme,
Infamie et corruption!

Aimer quelqu'un, une Lambale,
Une Polignac, fi! l'horreur!
On se demande avec terreur :
Que veulent ces Héliogabale?

Et ce roi suspendu dans l'air,
Qu'on tiraille et qu'on turlupine,
A-t-il la couronne d'épine
Assez enfoncée en sa chair!

Pauvre mouton qu'on enguirlande
Avec tant d'ordres en sautoir,
Avant d'aller à l'abattoir,
Pour que son sang pur s'y répande,

En aura-t-il assez flatté
De charbonniers et de poissardes!
Assez essayé de cocardes
Aux couleurs de la liberté!

Lamentable martyrologe!
On le bafoue en s'inclinant!
Il lui faut sourire au manant,
Qui le coudoie et l'interroge!

On feint d'obéir à sa voix,
Et chacun, passant, le gourmande.
Vous croiriez voir, quand il commande,
L'enfant sur son cheval de bois!

Et s'il reste une épée encore
Entre les mains de ce grand roi,
C'est qu'on a mis dessus : « la loi, »
La loi! de peur qu'il n'en ignore (1)!

IV.

Mais elle, qui n'a point au cœur
Ce pauvre sang qui dort et gèle,
Bondit sous la main qui flagelle,
Et montre les dents au vainqueur.

Le fouet du belluaire indigne
Trouve la lionne qui mord;
Elle aura plus tard, dans sa mort,
Le courage qui se résigne;

En attendant, sa haine bout,
Apre, féroce, souveraine;
C'est bien l'archiduchesse-reine
Qui pleure et qui mourra debout.

Tantôt en peignoir blanc, sa gorge
Demi-nue, et tout en émoi,
Comme il battait son fer, le roi
L'a vue apparaître en sa forge.

La colère la dévorait;
Son œil brillait sinistre et glauque.
« Eh bien! sire, — d'une voix rauque
A-t-elle dit, — on sait l'arrêt!

« Ils l'ont acquitté, cet infâme!
Ce Rohan, ce traître, acquitté! »
Et le brave homme a tout quitté,
Tout, pour pleurer avec sa femme!

(1) Je conseille aux inexorables, à ceux qui se ferment les yeux devant les *sentimentalités* de l'histoire, d'aller voir à Versailles, dans l'attique du nord, un certain tableau de Carteaux, le seul, je crois, qui existe de cet homme, peintre aussi médiocre que mauvais général d'armée. Comme peinture, c'est détestable; mais quelle compassion! Louis XVI est représenté à cheval, dans cette attitude militairement empanachée du Bonaparte de David franchissant les Alpes. A la devise de son épée, sur laquelle ce mot « la loi » éclate en majuscules, répond, comme un autre signe de déchéance, un énorme champignon tricolore sous lequel disparaît son chapeau. Cette parade du commandement dans la flagellation, cette victime brandissant son roseau comme Henri IV faisait de son épée, c'est grotesque et c'est horrible.

Hélas! dans ces momens secrets
Où leur désespoir les rassemble,
Que de pleurs à confondre ensemble,
De doléances, de regrets!

Et pourtant dans leur conscience
Tout n'est-il pas honnête au fond?
N'ont-ils pas fait tout ce qu'ils font
Selon leur âme et leur science?

Dieu les a mis là; de leur mieux
Ils ont régné sur cette terre
Où c'est leur droit héréditaire
De régner comme leurs aïeux.

Ils ont eu le ménage aulique :
Des chambellans et des valets;
Ils ont habité des palais,
Pratiqué la foi catholique.

Lui, charitable, humain et doux,
Accessible aux gens, débonnaire,
Homme excellent, homme ordinaire,
Amant tardif, dévot époux!

Vertueux, obèse et sublime
Comme un bourgeois de Diderot;
Chassant beaucoup et dormant trop,
Roi faible, héroïque victime!

Elle, la fille des césars,
Et d'une mère illustre née,
Presque enfant chez nous amenée,
Ouverte aux plaisirs, aux beaux-arts,

Ne haïssant point les scandales,
Adorable, et donnant le ton
Sous la cornette de Marton
Ou les fleurs de lis féodales!

Courant les bals de l'Opéra
En fiacre, comme une bourgeoise,
Et riant, joyeuse et narquoise,
Au nez du ce qu'on en dira!

En ses gaîtés, en sa colère,
En son visage, en ses atours,

Quoi qu'elle fasse, hélas! toujours,
Toujours, partout impopulaire!

A la cour on la hait: pourquoi?
Pour l'étiquette qu'elle raille :
Une jupe, un chapeau de paille,
La voilà mise hors la loi!

Dans le peuple, même chapitre!
Le peuple sait dans son faubourg
Qu'elle est la fille des Habsbourg,
Et ce qu'il lui doit à ce titre.

Elle est le fléau, le danger,
L'Autrichienne, la Lorraine;
Elle trahit : mort à la reine!
Elle nous vend à l'étranger!

Clameur sinistre que l'histoire
A depuis poussée, elle aussi,
Et dont on peut avoir souci,
Sans pour cela chanter victoire,

Sans exulter comme un bélier,
Sans tressaillir de folle joie,
Pour une femme qui se noie,
Et lui mettre au cou ce collier!

V.

Ce collier! bizarre anecdote
Qu'on tourne et retourne à plaisir!
Conte de fée et de vizir
Dont on s'émeut, dont on radote!

Chacun de belle passion,
Selon son caprice et son âge,
S'éprenant pour le personnage
Qui plaît à son illusion,

A ce point qu'on a vu des âmes
A qui tout vice est odieux
Pour une Lamothe, grands dieux!
Brûler des plus sublimes flammes!

Ce collier, éternel motif
Et d'élégie et de satire,

D'une pécheresse martyre
Roman ténébreux et plaintif!

Un jour, on dira : C'est un mythe,
Et l'histoire n'y croira plus;
Un mythe comme Romulus,
Égérie et la Sulamite!

Et les historiens futurs
Niant la fable et son mirage,
Tous les Niebuhr pour qui notre âge
Se perdra dans les temps obscurs,

A la race humaine affranchie
Crieront du haut de leurs sommets :
« Ce collier n'exista jamais,
Ce collier, c'est la monarchie.

« Des rois dont le nom vit encor,
Des politiques, des grands hommes,
Apres au travail, économes,
En avaient formé le trésor.

« Quelle mise de fonds première
Amena cet ouvrage à bien,
A quel prix fut fait le lien
De ce grand foyer de lumière,

« Qui, rayonnant sous l'œil de Dieu,
Inondait l'immense théâtre,
Louis-Onze, avec Henri-Quatre
Pourraient le dire, et Richelieu!

« Hélas! aux jours de tempérance
Les désordres ont succédé,
On a gaspillé, dégradé
Le riche joyau de la France;

« Les Salomon, les Sésostris,
Leurs concubines, leurs duègnes,
Ont inauguré les grands règnes
Dans Versailles et dans Paris.

« Comme aux temps de l'Égyptienne
Et d'Antoine on a vu sévir
Des appétits de triumvir,
Et des soifs de magicienne.

« Dans les grands et petits couverts,
Fût-elle cent fois rare et chère,
Qu'est une perle pour la chère
De qui dévore l'univers?

« A ces convives du satrape,
Goinfres du cercle familier,
Il a fallu tout le collier,
Tous les diamans sur la nappe!

« Et le joyau flétri, déchu,
Gage fatal, chose mauvaise,
Aux mains du triste Louis-Seize
Et de sa compagne est échu! »

VI.

Qu'en ont-ils fait? Blâme sévère
Qui les atteint, elle et lui, soit!
Mais auquel bien d'autres ont droit,
Qui n'ont pas gravi leur calvaire!

L'héritage était avili
Comme tout trésor qu'on brocante;
Ils ont pris la place vacante,
Et leur destin s'est accompli.

Ils ont vécu par les temps sombres,
Erré sur le sol agité;
Ils se croyaient la royauté,
Et n'en étaient plus que les ombres.

Du premier jusqu'au dernier jour,
Plus ou moins avec perfidie,
Qui n'a soufflé la comédie?
Qui n'a gouverné cette cour?

Mère, frère, amis, valetailles,
Favorites, combien sont-ils,
Tous ceux qui manœuvraient les fils
De l'intermède de Versailles?

Théâtre et monde, c'est tout un;
On rit quand Figaro se moque,
Et Beaumarchais et son époque
Travaillent ensemble en commun.

Quel beau sujet tombé des nues,
Pour un tel maître, ce *Collier!*
Et voyez le cas singulier,
Déjà *les Noces* sont venues!

Avant le prince de Rohan,
Almaviva montrait sa tête,
Et c'est l'histoire qui répète
La fiction et le roman!

Lorsqu'avec la pique et le sabre,
Le bonnet rouge et le poignard,
Le peuple, hurlant et hagard,
Entra dans la danse macabre,

C'était fait de la royauté,
Disparue aux gouffres de flamme!
Un homme, seul avec sa femme,
Restait là dans sa majesté.

Leurs fautes, leurs crimes peut-être,
Sont au passé; — du même coup,
Il les condamne et les absout;
Mourir leur valut mieux que naître.

Laissons l'histoire incriminer,
Flétrir, remuer la poussière;
En vengeresse, en justicière,
Laissons-la sévir et régner;

Mais, quel que soit l'arrêt suprême,
Le verdict terrible et final,
Gardons contre son tribunal
Un appel secret en nous-même.

Quels que soient les temps et leur cours,
Respectons, — même philosophe, —
Les larmes d'une catastrophe,
Et sachons les pleurer toujours!

HENRI BLAZE DE BURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1868.

Le mal de cette phase ingrate où nous nous traînons depuis quelque temps déjà sans pouvoir en sortir, ce n'est ni le déchaînement tumultueux des passions, ni la folie des idées, ni même la violence criante des situations; c'est l'ambiguïté, l'indécision fatiguée, l'incohérence des opinions et des conduites. Le mal, c'est qu'on ne sait plus ce que l'on doit croire ni sur quoi l'on doit compter, faute d'une direction précise, faute de conditions où l'esprit public puisse trouver tout à la fois un point d'appui, un stimulant et un frein. On marche sans sûreté vers un avenir couvert de brouillards, avec l'amertume d'expériences récentes, et cette ambiguïté, née sans doute d'une multitude de circonstances, vainement palliée par des démonstrations d'assurance superbe, est dans les affaires extérieures comme dans les affaires intérieures.

Chaque printemps, sans préjudice souvent des autres saisons, voit renaître invariablement tous ces bruits de conflit européen qui deviennent l'aliment des polémiques, et qu'on dément tout juste de façon à laisser croire que, s'ils ne sont fondés aujourd'hui, ils pourraient bien l'être demain. Il suffit du plus léger incident, de l'exécution d'un article de l'éternel traité de Prague au sujet des districts du nord du Slesvig, d'un voyage du ministre de la guerre de Danemark à Paris ou à Londres, d'une apparence d'agitation sur un point de l'Orient, de la formation d'un camp d'instruction, d'un convoi de munitions allant ravitailler quelque forteresse, mieux encore — de la conversation un peu libre d'un prince ou de la ténacité du maréchal Niel à défendre son budget; aussitôt le bruit se répand, va faire une halte dans toutes les bourses, qu'il met en émoi pour un jour, et de proche en proche, par des ramifications infinies, il gagne l'industrie et le commerce, qui s'arrêtent avant de reprendre leur essor. Les Italiens, à qui la liberté a rendu le goût de la satire, ont eu dans ces derniers temps des caricatures terribles, et ils en

ont eu aussi d'amusantes. Une des dernières, aussi peu respectueuse que possible, représente l'Europe sous la figure d'une vieille femme ayant les yeux bandés et se livrant à une danse périlleuse au milieu de toute sorte d'œufs qui s'appellent la question d'Orient, la question du Slesvig, la question du Rhin. Prussiens, Français, Autrichiens, la regardent en se disant : « Voyons si la vieille va finir sans faire l'omelette. » Sous une forme plaisante, c'est l'histoire d'hier, d'il y a trois mois, d'il y a un an. — Non, sans doute, on n'en est pas à cette extrémité d'un conflit menaçant pour demain, et, si ingénieusement qu'on groupe des symptômes qu'il est toujours facile d'interpréter dans tous les sens, ce n'est pas encore ce printemps que se réaliseront les pronostics belliqueux. La paix pour le moment ne semble nullement menacée. Lorsqu'il y a trois ans on a laissé l'infortuné Danemark tomber seul dans une lutte inégale, sans appui, sans secours, victime d'un démembrement inique, il n'est pas assurément probable qu'on soit disposé à faire la guerre pour la rétrocession de quelques districts du nord du Slesvig, pour le règlement d'une frontière ou pour quelques garanties plus ou moins vaines, et au fond ni la France ni l'Autriche ne paraissent avoir songé à intervenir même diplomatiquement dans cette affaire. La Prusse, sans se départir de son ton rogue avec le Danemark et sans renoncer à ses ambitions sur l'Allemagne tout entière, en est plutôt aujourd'hui à se recueillir dans la dure et difficile digestion de tout ce qu'elle a dévoré. M. de Bismarck n'est peut-être pas encore assez certain d'avoir mis suffisamment « l'Allemagne en selle » pour brusquer les choses et aller jusqu'au bout. La Russie, de son côté, est trop envahie par la famine pour presser les événemens en Orient, pour n'avoir pas dû ralentir l'ardeur du général Ignatief, qui revient à son poste d'ambassadeur à Constantinople. L'Autriche est tout absorbée dans sa réorganisation intérieure, et elle n'est pas préparée, elle est trop peu remise de ses désastres. L'Italie n'est pas près de renouveler ses tentatives sur Rome. La France elle-même paraît plus préoccupée de vivre bien avec tout le monde que de provoquer qui que ce soit. Il n'y a pas pour le moment, que nous sachions, de question de Luxembourg dans l'air, quoiqu'il puisse y en avoir quand on voudra sans chercher beaucoup. La paix semble donc à l'abri pour ce printemps; elle est dans les apparences, dans les rapports diplomatiques et même, si l'on veut, dans les intentions des gouvernemens; seulement on n'y croit pas, on ne peut pas arriver à y croire, et c'est là justement le mal; c'est le triste fruit de cette énervante ambiguïté dont nous parlions; c'est la dangereuse conséquence d'une situation fausse où la force et la ruse ont laissé la défiance comme un redoutable levain.

La France notamment, il ne faut pas se le dissimuler, est livrée, depuis quelques années, à d'intimes et étranges contradictions. Elle est

dans la condition de ces peuples qui ont éprouvé de cruels mécomptes, qui, après avoir laissé passer l'heure de l'action, se résignent à ce qu'ils n'ont pu ou su empêcher, et qui restent néanmoins encore mal à l'aise avec eux-mêmes, mécontens de leur rôle, partagés entre un instinct traditionnel qui les entraîne et la sagesse qui les retient. De là deux courans qui se croisent sans cesse et qui finissent par se résoudre dans une incertitude oppressive pour l'esprit public comme pour tous les intérêts. C'est là l'état moral bien autrement dangereux que toutes les questions du Slesvig. Assurément la France n'est emportée aujourd'hui par aucune passion belliqueuse, par aucune de ces ambitions de prépotence abusive qu'on a coutume de lui reprocher. Elle est disposée à la paix, si on veut la lui donner. Au lendemain de ces journées pesantes de 1866 que M. Rouher rappelait dans un élan de sincérité et d'éloquence, il y a eu un moment où il aurait suffi d'un mot pour mettre la France sur pied et la précipiter sur le Rhin en présence de ces batailles qui changeaient à l'improviste la face de l'Europe. Depuis cette époque, on lui a si souvent répété que dans ces événemens d'Allemagne il n'y avait rien de périlleux pour elle, que c'était au contraire l'abolition définitive des traités de 1815, qu'il n'y avait qu'une puissance de premier rang de plus, que les grandes agglomérations étaient dans l'ordre de la civilisation; on lui a si bien tenu ce langage qu'elle a fini, sinon par être absolument convaincue, du moins par s'accoutumer à ces perspectives nouvelles, par ressentir un besoin moins pressant de réagir d'un mouvement énergique contre cette révolution d'équilibre. Elle a fait les plus consciencieux efforts pour se rassurer ou s'endormir sur ses périls.

Est-ce là ce qu'on demandait à la raison de la France? est-ce là ce qu'on lui propose toujours? Soit, c'est une politique, — et c'est même une politique qui ne serait peut-être pas sans grandeur, — de poursuivre l'alliance de la France et de l'Allemagne dans les conditions nouvelles de notre temps, en noyant des animosités surannées dans un vaste courant de libéralisme destiné en quelque sorte à neutraliser ces contrées disputées du Rhin. Mais voici où a commencé la contradiction. En traçant dans des dépêches la théorie des grandes unités nationales, on n'était pas soi-même bien convaincu; on l'était si peu que, par un retour tardif, sur le champ de bataille même de Sadowa, on hasardait des revendications de territoire dans un intérêt d'équilibre, et quelques mois plus tard on allait jusqu'au seuil de la guerre pour cette maigre compensation du Luxembourg qui s'en est allée en fumée. Au moment où on déclarait que tout était bien, qu'il n'y avait pas lieu de redouter une Allemagne unifiée sous la prépondérance prussienne, on croyait utile de refondre l'organisation militaire de la France, et cette grande épée française, on allait la mettre au bout de huit cent mille bras. Huit cent mille hommes et même douze cent mille, tout bien compté, sont, nous n'en

doutons pas, une sérieuse garantie de paix; mais ils sont encore plus un puissant instrument de guerre fait pour tenter qui saurait s'en servir. Les théories sur les grandes unités nationales passent, les douze cent mille hommes restent. A quoi se fier en tout cela, aux théories de circonstance qui conduisent à la paix, ou aux mesures durables qui préparent la guerre?

Le malheur de cette politique portée à concilier tant de choses a été, non pas peut-être d'amortir l'esprit public, qui retrouverait probablement son essor, s'il le fallait, mais de le briser, de le fatiguer, de le dérouter; elle a contribué à développer une inertie sceptique, et c'est ainsi que la France s'est trouvée conduite à cette alternative d'aujourd'hui où elle ne sait plus que penser, où, sauf un de ces cas de provocation qui rallument instantanément toutes les passions nationales, elle marcherait à la guerre avec une conviction très attiédie, ne sachant ce qu'on lui demanderait, pourquoi on la mènerait au combat, et où d'un autre côté cependant elle vit dans une paix précaire, inquiète, ombrageuse, sans sécurité et sans confiance. Elle flotte incessamment entre la paix et la guerre, ayant les inconvéniens de l'une et de l'autre sans en avoir les avantages, et ne croyant pas beaucoup plus à l'une qu'à l'autre. Les protestations pacifiques ont beau se multiplier et arrêter au passage tous les bruits sinistres, elles n'ont qu'un effet d'un jour parce qu'aussitôt tout un ensemble de faits, de circonstances, d'impressions, se relève pour jeter une ombre sur le lendemain.

On écoute M. Rouher, qui croit à la paix, qui travaille à la maintenir en homme qui en sent le prix, et on ne regarde pas moins du côté du maréchal Niel, qui vient d'organiser avec une si entraînante rapidité la garde mobile, ou qui défend ses armemens devant la commission du budget en homme qui veut être prêt à tout événement. Et la conséquence est cette incertitude indéfinie qui enchaîne inévitablement les forces productives du pays, qui pèse sur toutes les opérations de l'industrie et du commerce, même sur les mouvemens du revenu public, puisque dans les quatre derniers mois de 1867 les recettes ont diminué de 19 millions. Sans doute ce ralentissement d'affaires, devenu presque chronique, a bien d'autres causes prévues ou imprévues, étrangères à la situation diplomatique de l'Europe. Au fond, la première de toutes les causes est, selon le mot même du ministre des finances, cette « appréhension de guerre » qui corrompt la paix en la faisant agitée et stérile. Voilà où nous en sommes encore aujourd'hui. C'est le résultat à peu près inévitable d'une politique qui a trop voulu et n'a pas voulu assez, qui a subi les événemens sans les prévoir, comme au Mexique et en Allemagne, ou qui les a laissés en chemin, comme en Italie, et qui voit se retourner contre elle des intentions sincères, nous n'en doutons pas, mais mal définies et inefficaces.

Et cette ambiguïté qui a été le mal de notre politique extérieure, qui, faute d'un contrôle suffisant, a pu se prolonger à travers une série d'événemens décisifs pour la puissance française, cette ambiguïté, elle n'est pas moins visible dans la politique intérieure. Ici apparaît un spectacle véritablement étrange, celui d'un gouvernement omnipotent essayant de se faire libéral, sans doute parce qu'il croit répondre à une grande nécessité publique, et rencontrant pour la première fois autour de lui une résistance par laquelle il a l'air d'être tenu en échec. Lorsque l'empereur, dans sa lettre du 19 janvier 1867 à M. le ministre d'état, traçait tout un programme flatteur, promettant pour la presse des franchises nouvelles ou tout au moins l'abolition du régime discrétionnaire et l'extension du droit de réunion, il faisait un acte de libéralisme aussi prévoyant que réfléchi. Cet acte, il l'accomplissait avec une spontanéité qu'il faut reconnaître, probablement avec cette idée que le temps était venu pour l'empire de chercher une force nouvelle dans un contrôle plus efficace et dans une discussion moins surveillée.

N'y avait-il aucune autre pensée dans une telle mesure venant à un tel moment? L'auteur de la lettre du 19 janvier, sans se l'avouer peut-être, n'était-il pas préoccupé de donner à la France, par une extension de liberté intérieure, comme un dédommagement des déboires qu'elle venait d'essuyer dans sa politique extérieure? N'avait-il pas en vue déjà les complications prochaines de l'affaire du Luxembourg, ces complications où l'opinion pouvait être une utile et vaillante auxiliaire? Quand cela serait, peu importerait encore; toujours est-il que l'acte existait, qu'une impulsion était donnée. Quinze mois se sont écoulés, et le manifeste impérial en est encore à devenir une réalité; il a passé par toutes les phases de préparation, de délibération et d'ajournement. Or une réflexion bien simple vient à l'esprit : si l'empereur, au lieu de promettre une certaine liberté de la presse, une certaine liberté de réunion, eût présenté quelque mesure d'ordre public, quelque loi de sûreté générale, eût-on pris quinze mois pour réfléchir et pour délibérer avant de faire honneur à l'initiative souveraine? Nous nous hasardons à penser qu'aussitôt et d'urgence on eût volé au secours du principe d'autorité en péril. La liberté peut attendre, elle est faite pour patienter, et voilà comment les meilleures inspirations risquent souvent de perdre leur prix en s'énervant dans une exécution décousue, poursuivie avec peu de foi et de bonne humeur.

Enfin la discussion est venue, et des débats instructifs, éloquens, presque dramatiques par instans, qui ont eu lieu au corps législatif sont sorties les deux lois qui assurent à la presse un régime nouveau et qui règlent le droit de réunion publique. Ces lois, il ne faut pas le méconnaître, sont un progrès, puisque l'une délivre la presse de la juridiction administrative, et que l'autre reconnaît jusqu'à un certain point le droit

de se réunir. En tout le reste et sauf le principe, on peut dire que l'existence des journaux et l'exercice du droit de réunion ont été entourés des restrictions les plus minutieuses, et se trouvent placés sous le coup des pénalités les plus dures. On a même imaginé des combinaisons dont personne ne s'était avisé jusqu'ici, par exemple l'interdiction pour les journaux de toucher à la vie privée d'aucune façon, si bien qu'en définitive la presse peut commettre toute sorte de délits sans le vouloir et sans y songer. Il est évident que, faute de pouvoir arrêter la loi sur la presse au passage, comme on a essayé un instant de le faire, on a voulu la rendre sévère, soupçonneuse, menaçante. L'arbitraire qu'on bannissait à regret d'un côté, on l'a laissé rentrer d'un autre côté par des prescriptions, des incertitudes et des euphémismes qui laissent une dangereuse latitude à toutes les interprétations juridiques. L'esprit de réaction, battu sur le principe, a pris sa revanche dans les détails, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'une mesure primitivement libérale s'est trouvée réalisée dans le sens le plus opposé, au moins en apparence, à la pensée qui l'avait inspirée, et c'est là surtout ce que nous voulons remarquer comme le triomphe de cette ambiguïté qui nous énerve, comme un signe des contradictions dont notre politique est semée.

Est-ce là tout cependant, et ce luxe de précautions contre les journaux ou contre le droit de réunion ne suffit-il pas encore? C'est précisément ce dont il s'agit aujourd'hui dans la dernière épreuve que les lois récemment sorties du corps législatif ont à subir. Il paraît qu'en s'élevant dans les sphères officielles l'esprit de réaction se concentre et se fortifie; c'est le sénat qui se chargerait d'arrêter l'invasion révolutionnaire! Nos pères conscrits, les burgraves du second empire, seraient émus du louable zèle de sauver la société, de la maintenir dans la ligne des bons principes, de la préserver surtout de la licence de la presse ou des réunions. Ils sont plus impérialistes que l'empereur, et, d'après l'opinion connue du rapporteur nommé par la commission du sénat, il ne serait question de rien moins que de renvoyer une des lois à une délibération nouvelle. Ce serait, si nous ne nous trompons, le premier usage que le sénat ferait d'une des prérogatives qui lui ont été récemment accordées. Jusqu'où peuvent aller ces velléités d'opposition ultra-conservatrice? Il ne serait pas facile de le dire, parce que d'un rapport proposé dans une commission à la délibération publique il y a loin, et il y a au moins aussi loin de la discussion au vote. Chemin faisant, tout ce feu peut singulièrement diminuer. Nous soupçonnons que ce n'est là qu'une abnégation délicate, une manière ingénieuse de prouver son dévouement en fournissant au gouvernement l'occasion de se montrer plus libéral que le sénat. Ce serait assurément pour la loi sur la presse comme pour la loi sur les réunions une fortune aussi inattendue que peu méritée de se voir renvoyées au corps législatif comme des mesures dangereuses et révolutionnaires.

Ce qu'il y a de curieux de toute façon, ce qu'il y a de caractéristique, c'est cette recrudescence réactionnaire qui se manifeste dans certaines sphères à mesure que le sentiment libéral s'accroît et s'enflamme dans le pays.

Cet esprit de réaction est réellement plus puissant et a fait plus de progrès qu'on ne le croirait. Il y a des régions de la vie publique où il fleurit, où il règne avec une véritable candeur. Les affaires de Rome lui ont communiqué une singulière intensité. Depuis qu'il a sauvé pour le moment le temporel ecclésiastique, il se croit assuré de la victoire, et il est plus ultramontain, plus papiste que le pape, comme il est plus impérialiste que l'empereur. Qu'on y prenne bien garde, ce n'est pas là l'esprit conservateur tel qu'il peut légitimement et utilement se produire dans nos sociétés nouvelles; c'est un esprit purement réactionnaire, s'inspirant de toutes les idées, de toutes les passions restrictives ou des plus vaines terreurs, et visant surtout à se couvrir d'un voile de religion. Il a la fureur de l'orthodoxie en toute chose. Que des cardinaux, des prêtres, des évêques, comme M. Dupanloup, défendent leur cause au risque de mettre en doute tous les droits des sociétés modernes et de dépasser souvent toutes les limites, qu'ils ne voient que l'église, cela se conçoit encore; mais ne voit-on pas de simples bourgeois qui ne seraient rien sans 89 renier la révolution française, oublier que cette société à laquelle ils appartiennent ne vit que de ce souffle puissant d'autrefois? Pour eux, la presse et les réunions publiques ne sont que des moyens d'anarchie; le régime parlementaire est une vraie peste; la liberté de penser sous toutes les formes est une ennemie à combattre et à dompter; tout ce qui est vie et mouvement est révolutionnaire. Est-ce que quelque chose de cet esprit ne se glisse pas quelquefois jusque dans le sénat lui-même? On le dirait, à voir l'entraînement avec lequel il se jette sur certaines questions et se laisse aller à se transformer en concile,—sans doute à cause de la présence des cardinaux, —pour trancher certains problèmes de religion ou de philosophie. Le sénat aura prochainement une de ces discussions où il laisse voir ses tendances. Il s'agit d'une pétition sur laquelle un rapport habile a déjà été fait par M. Chaix d'Est-Ange, et qui demande la liberté de l'enseignement supérieur en se fondant sur les doctrines purement matérialistes de quelques professeurs de la faculté de médecine de Paris. A cela est venue se joindre l'affaire d'un jeune docteur qui, marchant sur les traces des professeurs, a fait de sa thèse un vrai manifeste de matérialisme, et qui, en fin de compte, est le premier à payer pour tout le monde, puisqu'on lui refuse son diplôme justement à cause de ces opinions qui ont ému le sénat.

Il ne peut être nullement question ici, bien entendu, de la valeur philosophique de cette doctrine matérialiste, vieille comme le monde, vieille aussi, ce nous semble, à la faculté de médecine de Paris. Si elle n'a pas

péri mille fois sous le poids de ce qu'elle a d'insuffisant, d'étroit et de dégradant pour la race humaine, ce ne sont pas les lettres de M. Dupanloup qui la feront disparaître : c'est en lui-même que l'homme trouve l'incessante, la vivante et décisive réfutation d'un système qui détruit l'essence immortelle de son âme et de sa pensée; mais après tout ces doctrines existent, elles se sont imposées quelquefois à de véritables génies scientifiques enivrés, fascinés par l'étude de la nature. Que peut y faire le sénat, et que va-t-il décider au point de vue pratique? S'il parvient à trouver quelle doit être la philosophie des professeurs de médecine, dans quelles limites l'observation scientifique doit se mouvoir, il sera bien habile. Il est à craindre qu'en renvoyant au gouvernement la pétition qu'il a reçue, le sénat ne propose tout simplement au ministre de l'instruction publique une énigme indéchiffrable, à moins que, plus simplement encore, il ne provoque des sévérités disciplinaires qui ne prouveront rien, qui feront tout au plus du matérialisme scientifique une doctrine persécutée. Qui ne voit que de semblables questions échappent entièrement à la juridiction d'une assemblée politique, qu'il ne peut y avoir d'orthodoxie en matière de science? S'il y a une anomalie, et nous en convenons pour notre part, dans ce fait d'hommes investis du droit d'enseigner, rétribués par l'état et professant des doctrines antipathiques au sentiment de la majorité de leurs concitoyens, cette anomalie n'a qu'un remède : c'est la liberté de l'enseignement, de même que la liberté religieuse, c'est-à-dire la séparation de l'église et de l'état, est l'unique remède à cette autre anomalie de la confusion du spirituel et du temporel, plus dangereuse encore pour la religion que pour la société civile. Des discussions comme celle qui va s'ouvrir au sénat ont du moins ce résultat imprévu et utile de faire mûrir ces idées de liberté, d'affranchissement réciproque, qui n'étaient que des utopies il y a quelque temps à peine, et qui commencent à apparaître comme la solution pratique de bien des difficultés, qui font déjà leur chemin, qui en sont à gagner des victoires en Angleterre et jusqu'en Autriche.

Qui eût dit, il y a de cela quelques années, que l'établissement de l'église anglicane serait discuté en plein parlement, que l'abolition de l'église d'Irlande serait le programme d'un parti libéral reconstitué sous la direction de M. Gladstone en face d'un ministère tory présidé par M. Disraeli? C'est là cependant ce qui vient de se passer. Pendant quelques jours, le parlement anglais a vu se dérouler une de ces belles et fortes discussions où tous les intérêts s'agitent en pleine liberté. Tout ce qu'il y a d'orateurs puissans, M. Gladstone, M. Disraeli, M. Bright, M. Rœbuck, a donné dans ce débat aussi émouvant qu'instructif, car il s'agissait non-seulement de cette éternelle et douloureuse question irlandaise qui est le cauchemar de l'Angleterre, mais encore d'un des intérêts les plus chers à la nation anglaise, l'intérêt protestant. Bien des

propositions se sont succédé depuis quelque temps, surtout depuis que le fenianisme est venu mettre l'Angleterre dans l'obligation de s'armer contre une agitation permanente. Aux mesures de rigueur on a voulu ajouter les mesures de conciliation. Des motions, des lois, ont été présentées sur les fermages, sur les écoles. Le gouvernement lui-même n'était pas éloigné d'admettre une certaine égalité entre l'église catholique et l'église protestante; il offrait la création d'une université catholique, il cherchait, en un mot, sans aborder de front la difficulté, lorsque la question s'est resserrée tout à coup. C'est M. Gladstone qui a donné le signal de cette nouvelle campagne parlementaire par une motion tendant simplement à la suppression de l'église protestante comme église d'état en Irlande, et c'est surtout M. Disraeli qui a porté le poids de la lutte au nom du cabinet. Lord Stanley est intervenu un instant pour essayer de suspendre le combat en proposant par un amendement de renvoyer la question au futur parlement, et, à vrai dire, ce n'était pas une simple tactique; il y avait bien quelque raison à ne pas vouloir laisser la solution d'un tel problème à un parlement « moribond, » comme on l'a nommé, en présence d'élections prochaines qui doivent s'accomplir sous le régime infiniment plus large du nouveau *bill* de réforme. L'amendement de lord Stanley n'a pas moins été repoussé, et malgré tous les efforts du cabinet c'est la motion de M. Gladstone qui l'a emporté à une assez grande majorité.

Il y a deux choses dans ce dernier épisode de la vie publique de l'Angleterre. Il y a d'abord sans nul doute une question ministérielle, une question de tactique parlementaire. Que M. Gladstone, en présentant sa motion, ne se soit pas proposé uniquement le triomphe d'une idée libérale et juste, qu'il ait voulu aussi relever son parti du désarroi où l'avait laissé le vote du *bill* de réforme et battre en brèche le ministère au lendemain de sa reconstitution, c'est ce qu'il est facile de croire. Il n'avait peut-être pas l'espoir d'un succès aussi complet pour sa motion, il n'était pas pressé de remplacer au pouvoir le cabinet tory; mais il voulait l'affaiblir, et il a réussi jusqu'à un certain point. Il a réussi de deux façons, en mettant le ministère en minorité dans la chambre des communes, et en provoquant un débat qui a laissé voir une certaine confusion entre les membres du cabinet. Il est évident qu'entre le ministre des affaires étrangères, lord Stanley, le ministre de l'intérieur, M. Gawthorne Hardy, et le premier ministre lui-même, il y a eu des dissonances. M. Disraeli n'est pas homme néanmoins à se laisser désarçonner si vite, et le vote qui a été une défaite pour lui ne paraît pas avoir troublé sa confiante et sceptique sérénité. Il aurait eu recours probablement à une dissolution du parlement qu'il avait laissé entrevoir comme une menace; mais le travail de réorganisation des districts électoraux d'après le nouveau *bill* de réforme n'est point achevé, et les élections sont impossibles pour

le moment. C'est donc dans une situation légèrement amoindrie et en face d'un redoutable adversaire que M. Disraeli a désormais à manœuvrer pour éviter quelque échec qui deviendrait meurtrier. Après les vacances de Pâques, un nouveau débat doit s'ouvrir, et d'ici là M. Disraeli aura réussi sans doute à se tirer d'affaire. Qui sait? peut-être même prendra-t-il à son puissant antagoniste une partie de sa motion, comme il a déjà pris à ses adversaires quelques-unes des dispositions du *bill* de réforme. Ce n'est là du reste que le côté secondaire de la question soulevée par M. Gladstone. Le ministère tory restera-t-il ou battra-t-il en retraite? Le principe de l'église établie d'Irlande est fini, ce n'est plus qu'une affaire de temps, et c'est de plus la victoire d'une idée juste autant que politique et prévoyante, qui ne désarmera pas le fenianisme, parce que le fenianisme s'inquiète assez peu de religion et de catholicisme, mais qui lui enlèvera plus d'un soldat. C'était assurément un spectacle étrange que celui d'une église protestante privilégiée, ayant toute la force d'une institution d'état, richement dotée, au milieu d'un pays affamé et catholique. Si les églises privilégiées sont possibles, c'est tout au plus là où elles répondent à une foi religieuse à peu près universelle; elles ne représentent qu'une iniquité révoltante là où elles sont une minorité dominatrice; elles forment une « garnison civile, » comme on a appelé l'église d'Irlande. Qu'on remarque cependant tout ce que la pensée d'une telle réforme devait remuer de fibres nationales et religieuses. C'était, disait-on, une violation de l'acte d'union des deux royaumes. C'était surtout une première atteinte, une menace pour les églises mêmes d'Angleterre et d'Écosse. Les défenseurs de la motion n'ont pas eu de peine à montrer que l'acte d'union pouvait très bien être réformé, que l'église protestante avait une raison d'être en Angleterre, qu'elle n'en avait aucune en Irlande, et qu'au lieu de s'affaiblir par un acte de prévoyante justice, elle se fortifiait au contraire là où elle s'identifie réellement avec la vie nationale. Vainement M. Disraeli a essayé de faire appel à toutes les passions nationales en représentant le principe de la religion d'état comme essentiellement lié à la constitution anglaise, en laissant entrevoir les empiétemens de l'église romaine, l'alliance du papisme et de tous les ennemis du gouvernement; il n'a pas réussi à convaincre ou à effrayer le parlement, et ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est que le vote de la chambre des communes, qui n'a rien de définitif encore, il est vrai, mais sur lequel il sera difficile de revenir, a répondu évidemment à un sentiment populaire assez général. Nous ne nous méprenons pas sur le caractère de cette motion : elle a une portée restreinte et définie; elle ne s'applique qu'à l'Irlande. Ce n'est pas moins le signe du progrès que font les idées de liberté, d'indépendance, dans les rapports de l'église et de l'état, puisque l'Angleterre elle-même, si fortement attachée jusqu'ici au principe de son éta-

blissement religieux, l'abandonne en partie dans un sentiment de justice et de politique.

Qu'on ne s'y trompe pas, cette séparation peut se proportionner aux circonstances, aux pays dans lesquels elle s'accomplit, elle ne se fait pas moins par degrés. On pourrait dire que c'est l'œuvre du temps présent, et sous ce rapport ce qui se passe à Vienne n'est pas moins frappant que ce qui se passe à Londres. En Angleterre, c'est l'église protestante qui cède volontairement le terrain; en Autriche, c'est l'église catholique qui cède aussi le terrain, mais non de bonne volonté; elle est débordée par un mouvement de plus en plus pressant, de plus en plus irrésistible, dont le mot d'ordre est l'abolition du concordat de 1855. Or qu'est-ce que le concordat de 1855? C'est la constitution de l'église catholique comme église privilégiée, étendant sa juridiction sur la société civile, sur la science, sur l'enseignement. Qu'est-ce que le mouvement qui s'accomplit aujourd'hui en Autriche? C'est l'émancipation méthodique, coordonnée de la société civile, affirmant sous toutes les formes son indépendance en face de l'église, renfermée dans son domaine strictement religieux. Depuis quelque temps déjà, le parlement autrichien en est à élaborer les lois dont l'ensemble résume ce travail d'affranchissement de l'état laïque. Il a débattu et voté la loi sur le mariage civil. Il discute aujourd'hui la loi sur l'enseignement. Il prépare la loi sur la liberté des cultes, et il marche dans cette voie d'un pas très ferme, quoique très mesuré, sans reculer et sans faiblir. Ces débats des chambres de Vienne sont assurément dignes des plus vieux parlemens, et, à voir la spontanéité, la vivacité avec lesquelles la population s'associe aux travaux de ses représentans, on peut croire que c'est là réellement une œuvre répondant à une grande nécessité publique. Est-ce à dire que ce travail de réforme intérieure s'accomplisse sans difficulté? Bien au contraire, il se déroule au milieu de toutes les résistances coalisées, qui trouvent naturellement leurs chefs parmi les prélats autrichiens. Il y a peu de jours encore, l'archevêque de Vienne, M. Rauscher, adressait en son nom et au nom de quatorze de ses collègues de l'épiscopat une sorte de protestation au président du conseil. Le prince Auersperg a répondu de la façon la plus nette en traçant les limites entre les droits de l'état et les droits de l'église. Il restera cependant quelque incertitude tant que les lois nouvelles ne seront pas sanctionnées, et maintenant c'est autour de l'empereur François-Joseph que s'agitent toutes les intrigues de cour, toutes les velléités réactionnaires. On a imaginé récemment de publier une lettre que le pape aurait adressée à l'empereur François-Joseph. L'aimable et inflexible pontife traite la « majesté apostolique » en fille passablement égarée. Cette lettre paraît être une simple invention; mais certainement Pie IX a pensé tout ce qu'on lui fait dire, et, sans avoir besoin de tels avertissemens, il est probable que l'esprit de l'empereur

François-Joseph est dans une certaine perplexité. Il ne voudrait pas rompre avec Rome, ou plutôt il ne voudrait pas que Rome rompît avec lui; mais d'un autre côté cette œuvre commencée, c'est la régénération de l'empire, et l'Autriche a fait d'assez amères expériences pour ne point aller chercher la sécurité et la force de son avenir dans les politiques surannées qui l'ont perdue.

Quoi qu'il en soit, ce serait, on en conviendra, une assez bizarre coïncidence que l'Autriche, pour vouloir se reconstituer, se trouvât un de ces jours vis-à-vis de Rome sur le même pied que l'Italie. Pour le moment, ce n'est pas de ses rapports avec Rome que l'Italie est le plus préoccupée. Elle est tout entière à la réorganisation de ses finances, et après bien des discussions, bien des hésitations, elle vient enfin de faire un pas sérieux. Le parlement de Florence s'est décidé à voter cette loi sur la mouture qui est un des élémens essentiels du plan présenté par M. de Cambray-Digny. Le parlement a voté la loi, c'est-à-dire, pour rester dans le vrai, qu'il l'a approuvée article par article, mais que, par une de ces combinaisons subtiles que nécessitent souvent les transactions entre les partis, il a été convenu que la loi dans son ensemble ne serait définitivement votée que lorsque toutes les autres parties du plan ministériel seraient adoptées. C'est d'ici à quelques jours que le dernier mot de ces longs débats financiers sera dit. On aura pourvu aux plus pressantes nécessités du moment. Le déficit aura-t-il complétement disparu? Il sera du moins assez notablement diminué pour n'être plus un cauchemar. Il restera alors pour l'Italie à réorganiser son administration, et par là, plus que par de vaines agitations, elle arrivera à compléter sa destinée, à pouvoir se montrer libre et prospère à ses amis et à ses ennemis.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE GÉNÉRAL PONCELET.

Parmi les pertes si nombreuses que la science française a eu à déplorer dans ces derniers temps, l'une des plus sensibles est celle qu'elle a subie par la mort du général Poncelet. Comme géomètre, il avait réussi à reculer les bornes de notre savoir par des théories profondes; comme ingénieur, il a rendu à l'industrie et à l'art militaire autant de services par ses inventions que par l'enseignement spécial qu'il a fondé dans nos écoles. Esprit éminemment prime-sautier, il a donné une impulsion féconde aux progrès des sciences mathématiques en les dotant de moyens

nouveaux d'investigation. Par ses travaux relatifs à la mécanique appliquée, il a été l'un des promoteurs de ce grand mouvement industriel par lequel la France a pris place au premier rang des nations productrices. Caractère antique, officier et administrateur scrupuleux, honnête homme dans la force du terme, il laisse après lui un grand exemple.

Jean-Victor Poncelet naquit à Metz le 1er juillet 1788. Son père était membre du parlement de cette ville. L'enfant fut élevé à la campagne, et ses premières années se passèrent à courir dans les montagnes avec une troupe de camarades qui reconnaissaient en lui leur chef et le suivaient dans une foule d'excursions téméraires. Telle fut la vie du jeune Poncelet jusqu'au jour où un volume de Racine tomba entre ses mains. Il l'apprit par cœur, puis, ayant fait connaissance avec Corneille, Boileau, Molière, il passait des journées entières à déclamer dans les bois des tirades poétiques. En même temps s'éveilla en lui une irrésistible soif d'apprendre. Sous ce rapport, l'éducation du jeune homme avait été étrangement négligée; il fit des efforts inouis pour regagner le temps perdu pendant qu'il suivait à Metz les cours d'une école primaire. Il avait dressé son chien à venir l'éveiller avant le jour, et souvent, quand l'intelligent animal pénétrait dans sa chambre, il le trouvait endormi devant sa table de travail, où le sommeil avait fini par triompher de sa bonne volonté. Bientôt il fut assez avancé pour entrer au lycée de Metz, où il remporta tous les prix, et qu'il quitta en 1807 pour se présenter à l'École polytechnique. Il avait achevé ses classes en deux ans; mais sa constitution ne résista point à de tels efforts. Une fièvre violente qui se déclara lorsqu'il eut passé ses examens donna de graves inquiétudes à ses parens, et nécessita un nouveau séjour de plusieurs mois à la campagne où il avait été élevé. Une anecdote qui date de cette époque montrera la curiosité qui obsédait ce jeune esprit. Il avait amassé, grâce à de longues économies, la somme bien modique de sept francs; elle lui servit à acheter une montre en argent, mais ce ne fut pas pour la porter, ce fut pour la démonter et pour en étudier le mécanisme intérieur. Poncelet resta jusqu'en 1810 à l'École polytechnique; il y composa des notes de géométrie qui furent imprimées et dans lesquelles se remarque déjà une certaine originalité annonçant un esprit délié et dédaigneux des sentiers battus. A côté de ces occupations réputées arides, il ne délaissa pas la poésie; il fit des vers, mais en cachette, depuis qu'il s'était attiré une ovation de ses camarades qui alarma sa modestie. Après avoir passé deux ans à l'école d'application de Metz comme élève sous-lieutenant du génie, il fut employé en 1812 aux travaux de fortification de Ramekens, dans l'île de Walcheren. Il y débuta par un tour de force : n'ayant ni le temps ni les matériaux nécessaires pour établir des fondations, il n'en réussit pas moins à asseoir solidement un fort casematé sur une couche de tourbe qui avait déjà englouti d'autres ouvrages.

Au mois de juin de cette même année 1812, le jeune lieutenant du génie partit avec la grande armée pour la désastreuse campagne de Russie. Le 18 août, il fit la reconnaissance militaire de Smolensk sous le feu de la place et assista à la bataille qui se livra le même jour. Le lendemain, il fut détaché pour l'établissement des ponts qui furent construits sur le Dniéper, au-dessous de Smolensk, malgré le feu incessant des batteries russes postées sur les hauteurs de la rive opposée. En cette circonstance, il fit preuve de tant de sang-froid et de circonspection que ses camarades plus anciens lui laissèrent en quelque sorte la direction des opérations, qu'il conduisit à bonne fin en trompant l'ennemi par des préparatifs simulés. Pendant plusieurs mois, il fut chargé de la construction des redoutes et blockhaus sur la route de Smolensk à Moscou, et la bravoure calme et réfléchie qu'il déploya en toute occasion ne se démentit pas lors de la retraite. Au sanglant et dernier combat qui fut livré le 18 novembre à Krasnoï par le corps d'armée du maréchal Ney contre le prince Miloradovitch, il chargea à la tête d'une colonne de sapeurs et de mineurs les batteries russes dont le feu enfilait et croisait la grande route. Après avoir été exposées pendant plus d'une demi-heure à un effroyable feu de mitraille, les troupes furent obligées de se jeter dans un ravin, où l'épais brouillard leur permit de se reformer en colonne serrée; trompées par de faux rapports, elles regagnèrent la grande route, furent une seconde fois décimées par les obus en marchant sur les retranchemens russes, et durent dans la nuit se rendre par capitulation. Le lieutenant Poncelet, qui avait eu son cheval tué sous lui, fut conduit au quartier-général du prince Miloradovitch; n'ayant pu obtenir de lui les renseignemens que l'on désirait avoir, on l'envoya dans les prisons de Saratof, sur les rives du Volga. Il y arrivait après quatre mois d'une marche pénible à travers les neiges. On se figure sans peine les souffrances qu'il eut à endurer pendant ce trajet, qu'il fit à pied, vêtu seulement des lambeaux d'un uniforme français, mangeant le pain noir des paysans russes dans cet hiver exceptionnel de 1812, pendant lequel le froid fit plusieurs fois geler le mercure des thermomètres.

Parvenu au terme de ce triste voyage grâce à l'énergie physique et morale dont la nature l'avait doué, il paya cependant son tribut à tant de rudes épreuves. Il tomba malade et ne se rétablit que lentement sous l'influence bienfaisante du soleil d'avril. Les prisonniers étaient traités durement. Parqués par chambrées de quatre dans de mauvais réduits, privés de secours matériels aussi bien que de toute espèce de ressources morales ou scientifiques, ils eurent à endurer des humiliations plus amères que leurs souffrances physiques. Avec un caractère moins fier, moins indépendant, M. Poncelet aurait pu, comme plusieurs de ses compagnons, se procurer un bien-être relatif en mettant à profit ses connaissances en mathématiques; mais il lui répugnait de faire cette sorte de compromis avec ses sentimens de patriotisme. Tout en trouvant qu'il

les poussait un peu loin, on doit dire que l'isolement auquel il se condamna fut un bonheur pour la science. Il refusa les offres de quelques seigneurs russes qui voulurent lui confier l'éducation de leurs fils, et s'absorba entièrement dans ses études favorites. Réduit littéralement à ses souvenirs d'école, il dut commencer par se créer des instrumens de travail, refaire un à un à son usage les élémens des mathématiques, arithmétique, algèbre, géométrie, et reconstruire en quelque sorte par la base l'édifice de ses connaissances. Ces études remplirent plusieurs cahiers dont il disposa dans la suite en faveur de quelques compagnons d'infortune désireux de compléter leur éducation, compromise par la marche des événemens. Un phénomène psychologique assez curieux, c'est que le jeune prisonnier de Saratof parvint à se rappeler peu à peu tout ce qui touchait aux mathématiques pures, mais que les lois de la mécanique, les lois du mouvement, n'avaient laissé aucune trace dans son esprit; c'est en vain qu'il s'efforça d'en retrouver les équations.

Après avoir ainsi préparé le terrain, il se lança avec ardeur dans la voie des découvertes. Il se fraya des routes nouvelles dans le domaine de la géométrie pure, dont il parvint à généraliser le langage et les conceptions par des théories originales et fécondes. Les spéculations auxquelles il se livra dès lors, et dont il publia plus tard les résultats dans son célèbre *Traité des propriétés projectives des figures*, ont puissamment contribué à fonder cette géométrie moderne si abstraite, si dégagée de toute considération de formes individuelles qui représentent des objets sensibles. La marche de la géométrie ancienne est plus timide ou plus sévère, elle ne perd jamais de vue une figure réellement décrite et ne raisonne que sur des grandeurs déterminées; la géométrie nouvelle procède avec une sorte de hardiesse divinatrice, elle va au but rapidement et sans hésitation, parce qu'elle considère les propriétés des figures indépendamment de toute grandeur absolue et déterminée, de toute disposition accidentelle ou spéciale. Sous cette indétermination, ces propriétés générales embrassent ou enveloppent cependant toutes les propriétés particulières des figures en quelque sorte matérielles et existantes. Ce sont des propriétés de cette nature que M. Poncelet appelle *projectives*, parce qu'elles ne cessent pas de subsister, si on considère une figure dans ses différentes projections ou perspectives, qui en changent l'aspect sans en altérer pour ainsi dire l'essence; c'est ainsi que les silhouettes les plus capricieuses d'un buste dont l'ombre se projette sur un mur conservent toujours une certaine ressemblance avec le profil original. Nous devons forcément nous borner à ces quelques indications générales, dans l'impossibilité où nous sommes de donner ici une idée même approximative de recherches aussi épineuses.

La notification de la paix générale, en juin 1814, permit inopinément aux prisonniers français de quitter leur triste séjour. « Ce fut avec une joie bien vive, dit M. Poncelet, que je pensai au bonheur de revoir ma

patrie, ma ville natale, mes parens, mes amis. Cependant, en jetant un dernier regard sur cette contrée qu'arrose le plus grand des fleuves de l'Europe, sur ce Volga que sillonnent à pleines voiles de gros navires chargés des riches tributs de la mer Caspienne, de la Géorgie et de la Perse, après que le soleil d'avril l'a débarrassé de ses glaçons; quand je dus abandonner cette ville renaissante, à longues files de maisons isolées en bois, et les steppes incultes, mais non stériles, qui l'entourent, je ne pus me défendre d'une émotion profonde et d'un vif sentiment d'appréhension, en me demandant si, au milieu de la vie active qui m'attendait, je pourrais poursuivre, comme dans le silence et la solitude de l'exil, les études qui en avaient adouci l'amertume et m'étaient devenues si chères. » Rentré au mois de septembre, après un voyage dont on aurait quelque peine à se figurer les lenteurs en ce temps de chemins de fer, et que l'impatience de revoir la patrie rendait plus long encore, M. Poncelet commença par se faire rayer de la liste des morts, sur laquelle il avait longtemps figuré. Il fut attaché, en qualité de capitaine du génie, à la place de Metz. Pendant les vingt années qu'il y passa, absorbé presque entièrement par ses devoirs d'ingénieur militaire et de professeur, il lui arriva peut-être plus d'une fois de regretter la solitude de l'exil, qui lui avait permis de donner libre carrière à ses spéculations transcendantes. Les occupations qui l'attendaient étaient d'une nature toute pratique, et la besogne n'était pas mince. A peine arrivé, il se vit obligé de faire construire pour l'arsenal du génie les usines dont cet établissement était encore dépourvu; il consacra donc ses premiers soins à l'installation de martinets, soufflerie, forges, meules d'aiguiserie, fours et scieries. La reconnaissance militaire du département de la Moselle et le blocus de Metz vinrent occuper son temps pendant l'année suivante, et lui révélèrent la nécessité d'une foule d'améliorations qu'il songea dès lors à introduire dans les ouvrages de défense et de fortification. Parmi les projets qu'à cette époque il rédigea et qui étaient appuyés sur de sérieuses études expérimentales, on peut citer notamment celui d'un barrage éclusé à établir sur la Moselle, à la gorge du fort qui porte le même nom, projet hérissé de difficultés et dont Vauban s'était déjà préoccupé. Il inventa ensuite le pont-levis le plus employé de nos jours et les roues hydrauliques auxquelles on a donné le nom de *roues à la Poncelet*. Les roues verticales mues par-dessous qui sont employées à transmettre la force de l'eau dans beaucoup d'usines reçoivent le choc du liquide sur des aubes ou palettes qui, cédant sous l'impulsion, font tourner la roue. Auparavant, la forme adoptée pour les palettes était telle, qu'une grande partie de la force disponible se perdait sans produire d'effet utile; M. Poncelet imagina des aubes courbes dont la forme est calculée de manière à utiliser la totalité de la puissance motrice de l'eau. L'ingénieuse invention du capitaine Poncelet obtint en 1825 le grand prix de mécanique de l'Institut et se répandit promptement en France, en Allemagne, en Italie

et en Angleterre. Elle doubla presque le rendement des moteurs hydrauliques et permit d'obtenir des effets extraordinaires; certaines roues Poncelet ont une force de cent chevaux.

Malgré ces travaux pratiques, et quoiqu'il remplît toujours scrupuleusement ses devoirs d'ingénieur militaire, M. Poncelet trouva assez de loisirs pour coordonner et pour perfectionner ses recherches de géométrie ébauchées à Saratof. Après en avoir publié quelques fragmens dans divers recueils, il put enfin faire paraître en 1822 le premier volume de son *Traité des propriétés projectives*, ouvrage qui fit une grande sensation. Peu de temps après, il lut à l'Académie des Sciences deux mémoires dans lesquels il présenta l'application et le développement des théories contenues dans cet ouvrage, mais qui ne furent publiés qu'en 1828 dans le *Journal mathématique* de Berlin (1). Contrairement à ce qu'on aurait dû espérer, les découvertes dont M. Poncelet venait d'enrichir la science devinrent pour lui une source de déceptions et de discussions incessantes et pénibles. Sa probité excessive l'avait entraîné à effacer sa personnalité un peu plus qu'il n'était et qu'il n'est malheureusement d'usage parmi les savans; loin de faire ressortir ses propres mérites, il avait présenté sous le jour le plus favorable celui de ses prédécesseurs, et cette modestie inusitée avait encouragé l'injustice; on se partageait un bien si peu défendu! M. Poncelet s'en aperçut trop tard, et eut, jusqu'à la fin de ses jours, à soutenir des polémiques dans lesquelles il poussa lui-même peut-être trop loin l'esprit de récrimination. En outre certains principes qu'il avait avancés étaient contestés par des géomètres d'un tempérament scientifique trop différent du sien pour l'apprécier à sa juste valeur, et il s'exagérait les sentimens d'hostilité dont il les supposait animés à son égard. A l'entendre, ses théories étaient traitées de « géométrie romantique » et tournées en ridicule, tandis qu'en réalité elles faisaient leur chemin et s'introduisaient peu à peu dans l'enseignement.

Quoi qu'il en soit, Arago, alors examinateur de l'école d'application de Metz et peu enclin de sa nature à encourager des recherches de spéculation pure, cherchait à pousser le jeune géomètre dans une autre voie. Il le fit attacher comme professeur à l'école d'application, où on le chargea de créer un cours sur le travail des machines. Ce cours, fait à un point de vue éminemment pratique, a rendu aux deux armes de l'ar-

(1) Ce n'est qu'en 1865, après un intervalle de quarante-trois ans, que le général Poncelet a pu faire paraître une nouvelle édition de son *Traité des propriétés projectives des figures*, en deux gros volumes in-4°. Le second volume renferme sa théorie des *centres de moyenne harmonique* et celle des *polaires réciproques*, qui a donné naissance au fameux *principe de dualité*. Les manuscrits composés de 1813 à 1820, et qui renferment les élémens ou les germes de ces théories, ont été publiés en 1862 et 1864; ils forment le premier volume de l'ouvrage intitulé *Applications d'analyse et de géométrie*.

tillerie et du génie des services inappréciables. En même temps le capitaine Poncelet commençait un cours professionnel, public et gratuit, dans lequel il initiait les ouvriers messins aux notions de mécanique susceptibles d'une application immédiate aux arts et métiers. La récente introduction de méthodes industrielles nouvelles venues d'Angleterre rendait un enseignement de cette nature très désirable et même très urgent. Les cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, que différens officiers se chargèrent alors d'ouvrir dans les principales villes, et auxquels le cours du capitaine Poncelet servit de modèle, n'ont pas peu contribué à changer la face de l'industrie française, en faisant comprendre aux ouvriers la supériorité du raisonnement sur l'emploi aveugle de la force et des procédés traditionnels de la routine. La matière de ces cours a été publiée par M. Poncelet dans un ouvrage fort estimé et remarquable surtout par l'élégance et la simplicité des démonstrations (1).

Dès 1831, Arago avait invité M. Poncelet, au nom des principaux géomètres de l'Académie des Sciences, à se porter candidat pour une place alors vacante dans le sein de la section de géométrie; mais le modeste officier du génie avait refusé. Ce n'est qu'en 1834, époque à laquelle la mort de sa mère brisa les derniers liens qui l'attachaient à la ville de Metz, qu'il consentit à se présenter comme candidat au fauteuil laissé vacant par le décès de M. Hachette. Il fut élu à la presque unanimité des suffrages, et pendant un tiers de siècle il ne cessa de prendre une part active aux travaux de la section de mécanique. En même temps il fut définitivement adjoint au comité des fortifications, où il fut, jusqu'en 1848, chargé des rapports scientifiques et de la rédaction du *Mémorial de l'officier du génie*. C'est dans ce recueil qu'il a publié ses importantes recherches sur la stabilité des voûtes, des revêtemens et des fondations. En 1838, on créa pour lui la chaire de mécanique physique et expérimentale à la faculté des sciences de Paris. Ce cours, complément naturel de l'étude de la mécanique rationnelle, dont il matérialise en quelque sorte les conclusions, tout en les limitant par l'étude des faits dans les bornes du possible, a exercé une grande influence sur l'enseignement de la mécanique en France. M. Poncelet s'efforça constamment de combler l'abîme qui sépare la mécanique théorique des géomètres de la mécanique des ateliers, bien moins simple et moins riche en illusions. Les praticiens arrivent trop facilement à une sorte d'éloignement et de mépris pour les abstractions de la théorie, parce qu'ils apportent dans leurs travaux les idées incomplètes et fausses sur l'équilibre absolu et sur le mouvement idéal qu'ils ont puisées dans un enseignement resté rudimentaire, tandis qu'une instruction solide, qui tient compte à chaque

(1) *Introduction à la Mécanique industrielle*, par J.-V. Poncelet (1829 et 1839). Les éditions postérieures sont intitulées *Traité de Mécanique industrielle*.

instant des données fournies par l'expérience, est d'un secours inestimable pour hâter les progrès de l'industrie.

En présence de tant de services rendus et d'une si haute valeur scientifique, on peut s'étonner de voir M. Poncelet si lentement avancer en grade. Il était resté dix-sept ans capitaine et dix ans chef de bataillon; ce n'est qu'en 1841 qu'il fut nommé lieutenant-colonel. Juste et généreux lui-même, il n'avait pensé qu'à faire son devoir, laissant à d'autres le soin d'examiner ses droits. Comme il ne demandait rien, on l'oubliait. La révolution de février le trouva simple colonel et sur le point d'être mis à la retraite. Arago, devenu ministre de la guerre, s'empressa de lui rendre justice; il le nomma général de brigade et l'appela peu de jours après au commandement supérieur de l'École polytechnique. La fermeté du général contint cette bouillante jeunesse pendant les terribles journées de juin; il la mit sous les armes et la conduisit à travers les barricades jusqu'au palais du Luxembourg, où le bataillon de l'école devint la garde d'honneur du gouvernement. Il faisait aussi partie de l'assemblée constituante, et le suffrage populaire qui l'avait appelé à ces fonctions était d'autant plus flatteur qu'il avait été plus spontané. M. Poncelet vota avec le parti démocratique modéré, et il ne fut pas réélu à l'assemblée législative. Pendant les derniers jours de juin, le général Cavaignac lui confia le commandement des gardes nationales de la Seine, qu'il ne remit aux mains du général Perrot que lorsque le calme, enfin rétabli, eut permis de renvoyer dans les départemens les milices venues au secours de la capitale menacée. Ce court épisode de sa vie politique montra sous un jour brillant les qualités qui le distinguaient, une fermeté à toute épreuve et une loyauté qui ne se démentit jamais. Il resta commandant en chef de l'École polytechnique jusqu'en 1850, s'occupa avec énergie des réformes que réclamait depuis longtemps l'enseignement de cet établissement national, et ne quitta ce poste que lorsque son âge avancé amena pour lui l'heure de la retraite.

En 1851, le général Poncelet présida le jury de la classe des machines et outils à l'exposition universelle de Londres. Chargé de faire, au nom de la commission française, le rapport historique sur les progrès des inventions mécaniques depuis l'origine des brevets, il employa sept ans à ce travail de bénédictin, dont il s'acquitta avec une conscience au-dessus de tout éloge. Pour acquérir une connaissance approfondie de son sujet, il entreprit une tournée d'exploration dans les filatures de soie, de lin et de chanvre de la France; il étudia les collections de *patentes* des différens pays afin de remonter de titre en titre au véritable auteur de chaque invention et de chaque perfectionnement, et ne négligea rien de ce qui pouvait élever son travail à la hauteur d'un monument historique. A peine les deux volumes, fruit de tant de labeur, avaient-ils paru, que M. Poncelet tomba gravement malade. Longtemps les médecins désespérèrent de le sauver : il avait soixante-dix ans. Il

guérit cependant et s'occupa aussitôt, aidé de quelques amis dévoués, de la publication de ses premières recherches, demeurées jusqu'alors inédites. On y voit la marche qu'il a suivie pour arriver à ses découvertes, les tâtonnemens quelquefois pénibles par lesquels il a passé; on voit que si plus tard, brûlant ses vaisseaux, il s'efforça de rendre la géométrie indépendante de l'analyse algébrique en la fondant sur une sorte d'intuition, il était cependant arrivé à ses premières découvertes par le chemin de l'analyse. La publication d'une nouvelle édition de son *Traité des propriétés projectives des figures*, enrichie de notes dans lesquelles il continuait de donner cours à ses rancunes de géomètre méconnu, occupa les dernières années de cette vie si bien remplie. Il était atteint d'un mal sans remède, et cependant jusqu'au dernier moment la douleur physique n'eut pas raison de sa volonté toujours ferme, de sa pensée toujours lucide; il s'éteignit doucement le 23 décembre 1867 sans avoir cessé de jouir pleinement de toutes ses facultés. La France a perdu dans le général Poncelet un homme de bien et un homme supérieur, modèle de franchise et de droiture, savant de premier ordre et soldat accompli.

R. RADAU.

Tactique navale, par M. le vice-amiral comte de Gueydon.

La marine, bien qu'à un point de vue spécial, occupe en France une grande place dans les préoccupations intelligentes du public. Sans être un peuple essentiellement marin, nous avons cinq cents lieues de rivages baignés par la mer, et le bruit du flot qui bat nos côtes nous arrive souvent à l'intérieur des terres avec une poésie qui nous émeut. La France a son histoire maritime, alternée de succès et d'illustres revers. La tactique navale, à toutes les époques, a tenté et sollicité les études et les recherches des officiers de marine les plus remarquables et les plus instruits. Elle ne saurait cependant se formuler d'une façon absolue, car aucun système n'inspire les résolutions suprêmes qui font gagner les batailles; mais, comme le dit M. le vice-amiral de Gueydon dans l'avant-propos de son livre, si la tactique ne supplée pas au génie du chef et à ses illuminations soudaines, elle n'en est pas moins l'indispensable instrument qu'il a dès longtemps façonné à son usage.

C'est dans cet ordre d'idées que M. de Gueydon a cherché à définir les principes sur lesquels reposent nécessairement les mouvemens des navires, quels qu'ils soient. La rapidité en même temps que la régularité d'allures des bâtimens qui sont subordonnés à un vaisseau amiral une fois assurées, la manœuvre d'une escadre n'est plus en quelque sorte pour le commandant en chef que celle d'un seul bâtiment qu'il dirigerait à son gré, selon ses inspirations. Les évolutions des anciens navires à voiles trouvaient dans la force même du vent, constante pour tous, un élément avec lequel ils pouvaient compter, et ils n'avaient par

suite à se préoccuper que de la manœuvre. Cette force du vent, variable, il est vrai, dans son intensité, mais variable à un même degré pour tous les navires, est remplacée aujourd'hui par la puissance motrice des appareils à vapeur. C'est donc cette puissance qu'il s'est agi d'équilibrer pour tous d'une façon pour ainsi dire parallèle, et de subordonner à la puissance motrice du vaisseau amiral. Là est le premier but que se propose la nouvelle tactique. Le second est la règle générale d'évolutions. Jusqu'à présent, en dehors de la conversion par le flanc et de la contre-marche, où chaque navire suit celui qui le précède, mouvemens empruntés à la vieille tactique, on semblait s'en être tenu comme progrès à l'évolution de la chasse du poste, c'est-à-dire que, une fois le signal de l'évolution arboré, chaque vaisseau se dirigeait à son gré ou plutôt à ses risques et périls sur le nouveau poste qu'il devait occuper. On comprend ce qu'une telle manœuvre, la meilleure de toutes en théorie pour des navires admirablement exercés, présente d'indécision et de danger dans la pratique avec l'entraînement de masse et de vitesse de nos vaisseaux cuirassés. Une erreur de coup d'œil, un ordre mal exécuté, le désir même de bien faire, peuvent déterminer les plus funestes conséquences. Là plus que jamais le besoin de la règle et de la méthode se fait sentir; mais à la mer l'imprévu surgit si subitement qu'il faut laisser aux capitaines une initiative très réelle même dans l'obéissance. La méthode par file en gisement de l'amiral de Gueydon est le point capital de la tactique navale, telle que l'auteur voudrait la voir comprise aujourd'hui. L'angle d'obliquité et la vitesse à prendre sont signalés en même temps que l'ordre d'évoluer. Les vaisseaux, pour passer d'un ordre à un autre, partent donc sur des lignes obliques parallèles, et arrivent successivement à l'alignement que donne le vaisseau amiral. C'est réunir à la fois la simultanéité, qui est une condition de rapidité, et le mouvement successif, qui est une garantie de bonne exécution. Cette méthode s'applique également au peloton d'escadre, qui est l'ordre de guerre. Le peloton d'escadre, envisagé comme unité, se compose de trois vaisseaux, un en tête et les deux autres en arrière, mais par la hanche du premier, à droite et à gauche, de manière que chacun de ces deux vaisseaux puisse, en augmentant sa vitesse, éventrer de son éperon le vaisseau ennemi qui arriverait perpendiculairement sur le vaisseau de tête.

Telle est la tactique ingénieuse et simple qu'inaugure l'amiral de Gueydon, et qui se défend avec raison d'être systématique. Elle libelle tout ce que la méthode peut produire pour alléger la tâche des capitaines dans la tenue de leurs postes et les grouper, à un moment donné et dans une disposition voulue, autour de leur chef. Une tactique, selon l'expression juste de l'auteur, ne saurait aller au-delà de cette limite, et c'est des événemens seuls qu'elle reçoit plus tard sa consécration.

L. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-QUATORZIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIIIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1868.

Livraison du 1er Mars.

MADEMOISELLE MERQUEM, quatrième partie, par M. GEORGE SAND. 5
CAMILLE JORDAN ET Mme DE STAEL, par M. SAINTE-BEUVE, de l'Académie Française. 42
LES CHEMINS DE FER A PARIS. — LA GARE DE L'OUEST (RIVE DROITE), par M. MAXIME DU CAMP. 94
DARWIN ET SES CRITIQUES, par M. AUGUSTE LAUGEL. 130
LES ÉTATS DE BRETAGNE. — IX. — L'AVÉNEMENT DE LOUIS XVI ET LES DERNIERS JOURS DES INSTITUTIONS PROVINCIALES EN BRETAGNE, par M. L. DE CARNÉ, de l'Académie Française. 157
L'ABYSSINIE EN 1868. — L'EXPÉDITION ANGLAISE ET LE ROI THÉODORE II, par M. GUILLAUME LEJEAN. 187
LA POÉSIE DES MONTAGNES A PROPOS DU NOUVEAU LIVRE DE M. MICHELET, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 217
UNE LECTURE DE PASCAL, par M. CHARLES DE MAZADE. 234
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 250
REVUE MUSICALE. — *Le Premier Jour de bonheur*, de M. Auber, par M. F. DE LAGENEVAIS. 262
ESSAIS ET NOTICES. 270

Livraison du 15 Mars.

MADEMOISELLE MERQUEM, dernière partie, par M. GEORGE SAND. 273
LA VÉGÉTATION DU GLOBE DANS LES TEMPS ANTÉRIEURS A L'HOMME, par M. GASTON DE SAPORTA. 315

O.K.M.

Un Doyen de la Faculté des Lettres de Paris. — Joseph-Victor Le Clerc, par M. Ernest RENAN, de l'Institut. 341
Le Positivisme dans l'histoire. — L'Historien anglais Henri Thomas Buckle, par M. Louis ÉTIENNE. 375
Hamlet et ses Commentateurs depuis Goethe, par M. Henri BLAZE de BURY. 409
Ninive et Babylone d'après les récentes découvertes de l'archéologie, par M. Alfred MAURY, de l'Institut. 448
Les Républiques de l'isthme américain, par M. Élisée RECLUS. 479
Étude d'économie rurale. — La Ferme de Masny, par M. Léonce de LAVERGNE, de l'Institut. 499
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 511
Essais et Notices. 523

Livraison du 1er Avril.

L'Allemagne depuis la guerre de 1866. — V. — L'Autriche et sa constitution nouvelle, par M. Émile de LAVELEYE. 529
L'Israel des Alpes ou les Vaudois du Piémont. — II. — La Croisade albigeoise et la dispersion, par M. HUDRY-MENOS. 567
La Démocratie et le Suffrage universel. — I. — Les Théoriciens du droit de suffrage, par M. Ernest DUVERGIER de HAURANNE. 608
L'Aventure du Lieutenant Yergounof, par M. Ivan TOURGUENEF. 644
Études de Mœurs romaines sous l'empire. — La Jeunesse de Marc-Aurèle et les Lettres de Fronton, par M. Gaston BOISSIER. 671
Les Immigrations protestantes en Angleterre (*The Huguenots, their settlements, churches and industries in England and Ireland*, by Samuel Smiles), par M. Alphonse ESQUIROS. 699
La Russie sous l'empereur Alexandre II. — Deux années de l'histoire intérieure de Russie. — 1866-1867, par M. Charles de MAZADE. 725
Revue Musicale. — L'*Hamlet* de M. Ambroise Thomas, par M. F. de LAGENEVAIS. 757
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 770
Essais et Notices. 781

Livraison du 15 Avril.

La Démocratie et le Droit de Suffrage. — II. — Le Suffrage universel, par M. Ernest DUVERGIER de HAURANNE. 785
L'Église romaine et le premier empire. — 1800-1814. — XII. — L'Excommunication et le second Mariage de l'empereur, première partie, par M. le Cte d'HAUSSONVILLE. 822
Deux Ans d'insurrection dans l'île de Crète, par M. George PERROT. . . . 859
Jaune ou Bleu, souvenirs d'une double brigue dans les élections anglaises, par M. E.-D. FORGUES. 909
Les Officiers politiques de la compagnie des Indes, par M. H. BLERZY. . . 940
L'Économie politique aux États-Unis, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut. . 974
La Science des Religions, sa Méthode et ses Limites. — III. — L'Unité des Religions, par M. Émile BURNOUF. 995
Versailles. — Légende. — VI. — Le Collier de la reine, par M. Henri BLAZE de BURY. 1018
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1034
Essais et Notices. — Le général Poncelet, par M. Radau. 1045

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.